

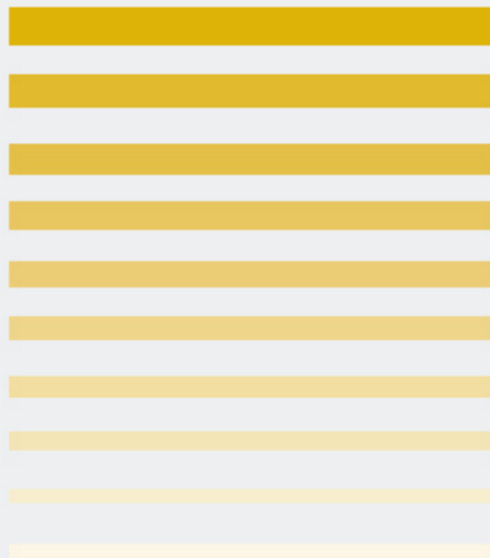


Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 5 - Numéro 9

7 mars 2008



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2007

ISSN 17104149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	4
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières	6
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers	42
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Modifications aux registres des courtiers, conseillers, cabinets et leurs représentants, ainsi que des sociétés et représentants autonomes	
3.5 Avis d'audiences	
3.6 Sanctions administratives et décisions disciplinaires	
3.7 Autres décisions	
4. Indemnisation	161
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	

4.6 Autres décisions	
5. Institutions financières	163
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés des valeurs	165
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Régime de l'autorité principale	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation et organismes d'autorégulation	351
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation et des OAR	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	

Liste des acronymes et abréviations :

ACCOVAM :	Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
Autorité :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LAMF
BDRVM :	Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
CSF :	Chambre de la sécurité financière
ChAD :	Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF
OAR :	Organismes d'autorégulation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
RS :	Market Regulation Services Inc.

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLES D'AUDIENCES

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
1°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Themistoklis Papadopoulos et Mario Bright et PNB Management Inc. et 2967-9420 Québec Inc. et David Mizrahi et Brian Ruse et 4384610 Canada Inc. et 4190424 Canada Inc. (intimés) (Allali, avocats) et Angela Shafidas et Services Financiers Dundee Inc. (Heenan Blaikie, avocats) et M^{re} Daniel Meyer Ouaknine et Sydney Elhadad et Royal-Lepage Versailles et Renée Sarah Arsenault et Nicolas Tétrault et Groupe Sutton Royal Inc. et D. Mizrahi & Associated Ltd (Irving Mitchell Kalichman, avocats) et Giuseppe (Joseph) Geroue et Anthonasios Papadopoulos et Paul</i>	2008-004	Alain Gélinas	10 mars 2008, 10 h 00	Demande de blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et désignation d'un administrateur provisoire [LVM-249, 250, 257, 258, 265, 266]	À la suite de l'audience du 23 janvier 2008, de la décision <i>ex parte</i> du 24 janvier 2008, des audiences du 7, 14 et 25 février 2008 Audience <i>pro forma</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Chronopoulos et Officier de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal (mis en cause)</i>					
2°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. IOU Central Inc. et Philippe Marleau (Davies Ward Phillips & Vineberg) et Robert Bialek et Arkadiusz Hajduk et Mayco Quiroz et Sam Bendavid et Alex Vekselman et Yarith Chhiv et André Gauthier (Me Claude Melançon) et Mazen Haddad (intimés)</i>	2008-008	Alain Gélinas	10 mars 2008, 14 h 30	Demande d'interdiction d'opération sur valeurs [LVMQ-265] Requête de levée d'interdiction de André Gauthier	À la suite de la demande et de l'audience du 25 février 2008, de la décision <i>ex parte</i> du 27 février 2008 et de l'audience du 6 mars 2008
3°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Hans Peter Black (Stein & Stein) (intimée)</i>	2007-029	Alain Gélinas Gerald La Haye Michelle Thériault	11 mars 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite des audiences du 21 janvier et 15 février 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
4°	<i>Louis-Philippe Séguin</i> (Lavery de Billy) c. <i>Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières</i> (ACCOVAM) (Fasken Martineau Dumoulin)	2007-015	Alain Gélinas Jean-Pierre Major Gerald La Haye	14 mars 2008, 9 h 30	Demande de révision d'une décision d'un organisme d'autoréglementation (OAR) [LVM-322]	À la suite de la conférence préparatoire du 27 novembre 2007 <i>Audience pro forma</i>
5°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Mario Angelopoulos</i> (De Louya, Pierre & Markakis)	2008-006	Alain Gélinas Gerald La Haye	14 mars 2008, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opération sur valeurs et d'interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265, 266]	À la suite de l'audience du 1 ^{er} février 2008, de la décision <i>ex parte</i> du 4 février 2008 et de l'audience <i>pro forma</i> du 13 février 2008 <i>Audience pro forma</i>
6°	<i>Louis-Philippe Séguin</i> (Lavery de Billy) c. <i>Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières</i> (ACCOVAM) (Fasken Martineau Dumoulin)	2008-003	Alain Gélinas Jean-Pierre Major Gerald La Haye	14 mars 2008, 10 h 00	Demande de révision d'une décision d'un organisme d'autoréglementation (OAR) [LVM-322]	À la suite de la demande d'audience du 10 janvier et de l'avis d'audience du 23 janvier 2008 <i>Audience pro forma</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
7°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Gestion de Capital Triglobal inc.</i> et <i>Société de gestion de fortune Triglobal inc.</i> et <i>Themistoklis Papadopoulos</i> (McMillan Binch Mendelsohn), et <i>Anna Papathanasiou</i> et <i>Franco Mignacca</i> (Shaffer & Ass.) et <i>Joseph Jekkel</i> (Mannella et Ass.) et <i>PNB Management inc.</i> et <i>Mario Bright</i> et <i>Focus Management inc.</i> et <i>Ivest Fund Ltd</i> et <i>Kevin Coombes</i> et <i>3769682 Canada Inc.</i> (intimés) et <i>Interactive Brokers</i> et <i>Banque CIBC</i> et <i>Groupe Financier Banque TD</i> et <i>BNP Paribas (Canada)</i> (mises en cause)	2007-033	Alain Gélinas	17 mars 2008, 9 h 30	Demande de prolongation de blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et désignation d'un administrateur provisoire [LVM-249, 257, 265, 266]	À la suite de l'audience du 20 décembre, de la décision <i>ex parte</i> du 21 décembre et de l'audience <i>pro forma</i> du 11 janvier 2008, de l'audience du 17 janvier 2008 et de l'avis du 28 février 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
8°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Marché des Capitaux Phincorp Inc.</i> (intimée)	2007-027	Alain Gélinas Gerald La Haye Michelle Thériault	18 mars 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-159 et 273.1]	À la suite des audiences du 21 janvier et 15 février 2008
9°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Gestion d'actifs MGP Media Inc.</i> (intimée)	2007-031	Alain Gélinas Gerald La Haye Michelle Thériault	18 mars 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite des audiences du 21 janvier et du 15 février 2008
10°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>IOU Central Inc.</i> et <i>Philippe Marleau</i> (Davies Ward Phillips & Vineberg) et <i>Robert Bialek</i> et <i>Arkadiusz Hajduk</i> et <i>Mayco Quiroz</i> et <i>Sam Bendavid</i> et <i>Alex Vekselman</i> et <i>Yarith Chhiv</i> et <i>André Gauthier</i> (M ^e Claude Melançon) et <i>Mazen Haddad</i> (intimés)	2008-008	Alain Gélinas	19 mars 2008, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opération sur valeurs [LVMQ-265] Demande d'audience de IOU Central Inc. et de Philippe Marleau	À la suite de la demande et de l'audience du 25 février 2008, de la décision <i>ex parte</i> du 27 février 2008 et de l'audience du 6 mars 2008 <i>Audience pro forma</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
11°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>9-1-1 Finance Inc.</i> et <i>Groupe 9-1-1 Finance S.E.N.C.</i> et <i>Mario Corriveau</i> et <i>Frédéric C. Tremblay</i> et <i>Liz Perez Villarreal</i> et <i>Johanne L'Heureux</i> et <i>Alice Plamondon</i> et <i>Jean-Paul Mercier</i> (intimés) (Woods, avocats)	2008-005	Alain Gélinas	31 mars 2008, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 31 janvier 2008, de la décision <i>ex parte</i> du 1 ^{er} février 2008 et des audiences <i>pro forma</i> du 11 et 28 février 2008 <i>Audience pro forma</i>
12°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>6607594 Canada Inc.</i> faisant affaire sous le nom de <i>Immobilier Gestion Financière</i> et <i>4086589 Canada Inc.</i> faisant affaire sous le nom de <i>La Financière The-Force</i> et <i>Monique Beaudin Amyot</i> et <i>Léo Lafrenière</i> (M ^e Louise P. Ménard, avocate) (intimés)	2007-025	Alain Gélinas	14 avril 2008, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite de l'audience du 26 novembre, de la décision <i>ex parte</i> du 27 novembre 2007 et de l'avis d'audience du 16 janvier 2008, de la demande de remise du 24 janvier 2008 <i>Audience pro forma</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
13°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Enviromondial Inc.</i>	2008-007	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	16 avril 2008, 9 h 30	Demande qu'une recommandation soit faite au ministre des finances pour la désignation d'un administrateur provisoire [LVM-257]	À la suite de la demande d'audience du 21 février et de l'avis d'audience du 25 février 2008
14°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Enviromondial Inc.</i>	2008-007	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	17 avril 2008, 9 h 30	Demande qu'une recommandation soit faite au ministre des finances pour la désignation d'un administrateur provisoire [LVM-257]	À la suite de la demande d'audience du 21 février, de l'avis d'audience du 25 février 2008 et de l'audience du 16 avril 2008
15°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>F.D. De Leuw & Associés Inc.</i> et <i>Francis Daniel De Leuw</i> (McMillan Binch, Meldensohn, avocats)	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	5 mai 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative [LVM-152, 265, 273 & 273.1]	À la suite des audiences du 9 février, du 14 mars, du 13 avril 2007, de la remise des audiences prévues les 19 et 20 juin 2007, du 17 septembre 2007 et suite à la demande de remise des audiences du 1 ^{er} et 2 novembre, 12 et 13 décembre 2007 et de l'audience du 15 février 2008 L'audience aura lieu péremptoirement

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
16°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>F.D. De Leuw & Associés Inc.</i> et <i>Francis Daniel De Leuw</i> (McMillan Binch, Meldensohn, avocats)	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	6 mai 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative [LVM-152, 265, 273 & 273.1]	À la suite des audiences du 9 février, du 14 mars, du 13 avril 2007, de la remise des audiences prévues les 19 et 20 juin 2007, du 17 septembre 2007 et suite à la demande de remise des audiences du 1 ^{er} et 2 novembre, 12 et 13 décembre 2007, des audiences du 15 février et du 5 mai 2008 L'audience aura lieu péremptoirement L'audience se terminera à 13 h 00
17°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>F.D. De Leuw & Associés Inc.</i> et <i>Francis Daniel De Leuw</i> (McMillan Binch, Meldensohn, avocats)	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	7 mai 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative [LVM-152, 265, 273 & 273.1]	À la suite des audiences du 9 février, du 14 mars, du 13 avril 2007, de la remise des audiences prévues les 19 et 20 juin 2007, du 17 septembre 2007 et suite à la demande de remise des audiences du 1 ^{er} et 2 novembre, 12 et 13 décembre 2007, des

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
						audiences du 15 février et des 5 et 6 mai 2008 L'audience aura lieu péremptoirement
18°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>F.D. De Leuw & Associés Inc.</i> et <i>Francis Daniel De Leuw</i> (McMillan Binch, Meldensohn, avocats)	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	8 mai 2008, 14 h 00	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative [LVM-152, 265, 273 & 273.1]	À la suite des audiences du 9 février, du 14 mars, du 13 avril 2007, de la remise des audiences prévues les 19 et 20 juin 2007, du 17 septembre 2007 et suite à la demande de remise des audiences du 1 ^{er} et 2 novembre, 12 et 13 décembre 2007, des audiences du 15 février et des 5, 6 et 7 mai 2008 L'audience aura lieu péremptoirement
19°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>F.D. De Leuw & Associés Inc.</i> et <i>Francis Daniel De Leuw</i> (McMillan Binch, Meldensohn, avocats)	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	9 mai 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative [LVM-152, 265, 273 & 273.1]	À la suite des audiences du 9 février, du 14 mars, du 13 avril 2007, de la remise des audiences prévues les 19 et 20 juin 2007, du 17 septembre 2007 et suite à la demande de remise des audiences du 1 ^{er} et 2

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
						<p>audiences du 1^{er} et 2 novembre, 12 et 13 décembre 2007, des audiences du 15 février et des 5, 6, 7 et 8 mai 2008</p> <p>L'audience aura lieu péremptoirement</p>
20°	<p><i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Gestion Guychar (Canada) Inc.</i> et 177889 <i>Canada Inc.</i> et 3330575 <i>Canada Inc.</i> et 3965121 <i>Canada Inc.</i> et <i>Guy Charron</i> et <i>Richard Lanthier</i> et <i>Huguette Gauthier</i> (Woods, avocats) et <i>Banque de Montréal</i> (Intimés) et <i>Primatlantis Capital S.E.C.</i> (intervenante)</p>	2007-005	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	20 mai 2008, 9 h 30	Ordonnance de blocage (LVM-249) Requête de M ^e Claude Olivier (Pariseau, Olivier) pour les intimés, en vertu de la Charte des droits	<p>À la suite de la comparution de M^e Olivier du 6 février 2008</p> <p>L'audience se terminera à 13 h 00</p>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
21°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Gestion Guychar (Canada) Inc.</i> et 177889 <i>Canada Inc.</i> et 3330575 <i>Canada Inc.</i> et 3965121 <i>Canada Inc.</i> et <i>Guy Charron</i> et <i>Richard Lanthier</i> et <i>Huguette Gauthier</i> (Woods, avocats) et <i>Banque de Montréal</i> et <i>Gérald Turp</i> et <i>Turp DTD Consultants Inc</i> (Gowling, Lafleur Henderson, avocats) et <i>Caisse populaire de Rosemont</i> (défendeurs)	2007-008	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	20 mai 2008, 9 h 30	Ordonnance de blocage (LVM-249) Demande d'audience par les intimés <i>Gérald Turp</i> et <i>Turp DTD Consultants Inc.</i> Requête de M ^e <i>Claude Olivier</i> (<i>Pariseau, Olivier</i>) pour les intimés, en vertu de la Charte des droits	À la suite des audiences des 22, 28, 31 mai, 1 ^{er} , 6 juin, 3, 4, 17, 18, 19 juillet, 20 septembre, 3 octobre, 22 novembre, 19 décembre 2007, 24 janvier 2008 et de la comparution de M ^e <i>Olivier</i> du 6 février 2008 L'audience se terminera à 13 h 00
22°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Gestion Guychar (Canada) Inc.</i> et 177889 <i>Canada Inc.</i> et 3330575 <i>Canada Inc.</i> et 3965121 <i>Canada Inc.</i> et <i>Guy Charron</i> et <i>Richard Lanthier</i> et <i>Huguette Gauthier</i> (Woods,	2007-008	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	21 mai 2008, 9 h 30	Ordonnance de blocage (LVM-249) Demande d'audience par les intimés <i>Gérald Turp</i> et <i>Turp DTD Consultants Inc.</i>	À la suite des audiences des 22, 28, 31 mai, 1 ^{er} , 6 juin, 3, 4, 17, 18, 19 juillet, 20 septembre, 3 octobre, 22 novembre, 19 décembre 2007, 24 janvier et 20 mai 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	avocats) et Banque de Montréal et Gérald Turp et Turp DTD Consultants Inc (Gowling, Lafleur Henderson, avocats) et Caisse populaire de Rosemont (défendeurs)					
23°	Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Valeurs mobilières Hampton Ltée (Cucciniello Calandriello) (intimée)	2007-026	Alain Gélinas Gerald La Haye Michelle Thériault	22 mai 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et suspension des droits conférés. [LVM-152, 158 et 273.1]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 21 janvier 2008
24°	Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal et Gérald Turp et Turp DTD Consultants	2007-008	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	28 mai 2008, 9 h 30	Ordonnance de blocage (LVM-249) Demande d'audience par les intimés Gérald Turp et Turp DTD Consultants Inc.	À la suite des audiences des 22, 28, 31 mai, 1 ^{er} , 6 juin, 3, 4, 17, 18, 19 juillet, 20 septembre, 3 octobre, 22 novembre, 19 décembre 2007, 24 janvier, 20 et 21 mai 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Inc</i> (Gowling, Lafleur Henderson, avocats) et <i>Caisse populaire de Rosemont</i> (défendeurs)					
25°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Gestion Guychar (Canada) Inc.</i> et 177889 <i>Canada Inc.</i> et 3330575 <i>Canada Inc.</i> et 3965121 <i>Canada Inc.</i> et <i>Guy Charron</i> et <i>Richard Lanthier</i> et <i>Huguette Gauthier</i> (Woods, avocats) et <i>Banque de Montréal</i> et <i>Gérald Turp</i> et <i>Turp DTD Consultants Inc</i> (Gowling, Lafleur Henderson, avocats) et <i>Caisse populaire de Rosemont</i> (défendeurs)	2007-008	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	30 mai 2008, 9 h 30	Ordonnance de blocage (LVM-249) Demande d'audience par les intimés Gérald Turp et Turp DTD Consultants Inc.	À la suite des audiences des 22, 28, 31 mai, 1 ^{er} , 6 juin, 3, 4, 17, 18, 19 juillet, 20 septembre, 3 octobre, 22 novembre, 19 décembre 2007, 24 janvier, 20, 21 et 28 mai 2008

Le 7 mars 2008

Salle d'audience : Salle *Paul Fortugno*

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M^e Claude St Pierre, Secrétaire général à l'adresse suivante :

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211

Courriel : secretariat@bdrvm.com www.bdrvm.com

2.2 DÉCISIONS**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION EN VALEURS MOBILIÈRES**

PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2008-008

DÉCISION N° : 2008-008-001

DATE : le 27 février 2008

EN PRÉSENCE DE : M^e ALAIN GÉLINAS

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS, 800, square Victoria, 22^e étage, Montréal
(Québec) H4Z 1G3

DEMANDERESSE

c.

IOU CENTRAL INC., 1, Place Ville-Marie, bureau 1812, Montréal (Québec) H3B 4A9

et

PHILIPPE MARLEAU, 4079, rue de Bullion, Montréal (Québec) H2W 2E6

et

ROBERT BIALEK, 1, Place Ville-Marie, bureau 1812, Montréal (Québec) H3B 4A9

et

ARKADIUSZ HAJDUK, 1, Place Ville-Marie, bureau 1812, Montréal (Québec) H3B 4A9

et

MAYCO QUIROZ, 1, Place Ville-Marie, bureau 1812, Montréal (Québec) H3B 4A9

et

SAM BENDAVID, 1, Place Ville-Marie, bureau 1812, Montréal (Québec) H3B 4A9

et

ALEX VEKSELMAN, 1, Place Ville-Marie, bureau 1812, Montréal (Québec) H3B 4A9

et

YARITH CHHIV, 1, Place Ville-Marie, bureau 1812, Montréal (Québec) H3B 4A9

et

ANDRE GAUTHIER, 1, Place Ville-Marie, bureau 1812, Montréal (Québec) H3B 4A9

et

MAZEN HADDAD, 1, Place Ville-Marie, bureau 1812, Montréal (Québec) H3B 4A9

INTIMÉS

ORDONNANCE D'INTERDICTION D'OPÉRATION SUR VALEURS

[arts. 265 et 323.7, *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., chap. V-1.1) & art. 93 (6°), *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., chap. A-33.2)]

M^e France Saint-Denis

Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 25 février 2008

DÉCISION

Le 25 février 2008, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l' « *Autorité* ») a saisi le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (ci-après le « *Bureau* ») d'une demande à l'effet de prononcer une

ordonnance d'interdiction d'opération sur valeurs, en vertu de l'article 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹ ainsi que de l'article 93 (6°) de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*².

Cette demande a été présentée en vertu de l'article 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières*³ en vertu duquel il est loisible au Bureau de prononcer une décision affectant défavorablement les droits d'une personne sans audition préalable, lorsqu'un motif impérieux le requiert.

Il est à noter qu'à cet égard, l'Autorité a déposé avec sa demande l'affidavit requis par l'article 19 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières*⁴, en vertu duquel une demande fondée sur des motifs impérieux doit être accompagnée d'une déclaration sous-serment écrite à l'appui des faits de la demande et des motifs impérieux.

Des copies conformes de la demande de l'Autorité et de la déclaration sous-serment sont annexées à la présente décision.

LES FAITS DE LA DEMANDE

Les faits de la demande de l'Autorité sont les suivants :

La preuve présentée au soutien de la demande révèle que la société québécoise IOU Central inc. via son site Internet, que l'on peut visualiser à l'adresse www.ioucentral.ca, fait des activités de « prêts de personne-à-personne » (« person-to-person loans ») au Canada. Le site Internet de la société IOU Central est un marché en ligne où des personnes du public peuvent emprunter à d'autres personnes du public qui agissent comme investisseurs prêteurs. Le public investisseur est invité à investir en choisissant sur le site Internet à quelle personne il prêtera son argent. Ces activités contreviennent à la *Loi sur les valeurs mobilières*⁵ comme il sera plus amplement expliqué ci-après.

LES PARTIES

La société IOU Central inc. et ses actionnaires

1. La société IOU Central inc. (ci-après « IOU ») est une société constituée le 10 août 2006 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions*⁶, le tout tel qu'il appert du relevé du Registraire des entreprises de IOU.
2. Il appert aussi du relevé du Registraire des entreprises que :
 - a. La société est immatriculée au Québec depuis le 22 août 2006.
 - b. Cette société est domiciliée au Québec.
 - c. Ses activités économiques sont « Financial Services ».
 - d. La corporation de capital Marleau inc. est le seul actionnaire.
 - e. Philippe Marleau est le président et secrétaire.
3. La corporation de capital Marleau a comme premier actionnaire Charles Marleau, comme deuxième actionnaire Philippe Marleau et comme troisième actionnaire la société Benevest inc. Cette dernière société a comme seul actionnaire Hubert R. Marleau, le tout tel qu'il appert du relevé du Registraire des entreprises de La corporation de Capital Marleau inc. et du relevé du Registraire des entreprises de la société Benevest inc.
4. IOU n'est inscrite à aucun titre auprès de l'Autorité des marchés financiers et elle n'a jamais déposé de prospectus ni de demande de dispense, le tout tel que plus amplement démontré lors de l'audition.
5. IOU ni ne détient aucune autorisation de l'Autorité des marchés financiers pour exercer des activités de marchés prévues au *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché*⁷, le tout tel que plus amplement démontré lors de l'audition.

1. L.R.Q., c. V-1.1.

2. L.R.Q., c. A-33.2.

3. Précitée, note 1.

4. (2004) 136 G.O. II, 4695.

5. Précitée, note 1.

6. L.R.C. (1985) c. 44.

6. IOU détient un permis de prêteur d'argent en vertu de la *Loi sur la protection du consommateur*⁷, le tout tel qu'il appert du profil du commerçant de IOU extrait du site de l'Office de la protection du consommateur le 19 février 2008.

LES DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS DE IOU

7. Selon le site Internet de IOU, que l'on peut visualiser à l'adresse www.ioucentral.ca, (le « *site Internet* »), les dirigeants et administrateurs de cette société sont les suivants :

- *Dirigeants :*

Philippe Marleau, CFA, CEO & President
 Robert Bialek, PhD, VP Technology
 Arkadiusz Hajduk, Product Manager
 Mayco Quiroz, CMA, VP Finance
 Sam Bendavid, CFA, VP Business Development
 Alex Vekselman, Senior Software Developer
 Yarith Chhiv, QA Manager

- *Conseil d'administration :*

Philippe Marleau, CFA, CEO & President, IOU Central
 André Gauthier, President, Andre Gauthier Holding
 Mazen Haddad, President, Township Capital

8. Les dirigeants et les membres du conseil d'administration ne sont pas inscrits à titre de conseillers en valeurs, de courtiers en valeurs ou de représentants auprès de l'Autorité des marchés financiers, sauf Philippe Marleau qui est inscrit à titre de représentant d'un conseiller de plein exercice, le tout tel qu'il appert des extraits du site de la Base de données nationale d'inscription (« BDNI »).
9. Les dirigeants et les membres du conseil d'administration n'ont déposé aucune demande d'inscription ni demande de dispense, le tout tel que plus amplement démontré lors de l'audition.

LES FAITS

10. Le 13 février 2008, le service des pré-enquêtes de l'Autorité des marchés financiers reçoit un courriel daté du 12 février 2008 de Michael Bennett, avocat à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, dénonçant les activités du site Internet de IOU, le tout tel qu'il appert dudit courriel.
11. Le 20 février 2008, le service des pré-enquêtes de l'Autorité des marchés financiers reçoit la plainte datée du 15 février 2008 dont faisait mention Michael Bennett dans le courriel ci-haut mentionné, le tout tel qu'il appert de ladite plainte.
12. Le 22 février 2008, l'enquêteur recevait l'autorisation écrite de communiquer ladite plainte dans n'importe quelle procédure légale, le tout tel qu'il appert du courriel de l'avocat du plaignant.

LE SITE INTERNET DE IOU

13. La première page du site Internet fait l'annonce suivante :
 « Person-to-person loans finally come to Canada ! »
14. IOU est présentée comme suit :
 "IOU Central is an online exchange that matches people who want to borrow money with people who want to lend money in a safe and secure environment."
15. « *Start investing* » ou « *Invest:* » peut-on lire sur la première page du site Internet.

7. 2001-08-31, Vol. XXXII, n° 35, BCVMQ, tel que modifié.

8. L.R.Q., c. P-40.1

16. Le fonctionnement général est expliqué de la façon suivante :
- “A borrower posts his/her loan request/application on the loan listings board. The loan request includes his/her credit information, the amount he/she wishes to borrow, the term of the loan, and the maximum rate he/she is willing to pay. Lenders then bid on the loan by stating the amount they are willing to lend and the rate they are willing to accept. When the listing ends, the bids with the lowest rates are combined together into a single loan and IOU Central securely transfers money from all of the lenders accounts into the borrower's account. Every month, IOU Central withdraws funds from the borrower's account and deposits them into the accounts of the lenders until the loan is fully repaid.”
17. IOU n'offre aucune garantie financière (« *IOU do not have any collateral* »).
18. Dans une vidéo apparaissant sur la première page du site Internet de IOU, le président Philippe Marleau explique comment une personne peut « *devenir son propre banquier, diversifier son portefeuille d'investissements et obtenir de bons rendements* » (traduction), le tout tel qu'il appert de la copie de cette vidéo.

LES MEMBRES

19. Sur le site, il est précisé qu'il faut être membre pour emprunter ou pour prêter.
20. Il n'y a pas de frais pour être membre et les seules conditions requises pour être membre sont les suivantes :
- Être un résident canadien
 - Être âgé de 18 ans ou plus
 - Avoir un compte bancaire
 - Avoir un numéro d'assurance sociale
 - Avoir une cote de crédit (pour l'emprunteur seulement)
21. Pour devenir membre, il faut s'inscrire sur le site Internet en suivant la procédure suivante :
- “The registration process includes a few steps where you tell us a little about yourself so that we can confirm your identity and retrieve your credit score. The first step of the registration process entails setting up your account and takes less than a minute to complete. Once your account is setup you will need to confirm your email address, enter and verify your bank account information, and confirm your mailing address in order to complete the registration process and be fully registered. Only once you are fully registered, will you be able to borrow and lend money.”
22. Les membres restent anonymes car ils utilisent un pseudonyme. Seules certaines informations notamment concernant leur crédit sont révélées.
23. Les membres peuvent être à la fois prêteurs et emprunteurs.

LES EMPRUNTS

24. Concernant les emprunts, nous pouvons lire notamment les informations suivantes :
- « How Does Borrowing Work?
- To post a loan request, click on the sub-menu tab "Borrow" under the main-menu tab "Borrow" once you have signed-in. You will then be asked to complete a loan request. Your loan request will include the amount you wish to borrow, the maximum interest rate you are willing to pay, the term of the loan, and the minimum amount you are willing to accept. Next, you will need to give IOU Central permission to retrieve your credit report which includes your TransRisk score (credit score as defined by the Trans Union credit bureau). Your credit score will be used to derive your IOU Central credit rating. Depending on your IOU Central credit rating, you will need to provide supplemental information (such as your income and housing expenses) in order for IOU Central to derive your debt payments to income ratio and housing expenses to income ratio. Once IOU Central retrieves your credit score and you have provided any required additional information, IOU Central will then ask

you to personalize your loan request (i.e. provide additional information on why you need the loan, your current finances, and how you intend to pay it back). Lastly, you will be able to review and post your loan request to the loan listings board. IOU Central will list your request on the loan listings board for two weeks. This should leave sufficient time for lenders to bid on your loan. At the end of the listing, IOU Central will send you an email to let you know if your loan has been fully or partially funded. If the loan is fully funded or the partial funding amount exceeds the minimum amount you requested your loan will close successfully. If the partial funding amount is less than the minimum amount you requested your loan will not close but you will be able to re-list. To withdraw the funds out of your IOU Central account click on the "Withdraw Funds" link under the sub-menu tab "Transfer Funds" under the main-menu tab "My Account". For security reasons, when you withdraw the funds from your IOU Central account, you will have to enter the personal identification number (PIN) that was sent to you via regular mail when you first registered with IOU Central.

25. Le seul type de prêt qui peut être demandé par les emprunteurs sont des prêts non garantis remboursables par versements (« *unsecured installment loans* ») dont le terme peut varier de 1 à 36 mois.
26. Concernant le montant qui peut être emprunté, le site précise que :
 “The aggregate amount of your loan request and the principal amount owing under of all your outstanding loans cannot exceed CAN\$25,000.00. The minimum amount of your loan request must be CAN\$1,000.00. “
27. Quant à la fréquence ou au nombre des emprunts, il est indiqué que :
 “Can I Post Several Loan Requests?
 No. You can only post one loan request at a time. However, once you loan request is closed, you can post a new loan request.
 Can I Have More Than One Loan Outstanding at a Time?
 Yes. You can have several loans outstanding at a time but the aggregate amount of your loan request and the principal amount owing under all of your outstanding loans cannot exceed CAN\$25,000.00.”
28. Des frais, variant de 1% à 3% du montant prêté selon la cote de crédit de l'emprunteur, sont exigés à l'emprunteur lorsque le prêt est conclu (« *closing fees* »).
29. D'autres frais peuvent être exigés à l'emprunteur si les fonds sont insuffisants dans son compte bancaire ou s'il rembourse en retard.

LES PRETS

30. Concernant les prêts, nous pouvons lire notamment les informations suivantes :
 “How Does Lending Work?
 To lend money, click on the sub-menu tab "Lend" under the main-menu tab "Lend" once you have signed-in. You will then be presented with a loan listings board. As a lender, you can browse the loan listings and bid on a specific loan by stating the amount you are willing to lend and the rate you are willing to accept. Once you review and confirm your bid, IOU Central will place your bid on the specific loan request. When the loan request listing ends, the bids with the lowest rates are combined together into a single loan. If your bid is part of the winning bids IOU Central securely transfers the money from your IOU Central account into the borrower's IOU Central account. Subsequently, every month IOU Central withdraws funds from the borrower's bank account and deposits them into your IOU Central account until the loan is repaid. Remember, it's a good idea to lend your money to several people as this can significantly reduce your risk and allow you to earn a much more reliable return. You can easily do this by browsing the loan listings and adding several bids on different loan requests to your bidding basket and then placing all of your bids at once.” (le soulignement est ajouté.)

31. Avant d'être prêté, l'argent du prêteur est déposé dans le compte de IOU. Le dépôt d'argent est expliqué comme suit :
- "How Do I Fund My IOU Central Account?
- You can start transferring funds from your bank account into your IOU Central account once you have completed the registration process and are therefore considered fully registered. The registration process is only complete once you have confirmed your email address as well as entered and verified your bank account information. You can deposit funds into your IOU Central account by clicking on the "Deposit Funds" link under the sub-menu tab "Transfer Funds" under the main-menu tab "My Account".
- How Long Does It Take to Fund My Account?
- Transferring funds from your bank account into your IOU Central account generally takes three to four business days. Transactions received before midnight EST will be processed the next business day. Business days mean banking business days and accordingly exclude weekends and bank holidays.
- Do I Earn Interest on My Deposits?
- Yes. You earn interest on your deposits at the rate of bank prime minus 2.5 percent. "
32. Aussi, une fois que le prêteur a remboursé en entier le prêt à IOU, l'argent est déposé dans le compte que le prêteur détient auprès de IOU. Plusieurs choix s'offrent alors au prêteur :
- "IOU Central is responsible for all money transfers. Every month, IOU Central automatically withdraws funds from the borrower's bank account and deposits them into the lender's IOU Central account until the loan is repaid. Once the funds are in your IOU Central account, you can reinvest the funds in other loans, leave your funds in your IOU Central account which will earn you bank prime less 2.5 percent, or withdraw the funds out of your IOU Central account by clicking on the "Withdraw Funds" link under the sub-menu tab "Transfer Funds" under the main-menu tab "My Account". For security reasons, when you withdraw the funds from your IOU Central account, you will have to enter the personal identification number (PIN) that was sent to you via regular mail."
33. Le montant qui peut être prêté par une personne sur le site est déterminé comme suit :
- "The aggregate amount of your bids (including amounts that are owed to you on currently outstanding loans) cannot exceed CAN\$5.0 million for individuals and CAN\$50.0 million for corporations, partnerships, unincorporated associations or other entities. The minimum amount for any bid is CAN\$25.00." (le soulignement est ajouté.)
34. Pour choisir auprès de quel emprunteur il prêtera son argent, le prêteur évalue la qualité du crédit de l'emprunteur par les renseignements apparaissant sur le site Internet (cote de crédit, propriétaire d'une maison, etc.)
35. En cas de non-paiement, c'est IOU qui fait les démarches pour récupérer les sommes dues, et non le prêteur, mais certains frais seront exigés au prêteur si l'argent est récupéré.
36. En cas de fermeture de IOU, voici ce qui est précisé :
- "If IOU Central goes out of business, no more loan requests would be posted. All existing loan requests would run their course. All outstanding loans would be serviced to completion by a third party loan servicing agent."
37. Le site ne précise pas qui est le « *third party loan servicing agent* ».
38. Le prêteur doit payer certains frais de service qui sont expliqués comme suit :
- "The servicing fee is the fee that is deducted from your monthly loan repayments and paid to IOU Central for servicing the loan on your behalf. The servicing fee is based on the remaining principal balance owed to you and is charged at an annual rate of 0.5%. So for example, if you made a 1 year, \$5,000 loan to a borrower at an interest rate of 10%, you would be charged a servicing fee of \$13.53."

39. Le prêteur est invité à examiner les cotes de crédit et les ratios financiers pour « *prendre une bonne décision d'investissement* ».
40. Pour le prêteur, la notion d'investissement est omniprésente non seulement dans les extraits du site Internet présentés précédemment mais notamment dans les extraits suivants :
- “How Can I Diversify My Risk?
You can diversify your risk by placing bids on several different loan requests. For example, if you have \$5,000 to lend it could be divided into 100 different \$50 loans.”
- “Do I Have to Pay Taxes on the Money I Earn?
Similar to other interest-bearing investments, the interest you earn from lending money on IOU Central is taxable and will have to be declared.”
- “You Can Be Your Own Banker
It's no longer just your local bank that can earn interest on your money. IOU Central now offers you the ability to be your own banker and lend out your own money to whoever you want.
You Can Earn High Returns on Your Money
By taking on some incremental risk, you can earn a better return than you otherwise would in a savings account. Depending on your risk tolerance, you can earn anywhere between 5% and 25% on your money.
You Can Diversify Your Investment Portfolio
Because personal loans can be viewed as a distinct asset class, they can help you diversify your investment portfolio.
You can Easily Track Your Investments
IOU Central provides you with financial charts and statistics to help you track your investments and make good lending decisions.”
- “Here are Some Tools to Help You Make Good Investment Decisions
In making investment decisions, lenders typically draw on two types of financial information: Credit Scores and Financial Ratios. While there are no guarantees of how an individual borrower will behave, the credit score of a borrower helps lenders determine the likelihood that a certain individual will repay his/her loan. The financial ratios of a borrower such as Debt/Income and Housing Expenses/Income describe the financial health of an individual and are usually good indicators of the ability of a borrower to repay his/her loan.
In order to diversify and reduce one's exposure to the possibility of a borrower defaulting on his/her loan, lenders are encouraged to lend small amounts to many different borrowers (up to 30 different borrowers). For example, if a lender has \$6,000 available to invest, the lender may choose to invest \$200 with 30 different borrowers.”

LES CONTRATS

41. Le site montre aussi les trois (3) contrats types que les emprunteurs ou les prêteurs doivent remplir. Il s'agit du « *Sample Promissory Note* », du « *Borrower Agreement* » et du « *Lender Agreement* ».
- *Sample Promissory Note*
42. Le billet est signé entre IOU et l'emprunteur seulement mais le billet est assigné à un prêteur.
43. Ce billet établit les obligations de l'emprunteur relativement à l'argent qu'il emprunte (montant du paiement mensuel, modalités de paiement, clauses de non-paiement).
- *Borrower Agreement*
44. L'entente avec l'emprunteur est conclue entre IOU et l'emprunteur seulement.
45. Ce contrat explique la manière dont l'emprunt d'argent fonctionne.

- Lender agreement

46. L'entente avec le prêteur est conclue entre IOU et le prêteur seulement.

47. Ce contrat explique ceci :

« Purchase of the loan

Although you are referred to as the "Lender", you are not lending money directly to borrowers but are instead purchasing a Loan or several Loans which you have selected and committed to fund but which are extended by IOU CENTRAL to the borrower or borrowers.

Immediately upon extending of a Loan by IOU CENTRAL to a borrower, IOU CENTRAL assigns to you its rights and obligations in the Loan to the extent of the amount the Loan is funded by your successful Bid. Concurrently, you agree to purchase from IOU CENTRAL your proportionate share of any and all of IOU CENTRAL's rights and obligations in such Loan. The Promissory Note executed by the borrower in the amount of the Loan funded by you shall be assigned to you by IOU CENTRAL. »

À l'appui de sa demande, l'Autorité a soumis les arguments suivants :

- Considérant ce qui précède, IOU, Philippe Marleau et les autres dirigeants aident les émetteurs emprunteurs à procéder au placement d'une forme d'investissement assujettie à l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*⁹, en vertu de l'article 1 de cette loi, sans avoir un prospectus visé par l'Autorité, à savoir des titres constatant un emprunt d'argent auprès des investisseurs prêteurs.
- IOU effectue le placement d'une forme d'investissement assujettie à l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹⁰, en vertu de l'article 1 de cette loi, sans avoir un prospectus visé par l'Autorité, à savoir des droits dans les titres constatant un emprunt d'argent auprès des investisseurs prêteurs.
- IOU, Philippe Marleau et les autres dirigeants exercent l'activité de courtier en valeurs auprès des épargnants, en contravention de l'article 148 de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹¹.
- Par les services offerts sur le site Internet, IOU fait des activités de marchés prévues au *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché*¹², sans détenir d'autorisation.
- Philippe Marleau et les autres dirigeants aident IOU à faire des activités de marchés prévues au *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché*¹³ sans détenir d'autorisation.
- L'Autorité demande pour la protection des épargnants et dans l'intérêt public que le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières prononce les interdictions demandées dans les conclusions de sa demande.
- Compte tenu que les activités ci-dessus décrites se poursuivent, il est impérieux dans l'intérêt public et pour la protection des épargnants que le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières prononce sa décision sans audition préalable, conformément à l'article 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹⁴.
- Il est à craindre que tout délai additionnel permettrait à la société IOU Central inc. à Philippe Marleau et aux autres dirigeants de continuer leurs activités illégales au détriment des épargnants, à qui ils proposent via le site Internet une forme d'investissement assujettie à l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹⁵.

L'AUDIENCE

-
- Précitée, note 1.
 - Ibid.*
 - Ibid.*
 - Précité, note 7.
 - Ibid.*
 - Précitée, note 1.
 - Ibid.*

Une audience *ex parte* s'est tenue au siège du Bureau le 25 février 2008. Au cours de cette audience, le procureur de l'Autorité a fait entendre un témoin, soit un enquêteur de l'Autorité des marchés financiers. Celui-ci a confirmé l'exactitude des faits mentionnés à la demande de l'Autorité et a déposé en preuve de nombreuses pièces faisant preuve des allégations de l'Autorité. Enfin, il a témoigné à l'effet que 21 demandes de prêt étaient toujours inscrites sur le site Internet auquel il est fait référence tout au long de la demande de l'Autorité et que celui-ci était actif à la date de l'audience.

L'ANALYSE

L'article 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹⁶ prévoit que le Bureau peut interdire à une personne toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeurs. Un des objectifs d'une ordonnance d'interdiction est de protéger les investisseurs. Le Bureau tient à rappeler que le marché des valeurs mobilières est basé sur la confiance des investisseurs vis-à-vis de la législation en valeurs mobilières, des bourses, des firmes et des organismes de réglementation ou d'autoréglementation.

La première ligne de défense des marchés financiers repose sur un document d'information adéquat et sur la compétence, la solvabilité et l'intégrité des professionnels agissant auprès des investisseurs. Le Bureau aimerait rappeler le passage suivant de la décision qu'il a prononcée dans le dossier *Georges Métivier*¹⁷, concernant l'importance des professionnels pour un encadrement efficace des marchés et la protection des investisseurs et pour bien comprendre le but de la législation sur les valeurs mobilières :

« Le marché des valeurs mobilières est basé sur la confiance des investisseurs vis-à-vis des bourses, des firmes et des organismes de réglementation ou d'autoréglementation. La première ligne de défense des marchés financiers repose cependant sur l'intégrité des professionnels agissant auprès des investisseurs. L'honorable juge Iacobucci de la Cour suprême rappelait ainsi, dans l'arrêt *Pezim c. Colombie-Britannique (Superintendent of Brokers)*⁷⁵, l'importance de l'encadrement des personnes inscrites au sein de la structure réglementaire de l'industrie des valeurs mobilières au Canada :

« Comme je l'ai déjà mentionné, les lois sur les valeurs mobilières visent avant tout à protéger le public investisseur. Dans l'arrêt (*Brosseau*), notre Cour a reconnu l'importance de cet objectif lorsqu'il faut procéder à l'examen de décisions prises par des commissions des valeurs mobilières; le juge L'Heureux-Dubé, s'exprimant au nom de notre Cour, dit, à la p. 314:

D'une manière générale, on peut dire que les lois sur les valeurs mobilières visent à réglementer le marché et à protéger le public. Cette Cour a reconnu ce rôle dans l'arrêt *Gregory & Co. v. Quebec Securities Commission*, [1961] R.C.S. 584, dans lequel le juge Fauteux a fait remarquer à la p. 588:

[TRADUCTION] L'objet prépondérant de la loi est d'assurer que les personnes qui, dans la province, exercent le commerce des valeurs mobilières ou qui agissent comme conseillers en placement, sont honnêtes et de bonne réputation et, ainsi, de protéger le public, dans la province ou ailleurs, contre toute fraude consécutive à certaines activités amorcées dans la province par des personnes qui y exercent ce commerce.

Ce rôle protecteur, qui est commun à toutes les commissions des valeurs mobilières, donne à ces organismes un caractère particulier qui doit être reconnu

16. Précitée, note 1.

17. *Georges Métivier c. Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières*, 4 mars 2005, Vol. 2, n° 9, BAMF – Section information générale, 76 pages.

lorsqu'on examine la manière dont leurs fonctions sont exercées aux termes des lois qui leur sont applicables. »¹⁸

La stabilité des marchés exige également un encadrement adéquat des organismes exerçant des activités de bourse.

Le tribunal est particulièrement inquiet face aux allégations et aux faits suivants :

- IOU n'est inscrite à aucun titre auprès de l'Autorité des marchés financiers et elle n'a jamais déposé de prospectus ni de demande de dispense ;
- IOU ni ne détient aucune autorisation de l'Autorité des marchés financiers pour exercer des activités de marchés prévues au *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché*¹⁹ ;
- Les dirigeants et les membres du conseil d'administration ne sont pas inscrits à titre de conseillers en valeurs, de courtiers en valeurs ou de représentants auprès de l'Autorité des marchés financiers, sauf Philippe Marleau qui est inscrit à titre de représentant d'un conseiller de plein exercice ;
- Les dirigeants et les membres du conseil d'administration n'ont déposé aucune demande d'inscription ni demande de dispense ;
- Les passages suivants du site Internet d'IOU :
 - "The aggregate amount of your bids (including amounts that are owed to you on currently outstanding loans) cannot exceed CAN\$5.0 million for individuals and CAN\$50.0 million for corporations, partnerships, unincorporated associations or other entities. The minimum amount for any bid is CAN\$25.00." (le soulignement est ajouté.) ;
 - "You Can Be Your Own Banker
It's no longer just your local bank that can earn interest on your money. IOU Central now offers you the ability to be your own banker and lend out your own money to whoever you want.
 - You Can Earn High Returns on Your Money
By taking on some incremental risk, you can earn a better return than you otherwise would in a savings account. Depending on your risk tolerance, you can earn anywhere between 5% and 25% on your money.
- L'allégation qu'IOU, Philippe Marleau et les autres dirigeants aident les émetteurs emprunteurs à procéder au placement d'une forme d'investissement assujettie à l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*²⁰, en vertu de l'article 1 de cette loi, sans avoir un prospectus visé par l'Autorité, à savoir des titres constatant un emprunt d'argent auprès des investisseurs prêteurs ;
- L'allégation qu'IOU effectue le placement d'une forme d'investissement assujettie à l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*²¹, en vertu de l'article 1 de cette loi, sans avoir un prospectus visé par l'Autorité, à savoir des droits dans les titres constatant un emprunt d'argent auprès des investisseurs prêteurs ;
- L'allégation qu'IOU, Philippe Marleau et les autres dirigeants exercent l'activité de courtier en valeurs auprès des épargnants, en contravention de l'article 148 de la *Loi sur les valeurs mobilières*²² ;
- L'allégation que par les services offerts sur le site Internet, IOU fait des activités de marchés prévues au *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché*²³, sans détenir d'autorisation ;

18. *Id.*, 30-31.

19. Précité, note 7.

20. Précitée, note 1.

21. *Ibid.*

22. *Ibid.*

23. Précité, note 7.

- L'allégation que Philippe Marleau et les autres dirigeants aident IOU à faire des activités de marchés prévues au *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché*²⁴ sans détenir d'autorisation ; et
- L'allégation qu'il est à craindre que tout délai additionnel permettrait à la société IOU Central inc. à Philippe Marleau et aux autres dirigeants de continuer leurs activités illégales au détriment des épargnants, à qui ils proposent via le site Internet une forme d'investissement assujettie à l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*²⁵.

LA DÉCISION

Le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières a pris connaissance de la demande de l'Autorité des marchés financiers, du témoignage de l'enquêteur de cet organisme, de la preuve présentée en cours d'audience et des arguments de son procureur, le tout tel qu'entendu au cours de l'audience du 25 février 2008 devant ce tribunal. Cela l'amène à prononcer l'interdiction d'opération sur valeurs suivante, le tout en vertu du paragraphe 6° de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*²⁶ et des articles 265 et 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Québec²⁷ :

- il interdit à la société IOU Central inc. toute activité directement, indirectement ou via Internet, en vue d'effectuer toute opération sur valeurs sur toutes formes d'investissement visées par la *Loi sur les valeurs mobilières*²⁸, y compris toute activité de courtier en valeurs, telle que définie à l'article 5 de la susdite loi ;
- il interdit à Philippe Marleau, ainsi qu'à tous les administrateurs, dirigeants, employés, représentants et mandataires de la société IOU Central inc., toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeurs sur toutes formes d'investissement visées par la *Loi sur les valeurs mobilières*²⁹ pour et au nom de la société IOU Central inc., y compris toute activité de courtier en valeurs, telle que définie à l'article 5 de la susdite loi ;

Le Bureau informe toutes les personnes intimées et mises en cause qu'il tiendra une audience *pro forma* le 6 mars 2008, à 14 h 00, dans la salle d'audience *Paul Fortugno* qui est située au 500 boulevard René-Lévesque ouest, bureau 16.40, à Montréal, Québec.

Veillez prendre note qu'une partie a le droit de se faire représenter par un avocat³⁰. Le Bureau informe aussi les intimés que les personnes morales et les entités qui n'ont pas de personnalité juridique sont tenues de se faire représenter par avocat au cours d'une audience devant le Bureau³¹.

La présente ordonnance d'interdiction d'opération sur valeurs entre en vigueur immédiatement et le restera jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou abrogée.

Fait à Montréal, le 27 février 2008

(S) *Alain Gélinas*

M^e Alain Gélinas, président par intérim

COPIE CONFORME

(S) *Claude St Pierre*

Claude St Pierre, secrétaire général

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières

DEMANDE

PROVINCE DE QUÉBEC

MONTRÉAL

24. *Ibid.*

25. *Ibid.*

26. Précitée, note 2.

27. Précitée, note 1.

28. *Ibid.*

29. *Ibid.*

30. *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières*, précité, note 4, a. 31.

31. *Ibid.*, a. 32.

DOSSIER N° 2008-

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
800, square Victoria, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Demanderesse

c.

IOU CENTRAL INC.
1, Place Ville-Marie, bureau 1812
Montréal (Québec) H3B 4A9

et

PHILIPPE MARLEAU
4079, rue de Bullion
Montréal (Québec) H2W 2E6

et

ROBERT BIALEK
1, Place Ville-Marie, bureau 1812
Montréal (Québec) H3B 4A9

et

ARKADIUSZ HAJDUK
1, Place Ville-Marie, bureau 1812
Montréal (Québec) H3B 4A9

et

MAYCO QUIROZ
1, Place Ville-Marie, bureau 1812
Montréal (Québec) H3B 4A9

et

SAM BENDAVID
1, Place Ville-Marie, bureau 1812
Montréal (Québec) H3B 4A9

et

ALEX VEKSELMAN
1, Place Ville-Marie, bureau 1812
Montréal (Québec) H3B 4A9

et

YARITH CHHIV
1, Place Ville-Marie, bureau 1812
Montréal (Québec) H3B 4A9

et

ANDRE GAUTHIER
1, Place Ville-Marie, bureau 1812
Montréal (Québec) H3B 4A9

et

MAZEN HADDAD
1, Place Ville-Marie, bureau 1812
Montréal (Québec) H3B 4A9

Intimés

Demande de l'Autorité des marchés financiers en vertu de l'article 93 paragraphe 6 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2 et des articles 265 et 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1

L'Autorité des marchés financiers (ci-après « l'Autorité ») soumet au Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières ce qui suit :

La preuve présentée au soutien de la présente demande révélera que la société québécoise IOU Central inc. via son site Internet, que l'on peut visualiser à l'adresse www.ioucentral.ca, fait des activités de « prêts de personne-à-personne » (« person-to-person loans ») au Canada. Le site Internet de la société IOU Central est un marché en ligne où des personnes du public peuvent emprunter à d'autres personnes du public qui agissent comme investisseurs prêteurs. Le public investisseur est invité à investir en choisissant sur le site Internet à quelle personne il prêtera son argent. Ces activités contreviennent à la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (« *Loi sur les valeurs mobilières* ») comme il sera plus amplement expliqué ci-après.

Les parties

La société IOU Central inc. et ses actionnaires

1. La société IOU Central inc. (« IOU ») est une société constituée le 10 août 2006 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions*, le tout tel qu'il appert du relevé du Registraire des entreprises de IOU, déposé au soutien des présentes sous la cote D-1.
2. Il appert aussi du relevé du Registraire des entreprises que :
 - a. La société est immatriculée au Québec depuis le 22 août 2006.
 - b. Cette société est domiciliée au Québec.
 - c. Ses activités économiques sont « Financial Services ».
 - d. La corporation de capital Marleau inc. est le seul actionnaire.
 - e. Philippe Marleau est le président et secrétaire.
3. La corporation de capital Marleau a comme premier actionnaire Charles Marleau, comme deuxième actionnaire Philippe Marleau et comme troisième actionnaire la société Benevest inc. Cette dernière société a comme seul actionnaire Hubert R. Marleau, le tout tel qu'il appert du relevé du Registraire des entreprises de La corporation de Capital Marleau inc. et du relevé du Registraire des entreprises de la société Benevest inc., déposés en liasse au soutien des présentes sous la cote D-2.
4. IOU n'est inscrite à aucun titre auprès de l'Autorité des marchés financiers et elle n'a jamais déposé de prospectus ni de demande de dispense, le tout tel qu'il sera plus amplement démontré lors de l'audition.
5. IOU ni ne détient aucune autorisation de l'Autorité des marchés financiers pour exercer des activités de marchés prévues au *Règlement 21-101*, le tout tel qu'il sera plus amplement démontré lors de l'audition.
6. IOU détient un permis de prêteur d'argent en vertu de la *Loi sur la protection du consommateur*, L.R.Q., c. P-40.1, le tout tel qu'il appert du profil du commerçant de IOU extrait du site de l'Office de la protection du consommateur le 19 février 2008, déposé au soutien des présentes sous la cote D-3.

Les dirigeants et administrateurs de IOU

1. Selon le site Internet de IOU, que l'on peut visualiser à l'adresse www.ioucentral.ca, dont une copie imprimée est déposée au soutien des présentes sous la cote D-4 (le « site Internet »), les dirigeants et administrateurs de cette société sont les suivants :

- *Dirigeants (onglet 4 de la pièce D-4) :*

Philippe Marleau, CFA, CEO & President
Robert Bialek, PhD, VP Technology

Arkadiusz Hajduk, Product Manager
 Mayco Quiroz, CMA, VP Finance
 Sam Bendavid, CFA, VP Business Development
 Alex Vekselman, Senior Software Developer
 Yarith Chhiv, QA Manager

- Conseil d'administration (onglet 4 de la pièce D-4) :

Philippe Marleau, CFA, CEO & President, IOU Central
 André Gauthier, President, Andre Gauthier Holding
 Mazen Haddad, President, Township Capital

8. Les dirigeants et les membres du conseil d'administration ne sont pas inscrits à titre de conseillers en valeurs, de courtiers en valeurs ou de représentants auprès de l'Autorité des marchés financiers, sauf Philippe Marleau qui est inscrit à titre de représentant d'un conseiller de plein exercice, le tout tel qu'il appert des extraits du site de la Base de données nationale d'inscription (« BDNl ») déposés en liasse sous la cote D-5.
9. Les dirigeants et les membres du conseil d'administration n'ont déposé aucune demande d'inscription ni demande de dispense, le tout tel qu'il sera plus amplement démontré lors de l'audition.

Les faits

10. Le 13 février 2008, le service des pré-enquêtes de l'Autorité des marchés financiers reçoit un courriel daté du 12 février 2008 de Michael Bennett, avocat à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, dénonçant les activités du site Internet de IOU, le tout tel qu'il appert dudit courriel déposé au soutien des présentes sous la cote D-6.
11. Le 20 février 2008, le service des pré-enquêtes de l'Autorité des marchés financiers reçoit la plainte datée du 15 février 2008 dont faisait mention Michael Bennett dans le courriel ci-haut mentionné le tout tel qu'il appert de ladite plainte déposée au soutien des présentes sous la cote D-7.
12. Le 22 février 2008, l'enquêteur recevait l'autorisation écrite de communiquer ladite plainte dans n'importe quelle procédure légale, le tout tel qu'il appert du courriel de l'avocat du plaignant déposé au soutien des présentes sous la cote D-8.

Le site Internet de IOU

13. La première page du site Internet fait l'annonce suivante :
 « Person-to-person loans finally come to Canada ! »
 (pièce D-4, onglet 1, page 1)
14. IOU est présentée comme suit :
 "IOU Central is an online exchange that matches people who want to borrow money with people who want to lend money in a safe and secure environment."
 (pièce D-4, onglet 2, page 1)
15. « Start investing » ou « Invest: » peut-on lire sur la première page du site Internet. (pièce D-4, onglet 1, pages 1 et 5)
16. Le fonctionnement général est expliqué de la façon suivante :
 "A borrower posts his/her loan request/application on the loan listings board. The loan request includes his/her credit information, the amount he/she wishes to borrow, the term of the loan, and the maximum rate he/she is willing to pay. Lenders then bid on the loan by stating the amount they are willing to lend and the rate they are willing to accept. When the listing ends, the bids with the lowest rates are combined together into a single loan and IOU Central securely transfers money from all of the lenders accounts into the borrower's account. Every month, IOU Central withdraws funds from the borrower's account and deposits them into the accounts of the lenders until the loan is fully repaid."
 (pièce D-4, onglet 2, page 2)

17. IOU n'offre aucune garantie financière (« IOU do not have any collateral »). (pièce D-4, onglet 2, pages 4 et 9)
18. Dans une vidéo apparaissant sur la première page du site Internet de IOU, le président Philippe Marleau explique comment une personne peut « devenir son propre banquier, diversifier son portefeuille d'investissements et obtenir de bons rendements » (traduction), le tout tel qu'il appert de la copie de cette vidéo déposée au soutien des présentes sous la cote D-9.

Les membres

19. Sur le site, il est précisé qu'il faut être membre pour emprunter ou pour prêter. (pièce D-4, onglet 10, page 5 et onglet 11, page 8)
20. Il n'y a pas de frais pour être membre et les seules conditions requises pour être membre sont les suivantes :
 - a. Être un résident canadien
 - b. Être âgé de 18 ans ou plus
 - c. Avoir un compte bancaire
 - d. Avoir un numéro d'assurance sociale
 - e. Avoir une cote de crédit (pour l'emprunteur seulement)

(pièce D-4, onglet 10, page 5, onglet 11, page 8, onglet 2, page2)

21. Pour devenir membre, il faut s'inscrire sur le site Internet en suivant la procédure suivante :

“The registration process includes a few steps where you tell us a little about yourself so that we can confirm your identity and retrieve you credit score. The first step of the registration process entails setting up your account and takes less than a minute to complete. Once your account is setup you will need to confirm your email address, enter and verify your bank account information, and confirm your mailing address in order to complete the registration process and be fully registered. Only once you are fully registered, will you be able to borrow and lend money.”

(pièce D-4, onglet 2, page2)

22. Les membres restent anonymes car ils utilisent un pseudonyme. Seules certaines informations notamment concernant leur crédit sont révélées. (pièce D-4, onglet 2, pages 8 et 13)
23. Les membres peuvent être à la fois prêteurs et emprunteurs. (pièce D-4, onglet 2, page 13)

Les emprunts

24. Concernant les emprunts, nous pouvons lire notamment les informations suivantes :

« How Does Borrowing Work?

To post a loan request, click on the sub-menu tab "Borrow" under the main-menu tab "Borrow" once you have signed-in. You will then be asked to complete a loan request. Your loan request will include the amount you wish to borrow, the maximum interest rate you are willing to pay, the term of the loan, and the minimum amount you are willing to accept. Next, you will need to give IOU Central permission to retrieve your credit report which includes your TransRisk score (credit score as defined by the Trans Union credit bureau). Your credit score will be used to derive your IOU Central credit rating. Depending on your IOU Central credit rating, you will need to provide supplemental information (such as your income and housing expenses) in order for IOU Central to derive your debt payments to income ratio and housing expenses to income ratio. Once IOU Central retrieves your credit score and you have provided any required additional information, IOU Central will then ask you to personalize your loan request (i.e. provide additional information on why you need the loan, your current finances, and how you intend to pay it back). Lastly, you will be able to review and post your loan request to the loan listings board. IOU Central will list your request on the loan listings board for two weeks. This should leave sufficient time for lenders to

bid on your loan. At the end of the listing, IOU Central will send you an email to let you know if your loan has been fully or partially funded. If the loan is fully funded or the partial funding amount exceeds the minimum amount you requested your loan will close successfully. If the partial funding amount is less than the minimum amount you requested your loan will not close but you will be able to relist. To withdraw the funds out of your IOU Central account click on the "Withdraw Funds" link under the sub-menu tab "Transfer Funds" under the main-menu tab "My Account". For security reasons, when you withdraw the funds from your IOU Central account, you will have to enter the personal identification number (PIN) that was sent to you via regular mail when you first registered with IOU Central.

(pièce D-4, onglet 2, page 4)

25. Le seul type de prêt qui peut être demandé par les emprunteurs sont des prêts non garantis remboursables par versements (« unsecured installment loans ») dont le terme peut varier de 1 à 36 mois. (pièce D-4, onglet 2, pages 4 et 9)

26. Concernant le montant qui peut être emprunté, le site précise que :

“The aggregate amount of your loan request and the principal amount owing under of all your outstanding loans cannot exceed CAN\$25,000.00. The minimum amount of your loan request must be CAN\$1,000.00.”

(pièce D-4, onglet 2, page 5)

27. Quant à la fréquence ou au nombre des emprunts, il est indiqué que :

“Can I Post Several Loan Requests?”

No. You can only post one loan request at a time. However, once you loan request is closed, you can post a new loan request.

Can I Have More Than One Loan Outstanding at a Time?

Yes. You can have several loans outstanding at a time but the aggregate amount of your loan request and the principal amount owing under all of your outstanding loans cannot exceed CAN\$25,000.00.”

(pièce D-4, onglet 2, page 8)

28. Des frais, variant de 1% à 3% du montant prêté selon la cote de crédit de l'emprunteur, sont exigés à l'emprunteur lorsque le prêt est conclu. (« closing fees », pièce D-4, onglet 2, page 8)

29. D'autres frais peuvent être exigés à l'emprunteur si les fonds sont insuffisants dans son compte bancaire ou s'il rembourse en retard. (pièce D-4, onglet 2, pages 8 et 9)

Les prêts

30. Concernant les prêts, nous pouvons lire notamment les informations suivantes :

“How Does Lending Work?”

To lend money, click on the sub-menu tab "Lend" under the main-menu tab "Lend" once you have signed-in. You will then be presented with a loan listings board. As a lender, you can browse the loan listings and bid on a specific loan by stating the amount you are willing to lend and the rate you are willing to accept. Once you review and confirm your bid, IOU Central will place your bid on the specific loan request. When the loan request listing ends, the bids with the lowest rates are combined together into a single loan. If your bid is part of the winning bids IOU Central securely transfers the money from your IOU Central account into the borrower's IOU Central account. Subsequently, every month IOU Central withdraws funds from the borrower's bank account and deposits them into your IOU Central account until the loan is repaid. Remember, it's a good idea to lend your money to several people as this can significantly reduce your risk and allow you to earn a much more reliable return. You can easily do this by browsing the loan listings and adding several bids on different loan requests to your bidding basket and then placing all of your bids at once.” (le soulignement est ajouté.)

(pièce D-4, onglet 2, page 9)

31. Avant d'être prêté, l'argent du prêteur est déposé dans le compte de IOU. Le dépôt d'argent est expliqué comme suit :

"How Do I Fund My IOU Central Account?

You can start transferring funds from your bank account into your IOU Central account once you have completed the registration process and are therefore considered fully registered. The registration process is only complete once you have confirmed your email address as well as entered and verified your bank account information. You can deposit funds into your IOU Central account by clicking on the "Deposit Funds" link under the sub-menu tab "Transfer Funds" under the main-menu tab "My Account".

How Long Does It Take to Fund My Account?

Transferring funds from your bank account into your IOU Central account generally takes three to four business days. Transactions received before midnight EST will be processed the next business day. Business days mean banking business days and accordingly exclude weekends and bank holidays.

Do I Earn Interest on My Deposits?

Yes. You earn interest on your deposits at the rate of bank prime minus 2.5 percent. "

(pièce D-4, onglet 2, page 10)

32. Aussi, une fois que le prêteur a remboursé en entier le prêt à IOU, l'argent est déposé dans le compte que le prêteur détient auprès de IOU. Plusieurs choix s'offrent alors au prêteur :

"IOU Central is responsible for all money transfers. Every month, IOU Central automatically withdraws funds from the borrower's bank account and deposits them into the lender's IOU Central account until the loan is repaid. Once the funds are in your IOU Central account, you can reinvest the funds in other loans, leave your funds in your IOU Central account which will earn you bank prime less 2.5 percent, or withdraw the funds out of your IOU Central account by clicking on the "Withdraw Funds" link under the sub-menu tab "Transfer Funds" under the main-menu tab "My Account". For security reasons, when you withdraw the funds from your IOU Central account, you will have to enter the personal identification number (PIN) that was sent to you via regular mail."

(pièce D-4, onglet 2, pages 11 et 12)

33. Le montant qui peut être prêté par une personne sur le site est déterminé comme suit :

"The aggregate amount of your bids (including amounts that are owed to you on currently outstanding loans) cannot exceed CAN\$5.0 million for individuals and CAN\$50.0 million for corporations, partnerships, unincorporated associations or other entities. The minimum amount for any bid is CAN\$25.00." (le soulignement est ajouté.)

(pièce D-4, onglet 2, page 10)

34. Pour choisir auprès de quel emprunteur il prêtera son argent, le prêteur évalue la qualité du crédit de l'emprunteur par les renseignements apparaissant sur le site Internet (cote de crédit, propriétaire d'une maison, etc.)

(pièce D-4, onglet 2, pages 10 et 11)

35. En cas de non-paiement, c'est IOU qui fait les démarches pour récupérer les sommes dues, et non le prêteur, mais certains frais seront exigés au prêteur si l'argent est récupéré. (pièce D-4, onglet 2, pages 12 à 14)

36. En cas de fermeture de IOU, voici ce qui est précisé :

"If IOU Central goes out of business, no more loan requests would be posted. All existing loan requests would run their course. All outstanding loans would be serviced to completion by a third party loan servicing agent."

(pièce D-4, onglet 2, page 13)

37. Le site ne précise pas qui est le « third party loan servicing agent ».

38. Le prêteur doit payer certains frais de service qui sont expliqués comme suit :

“The servicing fee is the fee that is deducted from your monthly loan repayments and paid to IOU Central for servicing the loan on your behalf. The servicing fee is based on the remaining principal balance owed to you and is charged at an annual rate of 0.5%. So for example, if you made a 1 year, \$5,000 loan to a borrower at an interest rate of 10%, you would be charged a servicing fee of \$13.53.”

(pièce D-4, onglet 2, page 14 et onglet 11, page 11)

39. Le prêteur est invité à examiner les cotes de crédit et les ratios financiers pour « prendre une bonne décision d'investissement ». (pièce D-4, onglet 11, pages 13 à 17)

40. Pour le prêteur, la notion d'investissement est omniprésente non seulement dans les extraits du site Internet présentés précédemment mais notamment dans les extraits suivants :

“How Can I Diversify My Risk?

You can diversify your risk by placing bids on several different loan requests. For example, if you have \$5,000 to lend it could be divided into 100 different \$50 loans.”

(pièce D-4, onglet 2, page 11)

“Do I Have to Pay Taxes on the Money I Earn?

Similar to other interest-bearing investments, the interest you earn from lending money on IOU Central is taxable and will have to be declared.”

(pièce D-4, onglet 2, page 13)

“You Can Be Your Own Banker

It's no longer just your local bank that can earn interest on your money. IOU Central now offers you the ability to be your own banker and lend out your own money to whoever you want.

You Can Earn High Returns on Your Money

By taking on some incremental risk, you can earn a better return than you otherwise would in a savings account. Depending on your risk tolerance, you can earn anywhere between 5% and 25% on your money.

You Can Diversify Your Investment Portfolio

Because personal loans can be viewed as a distinct asset class, they can help you diversify your investment portfolio.

You can Easily Track Your Investments

IOU Central provides you with financial charts and statistics to help you track your investments and make good lending decisions.”

(pièce D-4, onglet 11, pages 6 et 7)

“Here are Some Tools to Help You Make Good Investment Decisions

In making investment decisions, lenders typically draw on two types of financial information: Credit Scores and Financial Ratios. While there are no guarantees of how an individual borrower will behave, the credit score of a borrower helps lenders determine the likelihood that a certain individual will repay his/her loan. The financial ratios of a borrower such as Debt/Income and Housing Expenses/Income describe the financial health of an individual and are usually good indicators of the ability of a borrower to repay his/her loan.

In order to diversify and reduce one's exposure to the possibility of a borrower defaulting on his/her loan, lenders are encouraged to lend small amounts to many different borrowers (up to 30 different borrowers). For example, if a lender has \$6,000 available to invest, the lender may choose to invest \$200 with 30 different borrowers.”

(pièce D-4, onglet 11, page 13 et suivantes)

Les contrats

41. Le site montre aussi les trois (3) contrats types que les emprunteurs ou les prêteurs doivent remplir. Il s'agit du « Sample Promissory Note », du « Borrower Agreement » et du « Lender Agreement ». (pièce D-4, onglet 6)

Sample Promissory Note

42. Le billet est signé entre IOU et l'emprunteur seulement mais le billet est assigné à un prêteur. (pièce D-4, onglet 6, pages 1 à 12 particulièrement à la page 12)

43. Ce billet établit les obligations de l'emprunteur relativement à l'argent qu'il emprunte (montant du paiement mensuel, modalités de paiement, clauses de non-paiement).

Borrower Agreement

44. L'entente avec l'emprunteur est conclu entre IOU et l'emprunteur seulement. (pièce D-4, onglet 6, pages 12 à 23)

45. Ce contrat explique la manière dont l'emprunt d'argent fonctionne.

Lender agreement

46. L'entente avec le prêteur est conclu entre IOU et le prêteur seulement. (pièce D-4, onglet 6, pages 23 à 40)

47. Ce contrat explique ceci :

« Purchase of the loan

Although you are referred to as the "Lender", you are not lending money directly to borrowers but are instead purchasing a Loan or several Loans which you have selected and committed to fund but which are extended by IOU CENTRAL to the borrower or borrowers.

Immediately upon extending of a Loan by IOU CENTRAL to a borrower, IOU CENTRAL assigns to you its rights and obligations in the Loan to the extent of the amount the Loan is funded by your successful Bid. Concurrently, you agree to purchase from IOU CENTRAL your proportionate share of any and all of IOU CENTRAL's rights and obligations in such Loan. The Promissory Note executed by the borrower in the amount of the Loan funded by you shall be assigned to you by IOU CENTRAL. »

(pièce D-4, onglet 6, page 26)

Argumentation

48. Considérant ce qui précède, IOU, Philippe Marleau et les autres dirigeants aident les émetteurs emprunteurs à procéder au placement d'une forme d'investissement assujettie à l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*, en vertu de l'article 1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, sans avoir un prospectus visé par l'Autorité, à savoir des titres constatant un emprunt d'argent auprès des investisseurs prêteurs.
49. IOU effectue le placement d'une forme d'investissement assujettie à l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*, en vertu de l'article 1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, sans avoir un prospectus visé par l'Autorité, à savoir des droits dans les titres constatant un emprunt d'argent auprès des investisseurs prêteurs.
50. IOU, Philippe Marleau et les autres dirigeants exercent l'activité de courtier en valeurs auprès des épargnants, en contravention de l'article 148 de la *Loi sur les valeurs mobilières*.
51. Par les services offerts sur le site Internet, IOU fait des activités de marchés prévues au *Règlement 21-101*, sans détenir d'autorisation.
52. Philippe Marleau et les autres dirigeants aident IOU à faire des activités de marchés prévues au *Règlement 21-101* sans détenir d'autorisation.

Urgence et absence d'audition préalable

53. L'Autorité demande pour la protection des épargnants et dans l'intérêt public que le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières prononce les interdictions demandées dans les conclusions de la présente demande.
54. Compte tenu que les activités ci-dessus décrites se poursuivent, il est impérieux dans l'intérêt public et pour la protection des épargnants que le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières prononce sa décision sans audition préalable conformément à l'article 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières*.
55. Il est à craindre que tout délai additionnel permettrait à la société IOU Central inc. à Philippe Marleau et aux autres dirigeants de continuer leurs activités illégales au détriment des épargnants, à qui ils proposent via le site Internet une forme d'investissement assujettie à l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

POUR CES MOTIFS, l'Autorité des marchés financiers demande au Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières, en vertu de l'article 93 paragraphe 6 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* et des articles 265 et 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, de :

INTERDIRE à la société IOU Central inc. toute activité directement, indirectement ou via Internet, en vue d'effectuer toute opération sur valeurs sur toutes formes d'investissement visées par la *Loi sur les valeurs mobilières*.

INTERDIRE à Philippe Marleau, ainsi qu'à tous les administrateurs, dirigeants, employés, représentants et mandataires de la société IOU Central inc. toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeurs sur toutes formes d'investissement visées par la *Loi sur les valeurs mobilières* pour et au nom de la société IOU Central inc.

INTERDIRE à la société IOU Central inc. d'exercer l'activité de courtier en valeurs, tel que défini à l'article 5 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, pour le placement de toutes formes d'investissement visées par la *Loi sur les valeurs mobilières*.

INTERDIRE à Philippe Marleau, ainsi qu'à tous les administrateurs, dirigeants, employés, représentants et mandataires de la société IOU Central inc. d'exercer l'activité de courtier en valeurs, tel que défini à l'article 5 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, pour le placement de toutes formes d'investissement visées par la *Loi sur les valeurs mobilières*.

DÉCLARER en vertu de l'article 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières* que la décision du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières entre en vigueur sans audition préalable et de donner aux parties l'occasion d'être entendues dans un délai de quinze (15) jours.

Fait à Montréal, le 25 février 2008.

(S) Girard et al.

GIRARD ET AL.

Procureurs de l'Autorité des marchés financiers

COPIE CONFORME

(S) Claude St Pierre

Claude St Pierre, secrétaire général
Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières

AFFIDAVIT

Je, soussigné, Frédéric Bombardier, exerçant au 800, square Victoria, 22^e étage, dans la ville et le district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis enquêteur à l'Autorité des marchés financiers;
2. Tous les faits allégués à la présente demande sont vrais.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ À MONTRÉAL,
ce 25 février 2008

(S) Frédéric Bombardier
Frédéric Bombardier

Affirmé solennellement devant moi à
Montréal, ce 25 février 2008

(S) Francine Lauzon #171 101
Commissaire à l'assermentation pour tous
les districts judiciaires du Québec

COPIE CONFORME

(S) Claude St Pierre
Claude St Pierre, secrétaire général
Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Modifications aux registres des courtiers, conseillers, cabinets et leurs représentants, ainsi que des sociétés et représentants autonomes
 - 3.5 Avis d'audiences
 - 3.6 Sanctions administratives et décisions disciplinaires
 - 3.7 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DES COURTIERS, CONSEILLERS, CABINETS ET LEURS REPRÉSENTANTS, AINSI QUE DES SOCIÉTÉS ET REPRÉSENTANTS AUTONOMES

3.4.1 Inscription de firmes

3.4.1.1 Courtiers en valeurs

Aucune information.

3.4.1.2 Conseillers en valeurs

Aucune information.

3.4.1.3 Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
513347	Planification Macaso inc.	André Geoffrion	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2008-02-28
513392	M.G.L. Assurance conseils inc.	Mario Larosée	Assurance de dommages	2008-03-04

3.4.2 Agréments ou autorisations à titre de dirigeants et dirigeants responsables

3.4.2.1 Courtiers en valeurs

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Scotia Capitaux inc. :

- Chau, Suet Mui
- Frederick, Stephen Noel

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de TD Waterhouse Canada inc. :

- Christensen, Roy Gary
- Hunter, James Andrew
- Levine, Michael Ira

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Valeurs Mobilières Northern inc. :

- Krallisch, Mary Ann Cook
- Leppky, Douglas Grant
- Shaule, Christopher Russell
- Thornton, Paul Anderson

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Valeurs Mobilières TD inc. :

- D'Silva, Ryan Joseph Paul
- Rizvi, Sajid
- Tziavas, Nikita

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- Cooke, John Douglas
Paradigme Capital inc.
- Divic, Milos
UBS Valeurs Mobilières Canada inc.
- Dyer, Kevin David
Valeurs Mobilières Union Itée
- Jeffrey, Cameron David
Valeurs Mobilières Crédit Suisse (Canada), inc.
- Livingston, Joanne Nicole
Partenaires financiers Richardson limitée
- Meagher, Simon

Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.

- Quinn, Diana
Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
- Rousseau, Richard Gilles
Valeurs Mobilières Everest inc.
- Shamash, Kenneth
Valeurs mobilières Desjardins inc.
- Smolsky, Marilyn Ann
Services Valeurs Mobilières M.R.S. inc.

3.4.2.2 Conseillers en valeurs

Agrément à titre de dirigeant responsable des personnes suivantes :

- De Giorgio, Giuseppe
Conseillers en placements T.E.
- Gauthier, Normand
Gentree Asset Managements inc.

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- Dodig, Victor
Gestion privée de portefeuille CIBC inc.
- Hand, William
Services d'investissement AIC inc.
- Slattery, John
Placement Laketon Itée

3.4.2.3 Cabinets de services financiers

Aucune information.

3.4.3 Cessations de fonctions d'un dirigeant ou d'un dirigeant responsable

3.4.3.1 Courtiers en valeurs

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de BMO Nesbitt Burns inc. :

- Marler, Marion Ann
- Taylor, Karen Josephine

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de BMO Nesbitt Burns Ltée/Ltd. :

- Marler, Marion Ann

- Taylor, Karen Josephine

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de J. P. Morgan Valeurs Mobilières Canada inc. :

- Fich, Earl
- Hurlbut, Robert Andrew

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Marchés mondiaux CIBC inc. :

- Chan, Calvin Thomas
- Fergusson, John Kyles
- Shaw, Brian Gordon

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- Bennett, Claude Winston
Valeurs mobilières Cormark inc.
- Kabrita, Patrick
Financière Banque Nationale inc.
- Lesage, Raymond
RBC Dominion Valeurs Mobilières inc.
- Osler, Britton Rolph
Scotia Capitaux Inc
- Whalen, Brett Alexander
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee

3.4.3.2 Conseillers en valeurs

Cessation de fonctions à titre de dirigeant responsable de la personne suivante :

- Martel, Yves
Conseillers en placements T.E.

3.4.3.3 Cabinets de services financiers

Aucune information.

3.4.4 Cessations, interruptions, non-renouvellements, radiations, révocations et suspensions des représentants autorisés

3.4.4.1 Courtiers en valeurs

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de Financière Banque Nationale inc., vu la cessation de cette activité :

- Kabrita, Patrick
- Ledoux, Julie

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de Marchés mondiaux CIBC inc., vu la cessation de cette activité :

- Chan, Calvin Thomas
- Cheung, Eunice
- Storey, Susan Mary
- Marcoux, Jacques Emery
- Normandin, Denise

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de RBC Dominion Valeurs Mobilières inc., vu la cessation de cette activité :

- Charron, Renée Marie Caroline
- Crossan, Marie Claire
- Lesage, Raymond
- Nisbett, Samantha

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de Services Investisseurs CIBC inc., vu la cessation de cette activité :

- Chu, Maria Mai-Ling
- Perdikoulis, Dimitrios
- Swaby, Camille Georgia

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de TD Waterhouse Canada inc., vu la cessation de cette activité :

- Bjorge, Roy Raymond
- Tang, Doi Ki Allan

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité :

- Allard, Christine
Valeurs mobilières Desjardins inc.
- Al Imam, Samer
Valeurs Mobilières Berkshire inc.
- Cowan, Ann Lillian
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) inc.

- McGrath, Brenda Ann
MacDougall, MacDougall & MacTier inc.
- Robert, Patrick
BMO Nesbitt Burns ltée/lté.

3.4.4.2 Conseillers en valeurs

Aucune information.

3.4.4.3 Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces informations auprès du d'un agent d'information au :

Québec : (418) 525-0337
Montréal : (514) 395-0337
Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 9, et les mentions spéciales, de A à F.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	A Restreint à l'assurance-vie
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	B Restreint aux produits d'assurance collective contre les accidents et la maladie
2a Assurance collective de personnes	C Courtage spécial
2b Régime d'assurance collective	D Courtage relatif à des prêts garantis par hypothèque immobilière
2c Régime de rentes collectives	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
3a Assurance de dommages (Agent)	F Placement de parts permanentes et de parts privilégiées
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	

3c	Assurance de dommages des entreprises (Agent)
4a	Assurance de dommages (Courtier)
4b	Assurance de dommages des particuliers (Courtier)
4c	Assurance de dommages des entreprises (Courtier)
5a	Expertise en règlement de sinistres
5b	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers
5c	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises
5d	Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur
5e	Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur en assurance de dommages des particuliers
5f	Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur en assurance de dommages des entreprises
6	Planification financière
7	Courtage en épargne collective
8	Courtage en contrats d'investissements
9	Courtage en plans de bourses d'études

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
177058	Amahdouk	Rachid	1A	2008-03-05
174681	Behbahani	Seyed Amir Mohammad	7	2008-02-26
102751	Bernier	Annie	7	2008-02-27
102751	Bernier	Annie	6	2008-03-05
167532	Bonaparte	Kristoff	7	2008-02-26
102080	Bélanger	Jacques	4A	2008-03-05
106429	Chabot	Natalie	2A	2008-02-29
163970	Charland	Alexandre	7	2008-02-26
156622	Charron	Renée	1A	2008-02-29
175556	Crawford	Erika	7	2008-02-27
167221	Dunne	Yolaine	1A	2008-02-28
149417	Dutil	Nancy	4A	2008-02-29
168896	Faltas	Victor	1A	2008-03-05
168102	Ferrat	Mathieu	7, F	2008-02-27

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
116499	Hornez	Irène	1A	2008-03-05
176280	Huapaya Visconde	Miguel Angel	1A	2008-03-05
117751	Labelle	Pierre	4A	2008-02-28
170066	Lachance	Rémi	1A	2008-03-05
167041	Lamb	Daniel	7	2008-02-27
166913	Leblond	Nicolas	7	2008-02-28
170899	Lejeune	Jean-Charles	1A	2008-02-29
121293	Lepage	Anne-Marie	7	2008-02-26
176597	Malette-Dacres	Kevin	7	2008-02-27
122655	Marchand	Gilles	1A, 2B	2008-02-28
122860	Marleau	Normand	4A	2008-02-29
146246	Morin	Frédéric	4A	2008-02-28
173368	P Vernier	Daphné	4B	2008-02-29
127059	Pilon	Michèle	7	2008-02-27
169697	Poirier	Dannik	1A	2008-02-28
127532	Porlier	Chantal	1A	2008-03-05
137167	Pothel	Johanne	1A	2008-03-04
162135	Poulin	Jonathan	1A	2008-03-05
174093	Racette	Marie-Claude	4B	2008-03-05
128464	Raymond	Yves	7, 9	2008-02-26
175094	Sayadi	Laurent	7	2008-02-27
144620	Shelton	Steven	6	2008-02-29
139323	Sills	Richard	5D	2008-03-04
131802	Taboika	Denis	1A	2008-02-28
163526	Tanguay	Eric	4A	2008-03-01
132097	Tesseris	Christos	7	2008-02-26
143190	Tessier	Ghyslain	1A, 3B	2008-02-28
161120	Viau	Caroline	3B	2008-02-29

Non-renouvellement

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité n'a pas été renouvelée à la date d'échéance. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date d'annulation de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une remise en vigueur et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou

l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces informations auprès du d'un agent d'information au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez vous référer à la légende mentionnée ci-haut pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 9, et les mentions spéciales, de A à F.

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date d'annulation
172524	C Babineau	Philippe	1A	2008-03-01
169386	Cabello Palma	Magaly Mercedes	1A	2008-03-01
105655	Cabral	Ana Ingrid	1A	2008-03-01
174313	Cadena Osorio	Eliana	1A	2008-03-01
175352	Cadieux-Therrien	Eric	1B	2008-03-01
174496	Cadotte	Manon	3B	2008-03-01
172471	Caissy	Marie Chantal	1A	2008-03-01
169921	Caissy	Mathieu	5D	2008-03-01
143519	Calabro	Ersilia Isabella	2B	2008-03-01
165863	Calderon-Zubieta	Jose Alberto	4B	2008-03-01
105713	Calfat	René	6	2008-03-01
105754	Campagna	Alain	2A	2008-03-01
155125	Campeau	France	3B	2008-03-01
105775	Campeau	Lyne	3A	2008-03-01
173331	Campeau-Picard	Jerry	1A	2008-03-01
140899	Cancilla	Joseph	5D	2008-03-01
173830	Candoni	Karim Alexis	1A	2008-03-01
155808	Cantas	Tulay	1A	2008-03-01
174366	Cantin-Picard	Maxime	1B	2008-03-01
105836	Canto	Edsel	2A	2008-03-01
169654	Canto	Tiffany Hope	1A	2008-03-01
171164	Caouette	François	3B	2008-03-01
164973	Caouette	Sébastien	1A	2008-03-01
168003	Cappelli	Johanne	1A	2008-03-01
105882	Caradonna	Pierre	1A	2008-03-01
155673	Carbo	Leodegario	1A	2008-03-01
165795	Cardinal	France	1A	2008-03-01
172323	Careme	Gregory	1A	2008-03-01
105980	Caron	Dany	1A	2008-03-01
164870	Caron	Elise	1A	2008-03-01
105991	Caron	François	1A	2008-03-01
106028	Caron	Marc	4C	2008-03-01
106033	Caron	Marie-Ange	3A	2008-03-01

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date d'annulation
168190	Caron	Martine	1A	2008-03-01
135146	Caron	Patrick	6	2008-03-01
172647	Caron	Rémi	1A	2008-03-01
170106	Caron	Sylvain	1B	2008-03-01
106102	Carpini	Alexander	1A	2008-03-01
106117	Carrier	André	4A	2008-03-01
175532	Carrier	André	1A	2008-03-01
172645	Carrier	Claude	1B	2008-03-01
106136	Carrier	Gilles	1A	2008-03-01
106143	Carrier	Julie	6	2008-03-01
157455	Carrier	Lisa	1A	2008-03-01
106149	Carrier	Mario	6	2008-03-01
168804	Carrier	Simon	4B	2008-03-01
106210	Carruthers	Diane	1A	2008-03-01
106219	Cartier	Gilles	6	2008-03-01
170809	Casalme	Rowena	1A	2008-03-01
106236	Casaubon	Normand	1A	2008-03-01
149248	Casey	Normand	5A	2008-03-01
158315	Cassidy	Monette	4C	2008-03-01
169033	Castil	Manuel	1A	2008-03-01
173707	Castilloux	Luc	1A	2008-03-01
140121	Castonguay	Clémence	5D	2008-03-01
171494	Caux	Mélissa	4A	2008-03-01
173988	Cayouette	Alain	1A	2008-03-01
171873	Celis	Marydel Galope	1A	2008-03-01
106382	Cerroni	Léonardo	2A	2008-03-01
106394	Chabot	André	4A	2008-03-01
136804	Chabot	Gaëtanne	5A	2008-03-01
171103	Chabot	Josianne	1A	2008-03-01
106418	Chabot	Louis-Georges	6	2008-03-01
106429	Chabot	Natalie	2A	2008-03-01
106445	Chadsey	Robert	2A	2008-03-01
174706	Chakibane	Azeddine	1A	2008-03-01
106521	Champagne	Annie	2A	2008-03-01
158977	Champagne	Claire	1A	2008-03-01
106528	Champagne	Claude	2B	2008-03-01
106562	Champagne	Raymond	2A	2008-03-01
158145	Champion	Annik	1B	2008-03-01
106598	Chandik	Robert	1A	2008-03-01
147390	Chantal	Michèle	1A	2008-03-01

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date d'annulation
174797	Chapados	Caroline	1B	2008-03-01
106640	Chaperon	Yvon	2C	2008-03-01
140123	Charbonneau	Guy	4A	2008-03-01
106675	Charbonneau	Jacques	6	2008-03-01
106682	Charbonneau	Jules	1A	2008-03-01
106718	Charest	André	1A	2008-03-01
171255	Charest	Jonathan	1A	2008-03-01
106752	Charest	Nathalie	3A	2008-03-01
166474	Charest	Sébastien	1A	2008-03-01
160558	Charest	Véronik	1A	2008-03-01
106762	Charette	Alain	1A	2008-03-01
106768	Charette	Éric	1A	2008-03-01
137816	Charland	Christian	4A	2008-03-01
173121	Charland	Claude	1A	2008-03-01
106799	Charland	Paul	2A	2008-03-01
106826	Charles	Ghems	1A,D	2008-03-01
165447	Charles	Judes	1A	2008-03-01
164333	Charles	Laëtitia	1A	2008-03-01
158948	Charles	Maxime	1A	2008-03-01
164683	Charles	Rony	1A	2008-03-01
106835	Charpentier	Pascal	1A,6	2008-03-01
106890	Chartier	Sonia	1A	2008-03-01
106899	Chartrand	Carole	2A	2008-03-01
106922	Chartrand	Maurice	6	2008-03-01
106929	Chartrand	Pierre	2A	2008-03-01
139465	Chassé	Gino	5E	2008-03-01
137951	Chassé	Stéphane	2A	2008-03-01
154298	Chénard	Jacinthe	4B	2008-03-01
107012	Chénard	Sylvain	1A	2008-03-01
107024	Chénier	Pierre	2B	2008-03-01
172322	Cherkesly	Jean	1A	2008-03-01
142317	Chevalier	Josée	4B	2008-03-01
138755	Chevalier	Luc	4A	2008-03-01
148679	Chevalier	Myriam	3B	2008-03-01
169493	Chevarie	Nadia	1A	2008-03-01
167813	Chevaucherie	Annette	1A	2008-03-01
170822	Chevrette	Bianca	4A	2008-03-01
170983	Chevrier	Benoit	1B	2008-03-01
107066	Chevrier	Bruno	4A	2008-03-01
169598	Cheyda	Mitra	1A	2008-03-01

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date d'annulation
152105	Cheyney	Nathalie	4A	2008-03-01
107101	Chiasson	René	1A,2A	2008-03-01
147899	Chiasson	Richard	1A	2008-03-01
107114	Chicoine	Yvon	4A	2008-03-01
167771	Choquette	Carl	1A	2008-03-01
174543	Choquette	Rose-Marie	3B	2008-03-01
153043	Chouinard	Alain	1A	2008-03-01
151103	Chouinard	Gérard	6	2008-03-01
170981	Chouinard	Katy	1B	2008-03-01
167733	Chouteau	Guillaume	3B	2008-03-01
160914	Chowdhury	Feroza Khatun	1A	2008-03-01
165828	Chraiet	Salah	1A	2008-03-01
127622	Chrétien-Poulin	Christiane	6	2008-03-01
158538	Christophe	Arsene	1A	2008-03-01
170573	Ciglio	Fabiano	1A	2008-03-01
107263	Cinq-Mars	Diane	1A	2008-03-01
174589	Civil	Mats Naslund	1A	2008-03-01
155551	Clark	Sandra	1A	2008-03-01
107290	Claude	Michel	1A	2008-03-01
171143	Claude	Tatiana Marilyn	1A	2008-03-01
149390	Clavel	Jeannine	1A	2008-03-01
107323	Clément	Christiane	4A	2008-03-01
107334	Clément	Louise	6	2008-03-01
107371	Cléroux	André	6	2008-03-01
175322	Cliche	Anne-Marie	1A	2008-03-01
169044	Cloutier	Daniel	1A	2008-03-01
166031	Cloutier	Mario	1A	2008-03-01
107497	Cloutier	Richère	3B	2008-03-01
174419	Cloutier	Stéphane	1A	2008-03-01
145431	Cloutier	Yvon	1A	2008-03-01
170166	Cocosila	Marius Gabriel	1B	2008-03-01
144183	Coderre	Jenny	1A	2008-03-01
172457	Coderre	Steve	1B	2008-03-01
107543	Cohen	Donald	1A	2008-03-01
173543	Coirazza	Marco	3B	2008-03-01
153248	Cola	Pietro	1A	2008-03-01
173252	Collin	Hubert	1A	2008-03-01
149937	Collinet	Arnaud	6	2008-03-01
107592	Collyer	Christopher	2A	2008-03-01
143791	Colton	Kevin	5D	2008-03-01

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date d'annulation
171647	Contant-Hurtubise	Félix Christophe	1A	2008-03-01
171678	Copocean	Stefan Alexandre	1A	2008-03-01
139298	Corbeil	Carole	5D	2008-03-01
170312	Corbeil	Ninon	1A	2008-03-01
107720	Cordeau	François	1A	2008-03-01
171400	Cormier	Bruno	1A	2008-03-01
107734	Cormier	Christiane	5A	2008-03-01
168983	Cormier	Dennis	5A	2008-03-01
107747	Cormier	Louis	1A	2008-03-01
171680	Cornut	Josiane	1A	2008-03-01
175038	Corrales-Heredia	Hernan Alejandro	1B	2008-03-01
107775	Corriveau	André	1A	2008-03-01
175158	Corriveau	Guylaine	1A	2008-03-01
172114	Corriveau	James	1B	2008-03-01
107807	Corsillo	Antonio	1A,2B	2008-03-01
107814	Cossette	Gilles	1A	2008-03-01
149922	Cossette	Jacques	1A	2008-03-01
145418	Cossette	Lise	4A	2008-03-01
107839	Costis	James	6	2008-03-01
148781	Côté	Alain	1A	2008-03-01
107890	Côté	Clément	3B	2008-03-01
107893	Côté	Denis	6	2008-03-01
107944	Côté	Guy	2A	2008-03-01
159415	Côté	Louis	1A	2008-03-01
154842	Côté	Mélanie	1A	2008-03-01
108045	Côté	Monique	6	2008-03-01
108056	Côté	Nicole	6	2008-03-01
108086	Côté	Richard	6	2008-03-01
108090	Côté	Robin	2A	2008-03-01
166190	Côté	Sébastien	1A	2008-03-01
170298	Côté	Steve	1B	2008-03-01
108110	Côté	Suzanne	1A,2A,6	2008-03-01
174141	Côté-Lebouthillier	Simon	1B	2008-03-01
168417	Cotnoir Bujold	Karine	1A	2008-03-01
161078	Coudé	Claude	1A	2008-03-01
173321	Couillard	Diane	1A	2008-03-01
170316	Coulibaly	Sokona	1A	2008-03-01
172634	Coulombe	Caroline	1A	2008-03-01
166097	Coulombe	Christine	4A	2008-03-01
108162	Coulombe	Diane	1A	2008-03-01

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date d'annulation
170570	Coulombe	Jolyane	1A	2008-03-01
108172	Coulombe	Lucie	2A	2008-03-01
153887	Coulombe	Paul	1A	2008-03-01
108185	Coulombe	Pierre	2A	2008-03-01
108198	Coulombe	Yves	1A	2008-03-01
108230	Cournoyer	André	1A	2008-03-01
108234	Cournoyer	Claude	1A,D	2008-03-01
108244	Cournoyer	Normand	2A	2008-03-01
155076	Cournoyer	Philip	1A	2008-03-01
108249	Coursol	Lucie	1A,6	2008-03-01
108254	Courteau	Gérard	1A	2008-03-01
108256	Courteau	Louis	1A,2A	2008-03-01
174564	Courtemanche	Julie	1A	2008-03-01
108263	Courtemanche	Marc	1A,2A	2008-03-01
108269	Courval	Martin	5A	2008-03-01
172635	Coutu	Martin	1A	2008-03-01
149071	Couture	Dany	4B	2008-03-01
108371	Couture	Luc	2A	2008-03-01
147132	Couture	Nathalie	1A	2008-03-01
171649	Couture	Serge Denis	1A	2008-03-01
164909	Couturier	Marc	1A	2008-03-01
166407	Crepeau	Valerie	3B	2008-03-01
108471	Crête	Céline	6	2008-03-01
108476	Crête	Lise	4A	2008-03-01
173322	Cristea	Daniela	1A	2008-03-01
171681	Croteau	Amélie	1A	2008-03-01
108526	Croteau	Camille	6	2008-03-01
136624	Croteau	Jocelyn	3A,E	2008-03-01
140791	Cyr	Benoît	1A	2008-03-01
108626	Cyr	Jean-Jacques	1A	2008-03-01
138880	Cyr	Johanne	1A	2008-03-01
141685	Cyr	Pierrette	5A	2008-03-01

3.4.5 Refus d'inscription d'une firme

Aucune information.

3.4.6 Cessations, radiations et suspensions des firmes inscrites

3.4.6.1 Courtiers en valeurs

Aucune information.

3.4.6.2 Conseillers en valeurs

Aucune information.

3.4.6.3 Cabinets de services financiers

Aucune information

3.4.6.4 Sociétés et représentants autonomes

Radiation et suspension

Inscription	Représentant autonome	Numéro de décision	Décision	Date de la décision
500503	Gérard Armstrong	2008-DIST-0013	Suspension	2008-02-15
512932	Maria-Leonor Trigos	2008-DIST-0014	Radiation	2008-02-26

Cessations

Inscription	Nom du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
501815	Gilles Marchand	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2008-02-28
502442	Alain Leblanc	Assurance de personnes	2008-03-03
503712	Pierre Talbot	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2008-03-04
507478	Diane Coulombe	Assurance de personnes	2008-03-03
510499	André Geoffrion	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2008-02-28
512759	Denis Taboika	Assurance de personnes	2008-02-28
512908	Alain Aubut	Assurance de personnes	2008-02-28
513004	Carlos Alfredo Pisani Marques	Assurance de personnes	2008-02-28

3.4.6.5 Représentants de cabinets de services financiers (*en vertu de l'article 218 de la LDPSF*)

Aucune information.

3.4.7 Suspensions et radiations des OAR

3.4.7.1 Membres de l'ACCOVAM

Aucune information.

3.4.7.2 Membres de la CSF

Aucune information.

3.4.7.3 Membres de la ChAD

Aucune information.

3.5 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.6 SANCTIONS ADMINISTRATIVES ET DÉCISIONS DISCIPLINAIRES

3.6.1 Autorité

Décision n° 2008-DIST-0004

9118-9795 QUÉBEC INC., faisant affaire sous le nom de **SERVICES FINANCIERS L'ÉCU D'OR**, personne morale légalement constituée ayant son siège social et son principal établissement au 205, rue Cardinal-Bégin Ouest, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2W2

DÉCISION

(art. 115, *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS :

Le 28 août 2007, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« Autorité ») rendait à l'encontre du cabinet 9118-9795 Québec inc. (ci-après « 9118-9795 ») un avis (ci-après l'« avis ») en vertu de l'article 117 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (ci-après la « LDPSF »), préalablement à l'émission d'une décision en vertu de l'article 115 de la LDPSF.

L'avis signifié au cabinet 9118-9795 le 31 août 2007 établit les faits constatés et les manquements reprochés à ce dernier de la manière suivante :

FAITS CONSTATÉS

1. Le cabinet 9118-9795 Québec inc. (ci-après « 9118-9795 ») détient une inscription auprès de l'Autorité portant le numéro 510057 dans les disciplines de l'assurance de personnes, de la planification financière et du courtage en épargne collective. À ce titre, il est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (ci-après la « LDPSF »);
2. Le 11 octobre 2005, l'Autorité recevait une copie des états financiers du cabinet 9118-9795 pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2005. Lesdits états financiers avaient fait l'objet d'un examen mais n'étaient pas vérifiés;
3. Dans une lettre du 15 décembre 2005, M^{me} Isabelle Quirion, du Service de la conformité, demandait au cabinet de lui faire parvenir, au plus tard le 31 janvier 2006, une copie de ses états financiers vérifiés pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2005;
4. Dans une lettre du 4 janvier 2006, le cabinet, par l'entremise de son administrateur, président et dirigeant responsable, M. Étienne L'Écuyer, transmettait à l'Autorité une demande de dispense de l'obligation de déposer des états financiers vérifiés;
5. Le 24 janvier 2006, M^{me} Sophie Jean, du Service de la réglementation et des pratiques professionnelles et commerciales, communiquait par courriel avec le cabinet pour lui réclamer les droits applicables à l'étude de sa demande de dispense, soit 500 \$;
6. Dans une lettre du même jour, M. Jacques Henrichon, directeur des pratiques de distribution par intérim de l'époque, informait le cabinet de l'intention de l'Autorité de refuser la demande de dispense présentée;

7. Dans un courriel du 31 janvier 2006, M. Étienne L'Écuyer, administrateur, président et dirigeant responsable de 9118-9795, présentait une nouvelle demande de dispense de l'obligation de déposer des états financiers vérifiés pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2005. M. L'Écuyer mentionnait par ailleurs que le cabinet était entièrement disposé à remplir cette obligation dans le futur;
8. Dans un courriel du 1^{er} février 2006, M^{me} Sophie Jean, du Service de la réglementation et des pratiques professionnelles et commerciales, répondait à ce dernier que l'Autorité n'avait pas d'objection à ce que les états financiers vérifiés demandés soient déposés au plus tard le 28 février 2006 et que l'Autorité n'exercerait pas, jusqu'à cette date, son pouvoir de suspendre les droits conférés par l'inscription. M^{me} Jean attirait toutefois l'attention du cabinet sur le fait qu'il s'exposait à des pénalités en cas de retard et réitérait que l'Autorité ne pouvait accéder à sa demande de dispense de l'obligation de déposer des états financiers vérifiés;
9. Le 13 mars 2006, l'Autorité recevait une copie des états financiers vérifiés du cabinet pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2005;
10. Le 25 janvier 2007, l'Autorité recevait une copie des états financiers vérifiés du cabinet pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2006;
11. Rappelons qu'en vertu de l'article 10 (2) (d) du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome* (Règlement n° 7), un cabinet qui agit par l'entremise d'un représentant en valeurs mobilières est tenu de transmettre annuellement, dans les 45 jours de la demande de l'Autorité, une copie de ses états financiers vérifiés pour pouvoir maintenir son inscription;
12. Rappelons également qu'en vertu de l'article 106 de la LDPSF, un cabinet doit, à la demande de l'Autorité, lui transmettre tout document et tout renseignement qu'elle requiert sur ses activités;

MANQUEMENTS REPROCHÉS AU CABINET 9118-9795 QUÉBEC INC.

13. Le cabinet 9118-9795 a fait défaut de respecter une des conditions requises pour le maintien de son inscription en 2006, à savoir qu'il n'a pas transmis à l'Autorité, dans le délai imparti, de copie de ses états financiers vérifiés et signés par l'administrateur unique pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2005, alors qu'il était tenu de le faire dès le 31 janvier 2006;
14. Par le fait même, le cabinet 9118-9795 a fait défaut de respecter les dispositions de l'article 106 de la LDPSF.

LES OBSERVATIONS PRÉSENTÉES À L'AUTORITÉ :

Dans son avis signifié le 31 août 2007, l'Autorité donnait au cabinet 9118-9795 l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit le ou avant le 17 septembre 2007.

Ainsi, le 13 septembre 2007, par l'entremise de son administrateur, président et dirigeant responsable, M. Étienne L'Écuyer, 9118-9795 faisait parvenir à l'Autorité, sous forme écrite, ses observations en réponse à l'avis.

Sans limiter la généralité des observations présentées par 9118-9795, celles-ci peuvent se résumer comme suit :

- Bien qu'une demande de dispense ait été présentée en janvier 2006, le cabinet n'a pas attendu d'avoir une réponse favorable pour engager un vérificateur;

- La tardiveté de la demande de l'Autorité à l'effet d'exiger un état financier vérifié, présentée le 15 décembre 2005, est la cause du retard à déposer dans les délais prescrits. En effet, le cabinet était à la merci de tiers, à savoir son vérificateur, sa banque principale et les compagnies affiliées pour la remise des confirmations nécessaires à une vérification;
- Le délai de 6 semaines à compter du 15 décembre 2005 était trop court pour que le comptable agréé puisse effectuer les vérifications demandées, vu les vacances du temps des Fêtes;
- Une mission d'examen, faite par un comptable agréé, avait été remise à l'Autorité avant le 15 décembre 2005, comme par les années passées. Or, l'état vérifié qui a été déposé le 13 mars 2006 est une copie conforme de cette mission d'examen. Par conséquent, en aucun cas la protection du public n'a été menacée;
- Le cabinet ne détient pas de compte en fidéicomis puisqu'il n'accepte aucun versement bancaire fait à son ordre. Les versements bancaires de sa clientèle sont faits directement aux compagnies de placements et d'assurances. Cette pratique assure la protection du public;
- L'Autorité ne devrait pas sévir contre le cabinet afin de s'assurer « que les manquements survenus ne se reproduisent plus dans l'avenir ». En effet, en janvier 2007, l'Autorité a reçu les états financiers vérifiés pour l'année 2006 et rien ne permet de conclure à une négligence dans le passé;
- En tout temps en 2005 et au début de l'année 2006, le cabinet a été en communication avec les responsables de l'Autorité afin de les informer des délais hors de son contrôle;
- Enfin, le cabinet a toujours agi de bonne foi et avec toute la célérité possible.

LES COMMENTAIRES DE L'AUTORITÉ À LA SUITE DES OBSERVATIONS QUI LUI ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES :

Précisons que l'Autorité a étudié attentivement toutes les observations présentées par le cabinet 9118-9795.

Il importe de noter que bien que le délai de 6 semaines courait pendant la période des Fêtes et que les vacances pouvaient retarder la remise des états financiers vérifiés, ceux-ci n'ont été reçus à l'Autorité que le 13 mars 2006, soit six (6) semaines après le délai imparti. Ainsi, les vacances du temps des Fêtes ne peuvent à elles seules justifier un tel retard.

L'Autorité tient également à mentionner que le 1^{er} février 2006, le cabinet était informé du fait que l'Autorité n'avait pas d'objection à ce que ses états financiers vérifiés demandés soient déposés au plus tard le 28 février 2006 et qu'elle n'exercerait pas, jusqu'à cette date, son pouvoir de suspendre les droits conférés par l'inscription, mais qu'il s'exposait alors à des pénalités en cas de retard.

Par ailleurs, l'Autorité prend bonne note que les états financiers vérifiés du cabinet pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2006 ont été reçus le 25 janvier 2007, et que ceux pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2007 ont été reçus le 23 janvier 2008, de sorte qu'elle a toutes les raisons de croire que le cabinet continuera de respecter cette obligation dans les délais prescrits.

Rappelons que l'Autorité a pour mission de veiller à la protection du public relativement à l'exercice des activités régies par la LDPSF et qu'elle doit voir à l'application des dispositions de la LDPSF et de ses règlements auxquelles sont assujettis les titulaires de certificat, les cabinets ainsi que les représentants autonomes et les sociétés autonomes.

LA DÉCISION :

CONSIDÉRANT l'article 106 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet doit, à la demande de l'Autorité, lui transmettre tout document et tout renseignement qu'elle requiert sur ses activités. »;

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut radier une inscription pour une discipline donnée, la suspendre ou l'assortir de restrictions ou de conditions, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements ou que la protection du public l'exige.

Elle peut imposer, en plus, au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 100 000 \$. »;

CONSIDÉRANT l'article 117 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité signifie au cabinet un avis d'au moins 15 jours de la date à laquelle il pourra présenter ses observations.

L'avis mentionne les faits qui sont reprochés au cabinet. »;

CONSIDÉRANT l'article 184 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité a pour mission de veiller à la protection du public relativement à l'exercice des activités régies par la présente loi.

Elle voit à l'application des dispositions de la présente loi et de ses règlements auxquelles sont assujettis les titulaires de certificat, les cabinets ainsi que les représentants autonomes et les sociétés autonomes. »;

CONSIDÉRANT l'article 228.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, aux conditions qu'elle détermine, dispenser une personne ou un groupe de personnes de tout ou partie des obligations prévues par la présente loi ou par règlement et applicables à une discipline en valeurs mobilières lorsqu'elle estime que cette dispense ne porte pas atteinte à la protection des épargnants.

Cette décision est sans appel. »;

CONSIDÉRANT l'article 10 (2) (d) du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome* (Règlement n° 7) adopté en vertu de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Pour maintenir son inscription, un cabinet, un représentant autonome ou une société autonome doit :

(...)

2° dans les 45 jours de la demande de l'Autorité, lui transmettre annuellement :

(...)

d) dans le cas d'un cabinet qui agit par l'entremise d'un représentant en valeurs mobilières, une copie des états financiers de son dernier exercice financier, vérifiés et

signés par deux administrateurs ou par l'administrateur unique, le cas échéant, et une confirmation indiquant tout changement survenu dans le capital émis de la personne morale, le cas échéant;

(...) »;

CONSIDÉRANT le défaut du cabinet 9118-9795 Québec inc. de respecter les dispositions de l'article 10 (2) (d) du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome* (Règlement n° 7), alors qu'il était tenu de transmettre à l'Autorité, dès le 31 janvier 2006, une copie de ses états financiers vérifiés et signés par l'administrateur unique pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2005;

CONSIDÉRANT les demandes faites par l'Autorité pour obtenir une copie desdits états financiers vérifiés et le délai accordé au cabinet pour s'exécuter;

CONSIDÉRANT les deux demandes de dispense de l'obligation de déposer des états financiers vérifiés présentées par le cabinet, lesquelles ont fait l'objet d'un refus de la part de l'Autorité;

CONSIDÉRANT que les états financiers vérifiés et signés par l'administrateur unique, pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2005, ont été reçus le 13 mars 2006 seulement;

CONSIDÉRANT par ailleurs que les états financiers vérifiés du cabinet pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2006 ont été reçus le 25 janvier 2007 et que ceux pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2007 ont été reçus le 23 janvier 2008, de sorte que l'Autorité a toutes les raisons de croire que le cabinet continuera de respecter cette obligation dans les délais prescrits;

CONSIDÉRANT la protection du public;

Il convient pour l'Autorité d' :

IMPOSER au cabinet 9118-9795 une pénalité au montant de 500 \$, laquelle sera payable au plus tard 30 jours suivant la date de signature de la présente décision.

Cette décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait le 11 février 2008

Mario Albert
Surintendant de la distribution

En vertu de l'article 119 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, vous pouvez en appeler de cette décision devant la Cour du Québec.

En vertu de l'article 121 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, l'appel de la présente décision ne suspend pas son exécution à moins qu'un juge de la Cour du Québec n'en décide autrement.

En vertu de l'article 122 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, votre appel sera formé par le dépôt d'un avis à cet effet auprès de l'Autorité des marchés financiers, **dans les 30 jours de la date de signification de la présente décision.**

Le cas échéant, veuillez transmettre votre avis à l'adresse suivante :

Autorité des marchés financiers

Direction du secrétariat
À l'attention de M^e Isabelle Trottier
Place de la Cité, Tour Cominar
2640, boulevard Laurier, 4^e étage
Québec (Québec) G1V 5C1

Si vous avez besoin d'information, vous pouvez communiquer avec M^e Isabelle Trottier, par téléphone au 1-877-525-0337 poste 2564, par télécopieur au (418) 647-1125 ou par courrier électronique à isabelle.trottier@lautorite.qc.ca.

DÉCISION N^o 2008-DIST-0014

MARIA-LEONOR TRIGOS
 4330, avenue de Mayfair, app. 3
 Montréal (Québec) H4B 2E3
 Inscription n^o 512 932

Décision

(article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers, L.R.Q., c. D-9.2*)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS :

Le 24 janvier 2008, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« Autorité ») émettait à l'encontre de Maria-Leonor Trigos un avis (ci-après « l'avis ») en vertu de l'article 117 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (ci-après la « LDPSF »), préalablement à l'émission d'une décision en vertu de l'article de 115 de cette même loi.

L'avis à Maria-Leonor Trigos établit les faits constatés et les manquements qui lui sont reprochés de la manière suivante :

- Maria-Leonor Trigos détient une inscription auprès de l'Autorité lui permettant d'agir à titre de représentant autonome dans une discipline de la LDPSF. À ce titre, elle est régie par cette loi.
- Maria-Leonor Trigos n'a pas, à ce jour, de représentant rattaché à son inscription comme représentant autonome.
- Maria-Leonor Trigos a, à ce jour, un solde impayé à son dossier.
- Maria-Leonor Trigos, selon nos informations, ne possède pas d'assurance responsabilité.

LES OBSERVATIONS PRÉSENTÉES À L'AUTORITÉ :

Dans cet avis, l'Autorité donnait à Maria-Leonor Trigos l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 8 février 2008. L'avis nous a cependant été retourné puisqu'il n'a pas été réclamé.

À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Maria-Leonor Trigos.

LA DÉCISION :

Vu l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut radier une inscription pour une discipline donnée, la suspendre ou l'assortir de restrictions ou de conditions, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements ou que la protection du public l'exige.

Elle peut imposer, en plus, au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 100 000 \$.

Malgré les articles 115, 117, 119, 121, 122 et 124, l'Autorité suspend ou, en cas de récidive, peut radier l'inscription d'un représentant autonome qui cesse de maintenir cette assurance ou qui fait défaut d'acquitter la prime fixée. »;

Vu l'article 117 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité signifie au cabinet un avis d'au moins 15 jours de la date à laquelle il pourra présenter ses observations.

L'avis mentionne les faits qui sont reprochés au cabinet. »;

Vu l'article 128 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant en assurance de personnes ou un représentant en assurance collective, qui n'est pas visé à l'article 32, un courtier en assurance de dommages, un planificateur financier ou un expert en sinistre qui n'agit pas pour le compte d'un cabinet ou qui n'est pas un associé ou un employé d'une société autonome doit, pour exercer ses activités, s'inscrire auprès de l'Autorité comme représentant autonome dans toutes les disciplines ou catégories de disciplines, autres qu'une discipline en valeurs mobilières, pour lesquelles il est autorisé à agir en vertu de son certificat.

(...) »

Vu l'article 135 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome ou une société autonome doit verser annuellement à l'Autorité les droits prescrits par règlement tant qu'il est inscrit.

Un représentant autonome doit également acquitter la cotisation qu'il doit verser au Fonds d'indemnisation des services financiers en application de l'article 278.

Une société autonome doit faire de même à l'égard de tous ses associés et de tous les représentants qui sont à son emploi. »;

Vu l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...)

Malgré les articles 115, 117, 119, 121, 122 et 124, l'Autorité suspend ou, en cas de récidive, peut radier l'inscription d'un représentant autonome qui cesse de maintenir cette assurance ou qui fait défaut d'acquitter la prime fixée. »;

Vu l'article 146 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 74, 75, 102, 103, 103.4, 106 à 113, 115, 117, 119, 121, 122, 124 et 126 s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires, à un représentant autonome.

(...) »;

Vu l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., chapitre A-33.2), qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »

Vu l'article 29 du Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et,

pour chaque période de 12 mois, à :

(...)

b) 1 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

c) 2 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome.

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

(...)

b) 10 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

c) 25 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome.

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

a) dans le cas du cabinet, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses activités

ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou les stagiaires des représentants dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas.

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

Vu la protection du public et le fait qu'il y a lieu pour l'Autorité de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

RADIER l'inscription de Maria-Leonor Trigos;

Et, par conséquent, que Maria-Leonor Trigos :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait à Québec le 26 février 2008

Mario Albert
Surintendant de la distribution

En vertu de l'article 119 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, vous pouvez en

appeler de cette décision devant la Cour du Québec.

En vertu de l'article 121 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, l'appel de la présente décision ne suspend pas son exécution à moins qu'un juge de la Cour du Québec n'en décide autrement.

En vertu de l'article 122 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, votre appel sera formé par le dépôt d'un avis à cet effet auprès de l'Autorité des marchés financiers, **dans les 30 jours de la date de signification de la présente décision.**

Le cas échéant, veuillez transmettre votre avis à l'adresse suivante :

Autorité des marchés financiers
Direction du secrétariat
À l'attention de M^{me} Carole Bouchard
Place de la Cité, Tour Cominar
2640, boulevard Laurier, 4^e étage
Québec (Québec) G1V 5C1

Si vous avez besoin d'information, vous pouvez communiquer avec M^e Marie-Hélène Lajoie, par téléphone au 1-877-525-0337 poste 2519, par télécopieur au (418) 647-1125 ou par courrier électronique à marie-helene.lajoie@lautorite.qc.ca.

Décision n^o 2008-DIST-0013

GÉRARD ARMSTRONG
 1800, rue de Fontainebleau
 Sherbrooke (Québec) J1G 4X2
 Inscription n^o 500 503

Décision

(article 115 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS :

Le 14 janvier 2008, l'Autorité des marchés financiers (ci-après « l'Autorité ») émettait à l'encontre de Gérard Armstrong un avis (ci-après « l'avis ») en vertu de l'article 117 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (ci-après la « LDPSF »), préalablement à l'émission d'une décision en vertu de l'article 115 de cette même loi;

L'avis à Gérard Armstrong établit les faits constatés et les manquements qui lui sont reprochés de la manière suivante :

- Gérard Armstrong détient une inscription auprès de l'Autorité lui permettant d'agir à titre de représentant autonome dans une discipline de la LDPSF. À ce titre, il est régi par cette loi.
- Gérard Armstrong a, à ce jour, un solde impayé à son dossier.

- Gérard Armstrong, selon nos informations, ne possède pas d'assurance de responsabilité professionnelle.
- Gérard Armstrong, selon nos informations, n'a pas détenu d'assurance de responsabilité professionnelle pour la période du 22 novembre 2005 au 1^{er} février 2007.

LES OBSERVATIONS PRÉSENTÉES À L'AUTORITÉ :

Dans cet avis, l'Autorité donnait à Gérard Armstrong l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 29 janvier 2008. L'avis expédié nous a cependant été retourné puisqu'il n'a pas été réclamé.

À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Gérard Armstrong, même si, dans la semaine du 14 janvier 2008, M. Armstrong a communiqué par téléphone avec Marjorie Côté, analyste au Service de la conformité, pour lui mentionner [...]. Par la même occasion, M^{me} Côté l'a mis au courant qu'un avis lui avait été envoyé.

LA DÉCISION :

Vu l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut radier une inscription pour une discipline donnée, la suspendre ou l'assortir de restrictions ou de conditions, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements ou que la protection du public l'exige.

Elle peut imposer, en plus, au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 100 000 \$.

Malgré les articles 115, 117, 119, 121, 122 et 124, l'Autorité suspend ou, en cas de récidive, peut radier l'inscription d'un représentant autonome qui cesse de maintenir cette assurance ou qui fait défaut d'acquitter la prime fixée. »;

Vu l'article 117 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité signifie au cabinet un avis d'au moins 15 jours de la date à laquelle il pourra présenter ses observations.

L'avis mentionne les faits qui sont reprochés au cabinet. »;

Vu l'article 128 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant en assurance de personnes ou un représentant en assurance collective, qui n'est pas visé à l'article 32, un courtier en assurance de dommages, un planificateur financier ou un expert en sinistre qui n'agit pas pour le compte d'un cabinet ou qui n'est pas un associé ou un employé d'une société autonome doit, pour exercer ses activités, s'inscrire auprès de l'Autorité comme représentant autonome dans toutes les disciplines ou catégories de disciplines, autres qu'une discipline en valeurs mobilières, pour lesquelles il est autorisé à agir en vertu de son certificat.

(...) »

Vu l'article 135 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome ou une société autonome doit verser annuellement à l'Autorité les droits prescrits par règlement tant qu'il est inscrit.

Un représentant autonome doit également acquitter la cotisation qu'il doit verser au Fonds d'indemnisation des services financiers en application de l'article 278.

Une société autonome doit faire de même à l'égard de tous ses associés et de tous les représentants qui sont à son emploi. »;

Vu l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...)

Malgré les articles 115, 117, 119, 121, 122 et 124, l'Autorité suspend ou, en cas de récidive, peut radier l'inscription d'un représentant autonome qui cesse de maintenir cette assurance ou qui fait défaut d'acquitter la prime fixée. »;

Vu l'article 146 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 74, 75, 102, 103, 103.4, 106 à 113, 115, 117, 119, 121, 122, 124 et 126 s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires, à un représentant autonome.

(...) »;

Vu l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., chapitre A-33.2), qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »

Vu l'article 29 du Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et,

pour chaque période de 12 mois, à :

(...)

b) 1 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

c) 2 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome.

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

(...)

b) 10 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

c) 25 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome.

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

a) dans le cas du cabinet, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses activités ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou les stagiaires des représentants dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas.

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

Vu la protection du public et le fait qu'il y a lieu pour l'Autorité de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de Gérard Armstrong jusqu'à ce qu'il se soit conformé à la présente décision;

IMPOSER à Gérard Armstrong une pénalité globale de 1 000 \$ de frais administratifs, laquelle sera payable au plus tard 30 jours suivant la date de la décision;

Et, par conséquent, que Gérard Armstrong :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait à Québec le 15 février 2008

Mario Albert
Surintendant de la distribution

En vertu de l'article 119 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, vous pouvez en appeler de cette décision devant la Cour du Québec.

En vertu de l'article 121 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, l'appel de la présente décision ne suspend pas son exécution à moins qu'un juge de la Cour du Québec n'en décide autrement.

En vertu de l'article 122 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, votre appel sera formé par le dépôt d'un avis à cet effet auprès de l'Autorité des marchés financiers, **dans les 30 jours de la date de signification de la présente décision.**

Le cas échéant, veuillez transmettre votre avis à l'adresse suivante :

**Autorité des marchés financiers
Direction du secrétariat
À l'attention de M^{me} Carole Bouchard
Place de la Cité, Tour Cominar
2640, boulevard Laurier, 4^e étage
Québec (Québec) G1V 5C1**

Si vous avez besoin d'information, vous pouvez communiquer avec M^e Marie-Hélène Lajoie, par téléphone au 1-877-525-0337 poste 2519, par télécopieur au (418) 647-1125 ou par courrier électronique à marie-helene.lajoie@lautorite.qc.ca.

3.6.2 BDRVM

Aucune information.

3.6.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.6.3.1 Comité de discipline de la CSF

Aucune information.

3.6.3.2 Comité de discipline de la ChAD

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : 2006-12-02 (C)

DATE : 23 juillet 2007

LE COMITÉ : Me Patrick de Niverville	Président
M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A.	Membre
M. Gilles Bergeron, C.d'A.A.	Membre

CAROLE CHAUVIN, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

c.

YVES CLOUTIER, courtier en assurance de dommages

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ

[1] Le 29 mars 2007, de même que le 29 juin 2007, le Comité de discipline se réunissait afin de procéder à l'audition de la plainte no. 2006-12-02(C);

[2] La syndic, Mme Carole Chauvin, était représentée par Me Claude G. Leduc et l'intimé, M. Yves Cloutier, était représenté par Me Mélanie Hébert;

[3] La plainte disciplinaire à laquelle fait face l'intimé lui reproche trois (3) infractions, soit :

1. Au mois de mai 2005, a fait défaut d'agir en conseiller consciencieux en n'informant pas les assurés, 9077-5727 Québec inc. et/ou T.R.J. Transport et/ou M. Raymond Bourque et/ou Jean-François Bourque, des risques reliés à l'enlèvement de toute protection d'assurance sur le camion 2003 Ford F-350 et/ou en n'offrant pas auxdits assurés d'autres alternatives d'assurance, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment l'article 37 (6) dudit code;

2006-12-02 (C)

PAGE : 2

2. Le ou vers le 3 août 2005, a été négligent et/ou a fait défaut d'agir en conseiller consciencieux envers les assurés, 9077-5727 Québec inc. et/ou T.R.J. Transport et/ou M. Raymond Bourque et/ou M. Jean-François Bourque, en demandant à l'assureur Markel compagnie d'assurance du Canada, de résilier la protection que la police d'assurance numéro 2004211 accordait sur le camion 2003 Ford F-350, avant que lesdits assurés aient eu le temps de replacer ce risque et/ou sans l'accord écrit de ces derniers laissant ledit véhicule sans protection d'assurance à compter du 3 août 2005, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 37 (1) et 37 (6) dudit code;
3. Du mois de septembre 2004 au mois de septembre 2005, a exercé ses activités de représentant en assurance de dommages de façon négligente en ne prenant aucune note au dossier de ses assurés, 9077-5727 Québec inc. et/ou T.R.J. Transport et/ou M. Raymond Bourque et/ou M. Jean-François Bourque, concernant ses interventions et appels téléphoniques pour assurer le suivi du dossier, le tout en contravention avec le Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment les articles 9 et 37 (1) dudit code ;

L'intimé s'étant ainsi rendu passible pour les infractions ci-haut mentionnées des sanctions prévues à l'article 156 (c) du *Code des professions*.

[4] L'intimé, par la voie de sa procureure enregistra un plaidoyer de non culpabilité à l'encontre des trois (3) chefs d'accusation;

[5] D'autre part, l'intimé présenta au Comité de discipline une demande de huis clos en raison des poursuites civiles entamées entre les parties;

[6] Cette demande de huis clos fut rejetée, séance tenante, puisque suivant l'article 142 C.prof., l'audience est publique, sauf exception;

[7] Le Tribunal des professions, dans l'affaire *Société Radio-Canada c. Gauthier*¹, prenant appui sur la décision de la Cour suprême dans l'affaire *Edmonton Journal c. Alberta (P.G.)*², réitérait que les interrogatoires des témoins doivent être menés publiquement, de vive voix et en présence de tous puisque la justice doit être rendue publiquement;

[8] En conséquence, l'audition fut déclarée publique et les parties procédèrent alors à leur preuve;

¹ [2003] QCTP 091;

² [1989] 2 R.C.S. 1326;

2006-12-02 (C)

PAGE : 3

I. Preuve en demande

[9] Certaines des pièces furent déposées de consentement et leur contenu fut admis par la défense, soit les pièces :

PIÈCE P-1 : Attestation de M. Yves Cloutier;

PIÈCE P-4 : *En liasse*, copie d'une lettre de Mme Carole Chauvin, syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, adressée à M. Yves Cloutier, en date du 10 mars 2006 et les documents qui l'accompagnent;

PIÈCE P-6 : *En liasse*, copie d'une lettre de Marie Bélanger, enquêteur adjoint, bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, adressée à M. Denis Giguère, expert en sinistre, en date du 10 mars 2006 et les documents qui l'accompagnent;

PIÈCE P-8 : *En liasse*, copie de la réponse de M. André Paradis, directeur, division Québec, Markel compagnie d'assurance, reçue au bureau du syndic le 16 mars 2006, à une lettre de Mme Marie Bélanger, enquêteur adjoint, bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, portant la date du 10 mars 2006 et les documents qui l'accompagnent;

[10] D'autres pièces furent déposées de consentement mais sans aucune admission quant à leur contenu, soit les pièces P-2, P-3, P-5 et P-9 :

PIÈCE P-2 : *En liasse*, copie d'une lettre, non datée, de M. Jean-François Bourque, adressée à Mme Carole Chauvin, syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, reçue au bureau du syndic le 12 janvier 2006 et les documents qui l'accompagnent;

PIÈCE P-3 : *En liasse*, copie de la réponse de M. Raymond Bourque, reçue au bureau du syndic le 20 mars 2006, à une lettre de Mme Marie Bélanger, enquêteur adjoint, bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, portant la date du 10 mars 2006 et le document qui l'accompagne;

PIÈCE P-5 : Transcription de sept (7) conversations téléphoniques entre MM. Jean-François Bourque, Raymond Bourque et Yves Cloutier;

PIÈCE P-9 : *En liasse*, copie d'un bordereau d'une transmission par télécopieur par Johanne Gosselin, C.d'A.A., Hub International Québec, adressée à Mme Marie Bélanger, enquêteur adjoint, bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, en date du 9 novembre 2006 et les documents qui l'accompagnent.

2006-12-02 (C)

PAGE : 4

[11] Comme premier témoin, M. Jean-François Bourque fut entendu par le Comité de discipline;

[12] Il mentionne au Comité qu'il travaille dans le domaine des transports et qu'à l'époque des faits litigieux, soit 2004-2005, il travaillait pour son père et sa compagnie T.R.J. Transport inc.;

[13] Cette compagnie comprenait entre 1 et 3 employés, suivant la saison, et faisait du transport aux États-Unis;

[14] Le témoin réfère alors à sa lettre de plainte du 12 janvier 2006 (p. 1 de P-2) dans laquelle il relate le vol de son camion Ford F-350 survenu le 4 août 2005;

[15] Essentiellement c'est en septembre 2004 qu'il devient locataire du camion Ford F-350;

[16] Il appelle alors l'intimé, M. Yves Cloutier, afin d'assurer ledit véhicule;

[17] Cependant, au cours de l'hiver, les affaires ralentissent et, en conséquence, il retourne sa remorque et indique à l'intimé qu'il désire annuler l'assurance uniquement pour la remorque mais qu'il conservera celle-ci pour le camion Ford F-350;

[18] Au cours du mois de mai 2005, il demande cependant à l'intimé d'annuler cette assurance et tente de retourner le camion à la compagnie de location Ford Crédit, laquelle refuse;

[19] Il décide alors d'entreposer le camion dans son garage et c'est en mai 2005 qu'il demande à l'intimé d'enlever la protection d'assurance;

[20] L'intimé procède alors à l'annulation de la couverture d'assurance mais sans dispenser aucun conseil particulier à M. Bourque;

[21] Au cours du mois de juillet 2005, M. Bourque rappelle l'intimé pour lui demander de remettre une couverture d'assurance sur le camion Ford F-350 qu'il a décidé de garder;

[22] C'est alors qu'il demande à l'intimé une preuve d'assurance mais ne la reçoit pas alors que Ford Crédit en exige une;

[23] L'intimé lui aurait alors mentionné que compte tenu qu'il ne fait pas de transport avec le camion, il pourrait prendre une assurance pour particuliers plutôt qu'une assurance commerciale;

2006-12-02 (C)

PAGE : 5

[24] C'est au mois d'août que les événements se bousculent. Ainsi, l'intimé aurait, le 3 août 2005, fait parvenir par télécopieur une demande d'annulation de l'assurance (p. 29 de P-2);

[25] Suivant M. Bourque, il en prend connaissance le lendemain seulement mais trop tard puisque le camion se fait voler le 4 août 2005;

[26] D'ailleurs, il précise qu'il n'avait pas eu le temps de se trouver une assurance pour particuliers et, en conséquence, il se retrouve sans couverture d'assurance vu la demande d'annulation (p. 29 de P-2) que l'intimé avait fait parvenir à la compagnie G.B.C. Assurances générales inc.;

[27] À cet égard, il précise qu'il avait reçu une cotation de Mme Thérèse Lavoie, du courtier Arthur Malouin Ltée, mais il n'était pas couvert puisqu'il n'avait pas encore eu le temps de fournir toutes les informations nécessaires (p. 71 de P-4);

[28] Au moment du vol, le camion Ford F-350 était stationné dans la cour de la conjointe de son père et celui-ci aurait été volé durant la nuit du 3 au 4 août 2005;

[29] Il souligne que l'annulation de l'assurance (p. 57 de P-4 et p. 84 de P-2) n'a jamais été signée par son père, M. Raymond Bourque;

[30] Au cours de l'audition de ce témoin, le procureur de la syndic a tenté de produire la pièce P-7, soit les réponses de Mme Lavoie au questionnaire du syndic, et la procureur de l'intimée a présenté une objection fondée sur la règle du oui-dire en précisant que le contenu de ce document n'était pas prouvé à moins que Mme Lavoie ne vienne témoigner devant le Comité de discipline;

[31] L'objection fut alors prise sous réserve;

[32] Vu l'absence du témoignage de Mme Lavoie et, par conséquent, l'impossibilité pour l'intimé de contre-interroger ce témoin, l'objection sera accueillie;

[33] Enfin, M. Bourque souligne qu'il a enregistré certaines de ses conversations téléphoniques avec M. Cloutier (voir P-5);

[34] La transcription de ces conversations téléphoniques (P-5) fut déposée sans contestation incluant leur contenu;

[35] En contre-interrogatoire, le témoin Jean-François Bourque précise :

- Au moment où survient le vol, il ne pouvait légalement conduire vu qu'il était sous le coup d'une condamnation pour conduite en état d'ébriété;

2006-12-02 (C)

PAGE : 6

- Il n'a eu aucune rencontre avec M. Cloutier et que tout s'est fait par voie téléphonique et qu'il n'a eu aucune discussion sur d'autres hypothèses d'assurance; bref, il n'a reçu aucun conseil particulier de la part de l'intimé;
- Il reconnaît toutefois que l'intimé lui a fait part des risques de ne pas être assuré;
- C'est en juillet 2005 qu'il demande à l'intimé de remettre une couverture d'assurance sur le camion vu qu'il ne retournera pas celui-ci à la compagnie de crédit;
- À compter du 26 juillet 2005, à la demande de Ford Crédit, il redevient assuré et c'est son père, M. Raymond Bourque, qui se sert du camion;
- C'est le 3 août 2005 que l'intimé lui aurait dit d'aller «aux particuliers» et d'attendre d'avoir une nouvelle assurance avant d'envoyer celle-là à Ford Crédit;

[36] Comme deuxième témoin, le Comité de discipline a entendu M. Raymond Bourque, lequel est président de la compagnie 9077-5727 Québec inc. faisant affaires sous la raison sociale de T.R.J. Transport inc.;

[37] Il mentionne au Comité que c'est son fils, Jean-François, qui s'occupe des questions d'assurance pour la compagnie;

[38] Quant à la demande d'annulation envoyée par télécopieur, le 3 août 2005 (p. 29 de P-2), il précise n'avoir vu ce document que le lendemain du vol, soit le 4 août 2005;

[39] Il confirme que la baisse de son chiffre d'affaires faisait en sorte qu'il n'avait plus besoin du camion Ford F-350 mais qu'il était pris avec le contrat de location signé avec Ford Crédit;

[40] Il confirme également qu'il voulait le désassurer pour réduire ses primes et c'est pour cette raison qu'il était stationné dans le garage de l'entreprise;

[41] Quant à son véhicule personnel, une Volkswagen Jetta (p. 2 de P-9), celui-ci aurait été vendu mais il est dans l'impossibilité de préciser si la vente de la Jetta est intervenue avant ou après le vol;

[42] Il mentionne qu'il a utilisé le camion Ford F-350 parce que son fils lui avait affirmé qu'il était assuré suivant les dires de l'intimé Cloutier;

[43] Au moment où le vol est survenu, il confirme également, à l'instar de son fils, avoir appelé l'intimé Cloutier, pour se faire dire qu'il n'était pas assuré;

2006-12-02 (C)

PAGE : 7

- [44] Cependant, M. Cloutier lui aurait alors dit qu'il tenterait «d'arranger cela»;
- [45] Enfin, M. Cloutier n'a jamais insisté pour obtenir sa signature sur la demande d'annulation (p. 29 de P-2);
- [46] Quant à l'utilisation du camion entre juillet et août 2005, il s'en servait principalement pour aller chercher des pièces mécaniques;
- [47] En contre-interrogatoire, le témoin est confronté à un mémo du 12 mai 2005 expédié par l'intimé Cloutier à son attention (p. 76 de P-4);
- [48] Ce document se lit comme suit :
- «Bonjour, bien vouloir signer et me refaxer les documents S.V.P.
- N.B. L'annulation de la police pour le Ford F-350 2003 fut demandée en date du 11-05-2005. Nous attendons l'avenant de cette demande. N'ayant aucune protection pour ce véhicule, je vous suggère de magasiner un assureur car je n'offre pas l'assurance particulier pour l'instant.» (p. 76 de P-4)
- [49] Le témoin mentionne qu'il n'a jamais reçu ce document. D'ailleurs, le dossier ne comporte aucune preuve documentaire démontrant que ce document aurait été effectivement acheminé à M. Raymond Bourque;
- [50] Comme troisième témoin, le Comité a entendu M. André Paradis, directeur régional pour la compagnie Markel;
- [51] Dans un premier temps, le témoin nous réfère à ses réponses au questionnaire du 10 mars 2006 (P-8) et plus particulièrement celles qu'il a fournies aux questions nos. 7 et 15;
- [52] Ainsi, il appert que la couverture d'assurance a été annulée une première fois au mois de mai 2005 de façon verbale alors que l'annulation du 3 août 2005 s'est faite par l'envoi d'une télécopie;
- [53] D'autre part, le témoin confirme qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une approbation écrite de l'assuré puisque, à son avis, le courtier représente l'assuré;
- [54] De plus, le témoin précise que l'assurance fut réactivée le 26 juillet 2005 (p. 22 de P-8);
- [55] Enfin, le témoin réfère à une première télécopie (p. 25 de P-8) laquelle se lit comme suit :

2006-12-02 (C)

PAGE : 8

«Bonjour, tel que discuté ce matin au sujet de l'ajout d'un pick-up Ford F-350, ceci n'est plus nécessaire puisque assuré au particulier.

Donc annuler la couverture sur ce V.R.» (p. 25 de P-8)

[56] Par la suite, le 4 août 2005, le courtier aurait envoyé une deuxième télécopie avec la note manuscrite suivante :

«04-08-05

Annuler cette demande. Garder la protection du 26-07-05, merci.» (p. 26 de P-8)

[57] Le témoin Paradis réitère qu'il n'avait pas besoin d'un écrit car le courtier représente l'assuré;

[58] Quant à la demande d'annulation formulée le 4 août 2005, Markel a décidé de ne pas remettre en vigueur la police d'assurance au motif qu'il n'y avait plus de véhicule à assurer suite au vol intervenu le 3 août 2005;

[59] En contre-interrogatoire, le témoin précise sa pensée en mentionnant que le véhicule n'a jamais été assuré durant la journée du 3 août 2005 (p. 24 de P-8) et il ajoute que Markel assure habituellement les véhicules de service pour des flottes équivalentes;

[60] Enfin, la pièce P-6 est déposée de consentement et son contenu est admis;

II. Preuve en défense

[61] L'intimé a témoigné pour sa défense en précisant que ce n'est qu'à compter du mois de septembre 2006 qu'il a commencé à faire de l'assurance pour particuliers;

[62] À l'époque concernée par les chefs d'accusation, soit 2004-2005, il faisait de l'assurance commerciale spécialisée dans le domaine du transport;

[63] Il confirme que les décisions d'assurance revenait au fils de M. Bourque, soit Jean-François;

2006-12-02 (C)

PAGE : 9

[64] Le 12 mai 2005, Jean-François Bourque l'aurait appelé sur son cellulaire pour lui dire qu'il ne voulait plus d'assurance mais l'intimé lui aurait alors mentionné que ça prenait au moins de l'assurance pour particuliers mais qu'il ne l'offrait pas et il lui conseillait alors de se prendre un autre courtier;

[65] À cet égard, le témoin réfère le Comité à la télécopie du 12 mai 2005 produite à la p. 76 de la pièce P-4;

[66] Le 26 juillet 2005, M. Jean-François Bourque lui aurait dit qu'il avait de nouveau de l'ouvrage dans le transport et, en conséquence, il lui demandait de remettre en vigueur la police d'assurance;

[67] D'après l'intimé, la compagnie Markel ne couvrait pas les véhicules de service et c'est pourquoi il avait demandé à M. Jean-François Bourque d'aller voir un autre courtier (voir p. 43 de P-4);

[68] L'intimé confirme également n'avoir jamais reçu la signature de M. Raymond Bourque concernant la demande d'annulation du 3 août 2005 (pp. 25 et 26 de P-8 et p. 57 de P-4);

[69] L'intimé insiste sur le fait qu'à son avis la compagnie Markel n'assurait pas les véhicules de service, contrairement aux prétentions du témoin Paradis;

[70] Quant à la note manuscrite du 4 août 2005 (p. 57 de P-4), il dit qu'il n'avait pas le choix de faire parvenir ce document compte tenu qu'il était pris entre l'arbre et l'écorce et qu'il se devait d'aider son client, M. Bourque;

[71] En contre-interrogatoire, l'intimé explique au Comité sa manière de tenir son dossier;

[72] Il précise que la conversation téléphonique du 12 mai 2005 fut notée puisque, dès qu'il arrive au bureau, il prend une note (p. 76 de P-4) et envoie une télécopie;

[73] Par ailleurs, il confirme qu'il n'a pas retracé l'original du document que l'on retrouve à la p. 93 de la pièce P-2, soit l'avenant no. A-014;

[74] Quant à son affirmation à l'effet que Markel ne couvrait pas les véhicules de service, il réfère le Comité à une télécopie du 10 décembre 2004 (p. 43 de P-4) dans laquelle on peut lire :

«Suite à la réception de ton fax du 9-12-04, prends en note que nous ne couvrons pas de véhicules de services. Donc, nous ne pourrions couvrir le 1992 Jetta sur notre police.»

2006-12-02 (C)

PAGE : 10

[75] Il y a lieu de souligner qu'en contre-interrogatoire, l'intimé a reconnu qu'il n'avait pas de preuve d'envoi pour l'avenant A-023 (p. 72 de P-4) concernant l'annulation de la police sur le camion Ford F-350;

[76] Par conséquent, quand il mentionne à l'assureur d'annuler par télécopie du 11 mai 2005 (p. 93 de P-4), il n'a pas de confirmation écrite;

[77] Concernant la conversation téléphonique du 11 mai 2005, il précise qu'il n'avait pas de confirmation que le client avait trouvé une autre assurance-automobile. Dans son esprit, le client était toujours en processus de recherche d'assurance;

[78] Il reconnaît, par conséquent, que durant une certaine période le camion ne fut pas assuré;

[79] En juillet 2005, soit plus précisément le 26, il envoie un courriel à l'assureur pour réactiver la protection d'assurance sur le camion Ford F-350 (voir p. 45 de P-4) puisque le client lui aurait alors mentionné qu'il avait trouvé du travail pour son camion et, par conséquent, qu'il devait réactiver l'assurance sur sa police commerciale;

[80] Concernant les événements du mois d'août 2005, il confirme avoir envoyé l'annulation (télécopie du 3 août 2005, p. 57 de P-4) trop rapidement alors qu'il n'avait pas en main la signature du client;

[81] Comme deuxième témoin en défense, le Comité a entendu M. Alain Berthiaume, ex-employé de Markel, lequel a travaillé à cette compagnie entre 2000 et 2005 à titre de souscripteur;

[82] Ce témoin a fait part au Comité de sa compréhension des règles applicables aux véhicules de service pour les compagnies de transport comportant plus de 9 unités par opposition aux particuliers;

[83] À son avis, le véhicule de service est celui qui ne sert pas à faire du transport de marchandise et qui opère dans un rayon limité;

[84] Le témoin est alors confronté à l'avenant no. A-010 (p. 53 de P-8) qui confirme que le camion Ford F-350 avait été ajouté à la section «assurance-automobile» par Markel;

[85] À cet égard, le témoin précise que même si cela a déjà été fait pour M. Bourque, il demeure néanmoins que ce n'était pas la politique de Markel;

[86] Suite à l'audition de ce dernier témoin, la preuve est déclarée close de part et d'autre;

2006-12-02 (C)

PAGE : 11

III. Plaidoiries

3.1 Par la syndic

[87] Me Leduc rappelle brièvement les faits et les pièces documentaires les plus pertinentes;

[88] Par ailleurs, Me Leduc insiste sur le fait que l'intimé n'a pas rempli son devoir de conseil, exception faite qu'il avait mentionné à l'assuré de chercher une assurance-particulier;

[89] C'est de façon erronée que l'intimé considère que M. Bourque bénéficie d'une autre assurance alors qu'il n'a pas vérifié et, en conséquence, il envoie trop rapidement la demande d'annulation du 3 août 2005;

[90] Enfin, l'intimé aurait reconnu sa faute en tentant de corriger celle-ci par l'envoi d'une deuxième télécopie le 4 août 2005 demandant l'annulation de la première demande d'annulation;

[91] En résumé, l'intimé serait coupable du premier chef d'accusation pour avoir manqué à son devoir de conseil et il serait également coupable du deuxième chef d'accusation, son erreur étant d'enlever trop rapidement la couverture d'assurance sur ce véhicule, croyant que ce dernier était couvert ailleurs, sans avoir toutefois demandé une confirmation écrite;

[92] De l'avis de Me Leduc, il est clair que la demande d'annulation a été faite sans l'accord des clients. Cependant, il reconnaît qu'il n'était pas nécessaire d'avoir un écrit, que les instructions du client pouvaient être verbales;

[93] Quant au chef no. 3 concernant la tenue de dossier, il insiste sur l'importance d'une bonne tenue de dossier surtout lorsqu'on retire une protection d'assurance;

[94] En conséquence, il demande au Comité de déclarer l'intimé coupable sur chacun des trois chefs d'accusation de la plainte;

3.2 Par l'intimé

[95] Me Hébert, au nom de l'intimé, plaide l'absence de crédibilité de M. Raymond Bourque et de son fils, Jean-François, et souligne les circonstances douteuses dans lesquelles est survenu le vol du camion;

2006-12-02 (C)

PAGE : 12

[96] En effet, elle suggère que les difficultés financières de l'entreprise portent ombrage aux circonstances entourant le vol du camion;

[97] Il est à noter que le Comité n'est pas saisi de ce litige et qu'il appartiendra aux tribunaux civils de trancher éventuellement cette question;

[98] Essentiellement, Me Hébert a souligné au Comité de discipline certaines pièces documentaires à l'appui des prétentions de son client, notamment :

- La pièce P-8, page 9, de même que certains des avenants produits aux pages 7, 8 et 58 de la pièce P-8, lesquels démontrent, à son avis, que le camion Ford F-350 n'était pas un véhicule de service mais bien un véhicule de transport;
- Elle ajoute que plusieurs pièces documentaires démontrent que l'assuré a eu des retours de primes tel qu'il appert des pages 58, 60 et 62 de la pièce P-8;
- Elle insiste également sur l'avis de Markel à l'effet qu'ils ne couvrent pas les véhicules de service tel qu'il appert de la page 43 de la pièce P-4;
- Elle réfère également à plusieurs documents confirmant, à son avis, qu'il y a eu des remboursements de primes versés à l'assuré, notamment aux pages 12, 14, 64, 65, 66 et 68 de la pièce P-8;

[99] Enfin, elle insiste sur le «*modus operandi*» qui existait entre l'assuré et l'intimé, dans le cadre de leur relation d'affaires;

[100] Ainsi, compte tenu des nombreuses demandes de modifications à la couverture d'assurance formulées par l'assuré, il était de coutume entre les parties de procéder simplement par voie téléphonique et la signature des documents se faisait après les modifications;

[101] De plus, elle insiste sur le fait que l'intimé, de bonne foi, a donné des conseils à l'assuré Jean-François Bourque notamment en lui recommandant de se trouver un autre courtier puisque l'intimé ne faisait pas d'assurance des particuliers;

[102] À cet égard, elle réfère le Comité à la télécopie du 12 mai 2005 (p. 76 de P-4) invitant l'assuré à «magasiner un assureur car je n'offre pas d'assurance particuliers pour l'instant»;

[103] Il est à noter que la preuve de l'envoi et/ou réception de cette télécopie n'a jamais été produite par l'intimé devant le Comité de discipline;

2006-12-02 (C)

PAGE : 13

[104] Elle insiste également sur l'absence de crédibilité de l'assuré Jean-François Bourque et sur les nombreuses contradictions dans son témoignage et, à cet égard, elle réfère le Comité aux pages 1 et 124 de la pièce P-2, de même qu'à la page 90 de la pièce P-4, ainsi qu'à la page 57 de la pièce P-8;

[105] Toujours en relation avec le premier chef d'accusation, Me Hébert insiste sur le fait que son client a dûment rempli son devoir de conseil compte tenu de la relation d'affaires étroite qui existait entre les deux parties;

[106] L'assuré était parfaitement au courant du risque de ne pas être assuré. D'ailleurs, l'intimé lui avait spécifiquement conseillé d'aller voir un autre courtier;

[107] Elle insiste également sur le fait que le devoir de conseil doit être nuancé suivant que le client est une personne avisée ou un simple consommateur plus ou moins informé;

[108] Concernant le chef no. 2, Me Hébert rappelle les dates les plus importantes, soit :

- Première annulation : 11 mai 2005
- Remise en vigueur : 26 juillet 2005
- Deuxième annulation : 3 août 2005

[109] Elle souligne au Comité qu'il est à peu près certain que l'intimé a reçu un appel de M. Jean-François Bourque lui demandant de procéder à l'annulation de la couverture d'assurance puisque l'intimé, en pleine période de vacances estivales, n'aurait sûrement pas procédé ainsi de son propre chef sans avoir des instructions précises de l'assuré. En conséquence, elle en déduit que l'assuré Jean-François Bourque ment quand il prétend le contraire;

[110] D'ailleurs, M. Jean-François Bourque a communiqué avec Mme Thérèse Lavoie du cabinet Malouin et il a mentionné durant son témoignage «qu'il était très content parce que c'était moins cher»;

[111] En conséquence, elle demande au Comité de retenir la version de l'intimé Cloutier puisque celle-ci est conforme à la pratique établie entre les parties;

[112] Quant au fait que l'intimé n'a pas insisté pour obtenir la signature de son client sur la télécopie du 3 août 2005 (p. 25 de P-8), à son avis, le mal était déjà fait, l'intimé étant coincé «entre l'arbre et l'écorce» suite au vol du camion;

2006-12-02 (C)

PAGE : 14

[113] Enfin, elle insiste sur le fait que l'intimé a tenté par tous les moyens mis à sa disposition de venir en aide à ses clients suite au vol de leur camion;

[114] Quant au troisième chef d'accusation, Me Hébert demande le rejet pur et simple de ce chef vu l'absence d'une preuve par expert démontrant les normes professionnelles que l'intimé aurait dû suivre dans le cadre de sa tenue de dossiers;

[115] Les questions de droit soulevées par cette demande de rejet présentée par la procureure de l'intimé seront analysées plus en détail dans la section concernant l'analyse des divers chefs d'accusation mentionnés à la plainte;

[116] Finalement, Me Hébert insiste sur l'absence de crédibilité du témoin Paradis, employé de Markel, en raison d'un conflit d'intérêts résultant du litige civil existant entre les parties suite au vol du camion;

3.3 Réplique

[117] En réplique, le procureur de la syndic réitère que les témoignages des assurés sont crédibles et que l'analyse qu'en fait Me Hébert est fondée sur des détails techniques et, en conséquence, la crédibilité des témoins ne peut être affectée puisque les contradictions soulevées par Me Hébert ne concernent que des faits collatéraux et ne portent pas sur des éléments essentiels;

[118] Enfin, il souligne que l'intimé n'a jamais été en mesure de prouver qu'il avait fait parvenir à l'assuré la télécopie du 12 mai 2005;

[119] Quoiqu'il en soit, la règle de prudence aurait été d'attendre la signature avant de demander l'annulation de la protection d'assurance;

[120] Quant à la tenue de dossiers, Me Leduc prétend qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une preuve par expert compte tenu, d'une part, du libellé spécifique du troisième chef d'accusation et, d'autre part, il soutient que les membres du Comité sont en mesure d'apprécier les faits pour conclure à la mauvaise tenue du dossier de l'intimé, sans la nécessité d'une preuve par expert;

IV. Analyse et décision

4.1 Chef no. 1 : devoir de conseil

2006-12-02 (C)

PAGE : 15

[121] Le chef no. 1 reproche à l'intimé d'avoir failli à son devoir de conseil en n'informant pas les assurés :

- Des risques reliés à l'enlèvement de toute protection d'assurance;
- Et/ou en n'offrant pas auxdits assurés d'autres alternatives d'assurance;

[122] Sur ce point particulier, le Comité estime que l'intimé a rempli son devoir de conseil même si celui-ci n'était peut-être pas le meilleur ni le plus complet;

[123] En effet, le droit disciplinaire n'exige pas de chaque professionnel qu'il soit l'incarnation même de la perfection;

[124] À cet égard, qu'il nous soit permis de référer aux enseignements du Tribunal des professions dans l'affaire *Ayotte c. Gingras*³ dans laquelle on peut lire :

«Il y a une distinction à faire entre une faute technique et une faute disciplinaire.»
(p. 192)

«De l'avis du Tribunal, le Comité de discipline a bien disposé de ce chef de la plainte. Il y a peut-être eu, ici, une faute technique poursuivable en matière civile, mais le Tribunal n'a pas à en décider. Toutefois, **il n'y a sûrement pas faute disciplinaire. Rien dans la preuve ne permet de conclure que l'intimé Gingras ne rencontre pas en effet les standards moyens requis en regard du comportement d'un avocat.**» (pp. 193 et 194)

[125] De la même façon, l'auteur Sylvie Poirier⁴, nuance les obligations imposées aux professionnels comme suit :

«Les standards de compétence que doit rencontrer un professionnel sont ceux qui seraient suivis par **un professionnel raisonnablement compétent placé dans des circonstances similaires**. Il est entendu du professionnel qu'il détienne et applique le degré de connaissance et d'habileté technique requis d'un professionnel adéquatement formé et entraîné.

Néanmoins, le niveau de compétence exigé d'un professionnel n'est pas la perfection. C'est habituellement une obligation d'un moyen plutôt que la garantie d'un résultat parfait. Mais cette règle n'est pas absolue et, dans certaines circonstances, c'est le résultat et non les moyens pour y parvenir qui

³ [1995] D.D.O.P. 189;

⁴ S. Poirier, *La discipline professionnelle au Québec, principes législatifs, jurisprudentiels, et aspects pratiques*, Les Éditions Yvon Blais inc., 1998;

2006-12-02 (C)

PAGE : 16

sont pris en considération par les tribunaux pour déterminer la responsabilité d'un professionnel.»⁵

[126] Enfin, le Comité estime que les clients de l'intimé étaient parfaitement au courant du risque de ne pas être assuré compte tenu que la compagnie Ford Crédit insistait toujours pour obtenir une preuve d'assurance;

[127] D'ailleurs, la couverture d'assurance fut remise en vigueur le 26 juillet 2005, notamment en raison de l'insistance de la compagnie Ford Crédit;

[128] Qui plus est, la preuve a démontré que l'intimé avait conseillé à son client de magasiner et de consulter un autre courtier car lui-même n'offrait pas d'assurance pour particuliers;

[129] De plus, le Comité estime que l'assuré était un client avisé et non un simple consommateur plus ou moins informé;

[130] En effet, l'assuré, étant dans le domaine du transport depuis plusieurs années, savait ou devait savoir, surtout en présence d'un crédit-bail, qu'un véhicule loué doit nécessairement être protégé par une couverture d'assurance;

[131] Mais il y a plus, à compter du moment où un courtier mentionne à son client qu'il ne peut pas l'aider et qu'il lui conseille de consulter un autre professionnel, le Comité doute qu'il soit obligé de l'accompagner dans ses démarches auprès de ce deuxième courtier;

[132] En conséquence, l'intimé sera acquitté du chef no. 1 vu l'absence d'une preuve claire, nette et convaincante quant à tous et chacun des éléments essentiels de l'infraction;

4.2 Chef no. 2 : résiliation de la protection d'assurance

[133] Le chef no. 2 de la plainte reproche à l'intimé d'avoir annulé la couverture d'assurance sur le camion Ford F-350 avant que les assurés aient eu le temps de replacer ce risque;

[134] Soulignons que les deux parties s'entendent pour dire que la résiliation pouvait se faire par simple mandat verbal sans nécessité d'un écrit, la vraie problématique étant

⁵ Ibid., p. 33;

2006-12-02 (C)

PAGE : 17

de savoir si l'intimé a été négligent en procédant trop rapidement à l'annulation du 3 août 2005;

[135] Plus précisément, la syndic reproche à l'intimé d'avoir exercé ses activités professionnelles de façon négligente au sens de l'article 37(1) du *Code de déontologie* et d'avoir manqué à son devoir de conseil suivant le paragraphe 6 de l'article 37 dudit Code;

[136] L'article 16 de la Loi est également allégué au soutien du chef no. 2;

[137] Avant de débiter l'analyse de la preuve relative à ce chef d'accusation, le Comité tient à souligner que la présente décision disciplinaire n'aura pas l'autorité de la chose jugée dans le litige civil opposant l'assuré et le courtier, tel que déterminé par la Cour du Québec dans l'affaire *Pigeon c. Comité de discipline de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec*⁶;

[138] En l'espèce, la Cour du Québec, sous la plume de l'honorable René Beaulac, s'exprimait comme suit :

«[38] Il s'avère que le Comité de discipline doit décider, à la lumière de la preuve devant lui, si l'intimé a commis les actes qui lui sont reprochés par la plainte et, dans l'affirmative, si l'intimé a ainsi commis une infraction disciplinaire ou déontologique;

[39] Le Comité de discipline n'est pas lié par une décision rendue dans le cadre d'une instance civile ou criminelle relativement au fait qu'ils font l'objet d'une plainte disciplinaire contre un courtier ou agent d'immeuble;

[40] De même, **la décision rendue en matière disciplinaire n'aura pas l'autorité de la chose jugée** à l'égard des autres recours, civils ou criminels, car la nature des conclusions recherchées par ces recours diffèrent de celles visées par le droit disciplinaire;

[41] En d'autres termes, **le recours disciplinaire est autonome** et peut être exercé concurremment avec les recours civils et criminels;»

[139] Enfin, la Cour du Québec conclut comme suit :

«[43] En résumé, quelles que puissent être les conséquences en regard du droit criminel ou du droit civil des agissements d'un courtier ou agent immobilier, **les plaintes disciplinaires doivent être traitées distinctement et indépendamment;**»

⁶ [2002] R.J.Q. 3239 (C.Q.), inscription en appel le 2002-11-29;

2006-12-02 (C)

PAGE : 18

[140] Dans le même ordre d'idée, l'honorable Paule Lafontaine, alors présidente du Tribunal des professions, écrivait dans l'affaire *Feldman*⁷ :

«[14] Certes, dans sa plainte disciplinaire, l'intimée réclame un dédommagement pour les gestes qu'elle reproche au requérant, tout comme elle le fait dans son recours civil. **Mais, la compétence du Comité**, en vertu des articles 116, 152 et 156 du *Code des professions*, **est claire et non équivoque : il ne détient aucun pouvoir, quel qu'il soit, pour condamner un professionnel cité en discipline à des dommages en faveur d'un plaignant ou d'une "victime"**.

[15] Si un comité de discipline déclare le professionnel poursuivi coupable d'avoir enfreint le *Code des professions*, sa loi constitutive ou l'un ou l'autre des règlements adoptés en vertu de ces derniers, **les seules sanctions qu'il peut imposer sont celles prévues à l'article 156 du Code** et aucune autre.

[17] Contrairement à ce que prétend le requérant, **les recours de la plaignante, même s'ils sont fondés sur les mêmes faits, ne sont pas susceptibles d'engendrer des jugements contradictoires puisque l'objet et la portée de ces derniers sont fort différents**, l'un pouvant entre autres donner ouverture à une compensation monétaire en faveur de l'intimée, l'autre pas.

[18] **Dans le dossier civil**, faut-il le rappeler, **le juge de la Cour supérieure** rétablira les droits des parties, entre autres par une condamnation monétaire en faveur de la plaignante **s'il estime que celle-ci a démontré avoir subi un préjudice en raison des faits et gestes fautifs reprochés au requérant**, alors que le comité de discipline, lui, imposera plutôt pour les mêmes gestes, la ou les sanctions appropriées susceptibles d'assurer dans le futur la protection du public, en dissuadant le requérant de recommencer et les autres membres de la profession de poser des gestes similaires. L'objet des demandes de la plaignante n'est donc pas le même et en conséquence, **les faits allégués, s'ils sont établis, pourront être interprétés différemment selon l'objet ou la portée des litiges opposant ces mêmes parties.**»

[141] Bref, le Comité se doit d'insister sur le fait que la présente décision disciplinaire ne constitue en aucun cas un jugement établissant la responsabilité civile de l'intimé, les deux recours étant totalement distincts;

[142] Toutefois, le Comité, pour les motifs qui suivent, entend déclarer l'intimé coupable du deuxième chef d'accusation;

[143] Le Comité estime que l'intimé a fait preuve d'imprudence et a été négligent en demandant l'annulation de la couverture d'assurance sur le camion Ford F-350 sans attendre d'avoir reçu une confirmation verbale ou écrite que ce risque avait été déplacé chez un autre assureur;

⁷ *Feldman c. Barreau*, [2004] QCTP 071;

2006-12-02 (C)

PAGE : 19

[144] En effet, l'intimé était parfaitement au courant que la compagnie Ford Crédit exigeait que le camion soit en tout temps assuré et son expérience dans le domaine de l'assurance commerciale ne lui permet pas de plaider l'ignorance;

[145] D'autre part, connaissant les difficultés financières de ses clients, la règle de la prudence s'imposait, sans compter que ce risque venait d'être replacé une semaine avant, soit le 26 juillet 2005;

[146] Mais il y a plus, lors de son témoignage, l'intimé a reconnu qu'il aurait été plus prudent d'attendre la signature de son client avant de demander l'annulation de la couverture d'assurance⁸;

[147] Finalement, le Comité considère que l'envoi de la deuxième télécopie du 4 août 2005 (p. 57 de P-4) demandant l'annulation de la première demande d'annulation constituée par l'intimé une reconnaissance de sa faute et, surtout, de son imprudence alors qu'il n'avait pas de confirmation que le risque avait été replacé chez un autre assureur;

[148] Pour l'ensemble de ces motifs, l'intimé sera reconnu coupable du deuxième chef d'accusation, soit d'avoir fait preuve de négligence en résiliant la protection d'assurance sur le camion Ford F-350 avant que les assurés aient eu le temps de replacer ce risque;

4.3 Chef no. 3 : tenue de dossiers

[149] Le troisième chef d'accusation reproche à l'intimé d'avoir été négligent dans la tenue de ses dossiers et ce, dans les termes suivants :

3. Du mois de septembre 2004 au mois de septembre 2005, a exercé ses activités de représentant en assurance de dommages de façon négligente **en ne prenant aucune note au dossier de ses assurés**, 9077-5727 Québec inc. et/ou T.R.J. Transport et/ou M. Raymond Bourque et/ou M. Jean-François Bourque, **concernant ses interventions et appels téléphoniques pour assurer le suivi du dossier**, le tout en contravention avec le Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment **les articles 9 et 37 (1) dudit code** ;

[150] Les dispositions réglementaires alléguées au soutien de ce chef d'accusation se lisent comme suit :

⁸ Voir par. 80 de la présente décision;

2006-12-02 (C)

PAGE : 20

9. Le représentant en assurance de dommages **ne doit pas négliger les devoirs professionnels liés à l'exercice de ses activités**; il doit s'en acquitter avec intégrité.

37. Constitue un manquement à la déontologie, le fait pour le représentant en assurance de dommages d'agir à l'encontre de l'honneur et de la dignité de la profession, notamment:

1° d'exercer ses activités de façon malhonnête ou **négligente**;

[151] Comme on peut le constater, aucune de ces dispositions ne visent spécifiquement la tenue de dossiers et elles font plutôt référence, en termes généraux, au concept de négligence sans toutefois imposer au courtier des devoirs particuliers en matière de tenue de dossiers;

[152] D'ailleurs, la procureure de l'intimé, Me Hébert, au cours de sa plaidoirie du 29 juin 2007, de même que dans ses notes et autorités du 12 juillet 2007, a demandé, de façon formelle, le rejet de ce chef d'accusation au motif qu'aucune preuve par expert n'avait été présentée par la syndic, visant, soit à établir la norme généralement reconnue en matière de tenue de dossiers, soit à démontrer que son client aurait été négligent quant à cet aspect de sa pratique;

[153] À l'appui de ses prétentions, elle a cité plusieurs décisions dont notamment l'affaire *Kane*⁹, dans laquelle la Cour suprême écrivait :

«Une justice de haute qualité est exigée lorsque le droit d'une personne d'exercer sa profession ou de garder son emploi est en jeu.»¹⁰

[154] De façon plus précise, Me Hébert a référé le Comité à l'affaire *Bigaouette*¹¹ concernant le fardeau de preuve en matière disciplinaire;

[155] En l'espèce, Mme la juge Bond, se référant notamment à la décision du Tribunal des professions dans l'affaire *Osman c. Médecins*¹², écrit :

«Il importe toutefois de rappeler que la prépondérance, aussi appelée balance des probabilités, comporte des exigences indéniables. Pour que le syndic s'acquitte de ce fardeau, **il ne suffit pas que sa théorie soit probablement**

⁹ *Kane c. Conseil d'administration de l'Université de la Colombie-Britannique*, [1980] 1 R.C.S. 1105;

¹⁰ *Ibid.*, p. 1113;

¹¹ *Bigaouette c. Comité de surveillance de l'Association des intermédiaires en assurance de personnes du Québec*, Cour du Québec, chambre civile, no. 200-02-024054-001, 1^{er} novembre 2001, juge Lina Bond, AZ-50108791;

¹² [1994] D.D.C.P. 263;

2006-12-02 (C)

PAGE : 21

plus plausible que celle du professionnel. Il faut que la version des faits offerts par ses témoins comporte un tel degré de conviction que le comité la retient et écarte celle de l'intimé parce que non digne de foi.»

[156] Soulignons que l'appelant Bigaouette était accusé d'avoir exercé ses activités professionnelles de façon négligente en omettant de transmettre aux assureurs les renseignements «qu'il est d'usage de leur fournir»;

[157] La Cour du Québec se fondant sur la décision du Tribunal des professions dans l'affaire *Dupéré-Vanier c. Psychologues*¹³ a rejeté ce chef d'accusation au motif qu'aucune preuve par expert n'avait démontré ou établi les renseignements «qu'il est d'usage» de fournir aux assureurs, ni la négligence de l'appelant;

[158] Sur ce point, la Cour du Québec concluait comme suit :

«En conséquence, le comité, qui a prononcé la culpabilité en l'absence de preuve sur tous les éléments essentiels de l'infraction, a commis une erreur de droit à laquelle le Tribunal doit remédier en infirmant la décision et en cassant le verdict.»¹⁴

[159] À l'appui de ses prétentions, Me Hébert a également fourni au Comité la décision *Laurin c. Chauvin*¹⁵ ;

[160] L'affaire *Laurin* est particulièrement intéressante puisqu'elle comporte plusieurs points communs avec le présent dossier;

[161] En l'espèce, on reprochait à l'appelant Laurin une tenue négligente de ses dossiers dans les termes suivants :

«7. Entre le 20 juin 2000 et le 20 août 2000, a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme **en négligeant d'inscrire ses démarches et interventions dans son dossier** notamment, notes des souscriptions, avances de primes, reçus de paiement, émission des certificats temporaires d'assurance, **détail des conversations avec l'assuré**, M. Raphael Barchicat, avec le courtier d'assurance, M. Gilles Houde, et les représentants des compagnies d'assurance, **lesquelles informations lui auraient permis d'assurer un suivi du dossier**, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers, notamment l'article 16 de ladite loi et le Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment **l'article 37(1) dudit code;**»

¹³ 2001 QCTP 008

¹⁴ Op. cit., note 11, par. 35;

¹⁵ [2006] QCCQ 6115;

2006-12-02 (C)

PAGE : 22

[162] À l'origine, l'appelant Laurin avait été reconnu coupable de ce chef par le Comité, dans les termes suivants :

«L'intimé, dans les circonstances du cas en l'espèce, se devait d'agir avec professionnalisme. En effet, dès le moment où un professionnel accepte un mandat, il se doit de l'exécuter avec compétence. **Ceci implique qu'il prenne des notes à son dossier des éléments importants de celui-ci et y consigne des dates d'événements.** Or, la preuve a révélé que l'intimé, lorsque questionné sur le dossier en cause, n'a pas été en mesure de fournir les informations requises. **Le dossier révèle en effet de sa part des réponses imprécises quant à des éléments qu'il aurait dû noter à son dossier tel les dates d'événements. Ainsi, lui a-t-il été impossible de préciser en détail ses démarches et interventions ainsi que le montant de celles-ci.** L'intimé sera déclaré coupable sur ce chef.»¹⁶

[163] Malgré le libellé du chef no. 7 dans la plainte *Laurin*, la Cour du Québec a acquitté ce dernier pour cause d'absence de preuve par expert, pour les motifs suivants :

«[78] Même si le libellé du chef no. 7 n'utilise aucunement l'expression de « ce qui est généralement admis dans l'exercice de la profession », le Tribunal est néanmoins d'avis qu'implicitement, le comportement de l'appelant doit être examiné à l'égard de la pratique admise dans la profession.

[79] L'intimée semble suggérer, en utilisant les termes « il tombe tellement sous le sens commun » qu'il serait de connaissance judiciaire qu'un professionnel doit tenir un dossier pour chacun de ses clients. Toutefois, le chef porté contre l'appelant, **tel que rédigé, lui reproche d'avoir fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme** en négligeant notamment un certain nombre d'éléments reliés à la tenue de dossiers.

[80] De plus, une telle lecture des motifs du comité permet de constater qu'il ne s'agit pas réellement de l'obligation de tenir un dossier qui est en cause, **mais de la manière dont ce dossier doit être tenu.** On ne peut que constater **que ce qui est réellement reproché à l'appelant ne peut être dissocié de la pratique constituant l'usage dans le domaine de l'assurance.**

[81] Le Tribunal est d'avis que le principe décrit précédemment dans l'extrait de la décision *Bigaouette* rendue par la juge Bond trouve application. En effet, en tant que tel, c'est véritablement un manquement aux usages du domaine qui est reproché. Il n'est pas suffisant de prétendre qu'un professionnel doit tenir un dossier pour chacun de ses clients, **encore faut-il une preuve de l'usage.**»

¹⁶ Ibid., par. 76;

2006-12-02 (C)

PAGE : 23

[164] Fondé sur cette jurisprudence, Me Hébert réclame le rejet de ce chef d'accusation pour cause d'absence de preuve par expert;

[165] Précisons toutefois que Me Hébert, lors de sa plaidoirie devant le Comité de discipline, a clairement admis que ce point de droit n'était pas allégué en regard des chefs nos. 1 et 2 et que son objection fondée sur l'absence de preuve par expert ne concernait que le troisième chef d'accusation de la plainte;

[166] De son côté, le procureur de la syndic, Me Leduc, plaide¹⁷ en faveur du maintien de ce chef d'accusation aux motifs que :

- La preuve d'expert n'est nécessaire et utile que lorsque les faits mis en preuve dépassent l'expérience et la connaissance du décideur, ce qui n'est pas le cas en l'espèce;
- Il y a aussi utilité et nécessité d'une preuve d'expert si la plainte disciplinaire fait elle-même référence à une norme ou à une pratique généralement suivie, d'où la nécessité de mettre en preuve cette pratique, ce qui n'est pas le cas en l'espèce;
- Le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages est un tribunal spécialisé qui peut constater l'état du dossier-client de l'intimé et qui est capable de tirer ses propres conclusions quant à la tenue de ce dossier et ce, sans que soient mises en preuve des «techniques» de tenue de dossiers;

[167] À l'appui de ses prétentions, le procureur de la syndic réfère le Comité aux décisions suivantes :

- *Acupuncture c. Jondeau*, [2006] QCTP 86;
- *R. c. Howard*, [1989] 1 R.C.S. 1337, à la p. 1348;
- *R. c. Mohan*, [1994] 2 R.C.S. 9, à la p. 14;

[168] En conséquence, il reviendra au Comité de trancher cette question litigieuse en regard du troisième chef d'accusation;

[169] Les articles 9 et 37(1) du Code de déontologie allégués au soutien du chef no. 3 ne font aucunement référence à la tenue de dossiers mais simplement à l'exercice négligent des devoirs professionnels du représentant en assurance de dommages;

¹⁷ Notes et autorités du 12 juillet 2007 de Me Leduc;

2006-12-02 (C)

PAGE : 24

[170] Or, la négligence ne se présume pas et elle doit être prouvée suivant les règles de preuve usuelles¹⁸;

[171] Cependant, existe-t-il dans la loi ou dans les règlements d'autres dispositions faisant référence de façon plus spécifique à la tenue de dossiers?;

4.3.1 Dispositions législatives et réglementaires

[172] Certaines dispositions de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2) (ci-après, la «Loi») permettent d'éclairer le Comité sur les obligations d'un courtier en matière de tenue de dossiers;

[173] Ainsi, qu'il nous soit permis, dans un premier temps, de référer aux articles 85 à 90 de la Loi, lesquels se lisent comme suit :

85. Un cabinet et ses dirigeants veillent à la discipline de leurs représentants. **Ils s'assurent que ceux-ci agissent conformément à la présente loi et à ses règlements.**

86. Un cabinet veille à ce que **ses dirigeants** et employés agissent conformément à la présente loi et **à ses règlements.**

87. Un cabinet et ses dirigeants ne peuvent aider ou, par un encouragement, un conseil, un consentement, une autorisation ou un ordre, amener un autre cabinet, un représentant autonome ou une société autonome à enfreindre une disposition de la présente loi **ou de ses règlements.**

88. Un cabinet tient au Québec les dossiers de ses clients conformément aux règlements.

Il y conserve et rend accessible à l'Autorité, par les moyens que celle-ci indique, tous les documents et tous les renseignements provenant de ses représentants.

89. À moins d'avoir reçu d'un client le consentement visé à l'article 92, un cabinet inscrit dans une discipline de l'assurance tient, conformément au règlement, ses dossiers d'assurance séparément de ses autres dossiers.

L'obligation de tenir des dossiers séparés ne doit pas être interprétée comme obligeant un cabinet à maintenir des systèmes informatiques distincts.

90. Un cabinet conserve les renseignements qu'il détient sur ses clients pour la période minimale déterminée par règlement.

¹⁸ *Gonshor c. Dentistes*, [2001] QCTP 32, par. 48;

2006-12-02 (C)

PAGE : 25

[174] De façon plus précise, la Loi prévoit à l'article 223 que :

223. L'Autorité peut, pour chaque discipline, **déterminer par règlement**:

(...)

8° les règles relatives à **la tenue des dossiers** et du registre des commissions;

[175] En conformité avec l'article 223(8), l'Autorité des marchés financiers a adopté un règlement intitulé «*Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome* (R.R.Q., D.9.2, r. 0.2) (ci-après, le «Règlement»);

[176] Les articles 12 et 21 de ce Règlement se lisent comme suit :

12. Le **cabinet**, le représentant autonome ou la société autonome **tient des dossiers clients** pour chacun de ses clients.

21. Les dossiers clients qu'un cabinet, un représentant autonome ou une société autonome inscrit dans la discipline de l'assurance de dommages doit tenir sur chacun de ses clients dans l'exercice de ses activités **doivent contenir les mentions suivantes** lorsqu'elles sont nécessaires:

1° son nom;

2° le montant, l'objet et la nature de la couverture d'assurance;

3° le numéro de police et les dates de l'émission du contrat et de la signature de la proposition, le cas échéant;

4° le mode de paiement et la date de paiement du contrat d'assurance;

5° la liste d'évaluation des biens de l'assuré transmise par celui-ci, le cas échéant.

Tout autre renseignement ou document **découlant** des produits vendus ou **des services rendus** recueillis auprès du client **doit également y être inscrit** ou déposé.

2006-12-02 (C)

PAGE : 26

[177] On notera que ces dispositions législatives et réglementaires n'ont pas été alléguées à l'encontre de l'intimé dans le cadre du chef no. 3;

[178] Une référence aux articles 85 à 88 de la Loi, de même qu'aux articles 12 et 21 du Règlement, aurait pu toutefois entraîner une condamnation de l'intimé puisqu'alors la norme aurait été établie par la Loi et le Règlement, sans qu'il soit nécessaire de l'établir par un expert;

4.3.2 Politiques et directives

[179] En l'absence d'une disposition précise dans le Code de déontologie, le Comité s'est interrogé à savoir s'il existait des directives ou des politiques émises par la Chambre, en cette matière;

[180] Suivant les informations disponibles sur le site internet de la Chambre de l'assurance de dommages, l'inspection professionnelle aurait développé plusieurs «outils» pour le bénéfice de ses membres;

[181] Parmi ces outils qui, notons au passage, ne sont pas obligatoires puisqu'ils sont simplement suggérés à titre de guide, on y retrouve un document intitulé «Relevé des conversations» qui, à vrai dire, constitue un simple formulaire visant à prendre note des conversations intervenues entre les parties et dans lequel on recommande aux représentants d'inscrire la date, les détails des conversations et le suivi de celles-ci;

[182] L'inspection professionnelle a également développé une politique type concernant «les notes au dossier». Cette politique se lit comme suit :

«Le but de cette politique est de répondre d'une manière professionnelle aux attentes du public en termes de consignation au dossier des **échanges, conversations et conseils fournis aux assurés** de même que des activités exécutées pour se conformer à la réglementation du secteur de l'assurance de dommages. De plus, ces inscriptions au dossier seront utiles pour mieux servir le client notamment au niveau des suivis nécessaires.

Toutes les activités effectuées dans les dossiers des clients, **conversations avec divers intervenants et conseils fournis aux assurés doivent être consignées dans lesdits dossiers** d'une manière ordonnée, en identifiant entre autre la date de leur réalisation, de telle manière qu'elles puissent être utilisées par une personne autre que celle qui les a inscrites.»

2006-12-02 (C)

PAGE : 27

[183] Quoique sommaire, cette politique permet aux représentants en assurance de dommages de connaître leurs obligations professionnelles en matière de tenue de dossier;

[184] Cependant, cette politique n'ayant pas été mise en preuve devant le Comité de discipline, il n'est pas permis aux membres du Comité de combler cette preuve par leurs connaissances personnelles, tel que le déterminait le Tribunal des professions dans l'affaire *Malo c. Infirmières*¹⁹ :

«(...) Or, cette norme de ce qui est généralement admis doit être établie en preuve et la connaissance que les deux pairs ont de ladite norme ne peut pallier à l'absence de preuve.»²⁰

[185] Notons que le Tribunal ajoute :

«**Il est essentiel et fondamental qu'un professionnel** à qui on reproche un manquement déontologique, **sache par la preuve, quel aurait dû être le bon comportement et quelle est la pratique reconnue et recommandée à ce sujet.** Cette preuve est essentielle pour le Comité qui doit décider si l'écart entre le comportement reproché et le comportement adéquat est si grand qu'il constitue une faute déontologique.»²¹

[186] En conséquence, en l'absence d'une telle preuve et surtout en l'absence d'allégués dans le troisième chef d'accusation aux dispositions que l'on retrouve aux articles 85 à 88 de la Loi et aux articles 12 et 21 du Règlement, le Comité ne sera pas en mesure d'en tenir compte;

[187] Pour terminer sur ce point, soulignons que le Comité n'est pas autorisé à modifier la plainte afin de reconnaître l'intimé coupable d'une infraction autre que celle reprochée à l'origine²²;

4.3.3 La preuve par expert

¹⁹ [2003] QCTP 132;

²⁰ Ibid., par. 18;

²¹ Op. cit., note 12, par. 24;

²² *Cohen c. Optométristes*, [1995] D.D.O.P. 301 (T.P.);

2006-12-02 (C)

PAGE : 28

[188] En conséquence, se pose le problème tel que soulevé par la procureure de l'intimé, à savoir si la syndic se devait de présenter une preuve par expert en l'absence d'une norme établie par règlement;

[189] À cet égard, en vertu de la règle du *stare decisis*, le Comité de discipline est tenu de respecter l'autorité des précédents établis par la Cour du Québec²³ et il entend faire siennes les conclusions de la décision *Laurin*²⁴, à savoir que la syndic devait établir par une preuve d'expert la norme ou l'usage puisque ce n'est pas réellement l'obligation de tenir un dossier qui est en cause mais la manière dont ce dossier devait être tenu;

[190] Dans le même ordre d'idée, le Tribunal des professions, dans l'affaire *Acupuncture c. Jondeau*²⁵, établissait certains principes concernant l'utilité d'une preuve par expert lorsqu'il s'agit d'une infraction reliée à la tenue de dossiers;

[191] En l'espèce, on reprochait à l'intimé Jondeau d'avoir omis de respecter les règles prescrites en matière de tenue de dossiers, notamment quant à «l'identification des sites d'acupuncture utilisés»;

[192] En première instance, le Comité avait conclu à la nécessité d'une preuve par expert afin d'établir cette infraction relative à la tenue de dossiers;

[193] En appel, le Tribunal des professions reconnaissait l'intimé coupable de cette infraction dans les termes suivants :

«[40] Si l'identification incomplète des sites n'apparaît pas de la simple lecture du dossier de la patiente, comme l'affirme le comité, l'affirmation étonne au vu du témoignage de l'intimé lui-même.

[41] Le comité commet une erreur déraisonnable en plaçant la question à trancher sous l'angle de la preuve d'expert en vue de démontrer, en l'espèce, **une infraction à un règlement** portant sur la tenue d'un dossier-patient.

[42] **L'article 2 du Règlement dresse une liste d'informations obligatoires que doit comporter un dossier** pour toute personne consultant un acupuncteur.

[43] **Il s'agit de normes objectives, claires et non équivoques** dont la compréhension ne nécessite pas de recourir à des connaissances techniques ou scientifiques pour bien en saisir la substance et en tirer les conclusions que dictent les faits.»

²³ *Notaires c. Beaulieu*, [1999] D.D.O.P. 340 (T.P.); voir aussi *Jacques c. Avocats*, [1998] QCTP 067;

²⁴ [2006] QCCQ 6115;

²⁵ 2006 QCTP 86;

2006-12-02 (C)

PAGE : 29

[194] À *contrario*, le Comité conclut qu'en l'absence d'une norme écrite, objective, claire et non équivoque en matière de tenue de dossiers, une preuve par expert, dans ce cas particulier, était requise afin de démontrer une contravention aux usages²⁶;

[195] Par contre, une référence spécifique dans le troisième chef d'accusation aux obligations prévues aux articles 85 à 88 de la Loi et aux articles 12 et 21 du Règlement aurait permis à la partie poursuivante de s'éviter le fardeau d'une preuve par expert;

[196] Dans l'état actuel du dossier, il est impossible pour le Comité de tenir compte de ces dispositions législatives et réglementaires, sans enfreindre le droit du professionnel à une défense pleine et entière;

[197] En conséquence, l'intimé est acquitté du troisième chef d'accusation tel que libellé;

V. Conclusions

[198] Pour l'ensemble des motifs ci-haut exprimés, l'intimé sera acquitté des chefs nos. 1 et 3 mais reconnu coupable du chef no. 2 pour cause de négligence;

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

[199] **ACQUITTE** l'intimé du chef no. 1;

[200] **DÉCLARE** l'intimé coupable du chef no. 2;

[201] **ACQUITTE** l'intimé du chef no. 3 tel que libellé;

[202] **DEMANDE** à la secrétaire du Comité de discipline de convoquer les parties pour le 20 août 2007, pour l'audition sur sanction;

[203] **LE TOUT** frais à suivre.

²⁶ *Laurin c. Chauvin*, [2006] QCCQ 6115;

2006-12-02 (C)

PAGE : 30

Me Patrick de Niverville
Président du comité de discipline

M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A.
Membre du comité de discipline

M. Gilles Bergeron, C.d'A.A.
Membre du comité de discipline

Me Claude G. Leduc
Procureur de la partie plaignante

Me Mélanie Hébert
Procureure de la partie intimée

Dates d'audience : 29 mars 2007 et 29 juin 2007

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : 2006-12-02 (C)

DATE : 21 novembre 2007

LE COMITÉ : Me Patrick de Niverville	Président
M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A.	Membre
M. Gilles Bergeron, C.d'A.A.	Membre

CAROLE CHAUVIN, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

c.

YVES CLOUTIER, courtier en assurance de dommages

Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

[1] Le 14 novembre, le Comité de discipline procédait à l'audition sur sanction suite à la déclaration de culpabilité intervenue le 23 juillet 2007;

[2] En l'espèce, l'intimé a été acquitté des chefs nos. 1 et 3, et reconnu coupable du chef no. 2, lequel se lit comme suit :

- Le ou vers le 3 août 2005, a été négligent et/ou a fait défaut d'agir en conseiller consciencieux envers les assurés, 9077-5727 Québec inc. et/ou T.R.J. Transport et/ou M. Raymond Bourque et/ou M. Jean-François Bourque, en demandant à l'assureur Markel compagnie d'assurance du Canada, de résilier la protection que la police d'assurance numéro 2004211 accordait sur le camion 2003 Ford F-350, avant que lesdits assurés aient eu le temps de replacer ce risque et/ou sans l'accord écrit de ces derniers laissant ledit véhicule sans protection d'assurance à compter du 3 août 2005, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 37 (1) et 37 (6) dudit code;

L'intimé s'étant ainsi rendu passible pour les infractions ci-haut mentionnées des sanctions prévues à l'article 156 (c) du *Code des professions*.

2006-12-02 (C)

PAGE : 2

[3] En conséquence, l'audition sur sanction n'a porté que sur le chef no. 2;

[4] La syndic était représentée par Me Leduc et l'intimé, par Me Hébert;

I. Preuve sur sanction

[5] La syndic n'a fait entendre qu'un seul témoin, soit l'un des assurés, M. Jean-François Bourque;

[6] M. Bourque a relaté au Comité que les agissements de l'intimé lui avaient occasionnés des dommages s'élevant à la somme de 59,495.60\$, tel qu'il appert de la p. 102 de la pièce P-2;

[7] D'autre part, il a souligné que ce dossier avait entraîné des procédures judiciaires, de part et d'autre, lesquelles furent produites en liasse sous la cote S-1;

[8] M. Bourque a de plus précisé que cette perte a entaché sa cote de crédit, de même que celle de son beau-père, lequel avait cautionné le crédit-bail pour son camion Ford F-350;

[9] En conséquence, il se retrouve aujourd'hui dans l'impossibilité d'obtenir du crédit en raison de ces événements;

[10] Enfin, il mentionne que, suite à une importante perquisition effectuée dans le district de Laval concernant divers véhicules volés, les services policiers ont retrouvé certaines pièces de son camion, à savoir une porte et une partie du châssis, que lui et son père ont refusé de reprendre vu l'inutilité de telles pièces;

[11] En contre-interrogatoire, le témoin a admis qu'au moment de la première résiliation de sa police d'assurance, il n'avait pas jugé opportun d'informer Crédit Ford;

[12] M. Bourque explique alors que, n'ayant pas de contrat avec ce camion, il avait demandé l'annulation de la police d'assurance;

[13] Suite à l'audition de ce témoin, les parties ont déclaré leur preuve close de part et d'autre;

2006-12-02 (C)

PAGE : 3

II. Représentations sur sanction

A. Par la syndic

[14] Me Leduc soumet au Comité une liste des facteurs objectifs et subjectifs dont il devra être tenu compte lors de l'imposition de la sanction, en insistant plus particulièrement sur les suivants :

- La protection du public;
- La gravité objective de l'infraction;
- Le rapport direct entre la profession et l'infraction;
- Les conséquences des actes commis;
- L'exemplarité et la dissuasion;

[15] À la décharge de l'intimé, Me Leduc souligne :

- L'absence d'antécédents disciplinaires;
- L'absence de risque de récidive;

[16] S'appuyant sur ces critères, le procureur de la syndic suggère une sanction monétaire qui devrait s'établir entre 1,000\$ et 2,000\$ en tenant compte notamment de l'imprudence et de la négligence de l'intimé, tel que relaté aux paragraphes 147 et 148 de la décision sur culpabilité;

[17] Il souligne toutefois que le dossier ne contient aucun élément d'incompétence et que la faute de l'intimé résulte de son empressement d'annuler l'assurance alors qu'il était de son devoir de maintenir son client assuré, tant et aussi longtemps qu'il n'avait pas reçu une confirmation que le risque avait été déplacé chez un autre assureur;

[18] À l'appui de ses prétentions, Me Leduc remet une série de jurisprudence, soit :

- *Chambre de l'assurance de dommages c. Slimani*, 2003 CanLII 54606;

2006-12-02 (C)

PAGE : 4

- *Chambre de l'assurance de dommages c. Bard*, 2003 CanLII 54601;
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Désormiers*, 2006 CanLII 53725;
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Herskovits*, 2007 CanLII 33235;
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Oigny*, 2000 CanLII 21184;

[19] Brièvement résumée, cette jurisprudence enseigne que pour des infractions semblables, les sanctions vont de l'amende minimale de 600\$ en passant par des amendes de 1,000\$ et 1,500\$ et même, dans certains cas, jusqu'à la radiation temporaire;

[20] Cependant, dans le présent dossier, vu les circonstances particulières et, surtout, l'absence de mauvaise foi ou de malhonnêteté de la part de l'intimé, la syndic suggère une amende se situant entre 1,000\$ et 2,000\$;

B. Par l'intimé

[21] Au nom de l'intimé, Me Hébert suggère comme sanction une réprimande, sinon une amende maximale de 1,000\$;

[22] Quant aux déboursés, elle suggère que ceux-ci soient partagés entre les parties vu l'acquittement de son client sur les chefs nos. 1 et 3;

[23] Elle invoque principalement les nombreuses circonstances atténuantes qu'elle estime devant jouer en faveur de son client, soit :

- L'absence de bénéfice personnel, financier ou autre pour l'intimé;
- L'absence d'antécédents disciplinaires;
- Le caractère isolé de l'infraction;
- Les démarches de l'intimé pour aider son client à se sortir de cet imbroglio;
- La bonne foi de l'intimé;
- Le fait qu'il a collaboré pleinement à l'enquête du syndic;

2006-12-02 (C)

PAGE : 5

- L'absence de risque de récidive;
- Le volet éducatif et dissuasif du processus disciplinaire;

[24] À l'appui de ses prétentions, Me Hébert dépose un cahier d'autorités et réfère le Comité aux décisions suivantes :

- *Chauvin c. Lu Van*, (2007) AZ-50439268;
- *Chauvin c. Angelone*, (2005) AZ-50439208;
- *Chauvin c. Duplantie-Sawyer*, (2006) AZ-50439242;
- *Chauvin c. Di Corpo*, (2003) AZ-50437300, suivie de (2005) AZ-50308659;

[25] Finalement, Me Hébert conclut que dans l'éventualité où une amende serait imposée à son client, elle soumet qu'un délai de paiement de 180 jours devrait lui être accordé et que les frais devraient être partagés entre les parties vu l'acquiescement de son client sur les chefs nos. 1 et 3 de la plainte;

III. Analyse et décision

[26] La preuve a révélé que l'intimé avait fait preuve d'imprudence et qu'il avait été négligent en demandant l'annulation de la couverture d'assurance sur le camion Ford F-350 sans attendre d'avoir reçu une confirmation verbale ou écrite que ce risque avait été déplacé chez un autre assureur;

[27] D'autre part, cette infraction a entraîné chez les assurés d'importantes difficultés financières et ce, même si l'intimé n'en a pas tiré un profit personnel, au contraire, par sa faute, il s'est lui-même retrouvé dans une situation délicate;

[28] Par contre, cette infraction est d'une gravité objective incontestable en plus d'avoir un lien direct avec l'exercice de la profession puisqu'il est du devoir du courtier d'agir avec compétence et professionnalisme¹, et surtout, il ne doit pas exercer ses activités de façon négligente², en plus d'agir en conseiller consciencieux en éclairant

¹ Art. 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2);

² Art. 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.03);

2006-12-02 (C)

PAGE : 6

ses clients sur leurs droits et obligations en leur donnant tous les renseignements nécessaires ou utiles avant la prise d'une décision aussi fondamentale³;

[29] En l'espèce, le Comité de discipline considère que la gravité objective de l'infraction commanderait, dans ce cas particulier, une amende de 2,000\$. Cependant, le Comité estime que l'intimé doit bénéficier de certaines circonstances atténuantes;

[30] Ainsi, parmi les circonstances atténuantes dont tiendra compte le Comité, soulignons les suivantes :

- L'absence d'antécédents disciplinaires;
- L'absence de bénéfice personnel, financier ou autre, pour l'intimé;
- Le caractère isolé de l'infraction;
- La collaboration de l'intimé à l'enquête de la syndic;
- Les démarches de l'intimé afin de corriger cette situation;
- L'absence de risque de récidive vu le repentir exprimé par l'intimé lors de l'audition sur culpabilité;

[31] En conclusion, le Comité estime qu'une amende de 1,000\$ est juste et raisonnable et appropriée aux circonstances particulières de la présente affaire;

[32] Quant aux déboursés, ceux-ci seront partagés à parts égales entre les parties vu l'acquiescement prononcé sur certains des chefs d'accusation de la plainte;

[33] D'autre part, un délai de paiement de 180 jours sera accordé à l'intimé pour lui permettre d'acquiescer le montant de l'amende et des déboursés;

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

IMPOSE à l'intimé une amende de 1,000\$ sur le chef no. 2;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés afférents au présent dossier dans une proportion de 50%;

³ Art. 37(6), Ibid.;

2006-12-02 (C)

PAGE : 7

ACCORDE à l'intimé un délai de 180 jours pour acquitter le montant de l'amende et des déboursés, calculé à compter de la signification de la présente décision;

Me Patrick de Niverville
Président du comité de discipline

M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A.
Membre du comité de discipline

M. Gilles Bergeron, C.d'A.A.
Membre du comité de discipline

Me Claude G. Leduc
Procureur de la partie plaignante

Me Mélanie Hébert
Procureure de la partie intimée

Date d'audience : 14 novembre 2007

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DES DOMMAGES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : 2006-11-02(C)

DATE : 17 octobre 2007

LE COMITÉ : Me Marco Gaggino	Vice-Président
M. Luc Bellefeuille, C.d'A.A, A.V.C.	Membre
M. Richard Giroux, C.d'A.A.	Membre

CAROLE CHAUVIN, ès qualité de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages
Partie plaignante

c.

PAUL DUVAL, courtier en assurance de dommages
Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ

[1] Les 12 avril et 11 juin 2007, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages siégeait à Montréal afin de procéder à l'audition de la plainte disciplinaire déposée contre l'intimé.

[2] Les infractions reprochées à l'intimé se lisent comme suit :

1. Le ou vers le 19 mai 2005, a exercé ses activités de représentant en assurance de dommages de façon négligente en omettant de considérer, lors de la préparation de la proposition d'assurance pour assurer les véhicules de son client, M. Hamid Sharif, toutes les informations disponibles concernant les pertes antérieures dont six sinistres survenues entre le 19 août 1997 et le 20 août 2004, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers et le Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment aux dispositions de l'article 16 de la Loi et de l'article 37(1) dudit code.
2. Le ou vers le 19 mai 2005, n'a pas agi en conseiller consciencieux et n'a pas tenu compte des limites de ses aptitudes en acceptant de son client, M. Hamid Sharif, unilingue anglais, le mandat de lui obtenir une protection pour

2006-11-02(C)

PAGE : 2

ses véhicules automobiles alors que les informations reçues étaient en anglais seulement, faisant ainsi défaut de bien identifier le besoins de son client, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers et le Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment aux dispositions de l'article 27 de la Loi et des articles 17, 37(1) et 37(6) dudit code.

3. Le ou vers le 19 mai 2005, a exercé ses activités de représentant en assurance de dommages de façon négligente et incompétente et a fait défaut d'agir en conseiller consciencieux en remettant à son client, M. Hamid Sharif, un certificat d'assurance (carte rose) qui portait un numéro de police inexistant, laissant ainsi croire à son client qu'il était immédiatement assuré pour ses véhicules automobiles alors que, compte tenu des antécédents de son client, le risque devait être soumis au préalable à l'assureur ING, incitant par le fait même son client à procéder à la résiliation immédiate de sa couverture d'assurance détenue pour ses véhicules auprès d'un assureur Ontarien, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers et le Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment aux dispositions de l'article 16 de la Loi et des articles 37(1) et 37(6) dudit code.

[3] Lors de l'audition, la syndic était représentée par Me Jean-Pierre Morin et l'intimé se représentait seul.

[4] Lors de sa comparution, l'intimé a enregistré un plaidoyer de non culpabilité à l'égard des infractions reprochées dans la plainte.

[5] Il est admis par les parties que M. Duval était, en tout temps pertinent, courtier dûment autorisé en assurance de dommages.

I- Preuve de la syndic

[6] Le procureur de la syndic a fait entendre les témoins suivants :

- 1) M. Hamid Sharif;
- 2) Mme Christiane Marsolais;
- 3) Mme France Bergeron;
- 4) M. Pierre Martin;
- 5) M. Paul Duval, l'intimé.

Témoignage de Hamid Sharif

[7] M. Sharif a témoigné à l'effet que le 15 mai 2005, il a déménagé d'Ottawa à Gatineau.

2006-11-02(C)

PAGE : 3

[8] Désirant assurer deux (2) véhicules automobiles, dont un *Dodge Caravan* de l'année 2000, au Québec, il communiqua avec M. Pierre Martin, du cabinet *Les assurances Pierre E. Martin Inc* (le « Cabinet Martin »). Au cours d'une conversation téléphonique initiale avec celui-ci, on lui aurait mentionné qu'il pouvait contracter une assurance au Québec mais qu'il avait trois (3) mois pour effectuer son transfert de plaques de l'Ontario au Québec. Au terme de cette conversation, il fut convenu que M. Sharif prendrait rendez-vous aussitôt qu'il aurait ses papiers attestant de son historique d'assurance.

[9] Le 19 mai 2005, M. Sharif se présenta aux bureaux du Cabinet Martin et y rencontra l'intimé.

[10] Selon M. Sharif, il aurait alors remis à M. Duval certains documents qui composent la pièce P-2.

[11] Un de ces documents est une lettre d'expérience de la compagnie d'assurance *Wawanesa* datée du 18 mai 2005. On y peut y lire ce qui suit:

« The following is a list of claims reported :

121100 theft \$4206, 010801 not at fault \$537 direct compensation, 110901 not at fault \$508 direct compensation, 180302 at fault collision \$1246, 220502 theft \$2258, 160603 theft \$3700

Cancelled, non-pay, refused to renew? yes»¹

[12] Par ailleurs, un autre document², daté du 16 mai 2005, provient de la *Royal & Sun Alliance* et indique ce qui suit sous la rubrique des réclamations :

<u>Loss date</u>	<u>Description</u>	<u>Total</u>	<u>Driver</u>	<u>Fault</u>
Sep. 28 2004	Rear-End Collision	\$.00	Driver 001	100%»

[13] M. Sharif aurait expliqué chacune des réclamations à l'intimé qui aurait éventuellement trouvé une assurance à 90,00\$ par mois.

[14] L'intimé aurait alors remis à M. Sharif un certificat d'assurance d'*ING Compagnie d'assurance*³. Ce certificat indique comme numéro de police le 923-0749 et comme durée une période allant du 19 mai 2005 au 19 mai 2006.

[15] M. Sharif aurait demandé à l'intimé s'il était assuré et celui-ci aurait répondu par l'affirmative. M. Sharif aurait alors annulé sa police d'assurance émise en Ontario et qui

¹ Pièce P-2, p. 5

² Pièce P-2, p. 7

³ Pièce P-2, p. 3

2006-11-02(C)

PAGE : 4

était en vigueur jusqu'au 9 septembre 2005⁴ car il ne voulait pas avoir deux (2) assurances en même temps.

[16] Le samedi 21 mai 2005, le véhicule, qui selon M. Sharif avait été assuré par l'intimé le 19 mai, a fait l'objet d'un vol devant un *Super C* à Ottawa.

[17] Le lundi suivant, M. Sharif communiqua avec l'intimé pour l'informer du vol.

[18] Au cours de cette conversation, M. Sharif réalisa que l'intimé ne semblait pas comprendre ce qu'il disait.

[19] Il faut noter que M. Sharif est anglophone, de sorte que toutes ses communications avec l'intimé se firent en anglais. D'ailleurs il témoigna en anglais devant le Comité.

[20] En raison du problème de compréhension de l'intimé, M. Sharif aurait demandé à parler à un autre employé. Effectivement, il parla avec une employée à qui il expliqua la situation.

[21] Deux (2) jours plus tard, le véhicule de M. Sharif aurait été retrouvé à Ottawa.

[22] Le lendemain, un ajusteur aurait contacté M. Sharif pour lui dire qu'il recevrait un chèque pour ensuite se dédire en l'avisant que la compagnie d'assurance avait changé d'idée et qu'elle refusait de payer.

[23] Effectivement, par lettre du 29 juillet 2005, *ING* a informé M. Sharif du refus de sa réclamation car le risque ne rencontrait pas leurs normes de souscription.

[24] En raison de cette situation, M. Sharif a entrepris un recours en dommages contre *ING*, le Cabinet Martin et l'intimé⁵.

Témoignage de Mme Christiane Marsolais

[25] Mme Marsolais fait partie de *Groupe Jetté assurances inc.* (« Jetté ») et agit comme souscripteur de lignes personnelles pour les compagnies d'assurance *ING* et *Missisquoi*.

[26] À ce titre, elle a reçu le 24 mai 2005 la proposition d'assurance visant notamment le véhicule *Dodge Caravan* de M. Sharif ainsi que certains documents à l'appui de celle-ci.

[27] Cette documentation incluait, entre autre, les lettres de *Wawanesa* et de *Royal & Sun Alliance* faisant état de réclamations et sinistres passés de M. Sharif.

⁴ Pièce P-5, p. 6

⁵ Pièce P-11

2006-11-02(C)

PAGE : 5

[28] Le même jour, l'intimé communiqua avec Mme Marsolais pour l'aviser du vol du véhicule *Dodge Caravan* de M. Sharif.

[29] Il appert de la pièce P-6 que, toujours le 24 mai 2005, Mme Marsolais communiqua la proposition et l'information reçue concernant le vol du *Dodge Caravan* à *ING*⁶.

[30] Par un courriel adressé le 26 mai 2005 à Mme Marsolais, *ING* informait celle-ci que la police ne serait pas émise parce que le risque aurait dû leur être soumis en raison du fait que le véhicule était immatriculé en Ontario et que le client avait déjà été résilié par un assureur⁷.

[31] Dans son témoignage, Mme Marsolais a précisé que le Cabinet Martin pouvait émettre une police d'assurance s'il était satisfait des informations obtenues.

[32] À cet égard, en contre-interrogatoire, Mme Marsolais a déclaré que les informations inscrites par l'intimé à la *Proposition d'assurance automobile* du 19 mai 2005⁸ pouvaient justifier l'émission d'une police.

[33] Finalement, en ré-interrogatoire, Mme Marsolais a précisé que le numéro de police inscrit au certificat d'assurance n'avait pas de relation avec la proposition.

Témoignage de Mme France Bergeron

[34] Mme Bergeron est souscripteur en assurances de particuliers pour *ING*.

[35] Le souscripteur attitré étant Mme Guylaine Picher, Mme Bergeron a témoigné en fonction des documents au dossier d'*ING*.

[36] Selon Mme Bergeron et tel que Mme Marsolais l'avait mentionné devant le Comité, les informations inscrites par l'intimé à la *Proposition d'assurance automobile* du 19 mai 2005 permettaient d'émettre une police.

[37] Cependant, la police a été refusée par *ING* suite à la réception de la lettre de *Wawanesa* qui indiquait d'autres sinistres que ceux inclus à la *Proposition d'assurance automobile* et qui faisait mention d'une annulation ou non-renouvellement de police.

[38] À cet effet, Mme Bergeron déclare que tout risque résilié par un autre assureur doit leur être soumis avant d'engager leur responsabilité et ce, selon leurs normes écrites⁹.

⁶ Pièce P-6, p. 35

⁷ Pièce P-6, p. 36

⁸ Pièce P-6, p. 9

⁹ Pièce P-7, p. 23

2006-11-02(C)

PAGE : 6

[39] Par ailleurs, toujours à l'égard de ces normes, Mme Bergeron a déclaré que l'intimé n'aurait pas dû émettre certificat d'assurance à la lumière de la lettre d'expérience de *Wawanesa*.

[40] De plus, la filiale québécoise d'*ING* n'assurait pas de véhicules automobiles immatriculés dans une autre province. Cependant, en réponse à une question d'un membre du Comité, Mme Bergeron a admis que les normes écrites déposées dans la pièce P-7 ne parlent pas de restrictions au niveau de l'immatriculation.

[41] Finalement, quant au numéro de police 923-0749 inscrit au certificat d'assurance, Mme Bergeron déclare ignorer comment il a été obtenu de l'intimé.

Témoignage de M. Pierre Martin

[42] M. Martin témoigne avoir reçu un appel de M. Sharif une semaine avant qu'il ne se présente à ses bureaux. Lors de cette conversation, M. Sharif lui aurait dit qu'il déménageait au Québec et désirait prendre une assurance pour des véhicules automobiles. M. Martin lui aurait alors demandé d'apporter avec lui son permis de conduire, ses immatriculations et une lettre d'expérience de son assureur pour les six (6) dernières années. Lors de cette conversation il aurait dit à M. Sharif que les véhicules devaient être immatriculés au Québec.

[43] Les prochains contacts de M. Martin ont eu lieu après le vol du *Dodge Caravan* alors qu'*ING* refusait la réclamation pour le vol de ce véhicule. C'est en révisant le dossier que M. Martin s'est aperçu qu'il s'agissait là du quatrième vol dont avait été victime M. Sharif.

[44] Par ailleurs, M. Martin déclare qu'il n'aurait pas assuré un véhicule immatriculé en Ontario. Cependant, en raison de la grève en cours à cette époque à la *Société de l'assurance automobile du Québec* (« S.A.A.Q. »), il aurait soumis le risque à l'assureur.

[45] Quant au certificat d'assurance remis à M. Sharif le 19 mai par l'intimé, M. Martin déclare que normalement celui-ci aurait dû être émis pour une durée de trente jours, et non pas un an. Quant au numéro qu'on y voit, il ne s'agirait pas là d'un numéro de police, le numéro « 923 » étant le code d'agence de Jetté.

[46] Finalement, M. Martin déclare que si le client rencontre les normes de souscription, il peut émettre une assurance. Dans le cas de M. Sharif, lui-même n'aurait jamais émis de certificat d'assurance.

2006-11-02(C)

PAGE : 7

Témoignage de l'intimé, M. Paul Duval

[47] Le premier contact de l'intimé avec M. Sharif a eu lieu le 17 mai 2005 par téléphone. Les premières informations obtenues du client ont été colligées à la main sur un document intitulé « *Cotation automobile* »¹⁰.

[48] On retrouve sur ce document les mentions suivantes quant à l'expérience de M. Sharif :

- accident responsable le 3 avril 2004, \$1246,00;
- Accident non-responsable le 11 décembre 2000, \$537,00;
- Accident non-responsable le 9 novembre 2001, \$482,00.

[49] Cette information a été transférée sur une proposition d'assurance qui reproduit comme expérience antérieure de M. Sharif ces trois (3) mêmes réclamations¹¹.

[50] Le 19 mai, l'intimé a rencontré M. Sharif au Cabinet Martin afin de finaliser le dossier. À cette occasion, M. Sharif aurait amené avec lui la lettre de *Royal & Sun Alliance*¹² mais pas celle de *Wawanesa*¹³.

[51] L'intimé apprend alors que les véhicules étaient immatriculés en Ontario mais il croyait que le client bénéficiait d'un délai de 90 jours pour l'immatriculer au Québec, d'autant plus qu'il y avait alors grève à la S.A.A.Q.

[52] Une fois que la proposition d'assurance a été complétée, l'intimé a remis le dossier à la secrétaire en lui mentionnant qu'il attendait d'autres documents de la part de M. Sharif. En effet, la documentation apportée lors de la rencontre ne visait qu'une année d'expérience.

[53] Le 20 mai 2005 M. Sharif se serait présenté afin d'amener la documentation manquante. La secrétaire a alors transmis le tout à Jetté. Ce n'est qu'après le 24 mai 2005 que l'intimé aurait vu la lettre d'expérience de *Wawanesa*.

[54] L'intimé admet que s'il avait vu la lettre de *Wawanesa*, il n'aurait pas émis le certificat d'assurance, notamment en raison des trois (3) vols qui y sont mentionnés. À cet égard, l'intimé témoigne s'être fié aux déclarations verbales de M. Sharif qui ne parlait pas des autres réclamations contenues dans la lettre de *Wawanesa*.

¹⁰ Pièce P-10, p. 10

¹¹ Pièce P-10, p. 14

¹² Pièce P-2, p. 7

¹³ Pièce P-2, p. 5

2006-11-02(C)

PAGE : 8

[55] Par ailleurs, l'intimé admet que c'est par erreur qu'il a mis une durée de un an au lieu de trente jours sur ce certificat d'assurance et qu'il savait que M. Sharif allait annuler sa police actuelle en raison de la remise de ce certificat.

[56] Après le vol du *Dodge Caravan*, M. Sharif a communiqué avec l'intimé. Lors de cette conversation, il admet avoir eu de la difficulté à comprendre un mot (*theft*) prononcé par M. Sharif. Il a alors demandé à la secrétaire de parler avec M. Sharif pour bien saisir ses propos. C'est avec les informations transmises oralement par M. Sharif que l'intimé a été à même de compléter un « *avis de sinistre automobile* »¹⁴.

[57] Au sujet de sa connaissance de la langue anglaise, l'intimé témoigne à l'effet qu'il a de nombreux clients qui s'expriment en anglais.

II- Preuve de l'intimé

[58] L'intimé a fait entendre un témoin, soit Mme Nancy Michaud.

[59] Celle-ci a été à l'emploi du Cabinet Martin du mois d'avril à la mi-août 2005 à titre de secrétaire réceptionniste. Son supérieur était M. Martin. Elle n'avait pas de lien hiérarchique avec M. Duval.

[60] Dans le cadre de ses fonctions, elle avait la responsabilité du courrier entrant et sortant.

[61] Vers le 20 mai 2005, elle a procédé à l'ouverture du dossier de M. Sharif. À cette occasion, M. Duval lui avait mentionné que M. Sharif devait lui remettre un autre document qui était alors manquant.

[62] À cette même date vers 11h45, M. Sharif s'est présenté pour apporter le document en question qu'elle identifie devant le Comité comme étant la lettre de *Wawanesa*. Elle a donc appliqué la procédure en procédant à la photocopie du document et en classant une copie de celui-ci dans le dossier interne du cabinet ainsi qu'une copie dans le dossier devant être transmis à Jetté.

III- Plaidoiries

[63] Dans le cadre de sa plaidoirie, le procureur du syndic a attiré l'attention du Comité sur certains éléments de preuve qui permettraient de retenir, selon lui, la culpabilité de l'intimé à l'égard de l'ensemble des infractions qui lui ont été reprochées.

[64] Ainsi, le procureur note que l'intimé n'a pas tenu compte des lettres d'expérience de *Wawanesa* et de *Royal & Sun Alliance* pour préparer sa proposition d'assurance, alors que selon le témoignage de M. Sharif, il avait ces documents en main dès le 19 mai 2005.

¹⁴ Pièce P-10, p. 32

2006-11-02(C)

PAGE : 9

[65] De même, l'intimé n'aurait pas soumis le risque concernant l'immatriculation en Ontario alors que selon le témoignage de M. Martin et des normes d'ING il était connu que l'on ne pouvait assurer un véhicule immatriculé hors du Québec. Cette erreur de M. Duval proviendrait de sa méconnaissance des normes et constituerait une faute.

[66] Quant à l'intimé, celui-ci relate qu'il a bâti sa proposition d'assurance en se fiant aux données transmises par M. Sharif et, qu'à cet égard, il doit exister une relation de confiance avec celui-ci.

[67] Par ailleurs, n'ayant jamais eu connaissance du document de *Wawanesa* avant le sinistre subi par M. Sharif, son comportement ne pourrait constituer une faute déontologique. En effet, l'intimé mentionne que la preuve aurait révélé que le reste du dossier soumis était acceptable et permettait d'émettre un certificat d'assurance.

[68] Cependant, à une question du Comité, celui-ci admet que la réclamation figurant au document de *Royal & Sun Alliance*, obtenu le 19 mai 2005 de la part de M. Sharif, aurait dû figurer sur la proposition d'assurance. L'intimé explique par ailleurs ce manquement par le fait qu'il n'avait pas pris la peine de lire ce document.

[69] Finalement, l'intimé argumente que son anglais est raisonnable.

IV- Analyse et décision

[70] Tel que le rappelait le Comité dans l'affaire *Chauvin c. Boilard* :

« ... le Comité ne peut se contenter d'une preuve ambiguë, au contraire, il faut une preuve suffisamment claire et convaincante pour conclure à la commission d'une infraction disciplinaire. »¹⁵

[71] Qu'en est-il en l'espèce ?

[72] La plainte reproche à l'intimé trois (3) chefs d'accusation, soit :

1. Un chef pour avoir exercé ses activités de façon négligente en omettant de considérer, lors de la préparation de la proposition d'assurance, toutes les informations disponibles concernant les pertes antérieures.
2. Un chef pour avoir fait défaut d'agir en conseiller consciencieux et de tenir compte des limites de ses aptitudes en acceptant un mandat d'un client unilingue anglais alors que toutes les informations étaient en anglais faisant ainsi défaut de bien identifier les besoins de son client.
3. Un chef pour avoir exercé ses activités de façon négligente et incompétente et d'avoir fait défaut d'agir en conseiller consciencieux en remettant à son client un

¹⁵ 2005-12-02(C), décision sur culpabilité du 7 mars 2006, paragraphe 47

2006-11-02(C)

PAGE : 10

certificat d'assurance qui portait un numéro de police inexistant alors que compte tenu des antécédents, le risque devait être soumis préalablement à l'assureur *ING*.

[73] Après avoir entendu la preuve, les argumentations respectives et délibéré, le Comité en arrive à la conclusion que la syndic a réussi à se décharger de son fardeau de preuve quant au chef 1 mais pas quant aux chefs 2 et 3 de la plainte.

[74] Ainsi, quant au premier chef, ce qui est reproché à l'intimé est de ne pas avoir considéré les lettres d'expérience de *Wawanesa* et de *Royal & Sun Alliance* dans la confection de la proposition d'assurance de M. Sharif et d'avoir fait défaut de soumettre le risque relatif à l'immatriculation en Ontario à l'assureur *ING*.

[75] Or, quant à la lettre de *Wawanesa*, le Comité en arrive à la conclusion que la preuve n'est pas prépondérante pour conclure que celle-ci était disponible lors de la préparation de la proposition d'assurance. Au contraire, le Comité retient les témoignages de Mme Nancy Michaud et de l'intimé à l'effet que ce document n'a été apporté que le 20 mai 2005 au Cabinet Martin et que celui-ci a été directement acheminé à Jetté.

[76] Pour ce qui est de l'immatriculation en Ontario, cet élément ne peut être retenu contre l'intimé.

[77] En effet, d'une part le premier chef ne fait aucunement référence à la question de l'immatriculation. D'autre part, les normes d'*ING* qui ont été produites ne réfèrent pas à la procédure applicable pour un véhicule qui serait assuré hors Québec. Le Comité n'est donc pas satisfait qu'on lui ait prouvé un manquement à cet égard.

[78] Cependant, en ce qui concerne la lettre d'expérience de *Royal & Sun Alliance*, la situation est différente. En effet, de l'aveu même de l'intimé ce document lui a été remis le 19 mai 2005 et l'information qui y est contenue était donc disponible lors de la préparation de la proposition d'assurance. Cette information n'a pas été considérée parce que l'intimé a fait défaut de prendre connaissance du document. Ce comportement constitue aux yeux du Comité une négligence au sens du *Code déontologie des représentants en assurance de dommages* et l'intimé doit donc être reconnu coupable de ce chef.

[79] Quant au deuxième chef, ce qui est essentiellement reproché à l'intimé est de ne pas être suffisamment bilingue pour desservir adéquatement un client s'exprimant en Anglais et soumettant des documents dans cette langue.

[80] Le Comité considère que la preuve n'est pas suffisante pour en arriver à une telle conclusion. Ainsi, toutes les informations soumises à l'intimé pour élaborer la proposition d'assurance l'ont été en anglais. On ne retrouve aucune indication que certaines de ces informations seraient erronées en raison d'une méconnaissance de langue. Par ailleurs, le seul reproche de M. Sharif concerne une conversation

2006-11-02(C)

PAGE : 11

téléphonique au cours de laquelle il a déclaré le vol de son véhicule. Or, l'intimé soumet, et le Comité retient cette preuve, que la seule difficulté de compréhension ne concernait qu'un mot de cette conversation (« *theft* »). D'ailleurs, le Comité a pu noter que parfois il était difficile de saisir certaines paroles de M. Sharif et, d'autre part, que l'intimé a pu contre-interroger celui-ci en anglais sans problème apparent. Le Comité acquitte donc l'intimé de ce chef.

[81] Finalement, en ce qui a trait au troisième chef, le reproche formulé à l'endroit de l'intimé consiste à ne pas avoir soumis, avant de remettre un certificat d'assurance avec un numéro de police inexistant à M. Sharif, les antécédents et la question de l'immatriculation ontarienne à *ING*. En raison de ce manquement, M. Sharif a cru être assuré au Québec et a donc annulé sa police d'assurance ontarienne, avec les conséquences que l'on connaît.

[82] Selon le Comité, l'intimé doit être acquitté de ce chef.

[83] Ainsi, la preuve retenue par le Comité révèle qu'avec les informations inscrites à la proposition d'assurance, M. Duval pouvait remettre un certificat d'assurance à M. Sharif¹⁶. Si par ailleurs, M. Duval avait eu connaissance des antécédents décrits à la lettre de la *Wawanesa* et *Royal & Sun Alliance*, il n'aurait pas, de son propre aveu, remis un certificat d'assurance à M. Sharif. À cet égard, l'intimé a été reconnu coupable sous le chef 1 de ne pas avoir tenu compte de la lettre de *Royal & Sun Alliance*.

[84] En ce qui concerne la question de l'immatriculation en Ontario, le Comité a déjà décidé que la preuve n'était pas prépondérante pour conclure à l'existence d'une norme écrite et connue de l'intimé à ce sujet.

[85] Finalement, en ce qui a trait au numéro de police inexistant inscrit au certificat d'assurance, il a été démontré qu'il s'agit là d'un numéro de référence interne. La preuve n'a pas révélé que l'intimé a été fautif à cet égard.

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

DÉCLARE l'intimé coupable de l'infraction reprochée au chef 1;

ACQUITTE l'intimé des infractions reprochées aux chefs 2 et 3;

DEMANDE à la secrétaire du Comité de discipline de faire signifier la présente décision à l'intimé et de convoquer les parties, dans les meilleurs délais, pour l'audition sur sanction;

LE TOUT frais à suivre.

¹⁶ Voir les témoignages de Christiane Marsolais et France Bergeron

2006-11-02(C)

PAGE : 12

Me Marco Gaggino
Vice-Président du Comité de discipline

M. Luc Bellefeuille, C.d'A.A, A.V.C.
Membre du Comité de discipline

M. Richard Giroux, C.d'A.A
Membre du Comité de discipline

Me Jean-Pierre Morin
Procureur de la partie plaignante

M. Paul Duval
Se représentant seul

Dates d'audiences : 12 avril et 11 juin 2007

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DES DOMMAGES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : 2006-11-02(C)

DATE : 13 décembre 2007

LE COMITÉ : Me Marco Gaggino	Vice-Président
M. Luc Bellefeuille, C.d'A.A, A.V.C.	Membre
M. Richard Giroux, C.d'A.A.	Membre

CAROLE CHAUVIN, ès qualité de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages
Partie plaignante

c.

PAUL DUVAL, courtier en assurance de dommages
Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

[1] Suite à la décision sur culpabilité rendue par le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages le 17 octobre 2007 déclarant l'intimé coupable du chef d'accusation 1 porté contre lui, l'audition sur sanction fut tenue le 3 décembre 2007 à Montréal.

[2] Lors de l'audience, les parties n'ont présenté aucune preuve mais ont chacune présenté des arguments au soutien de leur prétention respective eu égard à la sanction devant être imposée par le Comité dans les circonstances.

I- Représentations de la plaignante

[3] La plaignante, par l'entremise de son procureur, demande au Comité d'imposer une amende de 1 000\$ à l'intimé.

[4] À cet effet, le procureur rappelle au Comité qu'il faut tenir compte des facteurs objectifs et subjectifs pour déterminer la sanction appropriée en l'espèce.

2006-11-02(C)

PAGE : 2

[5] Or, quant à ces facteurs, le procureur est d'avis qu'objectivement, la faute pour laquelle l'intimé a été reconnu coupable ne constitue pas une simple erreur ou une négligence technique qui pourrait justifier une réprimande, mais s'assimile plutôt à de la négligence caractérisée.

[6] Comme facteur aggravant, le procureur rappelle que l'intimé pratique depuis plusieurs années et est un courtier expérimenté qui connaît ou doit connaître son obligation de déclarer à l'assureur ce qui doit être déclaré. Le fait pour l'intimé de ne pas prendre connaissance d'une lettre présentée par son client et comportant des informations pertinentes constitue donc un geste de négligence de sa part.

[7] Par ailleurs, cette négligence de la part de l'intimé a eu des conséquences graves : le véhicule de l'intimé, qui n'aurait pas dû être assuré, a été volé causant ainsi des inconvénients d'ordre juridique à toutes les parties.

[8] Finalement, le procureur soumet que sa demande est conforme à la jurisprudence.¹

II- Représentations de l'intimé

[9] Pour sa part, l'intimé, qui se représente seul, est d'avis qu'une réprimande devrait lui être imposée.

[10] Ainsi, selon l'intimé, il s'agit ici d'un manque technique de sa part.

[11] Par ailleurs, l'intimé, qui ne justifie sa demande par aucune preuve ou allégation de problème financier ou autre, demande qu'un délai de paiement de six (6) mois lui soit accordé si le Comité en arrivait à la décision de lui imposer une amende.

III- Analyse et décision

[12] Le Comité est d'avis que la faute commise par l'intimé ne constitue pas qu'une simple erreur technique.

[13] Ainsi, l'intimé a fait défaut, sans explication raisonnable, de prendre connaissance d'une courte lettre d'expérience remise en mains propre par son client dans le cadre de la préparation d'une proposition d'assurance. Cette lettre contenait des informations pertinentes à la préparation de cette proposition. Il s'agit clairement là d'un geste de négligence de la part de l'intimé.

¹ *Chauvin c. Boivin*, 2003-06-01(C), décisions sur culpabilité du 15 juin 2004 et décision sur sanction du 26 septembre 2005 du Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages; *Comité de Surveillance de l'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec c. Desrosiers*, 1999-01-01, décision sur culpabilité et sanction du 4 octobre 1999 du Comité de discipline de l'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec.

2006-11-02(C)

PAGE : 3

[14] Quant à la sanction applicable, le Comité est donc d'avis que celle-ci doit être plus sévère qu'une simple réprimande.

[15] Par ailleurs, le Comité croit qu'une amende de 1 000\$ est trop sévère dans les circonstances.

[16] En conséquence et considérant les facteurs objectifs et subjectifs de cette affaire, notamment l'absence d'antécédents, le Comité est d'avis que l'imposition d'une amende de 600\$ est juste et appropriée dans les circonstances.

[17] Par ailleurs, la demande de l'intimé quant au délai de paiement n'étant justifiée par aucun motif, celle-ci est rejetée.

PAR CES MOTIFS, QUANT AU CHEF NUMÉRO 1, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

CONDAMNE l'intimé à une amende de 600\$;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions* (L.R.Q., c. C-26).

Me Marco Gaggino
Vice-Président du Comité de discipline

M. Luc Bellefeuille, C.d'A.A, A.V.C.
Membre du Comité de discipline

M. Richard Giroux, C.d'A.A
Membre du Comité de discipline

Me Jean-Pierre Morin
Procureur de la partie plaignante

M. Paul Duval
Se représentant seul

Date d'audience : Le 3 décembre 2007

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : 2007-05-01 (C)

DATE : 16 octobre 2007

LE COMITÉ : Me Patrick de Niverville	Président
Mme France Laflèche, C.d'A.A.	Membre
Mme Sylvie Campeau, courtier en assurance de dommages	Membre

CAROLE CHAUVIN, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

c.

JACQUES GAUDREAU, C.d'A.Ass.

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ

[1] Le 18 septembre 2007, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages procédait à l'audition d'une plainte comportant quatre (4) chefs d'accusation, lesquels se lisaient comme suit :

1. Entre le ou vers le 15 février et le ou vers le 5 décembre 2005, a fait défaut de rendre compte à son client, le Syndicat des copropriétaires du 5233 Berri, de l'exécution de son mandat en négligeant de l'informer, en temps utile, que la compagnie d'assurance Aviva refusait de renouveler, pour la période du 26 novembre 2005 au 26 novembre 2006, le contrat d'assurance des entreprises numéro 81277382, le tout en contravention avec le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment l'article 37(4) dudit code.
2. Le ou vers le 15 décembre 2005, a fait défaut de rendre compte de l'exécution de son mandat en mettant fin à ce dernier auprès du Syndicat des copropriétaires du 5233 Berri, après la date d'expiration de la police d'assurance des entreprises numéro 81277382 en indiquant faussement dans une lettre notamment que, selon les instructions de son client, il ne procéderait pas au renouvellement de ce contrat d'assurance en date du 26 novembre 2005, le tout en contravention avec la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment l'article 16 de la loi et les articles 2, 37(4) et 37(7) dudit code.

2007-05-01 (C)

PAGE : 2

3. Entre le ou vers le mois de janvier 2005 et le ou vers le mois de décembre 2005, a été négligent dans sa tenue de dossier en faisant défaut d'inscrire ses démarches et interventions, notamment la teneur des communications téléphoniques relativement au dossier, les instructions reçues, les propositions effectuées ou les décisions prises par son client, le tout en contravention avec le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment l'article 37(1) dudit code.
4. Depuis le 10 avril 2007, relativement à l'assuré le Syndicat des copropriétaires du 5233 Berri, a fait défaut de répondre à une lettre que lui adressait le syndic, Mme Carole Chauvin, le 28 mars 2007, en rappel à une lettre datée du 9 mars 2007, et restée sans réponse, le tout en contravention avec le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment l'article 34 dudit code.

L'intimé s'est ainsi rendu passible, pour les infractions ci-haut mentionnées, des sanctions prévues à l'article 156 du *Code des professions*.

[2] La partie plaignante était représentée par Me Nathalie Lelièvre et l'intimé se représentait seul;

[3] D'entrée de jeu, Me Lelièvre déposait une plainte amendée dont la nouvelle version du troisième chef se lit comme suit :

3. Entre le ou vers le mois de janvier 2005 et le ou vers le mois de décembre 2005, a été négligent dans sa tenue de dossier en faisant défaut d'inscrire ses démarches et interventions, notamment la teneur des communications téléphoniques relativement au dossier, les instructions reçues, les propositions effectuées ou les décisions prises par son client, le tout en contravention avec le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, la Loi sur la distribution de produits et services financiers, le Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome, notamment les articles 2 et 37(1) dudit code, les articles 85 à 88 de la loi et les articles 12 et 21 dudit règlement*.

[4] L'amendement fut accordé séance tenante vu le consentement de l'intimé. Notons au passage que cet amendement est conforme à la décision rendue par le Comité de discipline dans l'affaire *Cloutier*¹ dans laquelle le comité écrivait :

«[172] Certaines dispositions de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.R.Q., c. D-9.2) (ci-après, la «Loi») permettent d'éclairer le Comité sur les obligations d'un courtier en matière de tenue de dossiers;

¹ *Chauvin c. Cloutier*, plainte no. 2006-12-02 (C), décision sur culpabilité du 23 juillet 2007;

2007-05-01 (C)

PAGE : 3

[173] *Ainsi, qu'il nous soit permis, dans un premier temps, de référer aux articles 85 à 90 de la Loi, lesquels se lisent comme suit :*»

«85. Un cabinet et ses dirigeants veillent à la discipline de leurs représentants. **Ils s'assurent que ceux-ci agissent conformément à la présente loi et à ses règlements.**

86. Un cabinet veille à ce que **ses dirigeants** et employés agissent conformément à la présente loi et **à ses règlements.**

87. Un cabinet et ses dirigeants ne peuvent aider ou, par un encouragement, un conseil, un consentement, une autorisation ou un ordre, amener un autre cabinet, un représentant autonome ou une société autonome à enfreindre une disposition de la présente loi **ou de ses règlements.**

88. Un cabinet tient au Québec les dossiers de ses clients conformément aux règlements.

Il y conserve et rend accessible à l'Autorité, par les moyens que celle-ci indique, tous les documents et tous les renseignements provenant de ses représentants.

89. À moins d'avoir reçu d'un client le consentement visé à l'article 92, un cabinet inscrit dans une discipline de l'assurance tient, conformément au règlement, ses dossiers d'assurance séparément de ses autres dossiers.

L'obligation de tenir des dossiers séparés ne doit pas être interprétée comme obligeant un cabinet à maintenir des systèmes informatiques distincts.

90. Un cabinet conserve les renseignements qu'il détient sur ses clients pour la période minimale déterminée par règlement.

[174] *De façon plus précise, la Loi prévoit à l'article 223 que :*

223. L'Autorité peut, pour chaque discipline, déterminer par règlement:

(...)

8° les règles relatives à la tenue des dossiers et du registre des commissions;»

2007-05-01 (C)

PAGE : 4

«[175] En conformité avec l'article 223(8), l'Autorité des marchés financiers a adopté un règlement intitulé «Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome (R.R.Q., D.9.2, r. 0.2) (ci-après, le «Règlement»);

[176] Les articles 12 et 21 de ce Règlement se lisent comme suit :

12. Le cabinet, le représentant autonome ou la société autonome tient des dossiers clients pour chacun de ses clients.

21. Les dossiers clients qu'un cabinet, un représentant autonome ou une société autonome inscrit dans la discipline de l'assurance de dommages doit tenir sur chacun de ses clients dans l'exercice de ses activités **doivent contenir les mentions suivantes** lorsqu'elles sont nécessaires:

1° son nom;

2° le montant, l'objet et la nature de la couverture d'assurance;

3° le numéro de police et les dates de l'émission du contrat et de la signature de la proposition, le cas échéant;

4° le mode de paiement et la date de paiement du contrat d'assurance;

5° la liste d'évaluation des biens de l'assuré transmise par celui-ci, le cas échéant.

Tout autre renseignement ou document **découlant** des produits vendus ou **des services rendus** recueillis auprès du client **doit également y être inscrit** ou déposé.

[177] On notera que ces dispositions législatives et réglementaires n'ont pas été alléguées à l'encontre de l'intimé dans le cadre du chef no. 3;

[178] Une référence aux articles 85 à 88 de la Loi, de même qu'aux articles 12 et 21 du Règlement, aurait pu toutefois entraîner une condamnation de l'intimé puisqu'alors la norme aurait été établie par la Loi et le Règlement, sans qu'il soit nécessaire de l'établir par un expert;»

[5] Vu cet amendement, la partie plaignante ne sera pas dans l'obligation de prouver la norme par le biais d'une preuve par expert puisque celle-ci est déjà établie par la Loi et le Règlement;

2007-05-01 (C)

PAGE : 5

[6] Tel que le déterminait le Tribunal des professions dans l'affaire *Acupuncteurs c. Jondeau*², lorsqu'il s'agit d'une infraction reliée à la tenue de dossier, il n'est pas nécessaire de recourir à une preuve par expert lorsqu'un règlement dresse une liste d'informations obligatoires que doit comporter chaque dossier, il s'agit alors de normes objectives, claires et non équivoques ne nécessitant pas une preuve par expert³;

[7] Finalement, avant de débiter l'audition de la preuve, l'intimé, M. Gaudreau, a indiqué au Comité de discipline qu'il enregistrerait un plaidoyer de culpabilité à l'encontre du chef no. 4 mais un plaidoyer de non culpabilité quant aux chefs nos. 1, 2 et 3 de la plainte amendée;

[8] En conséquence, il fut déclaré coupable, séance tenante, du chef no. 4 et la syndic débuta sa preuve sur les autres chefs;

I. Preuve de la syndic

[9] Me Lelièvre déposa de consentement les pièces suivantes :

- P-1** Attestation et fiche informatique de Jacques Gaudreau;
- P-2** Formulaire de plainte acheminé au bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages par M. Luc Savoie en date du 12 mars 2006;
- P-3** Note d'une conversation téléphonique, le 20 mars 2006, entre Mme Carole Chauvin, syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, et M. Luc Savoie;
- P-4** En liasse, lettre de Mme Carole Chauvin, syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, à M. Luc Savoie en date du 20 mars 2006, les réponses de celui-ci reçues au bureau du syndic, le 21 avril 2006, ainsi que les documents qui y étaient joints;
- P-5** En liasse, lettre de Me Karine Lizotte, enquêteur adjoint, bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, à M. Luc Savoie en date du 16 mai 2006, les réponses de celui-ci reçues au bureau du syndic, le 12 juin 2006, et les documents qui y étaient joints;
- P-6** Lettre de Me Karine Lizotte, enquêteur adjoint, bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, à M. Luc Savoie en date du 12 mars 2007 avec les réponses manuscrites de celui-ci reçues au bureau du syndic le 30 mars 2007;

² 2006 QCTP 86;

³ Ibid., par. 40 à 43;

2007-05-01 (C)

PAGE : 6

- P-7** En liasse, lettre de Me Karine Lizotte, enquêteur adjoint, bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, à M. Serge Wolfe en date du 16 mai 2006 avec les réponses manuscrites de celui-ci reçues au bureau du syndic, le 7 juillet 2006, ainsi que les documents qui y étaient joints;
- P-8** En liasse, lettre de Me Karine Lizotte, enquêteur adjoint, bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, à Me Carole Perron de Aviva en date du 16 mai 2006, les réponses de celle-ci reçues au bureau du syndic, le 21 juin 2006, avec copie du dossier d'assurance pour la police émise par Aviva sous le numéro 81277382 au nom du Syndicat des copropriétaires du 5233 Berri;
- P-9** En liasse, télécopie de Me Karine Lizotte, enquêteur adjoint, bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, à Me Carole Perron de Aviva en date du 13 mars 2007, les réponses de celle-ci en date du 11 avril 2006 sic (2007), ainsi que les documents qui y étaient joints;
- P-10** En liasse, lettre de Mme Carole Chauvin, syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, à Mme Manon Racette de Gaudreau Demers & associés en date du 28 mars 2007 accompagnée d'une lettre de Me Karine Lizotte, enquêteur adjoint de la Chambre de l'assurance de dommages à Mme Manon Racette en date du 9 mars 2007, la réponse de Mme Manon Racette reçue au bureau du syndic, le 10 avril 2007, ainsi que les documents qui y étaient joints;
- P-11** En liasse, lettre de Mme France Mailly de Gaudreau Demers & associés à Me Karine Lizotte, enquêteur adjoint, bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, reçue au bureau du syndic, le 4 juillet 2006, ainsi que les documents qui y étaient joints;
- P-12** En liasse, lettre de M. Pierre Thibodeau de mp2b inc. à Me Karine Lizotte, enquêteur adjoint, bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, reçue au bureau du syndic, le 29 mai 2006, à laquelle est joint la réponse de Mme Linda Jetté du 26 mai 2006, ainsi que les documents qui y étaient joints;
- P-13** En liasse, lettre de Me Karine Lizotte de la Chambre de l'assurance de dommages à M. André Soucisse de KMS Assurance en date du 16 mai 2006, un mémo de M. David N Millroy de KMS Assurance à Me Karine Lizotte, enquêteur adjoint, bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, reçu au bureau du syndic, le 23 mai 2006, et les documents qui y étaient joints;
- P-14** En liasse, lettre de Me Karine Lizotte, enquêteur adjoint, bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, à M. Jacques Gaudreau en date du 16 mai 2006, les réponses de celui-ci reçues au bureau du syndic, le 4 juillet 2006, avec copie du dossier de l'assuré le Syndicat des copropriétaires du 5233 Berri qui y était jointe;
- P-15** Note d'une conversation téléphonique le 6 juin 2006 entre Me Karine Lizotte, enquêteur adjoint, bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, et M. Jacques Gaudreau;
- P-16** Note d'une conversation téléphonique le 9 mars 2007 entre Me Karine Lizotte enquêteur adjoint, bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, et M. Jacques Gaudreau;

2007-05-01 (C)

PAGE : 7

- P-17** En liasse, lettre de Mme Carole Chauvin, syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, à M. Jacques Gaudreau en date du 28 mars 2007, accompagnée d'une attestation de livraison de Postes Canada ainsi que d'une lettre de Me Karine Lizotte, enquêteur adjoint de la Chambre de l'assurance de dommages, à M. Jacques Gaudreau en date du 9 mars 2007;
- P-18** En liasse, lettre de Mme Carole Chauvin, syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, à M. Jacques Gaudreau en date du 14 avril 2007, et résumés de conversations téléphoniques des 26 avril 2007 et 27 avril 2007.

[10] Enfin, le Comité a entendu comme premier témoin M. Luc Savoie, l'un des copropriétaires de l'immeuble situé au 5233 rue Berri, à Montréal;

[11] En janvier 2005, sa conjointe et lui-même étaient à la recherche d'une copropriété située de préférence près d'un métro et comportant des charges administratives raisonnables.

[12] Leur recherche les amena à jeter leur dévolu sur l'appartement 2 du 5233 rue Berri, un immeuble comprenant sept (7) condominiums;

[13] Ils présentèrent alors une offre d'achat, laquelle était conditionnelle à l'examen de la documentation en possession du syndicat des copropriétaires et c'est à la lecture de celle-ci que M. Savoie constata que la prime d'assurance pour l'ensemble de l'immeuble était d'environ 1,400\$ par année, sans compter que les charges administratives étaient particulièrement raisonnables puisqu'elles étaient d'environ 60\$ par mois;

[14] C'est ainsi qu'en mars 2005, lui et sa conjointe deviennent propriétaires de leur condominium;

[15] M. Savoie s'implique alors dans le syndicat des copropriétaires mais, à l'époque des faits litigieux, c'était M. Wolfe qui en était le président;

[16] Notons que la couverture d'assurance établissait alors la valeur du bâtiment à 900,000\$ et que la durée de la garantie⁴ s'étendait du 26 novembre 2004 au 26 novembre 2005;

[17] Le 18 janvier 2005, lors d'une réunion⁵ du syndicat des copropriétaires, il fut résolu d'augmenter la couverture d'assurance du bâtiment à un montant de 1,300,000\$;

⁴ Voir pièce P-4, pp. 9 à 12;

⁵ Voir pièce P-4, pp. 38 à 41;

2007-05-01 (C)

PAGE : 8

[18] Un avenant confirmant cette modification fut alors transmis au syndicat des copropriétaires du 5233 Berri⁶;

[19] Selon le témoin, le ou vers le 5 décembre 2005, M. Wolfe, alors président du syndicat des copropriétaires, reçoit un téléphone de l'intimé l'informant qu'ils ne sont plus assurés depuis le 26 novembre 2005;

[20] Selon les informations transmises, il semblerait qu'en juin 2005, un représentant de la compagnie d'assurance, suite à une visite d'un autre immeuble situé à proximité du 5233 Berri, aurait alors constaté que leur immeuble était situé près d'un bar et, en conséquence, il refusait d'assumer ce risque, d'où le non-renouvellement de la police d'assurance;

[21] Devant cette situation particulièrement alarmante, M. Savoie entreprit, le 7 décembre 2005, de contacter différents courtiers en assurance de dommages mais, à chaque fois, il constatait qu'ils étaient devenus non assurables suite au fait qu'ils avaient été largués par leur assureur;

[22] Il appert que d'autres copropriétaires ont également tenté, sans succès, d'obtenir une nouvelle couverture d'assurance auprès d'autres courtiers;

[23] Finalement, suivant les dires du témoin, M. Wolfe, le président du syndicat des copropriétaires, trouve alors une assurance (p. 22 de P-4) avec le courtier MP2B inc., laquelle entre en vigueur le 16 décembre 2005 mais pour une prime de 8,461.05\$;

[24] En janvier 2006, sa conjointe, Mme Brigitte Dauphin, devient alors présidente du syndicat des copropriétaires et porte plainte à l'Autorité des marchés financiers (ci-après, «l'A.M.F.»)⁷;

[25] En contre-interrogatoire, le témoin reconnaît que les pages 30 à 32 de la pièce P-4, soit sa plainte à l'A.M.F. constituent les seuls documents qui auraient été acheminés à l'intimé et ce, par courrier recommandé, mais ce dernier n'a pas conservé la preuve de cet envoi;

[26] Comme deuxième témoin, le Comité a entendu M. Serge Wolfe, ancien président du syndicat des copropriétaires du 5233 rue Berri;

[27] Dans l'ensemble, son témoignage corrobore celui de M. Savoie en y ajoutant certaines précisions;

[28] C'est le 5 décembre 2005 qu'il apprend que la compagnie d'assurance Aviva ne veut plus couvrir cet immeuble en raison de la proximité d'un bar, d'où le non-renouvellement de la police d'assurance depuis le 26 novembre 2005;

⁶ Voir pièce P-4, pp. 13 à 18;

⁷ Voir pièce P-4, pp. 30 à 32;

2007-05-01 (C)

PAGE : 9

[29] Après diverses discussions avec l'intimé, M. Gaudreau lui annonce que la nouvelle prime d'assurance sera d'environ 20,000\$;

[30] Le 9 décembre 2005, il envoie alors par télécopie une lettre à l'intimé pour lui demander une prolongation de la couverture d'assurance;

[31] Cette lettre (p. 28 de P-4) se lit comme suit :

«Vous nous avez informé seulement lundi le 5 décembre 2005 que notre assureur ne renouvellerait pas notre assurance qui est échue depuis le 27 novembre 2005.

Vous auriez dû nous aviser suffisamment à l'avance afin de nous permettre de nous trouver un autre assureur. Vous savez que maintenant que notre assurance est échue, tous les assureurs potentiels nous demandent pourquoi et certaines nous disent même qu'il est trop tard.

Vous devez donc, et nous vous le demandons, nous couvrir pour le délai nécessaire afin que nous trouvions une autre assurance convenable et non au prix exorbitant de 20,000\$ que vous nous avez proposé.»

(soulignement ajouté)

[32] En effet, suite aux premières recherches effectuées par l'intimé, la prime annoncée était d'environ 20,000\$. Par la suite, M. Gaudreau avait réussi à dénicher une autre assurance mais pour une prime d'environ 12,000\$;

[33] Devant cette situation, M. Wolfe décide de contacter son courtier personnel, soit Mme Jetté travaillant chez MP2B inc., laquelle finit par lui trouver une couverture d'assurance (pp. 22 à 24 de P-4) pour une prime de 8,461.05\$

[34] En contre-interrogatoire, le témoin Wolfe reconnaît qu'il a toujours été satisfait du travail de l'intimé et ce, jusqu'à la survenance du problème de non-renouvellement de l'assurance;

[35] Enfin, il reconnaît qu'il n'était pas au courant de la date limite du 26 novembre 2005 mais qu'il s'attendait à ce que l'intimé, en tant que courtier en assurance de dommages, l'informe de cette date limite et surtout qu'il fasse les démarches nécessaires pour éviter une telle situation;

[36] Il confirme également avoir refusé l'offre d'être assuré pour une prime de 20,000\$ de même que celle prévoyant une prime de 12,000\$, vu le prix exorbitant de ces deux couvertures d'assurance;

[37] Comme troisième témoin, Mme Manon Racette fut entendue;

2007-05-01 (C)

PAGE : 10

[38] Cette dernière est courtier en assurance agréé et elle œuvre au sein du même cabinet que l'intimé;

[39] Suivant son témoignage, elle savait depuis le 14 février 2005 que l'assurance du 5233 rue Berri ne serait pas renouvelée en raison du bar situé à proximité de l'immeuble⁸;

[40] D'ailleurs, Mme Racette était formellement informée de cette situation par la compagnie d'assurance Aviva et ce, dans les termes suivants :

«Tu trouveras ci-joint notre lettre de recommandation pour le 5235 Berri. De plus, suite à cette inspection, on nous fait la remarque de la présence d'un bar qui est situé à 8 pieds de nos bâtiments mais situé sur la rue Boucher.

Par conséquent, allons demeurer sur ce risque jusqu'à l'expiration mais ne pourrons renouveler les deux polices au prochain terme soit en novembre 2005 car en raison de la distance devons en tenir compte et devient donc un risque prohibé.

Regrettant cet inconvénient, je demeure,»⁹

[41] En conséquence, il y a lieu de noter que le cabinet de l'intimé fut informé de cette situation alarmante environ 10 mois avant le téléphone du 5 décembre 2005 à M. Wolfe;

[42] En contre-interrogatoire, Mme Racette fait état des mécanismes en vigueur au cabinet de l'intimé en matière de renouvellement de police d'assurance;

[43] Ainsi, la liste des renouvellements est imprimée 75 jours avant les échéances et, en conséquence, celle du 5233 rue Berri apparaissait sur la liste du mois d'août 2005. Dans ce cas, il était sous la responsabilité de Mme France Mailly, un autre courtier en assurance de dommages à l'emploi du cabinet de l'intimé;

[44] Mme Racette précise que Mme Mailly était responsable de ce placement mais qu'elle ne travaille plus au cabinet Gaudreau depuis le mois d'août 2006 et elle précise que M. Gaudreau est le président du cabinet et qu'elle-même y travaille toujours et qu'elle est également actionnaire du cabinet;

⁸ Voir sa réponse à la question no. 1 du questionnaire qui lui était adressé dans le Bureau du syndic le 9 mars 2007, pp. 7 à 10 de la pièce P-10;

⁹ Télécopie du 14 février 2005, p. 13 de la pièce P-10;

2007-05-01 (C)

PAGE : 11

[45] Comme quatrième témoin, le Comité a entendu M. David Millroy dont le témoignage visait à confirmer les réponses qu'il avait données au questionnaire que lui adressait le Bureau du syndic (pièce P-13);

[46] Comme cinquième témoin, le Comité a entendu Mme France Mailly, courtier en assurance de dommages, laquelle était à l'emploi du cabinet de l'intimé au cours des événements concernés par la plainte;

[47] Elle confirme qu'elle était en charge du renouvellement des polices d'assurance et que chaque dossier lui était attribué environ 75 jours avant son échéance;

[48] En conséquence, au mois d'octobre 2005, elle fait sortir le dossier du 5233 rue Berri et elle communique avec la compagnie d'assurance Aviva;

[49] Elle apprend alors qu'il y aurait eu une inspection durant l'été 2005 de la bâtisse située à côté du 5233 rue Berri et que l'assureur, suite à cette inspection, avait décidé de ne pas renouveler cette police d'assurance vu qu'il s'agissait d'un risque prohibé;

[50] À cet égard, elle fait référence à la télécopie du 14 février 2005 (p. 13 de P-10) de même qu'à un courriel qu'elle faisait parvenir le 18 octobre 2005 à Mme Racette (p. 32 de P-14);

[51] Enfin, elle mentionne qu'elle aurait averti l'intimé de cette situation problématique le jour même qu'elle en fut informée;

[52] Par ailleurs, elle s'est mise alors à chercher une solution en tentant de communiquer avec différents assureurs;

[53] Elle a évidemment tenté de faire changer d'avis à la compagnie d'assurance Aviva mais la seule couverture d'assurance qu'elle fut en mesure de trouver comportait une prime de 20,000\$;

[54] Comme sixième témoin, le Comité a entendu Mme Marie-Claude Bergeron, souscripteur senior à la compagnie d'assurance Aviva;

[55] Elle confirme que la compagnie Aviva détenait la police d'assurance sur deux propriétés, soit le 5233 ainsi que le 5235 rue Berri;

[56] Elle précise toutefois que la compagnie Aviva n'était pas au courant qu'un bar était situé à proximité de ces deux bâtisses et que ce n'est qu'au moment où elle a fait inspecter l'immeuble situé à côté, soit au 5235 rue Berri, qu'elle a constaté l'augmentation de leur risque, d'où la lettre qui fut adressée à Mme Manon Racette le 14 février 2005 (p. 13 de P-10);

[57] Elle mentionne également que le 25 novembre 2005, l'intimé, M. Gaudreau, lui a demandé une extension jusqu'au 30 novembre 2005 (p. 3 de P-8A);

2007-05-01 (C)

PAGE : 12

[58] Enfin, elle conclut en mentionnant qu'une prolongation a été accordée jusqu'au 30 novembre 2005 mais qu'ils ont refusé toute autre forme de prolongation par la suite;

[59] En contre-interrogatoire, Mme Bergeron précise qu'aucune autre prolongation ne fut accordée puisque la compagnie Aviva considérait qu'elle aurait pu dès le 14 février 2005 procéder à l'annulation de la couverture d'assurance et qu'en conséquence, le courtier avait déjà bénéficié d'un délai de 10 mois et il n'était pas question de prolonger leur risque;

[60] Le Comité a également entendu comme septième témoin Mme Linda Jetté, courtier en assurance de dommages au cabinet MP2B inc., laquelle est venue corroborer, à toutes fins pratiques, le témoignage de M. Wolfe, ancien président du syndicat des copropriétaires du 5233 rue Berri;

[61] Finalement, la syndic, Mme Chauvin, est venue relater les différents échanges qu'elle avait eus avec l'intimé;

[62] Ainsi, au cours de ce témoignage, il fut fait référence aux pièces P-14, P-15, P-16 et P-17. Cette dernière lettre n'ayant pas reçu de réponse dans les délais indiqués, cela entraîna le dépôt du quatrième chef de la plainte. D'ailleurs, l'intimé a reconnu sa faute en enregistrant un plaidoyer de culpabilité à l'encontre de ce chef;

[63] Durant son témoignage, la syndic attire l'attention du Comité sur la page 14 de la pièce P-14 dans laquelle l'intimé mentionne qu'il ne se sentait pas obligé d'aviser le client;

[64] Enfin, la syndic dépose la pièce P-19, soit un extrait du registre des entreprises (CIDREQ), démontrant que l'intimé est le président et actionnaire majoritaire du cabinet «Les Assurances Gaudreau Demers et Associés inc.»;

[65] Finalement, la syndic dépose la pièce P-20 concernant les procédures à suivre en matière de tenue de dossier, le tout en relation avec le chef no. 3;

[66] En contre-interrogatoire, l'intimé a posé certaines questions de nature juridique au témoin, lesquelles questions ont fait l'objet d'une objection qui fut reçue au motif que la syndic n'est pas avocate, sans compter qu'elle ne peut pas agir comme experte dans son propre dossier;

II. Preuve en défense

[67] L'intimé a témoigné pour sa défense en relatant sa version des faits;

2007-05-01 (C)

PAGE : 13

[68] Ainsi, il indique au Comité que le client lui avait été référé, au début du dossier, par le constructeur des condominiums, soit l'entrepreneur K.F. Constructions;

[69] Au début, il s'agissait d'une assurance-chantier et une fois la construction terminée une assurance-habitation fut émise par la compagnie Aviva, laquelle n'a cependant pas demandé d'autres détails;

[70] Selon la version de l'intimé, le client aurait communiqué avec son cabinet au mois de janvier notamment pour avoir des informations et afin d'augmenter sa protection d'assurance-bâtiment à un montant de 1,300,000\$;

[71] C'est alors que l'intimé a demandé au président du syndicat, M. Wolfe, et ce à plusieurs reprises, selon sa version, de remplir un bilan financier pour le syndicat afin de compléter son dossier;

[72] Il insiste sur le fait qu'il écrivait souvent à M. Wolfe pour obtenir les documents financiers du syndicat, mais sans succès;

[73] Il insiste également sur le fait que M. Wolfe était satisfait de son travail jusqu'à la survenance de ce problème;

[74] Cependant, il reconnaît avoir reçu l'avis du 14 février 2005 mais, en raison de la relation difficile qu'il entretenait avec M. Wolfe, il a choisi d'attendre avant d'en informer ce dernier;

[75] Il reconnaît toutefois que cela faisait partie de son mandat et qu'il aurait dû informer le client;

[76] Il a donc pris sur lui d'attendre en précisant qu'il aurait été prématuré d'informer immédiatement les administrateurs du syndicat dès le mois de février 2005 puisque ceux-ci pouvaient changer et, en conséquence, il préférerait reporter cette décision;

[77] Il ajoute avoir pris cette décision en considérant que ce type de risque se remplaçait assez bien dans l'industrie puisqu'il s'agissait d'une construction récente;

[78] Enfin, il précise que l'avis de non-renouvellement du mois de novembre 2005 était joint à divers documents dont les recommandations de la compagnie d'assurance Aviva;

[79] À son avis, cette situation résulte de la faute d'une de ses employées, Mme Judith Bédard, qui aurait mal classé les documents et c'est pourquoi Mme Mailly n'a pas réalisé immédiatement qu'il y avait eu un avis de non-renouvellement;

2007-05-01 (C)

PAGE : 14

[80] Quant à ses conversations téléphoniques avec M. Wolfe, le président du syndicat des copropriétaires, il précise avoir parlé à ce dernier à plusieurs reprises à la fin du mois de novembre 2005 mais que M. Wolfe s'entêtait à refuser de replacer le risque pour une prime de 20,000\$;

[81] Il prétend avoir fait tout son possible pour accommoder son client et que, de toute façon, la prime de 20,000\$ était calculée sur une base annuelle et, en conséquence, il avait confiance de pouvoir replacer le risque rapidement à moindre coût, évitant ainsi à son client l'obligation de payer la totalité de la prime de 20,000\$;

[82] De plus, il aurait parlé à plusieurs reprises à M. Wolfe mais celui-ci ne voulait rien entendre et prétendait que la compagnie Aviva avait l'obligation légale de continuer de les assurer malgré l'expiration de la couverture d'assurance;

[83] Quant au chef no. 2 de la plainte, il précise que vers le 15 décembre 2005, tout était terminé et, à son avis, il n'avait plus le mandat et c'est pour cette raison qu'il aurait fait parvenir au client la lettre du 15 décembre 2005 adressée à M. Wolfe (p. 23 de P-14);

[84] Il reconnaît que cette lettre contient plusieurs faussetés, cependant, celle-ci confirme que l'assuré lui aurait retiré son mandat;

[85] En effet, suite au refus de la proposition comportant une prime de 20,000\$ de même que celle comportant une prime de 12,000\$, le client insistait toujours pour que la compagnie Aviva continue d'assurer ce risque alors que c'était impossible;

[86] Quant au chef no. 1 de la plainte, il indique au Comité qu'à son avis, il a fait l'impossible pour obtenir une prolongation mais que la compagnie d'assurance Aviva était inflexible;

[87] Pour lui, il était raisonnable de croire qu'il pourrait replacer ce risque et, en conséquence, il avait bon espoir de replacer celui-ci vu qu'il s'agissait d'une construction neuve, d'où le fait qu'il a tardé à informer le client;

[88] Par ailleurs, il reconnaît que le client lui avait donné le mandat de gérer ses assurances et, surtout, il reconnaît avoir fait une erreur de ne pas informer en temps utile son client. Cependant, à son avis, son erreur résulte principalement du fait qu'il faisait trop confiance à la compagnie d'assurance Aviva;

[89] Ainsi, il a cru que ce dossier se réglerait facilement et qu'il pourrait replacer ce risque sans problème vu qu'il s'agissait de condominiums neufs d'une valeur de 1,300,000\$ mais, malheureusement, ce ne fut pas le cas;

2007-05-01 (C)

PAGE : 15

[90] Quant au chef no. 3 concernant la tenue de son dossier, il reconnaît que celui-ci aurait pu contenir davantage de notes et surtout des résumés de ses conversations téléphoniques avec M. Wolfe, cependant, il précise que dans l'ensemble, ses dossiers sont très bien tenus. D'ailleurs, il souligne avoir fait l'objet d'une inspection et ne pas avoir reçu de reproches quant à la tenue de ses dossiers;

[91] En contre-interrogatoire, la procureure de la syndic lui fait préciser que l'inspection n'avait pas porté sur le présent dossier;

[92] Enfin, il reconnaît que le dossier ne comprend pas de résumés des démarches qu'il aurait effectuées pour obtenir une nouvelle police d'assurance et que le dossier n'indique pas non plus les démarches effectuées par Mme Mailly;

[93] Quant à sa réponse au Bureau du syndic (p. 14 de P-14), il reconnaît qu'il aurait dû aviser son client en temps utile tout en précisant qu'il l'a tout de même avisé à l'expiration de la police;

[94] Enfin, il précise que l'assureur a fait deux visites d'inspection au moment du chantier de construction mais qu'il n'a jamais été informé par la compagnie Aviva de la présence d'un bar à proximité de l'immeuble;

[95] Quant à ses chances de replacer ce risque, il donne comme exemple l'immeuble voisin, soit le 5235 rue Berri, pour lequel il a réussi à trouver une couverture d'assurance pour une prime d'environ 10,000\$ pour une couverture de 24 mois;

[96] Il termine en réitérant sa bonne foi tout en reconnaissant qu'il s'agissait d'une erreur même si celle-ci n'était pas intentionnelle;

[97] Il conclut en jetant une partie du blâme sur M. Wolfe qui, à son avis, était fermé à toute autre possibilité, de même qu'en critiquant la compagnie Aviva d'avoir refusé de prolonger la couverture d'assurance au-delà du 30 novembre 2005;

III. Argumentation

A. Par la syndic

[98] Me Lelièvre, au nom de la syndic, rappelle les faits importants du présent litige et insiste sur le plaidoyer de culpabilité de l'intimé à l'encontre du chef no. 4 de la plainte;

2007-05-01 (C)

PAGE : 16

[99] La procureur de la syndic rappelle au Comité que le courtier responsable auprès du client était l'intimé, M. Gaudreau;

[100] Elle rappelle que Mme Racette a informé l'intimé de l'avis du 14 février 2005 dès qu'il fut reçu, de même que par Mme Mailly le 18 octobre 2005, mais que ce n'est que le 5 décembre 2005 que l'intimé avise formellement son client à l'occasion d'une conversation téléphonique avec le président du syndicat des copropriétaires, M. Wolfe;

[101] Selon elle, en tant que mandataire de son client, le syndicat des copropriétaires du 5233 Berri, il était du devoir de l'intimé de les informer de cette importante décision de l'assureur Aviva puisqu'il s'agissait d'une information préjudiciable aux droits de ceux-ci;

[102] Quant à la défense de l'intimé de rejeter la faute sur ses clients, celle-ci, à son avis, ne tient pas puisqu'il a lui-même tardé à les informer de cette problématique et, par conséquent, les clients n'étaient pas en mesure de réagir à un événement dont ils n'avaient pas connaissance auparavant;

[103] Enfin, elle insiste sur le fait que non seulement le client n'a pas retiré à l'intimé son mandat mais, au contraire, il lui a demandé de continuer de couvrir le risque, en conséquence, la lettre du 15 décembre 2005 (p. 23 de P-14) est fautive lorsque l'intimé prétend retourner le certificat de renouvellement à l'assurance avec la mention «non requis»;

[104] De plus, l'erreur de l'intimé a eu de graves conséquences, laissant l'immeuble à découvert d'assurance, sans compter les nombreuses difficultés que les clients ont subi afin de replacer ce risque;

[105] Sur ce point, la procureure termine en soulignant que l'obligation de rendre compte doit se faire dans un délai raisonnable afin, précisément, de permettre au client de prendre les dispositions qui s'imposent et ce, en temps utile;

[106] Quant au chef no. 2, elle souligne les aveux de l'intimé à l'effet que cette lettre du 15 décembre 2005 contient plusieurs faussetés;

[107] Quant au chef no. 3, l'intimé a aussi reconnu qu'il aurait dû prendre plus de notes et que son dossier était incomplet. Elle rappelle la norme en ces matières, de même que les pièces P-19 et P-20;

[108] Quant au chef no. 4, elle demande au Comité de prendre acte du plaidoyer de culpabilité de l'intimé sur ce chef;

2007-05-01 (C)

PAGE : 17

B. Par l'intimé

[109] L'intimé, pour sa défense, reconnaît que l'absence de couverture d'assurance aurait pu avoir des conséquences graves mais insiste sur le fait qu'il a toujours offert à M. Wolfe de lui trouver une autre couverture d'assurance, celle-ci nécessitant peut-être une prime de 20,000\$ mais, finalement, c'est M. Wolfe qui a refusé et, par conséquent, il ne se sent pas responsable;

[110] À titre d'exemple, il invoque le cas de l'autre immeuble situé au 5235 rue Berri dont le syndicat a accepté de replacer le risque pour une prime d'environ 8,000\$ et par la suite pour une prime annuelle d'environ 5,000\$ mais pour une couverture de 24 mois;

[111] Quant au retard à informer son client, il tient à souligner qu'un délai plus court n'aurait rien changé à la situation puisque l'autre client, soit le syndicat du 5235 Berri, avait été informé trois mois à l'avance et il a quand même connu les mêmes problèmes pour replacer le risque;

[112] Enfin, il conclut en précisant que la lettre du 5 décembre 2005 de M. Wolfe (p. 28 de P-4) fut reçue à son bureau le vendredi 9 décembre 2005, après les heures de fermeture du bureau, d'où sa lettre du 15 décembre 2005 adressée à ce dernier (p. 23 de P-14);

[113] Donc, à son avis, c'est le 15 décembre 2005 que M. Wolfe lui retire son mandat;

[114] Bref, l'intimé reconnaît avoir fait certaines erreurs mais sans jamais avoir eu l'intention de nuire aux clients;

IV. Analyse et décision**A. Chef no. 1**

[115] Le premier chef d'accusation de la plainte reproche à l'intimé d'avoir négligé d'informer, en temps utile, son client que la compagnie d'assurance Aviva refusait de renouveler sa police d'assurance;

[116] Le Comité considère que la syndic s'est déchargée de son fardeau de preuve en démontrant de façon claire, nette et convaincante chacun des éléments essentiels de l'infraction;

2007-05-01 (C)

PAGE : 18

[117] Ainsi, il fut démontré que dès le 14 février 2005 la compagnie d'assurance Aviva informait par lettre (p. 13 de P-10) le cabinet de l'intimé de son intention de ne pas renouveler la police d'assurance du 5233 Berri;

[118] La preuve a également démontré que Mme Racette, un courtier d'assurance agréé qui travaille au cabinet de l'intimé, aurait informé ce dernier de cet avis dès sa réception;

[119] Enfin, une autre employée de l'intimé, soit Mme Mailly, a également confirmé devant le Comité avoir averti l'intimé de cette situation problématique le jour même qu'elle en fut informée;

[120] D'ailleurs, l'intimé lui-même, lors de son témoignage, a reconnu à plusieurs reprises, avoir été informé de cette situation (voir par. 74 et 75 de la présente décision) et surtout qu'il faisait partie de son mandat d'en informer le client (par. 75 et 88 de la présente décision) en précisant toutefois qu'il avait agi de bonne foi, même s'il s'agissait d'une erreur et qu'il n'avait jamais été de son intention de nuire à son client (par. 93 et 96 de la présente décision);

[121] En pratique, ce n'est que le 5 décembre 2005, soit après l'expiration de la police d'assurance, que M. Gaudreau a communiqué avec le président du syndicat, M. Wolfe, pour l'informer de cette situation alarmante;

[122] Il s'est donc écoulé un délai de dix mois entre la réception de l'avis de la compagnie d'assurance, le 14 février 2005 (p. 13 de P-10) et l'appel téléphonique placé auprès de M. Wolfe, le 5 décembre 2005. En conséquence, on ne peut pas réellement dire que l'intimé a agi «en temps utile», au contraire, il a placé son client devant un fait accompli, empêchant ainsi ce dernier de prendre les dispositions nécessaires, en temps utile, pour se trouver un autre assureur;

[123] Les relations tendues qui pouvaient exister entre l'intimé et son client ne lui permettent pas de passer outre à ses obligations déontologiques;

[124] Dans tous les cas, une simple lettre adressée au client, en temps utile, aurait permis à ce dernier de prendre les dispositions nécessaires pour replacer le risque chez un autre assureur;

[125] De plus, l'incapacité ou la négligence des employés ou associés de l'intimé à replacer ce risque en temps utile ne constituent pas une défense valable;

[126] En effet, suivant la Loi et le Règlement, le courtier assume la responsabilité déontologique des faits et gestes posés par ses employés¹⁰;

¹⁰ Art. 2 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* et art. 85 et 86 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2);

2007-05-01 (C)

PAGE : 19

[127] D'ailleurs, la jurisprudence du Tribunal des professions est très claire à ce sujet :

«C'est le professionnel qui a des obligations.

(...)

S'il se décharge de cette responsabilité en la déléguant à une personne inhabile, insouciante, ignorante ou négligente, il engage sa responsabilité.»¹¹

[128] En conséquence, pour l'ensemble des motifs ci-haut mentionnés, l'intimé sera reconnu coupable de l'infraction alléguée au chef no. 1 de la plainte amendée;

B. Chef no. 2

[129] Le chef no. 2 de la plainte amendée reproche à l'intimé, le 15 décembre 2005, d'avoir indiqué faussement dans une lettre que selon les instructions de son client, il ne procéderait pas au renouvellement du contrat d'assurance;

[130] Le Comité considère que l'ensemble des éléments essentiels de ce chef d'accusation a été démontré par la syndic par une preuve claire, nette et convaincante;

[131] À cet égard, il suffit de se référer au témoignage de M. Wolfe et, plus particulièrement, à sa lettre (p. 28 de P-4) du 9 décembre 2005 dont le dernier paragraphe se lit comme suit :

«Vous devez donc, et nous vous le demandons, nous couvrir pour le délai nécessaire afin que nous trouvions une autre assurance convenable et non au prix exorbitant de 20,000\$ que vous nous avez proposé.»

[132] Or, le 15 décembre 2005, l'intimé écrivait (p. 23 de P-14) à son client :

«Nous désirons vous confirmer que, selon vos instructions, nous ne procéderons pas au renouvellement de votre contrat d'assurance ci-

¹¹ *Notaires c. Champagne*, [1992] D.D.O.P. 268 (T.P.), à la p. 278, voir au même effet *Starks c. Dentistes*, [2002] QCTP 037;

2007-05-01 (C)

PAGE : 20

*haut mentionné en date du 26 novembre 2005. **Le mandat que vous nous avez confié est maintenant terminé.***

Par conséquent, nous retournons le certificat de renouvellement à l'assureur avec la mention «NON REQUIS».

[133] Or, de toute évidence, cette lettre contient plusieurs faussetés;

[134] Premièrement, «les instructions» du client étaient de maintenir la couverture d'assurance et, deuxièmement, celle-ci avait été directement annulée par la compagnie Aviva et il était donc faux de dire que le certificat de renouvellement serait retourné avec la mention «NON REQUIS»;

[135] Mais il y a plus, l'intimé a reconnu, lors de son témoignage, que cette lettre contenait plusieurs faussetés (voir par. 84 de la présente décision) prétextant toutefois qu'il s'agissait d'une lettre circulaire dont il avait légèrement modifié le texte;

[136] Or, une telle situation nécessitait plus qu'une simple lettre circulaire. En effet, une lettre particularisée aurait dû être acheminée au client, vu la gravité de la situation;

[137] Pour l'ensemble des ces motifs, l'intimé sera reconnu coupable de l'infraction alléguée au chef no. 2 de la plainte amendée;

C. Chef no. 3

[138] Rappelons que le troisième chef d'accusation a fait l'objet d'un amendement au début de l'audition afin d'y ajouter les dispositions législatives et réglementaires pertinentes en matière de tenue de dossier;

[139] Rappelons également le témoignage de la syndic et le dépôt de la pièce P-20 concernant les procédures à suivre pour les notes au dossier dont le texte se lit comme suit :

«Toutes les activités effectuées dans les dossiers des clients, conversations avec divers intervenants, et conseils fournis aux assurés doivent être consignées dans lesdits dossiers d'une manière ordonnée, en y spécifiant entre autre la date de leur réalisation, de telle manière qu'elles puissent être utilisées par une personne autre que celle qui les a inscrites.»

2007-05-01 (C)

PAGE : 21

[140] Lors de son témoignage, l'intimé a lui-même reconnu, à plusieurs reprises, que son dossier était pour le moins incomplet (voir par. 90 et 92 de la présente décision);

[141] Ainsi, son dossier n'indique pas l'ensemble des conversations téléphoniques qu'il aurait eues avec M. Wolfe et, surtout, il ne contient aucun résumé des démarches qu'il aurait effectuées pour obtenir une nouvelle police d'assurance, sans compter que le dossier n'indique pas non plus les démarches effectuées par son employée, Mme Mally;

[142] En conséquence et pour l'ensemble des motifs ci-haut mentionnés, l'intimé sera reconnu coupable de l'infraction alléguée au troisième chef de la plainte amendée;

D. Chef no. 4

[143] Le quatrième chef d'accusation reproche à l'intimé d'avoir fait défaut de répondre à une lettre que lui adressait la syndic, le 28 mars 2007, en rappel d'une lettre du 9 mars 2007 également demeurée sans réponse;

[144] Ces différentes lettres ont été produites sous la cote P-17 lors du témoignage de la syndic;

[145] De plus, l'intimé a plaidé coupable à ce chef d'accusation dès le début de l'audition et fut, en conséquence, déclaré coupable, séance tenante, de l'infraction reprochée audit chef;

V. Conclusion

[146] Pour l'ensemble de ces motifs, le Comité, à la lumière de la preuve administrée et plus particulièrement des aveux de l'intimé tout au long de son témoignage, déclare ce dernier coupable des quatre (4) chefs d'accusation qui lui sont reprochés;

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

AUTORISE l'amendement suggéré au troisième chef d'accusation;

2007-05-01 (C)

PAGE : 22

PREND ACTE du plaidoyer de culpabilité de l'intimé sur le quatrième chef d'accusation;

DÉCLARE l'intimé coupable des quatre (4) chefs d'accusation qui lui sont reprochés dans la plainte amendée;

DEMANDE à la secrétaire du Comité de discipline de convoquer les parties pour l'audition sur sanction et ce, dans les meilleurs délais;

LE TOUT, frais à suivre.

Me Patrick de Niverville
Président du comité de discipline

Mme France Laflèche, C.d'A.A.
Membre du comité de discipline

Mme Sylvie Campeau, courtier en
assurance de dommages
Membre du comité de discipline

Me Nathalie Lelièvre
Procureure de la syndic

M. Jacques Gaudreau, intimé, se représentant seul

Date d'audience : 18 septembre 2007

**COMITÉ DE DISCIPLINE
CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : 2007-05-01 (C)

DATE : 19 décembre 2007

LE COMITÉ : Me Patrick de Niverville	Président
Mme France Laflèche, C.d'A.A.	Membre
Mme Sylvie Campeau, courtier en assurance de dommages	Membre

CAROLE CHAUVIN, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

c.

JACQUES GAUDREAU, C.d'A.Ass.

Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

[1] Le 27 novembre 2007, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages procédait à l'audition sur sanction;

[2] Cette audition intervient après que l'intimé eut été déclaré coupable des quatre chefs d'accusation suivants :

1. Entre le ou vers le 15 février et le ou vers le 5 décembre 2005, a fait défaut de rendre compte à son client, le Syndicat des copropriétaires du 5233 Berri, de l'exécution de son mandat en négligeant de l'informer, en temps utile, que la compagnie d'assurance Aviva refusait de renouveler, pour la période du 26 novembre 2005 au 26 novembre 2006, le contrat d'assurance des entreprises numéro 81277382, le tout en contravention avec le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment l'article 37(4) dudit code.
2. Le ou vers le 15 décembre 2005, a fait défaut de rendre compte de l'exécution de son mandat en mettant fin à ce dernier auprès du Syndicat des copropriétaires du 5233 Berri, après la date d'expiration de la police d'assurance des entreprises numéro 81277382 en indiquant faussement dans une lettre notamment que, selon les instructions de son client, il ne procéderait pas au renouvellement de ce contrat d'assurance en date du 26 novembre 2005, le tout en contravention avec la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des*

2007-05-01 (C)

PAGE : 2

représentants en assurance de dommages, notamment l'article 16 de la loi et les articles 2, 37(4) et 37(7) dudit code.

3. Entre le ou vers le mois de janvier 2005 et le ou vers le mois de décembre 2005, a été négligent dans sa tenue de dossier en faisant défaut d'inscrire ses démarches et interventions, notamment la teneur des communications téléphoniques relativement au dossier, les instructions reçues, les propositions effectuées ou les décisions prises par son client, le tout en contravention avec le Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, la Loi sur la distribution de produits et services financiers, le Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome, notamment les articles 2 et 37(1) dudit code, les articles 85 à 88 de la loi et les articles 12 et 21 dudit règlement.
4. Depuis le 10 avril 2007, relativement à l'assuré le Syndicat des copropriétaires du 5233 Berri, a fait défaut de répondre à une lettre que lui adressait le syndic, Mme Carole Chauvin, le 28 mars 2007, en rappel à une lettre datée du 9 mars 2007, et restée sans réponse, le tout en contravention avec le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment l'article 34 dudit code.

L'intimé s'est ainsi rendu passible, pour les infractions ci-haut mentionnées, des sanctions prévues à l'article 156 du *Code des professions*.

[3] La partie plaignante était représentée par Me Nathalie Lelièvre et l'intimé se représentait seul;

[4] Aucune des parties n'a jugé opportun de présenter une preuve sur sanction, les deux parties se référant à la preuve telle qu'entendue lors de l'audition de la plainte;

I. Représentations sur sanction

A. Par la syndic

[5] La procureure de la syndic suggère que le Comité impose les sanctions suivantes :

Chef no. 1 : une amende de 1,500\$

Chef no. 2 : une amende de 600\$

Chef no. 3 : une amende de 1,000\$

Chef no. 4 : une amende de 1,000\$

2007-05-01 (C)

PAGE : 3

[6] Me Lelièvre, après avoir bien exposé de façon très détaillée les principes applicables en matière de sanction disciplinaire, a fourni une série de précédents jurisprudentiels à l'appui de ses prétentions, soit :

- *Pigeon c. Daigneault*, [2003] CanLII 32934 (QCCA);
- *Chambre de l'assurance de dommages c. D'Onofrio*, [2001] CanLII 26464;
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Martin Assurances et Gestion de risques inc.*, [2004] CanLII 57015 (appel rejeté le 20 juin 2006);
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Bureau*, [2001] CanLII 26474;
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Oigny*, [2000] CanLII 21184;
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Houde*, [2006] CanLII 53733;
- *Gilbert c. Infirmières et infirmiers*, [1995] D.D.O.P. 233 (T.P.);
- *Cartaway Resources Corporation (Re)*, [2004] 1 R.C.S. 672;
- *Dentistes c. Forget*, [2004] QCTP 46;
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Duclos*, [2006] CanLII 53736;
- *Bultz c. Dentistes*, [2005] QCTP 17;
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Lambert*, [2000] CanLII 21167;
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Slimani*, [2003] CanLII 54606;
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Yang*, [2002] CanLII 46644;

[7] Quant à l'infraction reprochée au chef no. 1, la procureure de la syndic plaide que cette infraction est au cœur même de la profession et que le défaut par l'intimé d'informer ses clients d'une situation aussi alarmante nécessite une amende qui va au-delà de l'amende minimale;

[8] D'ailleurs, en plus de souligner le lien direct de cette infraction avec l'exercice de la profession, la procureure insiste sur la durée de cette infraction, laquelle s'est échelonnée sur une longue période, soit de février à décembre 2005;

[9] De plus, il ne s'agissait pas d'un acte isolé puisque l'intimé avait été averti à deux reprises par la compagnie d'assurances AXA que cette dernière refusait de renouveler la police d'assurance;

2007-05-01 (C)

PAGE : 4

[10] En conséquence, l'intimé a sciemment, à deux reprises, refusé d'informer les assurés d'une situation pour le moins préoccupante;

[11] D'ailleurs, Me Lelièvre souligne que les clients de l'intimé ont vécu une situation stressante et qu'ils ont dû se trouver une nouvelle couverture d'assurance *in extremis* vu l'inaction de l'intimé;

[12] Elle insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une simple négligence résultant d'une surcharge de travail;

[13] Au contraire, à son avis, l'infraction résulte d'un acte volontaire de l'intimé qui, en toute connaissance de cause, à deux reprises, sur une période de dix mois, a refusé d'informer ses clients d'une situation qui nécessitait une action immédiate;

[14] Pour l'ensemble de ces motifs, elle suggère donc, pour le chef no. 1, une amende de 1,500\$ tout en soulignant que celle-ci aurait pu être plus élevée en d'autres circonstances. Toutefois en tenant compte du fait que l'intimé n'a pas d'antécédents disciplinaires, la procureur de la syndic considère qu'une amende de 1,500\$ serait juste et appropriée dans le présent dossier;

[15] À titre de précédents, la procureure cite les affaires suivantes :

- *D'Onofrio*, [2001] CanLII 26464;
- *Martin Assurances*, [2004] CanLII 57015 (appel rejeté le 20 juin 2006);
- *Bureau*, [2001] CanLII 26474;

[16] Dans ces trois décisions, le Comité, pour une infraction semblable, avait jugé opportun d'imposer une amende de 1,000\$. Toutefois, la procureure souligne que la longue période d'infraction que l'on retrouve au chef no. 1 commande plutôt une amende de 1,500\$;

[17] Quant au chef no. 2, la partie plaignante suggère une amende de 600\$ puisque l'intimé, lors de l'audition sur culpabilité, a tout de même exprimé certains regrets d'avoir utilisé une simple lettre circulaire et qu'il a reconnu qu'il aurait été préférable d'acheminer aux assurés une lettre particularisée;

[18] Me Lelièvre suggère donc une amende de 600\$ vu le repentir exprimé par l'intimé et elle cite à l'appui de ses prétentions les affaires *Bureau*¹ et *Oligny*²;

¹ *Chambre de l'assurance de dommages c. Bureau*, [2001] CanLII 26474;

² *Chambre de l'assurance de dommages c. Oligny*, [2000] CanLII 21184;

2007-05-01 (C)

PAGE : 5

[19] Pour le chef no. 3 portant sur la tenue de dossiers, la procureure de la syndic suggère une amende de 1,000\$ tout en reconnaissant qu'habituellement ce type d'infraction entraîne, soit une réprimande, soit une amende minimale de 600\$;

[20] Par contre, dans le présent dossier, la syndic est d'avis que l'intimé a fait preuve d'un laxisme évident dans la tenue de ses dossiers et qu'on ne peut comparer cette infraction à celle que l'on retrouve habituellement dans d'autres dossiers;

[21] En effet, il ne s'agit pas simplement d'un ou deux manquements anodins. L'ensemble du dossier présente des lacunes importantes notamment une absence flagrante de notes concernant les démarches effectuées en vue de remédier au problème de couverture d'assurance;

[22] À l'appui de ses prétentions, Me Lelièvre souligne, avec à propos, que les détails, dans le domaine de l'assurance, peuvent prendre une importance dramatique dans certains cas, d'où l'importance de prendre note de toutes les démarches effectuées dans un dossier;

[23] À cet égard, elle souligne que le dossier du cabinet doit être «autosuffisant» en ce sens qu'il doit être suffisamment complet pour être transféré, sans autre explication supplémentaire, à tout autre courtier;

[24] Or, dans le présent cas, le dossier ne contient aucune note des diverses conversations téléphoniques intervenues entre l'intimé et la compagnie d'assurances;

[25] D'ailleurs, d'après la partie plaignante, l'intimé fut même incapable d'identifier avec précision les dates où il a communiqué avec la compagnie d'assurances;

[26] Enfin, le statut de l'intimé au sein de son cabinet dont il est le directeur principal ajoute à la gravité de l'infraction, puisqu'il avait l'obligation de s'assurer que ses employés tiennent leurs dossiers suivant la loi et les règlements applicables;

[27] Par conséquent, suivant la syndic, la gravité de l'infraction commande une amende de 1,000\$;

[28] Au soutien de son argumentation, Me Lelièvre cite l'affaire *Gilbert*³ dans laquelle le Tribunal des professions rappelait qu'il est normal que des sanctions pour des infractions semblables puissent évoluer avec le temps, compte tenu de l'importance de dissuader les membres de la profession de commettre le même genre d'infraction⁴;

³ *Gilbert c. Infirmières et infirmiers*, [1995] D.D.O.P. 233 (T.P.);

⁴ *Ibid.*, p. 243;

2007-05-01 (C)

PAGE : 6

[29] Elle souligne aussi que l'exemplarité et la dissuasion peuvent être considérées et ce, même pour une première infraction, tel que le déterminait la Cour suprême dans l'affaire *Cartaway Resources Corporation*⁵;

[30] Enfin, Me Lelièvre rappelle que même le Tribunal des professions, dans l'affaire *Forget*⁶, a imposé une amende de 1,000\$ pour une infraction relative à la tenue de dossiers, démontrant ainsi que de telles infractions ne sont pas limitées à des réprimandes ou même à des amendes minimales de 600\$;

[31] Quant au chef no. 4 concernant l'entrave au travail du syndic, la procureure suggère une amende de 1,000\$ en s'appuyant sur l'affaire *Duclos*⁷ dans laquelle le Comité avait souligné la gravité objective particulièrement élevée de ce genre d'infraction laquelle porte atteinte à la fonction même du syndic;

B. Par l'intimé

[32] D'entrée de jeu, l'intimé a informé le Comité qu'il avait pris les dispositions nécessaires pour éviter la répétition de telles infractions;

[33] Ainsi, il a fait circuler dans son bureau un mémo à tous ses employés et courtiers pour leur rappeler l'importance de tenir adéquatement leurs dossiers et surtout de communiquer à leurs clients toutes les informations importantes en provenance des compagnies d'assurance;

[34] De plus, l'intimé a exprimé un sincère repentir pour l'ensemble de la situation et pour les inconvénients qu'il a pu causer aux assurés;

[35] Il se dit en accord avec la proposition de la syndic d'imposer une amende de 1,500\$ pour le chef no. 1;

[36] Quant au chef no. 2, il suggère plutôt une simple réprimande en soulignant qu'il n'a pas nié sa responsabilité puisqu'il a reconnu que cette lettre était incomplète et qu'il aurait dû faire parvenir une lettre particularisée à ses clients;

[37] Quant au chef no. 3, il considère qu'une réprimande serait suffisante puisqu'à son avis, son dossier était complet, tout en reconnaissant, par ailleurs, l'absence de certaines notes;

⁵ [2004] 1 R.C.S. 672, M. le juge LeBel, par. 52 à 62;

⁶ *Dentistes c. Forget*, 2004 QCTP 46;

⁷ *Chambre de l'assurance de dommages c. Duclos*, [2006] CanLII 53736;

2007-05-01 (C)

PAGE : 7

[38] Quant au chef no. 4 pour lequel il a plaidé coupable, il accepte la suggestion de la syndic d'imposer une amende de 1,000\$;

II. Analyse et décision

A. Chef no. 1

[39] Le Comité estime que la gravité objective de cette infraction commande une sanction de nature monétaire qui, dans certains cas, pourrait être même plus élevée que le montant suggéré par la syndic;

[40] En effet, ce type d'infraction est au cœur même de la profession et le défaut de l'intimé d'informer en temps opportun ses clients d'une situation aussi alarmante leur a causé énormément de stress et d'inconvénients;

[41] Mais il y a plus, la durée de l'infraction, laquelle s'étend sur une période d'environ dix mois, alors même que l'intimé a choisi, à deux reprises de volontairement cacher ce fait aux assurés, exige que la sanction ait un effet dissuasif, tant sur l'intimé que sur les autres membres de la profession;

[42] En conséquence, le Comité considère qu'une sanction juste et appropriée au présent dossier serait une amende de 1,500\$ même en tenant compte de l'absence d'antécédents disciplinaires de l'intimé;

[43] En effet, en présence d'une récidive ou d'un antécédent disciplinaire quelconque, la sanction aurait pu être beaucoup plus sévère;

B. Chef no. 2

[44] Le Comité tient à souligner que la lettre à laquelle réfère le chef no. 2 était non seulement incomplète mais que, de l'aveu même de l'intimé, celle-ci contenait plusieurs faussetés de nature à induire en erreur les clients;

[45] Pour ces motifs, le Comité estime que la gravité des faits justifie l'imposition d'une amende de 600\$;

2007-05-01 (C)

PAGE : 8

[46] Dans d'autres circonstances, cette amende pourrait être plus élevée mais vu le repentir exprimé par l'intimé, tant lors de l'audition sur culpabilité que lors de l'audition sur sanction, le Comité considère qu'une amende de 600\$ sera suffisante pour éviter la répétition d'un tel geste;

C. Chef no. 3

[47] Quant au chef no. 3 concernant la tenue de dossiers, il est vrai qu'il s'agit d'une infraction de nature technique qui commande habituellement une simple réprimande et, dans certains cas, une amende de 600\$;

[48] Cependant, dans le présent dossier, la preuve a démontré un laxisme évident de la part de l'intimé quant à la tenue de son dossier;

[49] En effet, de nombreuses lacunes ont été mises en évidence par la preuve dont notamment l'absence totale d'indications ou de notes concernant les démarches de l'intimé ou de ses employés en vue de remédier à cette situation dramatique pour les clients;

[50] D'autre part, le Comité tient à souligner qu'en matière d'assurance, tel que le plaident la procureure de la syndic, les détails peuvent prendre une importance capitale et, dans certains cas, l'absence de ces détails peut entraîner des drames humains;

[51] En conséquence, le Comité estime qu'il est approprié de souligner non seulement l'importance de tenir ses dossiers de façon adéquate mais surtout en respectant la réglementation professionnelle;

[52] Ainsi, vu le précédent établi par le Tribunal des professions dans l'affaire *Forget*⁸, le Comité considère qu'une amende de 1,000\$ reflète les circonstances particulières de la présente affaire;

[53] Cela étant dit, l'intimé, à titre de dirigeant de son cabinet, se devait de donner l'exemple à ses employés en plus de s'assurer que ceux-ci tiennent leurs dossiers suivant les prescriptions de la loi;

⁸ Op. cit., note 6;

2007-05-01 (C)

PAGE : 9

D. Chef no. 4

[54] Tel que le déterminait le Comité dans l'affaire *Duclos*⁹, l'infraction consistant à entraver le travail du syndic est une infraction dont la gravité objective ne fait plus aucun doute puisque le pouvoir d'enquête du syndic constitue la pierre d'assise du système professionnel¹⁰;

[55] En conséquence, seule une amende de 1,000\$ sera en mesure de refléter la gravité objective de l'infraction reprochée à l'intimé et ce, même si ce dernier a plaidé coupable à celle-ci;

[56] En effet, malgré son plaidoyer de culpabilité, ce dernier n'a jamais réellement répondu aux demandes de la syndic;

[57] En conséquence, une amende de 1,000\$ sera imposée à l'intimé, lequel s'est, d'ailleurs, déclaré en accord avec la suggestion de la partie plaignante;

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :**IMPOSE** à l'intimé les sanctions suivantes :

Chef no. 1 : une amende de 1,500\$

Chef no. 2 : une amende de 600\$

Chef no. 3 : une amende de 1,000\$

Chef no. 4 : une amende de 1,000\$

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés;

⁹ Op. cit., note 7;

¹⁰ *Pharmascience c. Binet*, [2006] C.S.C. 48;

2007-05-01 (C)

PAGE : 10

ACCORDE à l'intimé un délai de 90 jours pour acquitter le montant des amendes et des déboursés calculé à compter de la signification de la présente décision;

Me Patrick de Niverville
Président du comité de discipline

Mme France Laflèche, C.d'A.A.
Membre du comité de discipline

Mme Sylvie Campeau, courtier en
assurance de dommages
Membre du comité de discipline

Me Nathalie Lelièvre
Procureure de la syndic

M. Jacques Gaudreau, intimé, se représentant seul

Date d'audience : 27 novembre 2007

3.6.3.3 ACCOVAM

Aucune information.

3.6.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.6.3.5 RS

Aucune information.

3.7 AUTRES DÉCISIONS

3.7.1 Dispenses

Dispense relative à la préparation professionnelle.

- Filion, Yves
Placements Montrusco Bolton inc.

Cette personne est dispensée de l'application de l'article 48 de l'Instruction générale n° Q 9 concernant la préparation professionnelle.

Le bénéfice de cette dispense est assorti des restrictions ou conditions suivantes :

- le représentant limite l'exercice de ses activités au démarchages;
- le représentant souscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers l'engagement d'informer par écrit le directeur de tout changement dans les informations soumises lors de la demande de dispense.

3.7.2 Exercice d'une autre activité

Autorisation d'offrir des services de conseil en matière de titres dérivés

- Dion, Frédéric
Gestion de portefeuille Natcan inc.

Une autorisation a été accordée au représentant afin d'offrir des services de conseil en matière de titres dérivés pour le compte de Gestion de portefeuille Natcan inc.

Le bénéfice de cette autorisation est assorti de la condition suivante :

- l'activité est limitée aux contrats à termes.

3.7.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Emprunts et/ou remboursements autorisés par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)

MCA Securities Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 375 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Gestion Q.I. International Inc. en faveur de MCA Securities Inc., courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Gestion Q.I. International Inc. renonce à concourir est de 0 \$.

Merrill Lynch Canada Inc.

Approbation d'un emprunt de 200 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Merrill Lynch Canada Credit Inc. en faveur de Merrill Lynch Canada Inc., courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Merrill Lynch Canada Credit Inc. renonce à concourir est de 1 811 000 000 \$.

Macquarie Capital Markets Canada Ltd.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 28 230 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de 45497 Ontario Ltd. en faveur de Macquarie Capital Markets Canada Ltd., courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel 45497 Ontario Ltd. renonce à concourir est de 46 770 000 \$.

Perimeter Markets Inc.

Approbation d'un emprunt de 600 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Perimeter Financial Corp. en faveur de Perimeter Markets Inc., courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Perimeter Financial Corp. renonce à concourir est de 4 600 000 \$.

3.7.4 Autres

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés des valeurs

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Régime de l'autorité principale
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis 12-307 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Demandes de décision établissant que l'émetteur n'est pas émetteur assujetti

(Publié initialement le 12 septembre 2003 et révisé le 4 février 2005, le 1^{er} novembre 2006 et le 7 mars 2008)

Objet

Le présent avis contient de l'information et des indications sur les demandes sous examen coordonné pouvant être présentées en vertu de l'*Instruction générale 11-203 relative au traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires* (l'« Instruction générale 11-203 ») en vue d'obtenir une décision établissant que l'émetteur n'est pas émetteur assujetti (une « décision ») à compter du 17 mars 2008 (ces demandes étaient auparavant présentées en vertu de l'*Avis 12-201 relatif au régime d'examen concerté des demandes de dispense*). Le présent avis traite notamment des points suivants :

la façon dont l'émetteur peut demander une décision en vertu d'une procédure simplifiée si certaines conditions sont remplies;

- la façon dont l'émetteur peut demander une décision s'il n'est pas admissible à la procédure simplifiée;
- la façon dont l'émetteur peut décrire la décision souhaitée de sorte à tenir compte des différences entre la législation des différents territoires;
- la façon dont un émetteur étranger comptant peu de porteurs au Canada peut demander une décision;
- la procédure applicable aux émetteurs dissous.

Procédure simplifiée

L'autorité locale en valeurs mobilières ou l'agent responsable de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador (les « territoires ») a adopté une procédure simplifiée pour certaines demandes sous examen coordonné (l'Instruction générale 11-203 décrit le traitement d'une telle demande) en vertu de laquelle l'émetteur demande une décision établissant qu'il n'est pas émetteur assujetti en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation »).

La procédure simplifiée est offerte à l'émetteur assujetti :

- qui n'est pas émetteur assujetti en Colombie-Britannique (y compris tout émetteur assujetti qui a renoncé à ce statut en vertu de l'Instrument 11-502, Voluntary Surrender of Reporting Issuer Status, de la Colombie-Britannique) (l'« Instrument 11-502 »);
- qui demande à l'autorité locale en valeurs mobilières ou à l'agent responsable (le « décideur ») de chaque territoire dans lequel il est émetteur assujetti une décision établissant qu'il n'est pas émetteur assujetti;

- dont les titres en circulation, y compris les titres de créance, sont détenus en propriété véritable, directement ou indirectement, par moins de 15 porteurs dans chacun des territoires du Canada et moins de 51 porteurs au total au Canada;
- dont aucun des titres n'est négocié sur un marché, au sens du Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché;
- qui n'a pas manqué à ses obligations prévues par la législation à titre d'émetteur assujetti.
- L'émetteur assujetti peut demander une décision en payant les droits exigibles prévus par la législation et en déposant auprès du décideur de chaque territoire pertinent un projet de décision et deux copies d'une lettre rédigée par lui ou pour son compte, dans laquelle il déclare :
 - qu'il souhaite obtenir une décision de la part des décideurs établissant qu'il n'est pas émetteur assujetti;
 - qu'il mentionne la procédure simplifiée prévue dans le présent avis;
 - qu'il remplit toutes les conditions lui permettant de se prévaloir de la procédure simplifiée énoncée dans le présent avis.

On trouvera à l'Annexe 1 un modèle de lettre de demande et de forme de document de décision. Dans certains cas, le personnel peut demander à l'émetteur assujetti de fournir d'autres renseignements. L'émetteur assujetti devrait transmettre les documents de demande sur papier et en fournir une copie électronique, comme le prévoit l'article 5.5 de l'Instruction générale 11-203.

Dans les cas qui ne posent pas de difficultés, la procédure simplifiera le traitement des demandes sous examen coordonné présentées en vertu de l'Instruction générale 11-203 en vue d'obtenir une décision établissant que l'émetteur n'est pas émetteur assujetti.

Demande de dispense en Colombie-Britannique

Il n'est pas possible de se prévaloir de la procédure simplifiée en Colombie-Britannique. L'émetteur assujetti qui ne compte pas plus de 50 porteurs (de titres de créance et de titres de participation) et dont les titres ne sont pas négociés sur une bourse ou un marché peut renoncer à son état d'émetteur assujetti dans cette province par le dépôt de l'avis prévu par l'Instrument 11-502 auprès de la British Columbia Securities Commission. Il devra ensuite présenter une demande de dispense dans les autres territoires en suivant la procédure simplifiée prévue par le présent avis.

Mesures à prendre s'il n'est pas possible de se prévaloir de la procédure simplifiée prévue par le présent avis ou au moyen de l'avis prévu par l'Instrument 11-502

L'émetteur qui ne remplit pas toutes les conditions relatives à la procédure simplifiée décrites aux présentes ou dans l'Instrument 11-502 (s'il est émetteur assujetti en Colombie-Britannique) doit suivre la procédure habituelle pour une demande sous examen coordonné en vertu de l'Instruction générale 11-203 en suivant la forme de la décision jointe en Annexe C à l'Instruction générale. Il doit présenter sa demande dans chaque territoire où il est émetteur assujetti.

L'émetteur qui veut éviter la période d'attente minimale de dix jours prévue par l'Instrument 11-502 (condition préalable à une décision par les autres territoires selon la procédure simplifiée) devrait suivre la procédure applicable à une demande sous examen coordonné.

Description de la décision souhaitée

La législation des territoires varie en ce qui a trait au pouvoir des autorités de réglementation d'établir que l'émetteur n'est pas émetteur assujetti. L'émetteur devrait utiliser dans son projet de décision la formulation prévue dans la législation de l'autorité principale. Dans le cas où l'émetteur veut obtenir une décision du Québec et que ce territoire n'est pas l'autorité principale, il devrait également inclure le libellé « révoquer son état d'émetteur assujetti » dans son projet de décision. La forme du document de décision figurant à l'Annexe 1 du présent avis comporte le libellé pertinent pour chaque autorité principale.

Les territoires

À l'heure actuelle, le concept d'émetteur assujetti n'existe pas dans la législation en valeurs mobilières des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et du Yukon; ainsi, pour l'instant, aucune dispense n'est nécessaire dans ces territoires. Ceux-ci ont toutefois l'intention de modifier leurs lois en 2008 pour y inclure cette notion, et d'adopter ensuite la procédure simplifiée pour les dispenses.

Opérations de fermeture

Dans le cas où un émetteur s'apprête à réaliser une opération de fermeture au terme de laquelle il ne voudra plus être émetteur assujetti, il peut, avant de réaliser cette opération, faire une demande de dispense en suivant la procédure simplifiée prévue dans le présent avis. Le territoire ne pourra prendre de décision tant que l'opération ne sera pas réalisée et que l'émetteur n'aura pas déclaré qu'il remplit toutes les conditions pour se prévaloir de la procédure simplifiée.

Émetteurs assujettis issus d'une opération

Lorsque l'émetteur a échangé ses titres avec une autre partie (ou avec les porteurs de cette partie) dans le cadre d'une entente ou d'une procédure prévue par la loi, il devrait évaluer si cette partie à l'opération est devenue ou deviendra émetteur assujetti par suite de l'échange. Le cas échéant, il devrait communiquer le nom de la partie dans sa demande visant à établir que l'émetteur n'est pas émetteur assujetti et fournir un résumé de l'entente ou de la procédure et des parties concernées.

Émetteurs étrangers

Les émetteurs constitués à l'étranger souhaitent souvent obtenir des décisions en vue d'établir qu'ils ne sont pas émetteurs assujettis en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable lorsqu'ils ont un nombre décroissant de porteurs au Canada. En règle générale, ces émetteurs ne remplissent pas les conditions de la procédure simplifiée prévues dans le présent avis puisqu'ils comptent souvent parmi leurs porteurs de nombreux propriétaires véritables dans les territoires au Canada, et que leurs titres sont inscrits à la cote d'une ou de plusieurs bourses à l'extérieur du Canada. Ils souhaitent néanmoins ne plus être émetteurs assujettis au Canada puisque leurs titres ne sont inscrits à la cote d'aucune bourse au Canada et qu'ils n'ont pas l'intention d'y effectuer d'autres placements de leurs titres.

Approche antérieure

Par le passé, le personnel des ACVM a recommandé une décision établissant que l'émetteur étranger n'est pas émetteur assujetti lorsque celui-ci pouvait prouver que la proportion des titres détenus en propriété véritable au Canada était minimale en comparaison de l'ensemble des titres détenus en propriété véritable par des porteurs autres que des porteurs canadiens. Dans le cadre de décisions antérieures, cette démonstration a été faite dans les cas suivants :

- l'émetteur comptait moins de 300 propriétaires véritables au Canada;

- un faible pourcentage de la participation totale dans celui-ci était détenue en propriété véritable par des résidents canadiens.

Nouvelle approche

Nous avons modifié notre approche pour les demandes présentées par des émetteurs qui déposent leurs documents aux États-Unis et dont les titres sont inscrits à la cote d'une bourse américaine. Le personnel des ACVM recommandera généralement une décision établissant que l'émetteur n'est pas émetteur assujéti si celui-ci remplit les conditions suivantes :

1. Il fait une déclaration selon laquelle les résidents canadiens :
 - a) n'ont pas la propriété véritable, directement ou indirectement, de plus de 2 % de chaque catégorie ou série de titres en circulation de l'émetteur à l'échelle mondiale;
 - b) ne constituent pas, directement ou indirectement, plus de 2 % du nombre total de porteurs de l'émetteur à l'échelle mondiale.

Le personnel des ACVM a remarqué que certains déposants éprouvent des difficultés à faire des déclarations sur la propriété véritable des titres par des résidents du Canada. En règle générale, il ne recommandera pas l'octroi d'une dispense si l'émetteur ne respecte pas le « critère du 2 % », ni lorsqu'une déclaration est assortie d'une réserve ou est limitée à la connaissance de l'émetteur, sauf si ce dernier peut démontrer qu'il a mené une enquête diligente à l'appui de sa déclaration et expliquer pourquoi il ne peut faire de déclaration sans réserve.

2. Il dépose des documents d'information continue en vertu des lois américaines sur les valeurs mobilières et ses titres sont inscrits à la cote d'une bourse américaine.
3. Dans les 12 mois précédant la demande en vue d'obtenir une décision, l'émetteur n'a entrepris aucune démarche suggérant l'existence d'un marché pour ses titres au Canada, par exemple la réalisation d'un placement au moyen d'un prospectus au Canada, ou encore l'établissement ou le maintien d'une inscription sur un marché ou sur une bourse au Canada.
4. Au moyen d'un communiqué, il avise au préalable les porteurs résidant au Canada qu'il a présenté une demande aux autorités en valeurs mobilières pour obtenir une décision établissant qu'il n'est pas émetteur assujéti au Canada et que, s'il obtient cette décision, il ne sera plus émetteur assujéti dans aucun territoire du Canada.
5. Il s'engage à transmettre simultanément à ses porteurs canadiens toute information qu'il est tenu de transmettre aux porteurs américains en vertu des lois sur les valeurs mobilières ou des obligations des bourses américaines.

Les émetteurs autres que les émetteurs américains dont les titres sont inscrits à la cote d'une grande bourse étrangère et qui respectent le « critère du 2 % » peuvent aussi présenter une demande au moyen de la nouvelle approche; ils doivent toutefois prouver que les porteurs canadiens recevront l'information adéquate en vertu des lois sur les valeurs mobilières ou des obligations des bourses étrangères.

Émetteur assujéti dissous

L'émetteur assujéti n'a pas à demander une décision s'il remplit l'une des conditions suivantes :

- il est une société par actions qui a fait l'objet d'une dissolution en vertu de la loi sur les sociétés applicable;

- il est une société en commandite qui a fait l'objet d'une dissolution en vertu de la loi sur les sociétés en commandite applicable;
- il est une fiducie qui a fait l'objet d'une extinction en vertu de sa déclaration de fiducie;
- il est un autre type d'entreprise qui a fait l'objet d'une dissolution ou d'une extinction en vertu de la loi applicable la régissant ou de tout autre document constitutif.

Dans chaque cas, le dépôt d'un document attestant la dissolution ou l'extinction par un mandataire auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chaque territoire dans lequel l'émetteur est émetteur assujetti sera suffisant.

Pour une société par actions, une copie du certificat et des statuts de dissolution constituera une preuve suffisante.

Pour une société en commandite, une preuve suffisante comprend généralement :

- une copie de la déclaration de dissolution ou un document semblable déposé en vertu de la loi sur les sociétés en commandite applicable;
- une déclaration écrite du commandité relative à la date de prise d'effet de la dissolution en vertu de la loi sur les sociétés en commandite applicable.

Pour une fiducie, une preuve suffisante comprend généralement :

- une copie de la résolution autorisant l'extinction de la fiducie;
- un rapport des résultats des votes indiquant l'adoption de la résolution;
- une déclaration écrite selon laquelle la fiducie n'existe plus (une telle déclaration peut être fournie par le conseiller juridique ou d'anciens fiduciaires ou dirigeants);
- une copie de l'avis de modification de la structure de l'entreprise déposé en vertu de l'article 4.9 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*;
- une preuve, comme une copie d'un communiqué ou d'une déclaration écrite du conseiller juridique, qu'aucun titre de la fiducie n'est en circulation ni inscrit à la cote d'une bourse.

L'émetteur qui entreprend des démarches de dissolution mais qui est toujours en activité demeure émetteur assujetti en l'absence d'une décision contraire.

Pour plus de renseignements

Vous pouvez adresser vos questions concernant l'avis à l'une des personnes suivantes :

Sylvie Lalonde
 Autorité des marchés financiers
 514-395-0337, poste 4398
sylvie.lalonde@lautorite.qc.ca

Marie-Christine Barrette
 Autorité des marchés financiers
 514-395-0337, poste 4401
marie-christine.barrette@lautorite.qc.ca

Noreen Bent
British Columbia Securities Commission
604-899-6741 ou 800-373-6393 (en C.-B.)
nbent@bcsc.bc.ca

Ian Kerr
Alberta Securities Commission
403-297-4225
ian.kerr@seccom.ab.ca

Dean Murrison
Saskatchewan Financial Services Commission
306-787-5879
dmurrison@sfsc.gov.sk.ca

Chris Besko
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
204-945-2561
cbesko@gov.mb.ca

Michael Bennett
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
416-593-8079
mbennett@osc.gov.on.ca

Sarah Oseni
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
416-593-8138
soseni@osc.gov.on.ca

Susan Powell
Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick
506-643-7697
susan.powell@nbsc-cvmnb.ca

Shirley Lee
Nova Scotia Securities Commission
902-424-5441
leesp@gov.ns.ca

Le 7 mars 2008

Annexe 1**Modèle de lettre de demande selon la procédure simplifiée****[Indiquer la date]****[Indiquer le nom de l'autorité principale et de chaque autorité autre que l'autorité principale]**Madame,
Monsieur,**Objet : [Indiquer le nom du demandeur] (le « demandeur ») – Demande de décision en vertu de la législation en valeurs mobilières de/du – [indiquer les territoires concernés] (les « territoires ») établissant que l'émetteur n'est pas émetteur assujetti**

Par la présente, nous demandons à [indiquer l'autorité principale], à titre d'autorité principale, [pour le compte du demandeur], d'établir que le demandeur n'est pas émetteur assujetti, en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation »).

Le demandeur déclare ce qui suit conformément à la procédure simplifiée :

- ses titres en circulation, y compris les titres de créance, sont détenus en propriété véritable, directement ou indirectement, par moins de 15 porteurs dans chacun des territoires du Canada et moins de 51 porteurs au total au Canada;
- aucun de ses titres n'est négocié sur un marché, au sens du Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché;
- il demande une décision établissant qu'il n'est pas émetteur assujetti dans l'ensemble des territoires du Canada dans lesquels il est actuellement émetteur assujetti;
- il n'a pas manqué à ses obligations prévues par la législation à titre d'émetteur assujetti.

[Indiquer le nom du demandeur]**[Signature de la personne habilitée à signer]**

Modèle de document de décision selon la procédure simplifiée**[Indiquer la date]****[Indiquer le nom et l'adresse du demandeur]**Madame,
Monsieur,**Objet : [Indiquer le nom du demandeur] (le « demandeur ») – Demande de décision en vertu de la législation en valeurs mobilières de/du – [indiquer les territoires concernés] (les « territoires ») établissant que l'émetteur n'est pas émetteur assujetti**

demandeur a demandé à l'autorité locale en valeurs mobilières ou à l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») une décision établissant qu'il n'est pas émetteur assujetti, en vertu de la législation des territoires (la « législation »).

Le demandeur a déclaré aux décideurs ce qui suit :

- a) ses titres en circulation, y compris les titres de créance, sont détenus en propriété véritable, directement ou indirectement, par moins de 15 porteurs dans chacun des territoires du Canada et moins de 51 porteurs au total au Canada;
- b) aucun de ses titres n'est négocié sur un marché, au sens du *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché*;
- c) il demande une décision établissant qu'il n'est pas émetteur assujetti dans l'ensemble des territoires du Canada dans lesquels il est actuellement émetteur assujetti;
- d) il n'a pas manqué à ses obligations prévues par la législation à titre d'émetteur assujetti.

[Si l'Ontario est l'autorité principale, indiquer ce qui suit :]

Les décideurs estiment que le fait que l'émetteur ne soit pas émetteur assujetti ne porterait pas préjudice à l'intérêt public et décident, en vertu de la législation, que le demandeur n'est pas émetteur assujetti.

OU**[Si la Saskatchewan ou le Nouveau-Brunswick est l'autorité principale, indiquer ce qui suit :]**

Les décideurs estiment que le fait que l'émetteur ne soit pas émetteur assujetti ne porterait pas préjudice à l'intérêt public et décident, en vertu de la législation, que le demandeur ne sera pas émetteur assujetti.

OU

[Si l'Alberta ou la Nouvelle-Écosse est l'autorité principale, indiquer ce qui suit :]

Les décideurs estiment que le fait que l'émetteur ne soit pas émetteur assujéti ne porterait pas préjudice à l'intérêt public et décident, en vertu de la législation, que le demandeur n'est plus émetteur assujéti [dans le cas d'une décision du Québec, ajouter ce qui suit :] et que son état d'émetteur assujéti est révoqué.

OU**[Si le Manitoba est l'autorité principale, indiquer ce qui suit :]**

Les décideurs estiment que le fait que l'émetteur ne soit pas émetteur assujéti ne porterait pas préjudice à l'intérêt public et décident, en vertu de la législation, que le demandeur n'est plus émetteur assujéti [dans le cas d'une décision du Québec, ajouter ce qui suit :] et que son état d'émetteur assujéti est révoqué.

OU**[Si le Québec est l'autorité principale, indiquer ce qui suit :]**

Les décideurs estiment que le fait que l'émetteur ne soit pas émetteur assujéti ne porterait pas préjudice à l'intérêt public et décident, en vertu de la législation, que l'état d'émetteur assujéti du demandeur est révoqué.

_____ (Nom du signataire pour l'autorité principale)

_____ (Titre)

_____ (Nom de l'autorité principale)

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

IMS Experts-Conseils inc.

Interdit à IMS Experts-Conseils inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, au motif que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels et son rapport de gestion annuel de l'exercice terminé le 31 août 2007 ainsi que ses états financiers intermédiaires et son rapport de gestion intermédiaire de la période terminée le 30 novembre 2007, conformément au Règlement 51-102.

L'interdiction est prononcée le 4 mars 2008.

Décision n°: 2008-MC-0300

OSI Geospatial Inc.

Interdit à Raymond W. Johnston d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de OSI Geospatial Inc., aux motifs que l'émetteur ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt des états financiers et du rapport de gestion relatif aux états financiers prévues au Règlement 51-102 et que cette personne a été administrateur ou dirigeant de l'émetteur depuis que celui-ci a déposé ses derniers états financiers conformément aux exigences applicables et, en tant qu'initié de l'émetteur, cette personne peut avoir été informée de tout fait ou changement important concernant l'émetteur qui n'a pas été rendu public après la date des états financiers déposés.

L'interdiction est prononcée le 3 mars 2008.

Décision n°: 2008-MC-0298

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Boston Pizza Royalties Income Fund

Visa du prospectus simplifié provisoire du 29 février 2008 concernant le placement de 2 945 246 parts au prix de 12,40 \$ la part.

Le visa prend effet le 29 février 2008.

Courtier(s):

Valeurs Mobilières TD Inc.
 RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
 BMO Nesbitt Burns Inc.
 Scotia Capitaux Inc.
 Financière Banque Nationale Inc.
 Corporation Canaccord Capital
 Corporation de Valeurs Mobilières Dundee

Numéro de projet Sédar: 1223560

Décision n°: 2008-MC-0314

Crédit John Deere Inc.

Visa du prospectus simplifié provisoire du 29 février 2008 concernant le placement de billets à moyen terme (non assortis d'une sûreté) pour un capital global de 2 000 000 000 \$.

Le visa prend effet le 29 février 2008.

Courtier(s):

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
 Valeurs Mobilières TD Inc.
 Merrill Lynch Canada Inc.

Numéro de projet Sédar: 1223804

Décision n°: 2008-MC-0313

Fonds de placement immobilier Crombie

Visa du prospectus simplifié provisoire du 29 février 2008 concernant le placement de 5 455 000 reçus de souscription, au prix de 11,00 \$ le reçu, et le placement de débentures convertibles subordonnées prorogables et non garanties à 7,0 % pour un capital global de 30 000 000 \$.

Le visa prend effet le 29 février 2008.

Courtier(s):

Marchés mondiaux CIBC Inc.
 Valeurs Mobilières TD Inc.
 BMO Nesbitt Burns Inc.
 Scotia Capitaux Inc.
 Financière Banque Nationale Inc.
 Corporation Canaccord Capital
 Raymond James Ltée

Numéro de projet Sédar: 1223592

Décision n°: 2008-MC-0315

**Fonds international de revenus de dividendes Copernican (auparavant le Fonds actions mondiales AIC)
 (parts de catégorie T6, de catégorie F-T6 et de catégorie O-T7)**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 27 février 2008 concernant le placement de parts de catégorie T-6, de catégorie F-T6 et de catégorie O-T7.

Le visa prend effet le 28 février 2008.

Numéro de projet Sédar: 1222285

Décision n°: 2008-MC-0312

Franco-Nevada Corporation

Visa du prospectus simplifié provisoire du 28 février 2008 concernant le placement de 10 000 000 d'unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 23,25 \$ CA.

Le visa prend effet le 28 février 2008.

Courtier(s):

BMO Nesbitt Burns Inc.
 UBS valeurs mobilières Canada Inc.
 Marchés mondiaux CIBC Inc.
 Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
 RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
 Scotia Capitaux Inc.
 Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
 Financière Banque Nationale Inc.
 Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
 Marchés des Capitaux Genuity
 Paradigme Capital Inc.
 Wellington West Capital Inc.

Numéro de projet Sédar: 1221715

Décision n°: 2008-MC-0299

Portefeuille prudent de FNB Jov Fiera

**Portefeuille équilibré de FNB Jov Fiera
Portefeuille de croissance de FNB Jov Fiera
(parts de série A, de série F, de série I et de série T)**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 29 février 2008 concernant le placement de parts de série A, de série F, de série I et de série T.

Le visa prend effet le 3 mars 2008.

Numéro de projet Sédar: 1225040

Décision n°: 2008-MC-0324

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Fonds placements Franklin Templeton

Visa pour le prospectus simplifié du 26 février 2008 concernant le placement de parts de série O de :

Fonds européen Templeton
Fonds de croissance mondiale Franklin
Fonds japonais Franklin
Fonds d'orientation américaine Bissett
Fonds immobilier mondial Franklin

d'actions des séries A, F et O de :

Catégorie de société d'orientation américaine Bissett
Catégorie de société immobilière mondiale Franklin

et d'actions des séries A, F, I et O de :

Catégorie de rendement à court terme américaine Franklin Templeton

Le visa prend effet le 29 février 2008.

Numéro de projet Sédar: 1208207

Décision n°: 2008-MC-0309

Jov Diversified Flow-Through 2008 Limited Partnership

Visa pour le prospectus du 26 février 2008 de Jov Diversified Flow-Through 2008 Limited Partnership concernant le placement de 1 600 000 parts de société en commandite au prix de 25,00 \$ la part.

Le visa prend effet le 26 février 2008.

Courtier(s):

Marchés mondiaux CIBC Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
IPC Securities Corporation

Wellington West Capital Inc.
 Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
 Corporation Canaccord Capital
 Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
 Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
 MGI Valeurs Mobilières Inc.
 Partenaires Financiers Richardson Limitée

Numéro de projet Sédar: 1201678

Décision n°: 2008-MC-0303

Master Credit Card Trust^{MC}

Visa pour le prospectus préalable du 27 février 2008 de Master Credit Card Trust^{MC} concernant le placement de billets adossés à des créances sur cartes de crédit d'un capital maximal de 3 000 000 000 \$.

Le visa prend effet le 28 février 2008.

Courtier(s):

BMO Nesbitt Burns Inc.
 Marchés mondiaux CIBC Inc.
 Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
 Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
 Valeurs Mobilières Banque Laurentienne Inc.
 Merrill Lynch Canada Inc.
 Financière Banque Nationale Inc.
 RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
 Scotia Capitaux Inc.
 Valeurs Mobilières TD Inc.

Numéro de projet Sédar: 1218431

Décision n°: 2008-MC-0302

Peak Gold Ltd.

Visa pour le prospectus simplifié du 25 février 2008 de Peak Gold Ltd. concernant le placement de 147 723 334 actions ordinaires et de 73 861 667 bons de souscription d'actions ordinaires devant être émis à l'exercice de 147 723 334 bons de souscription spéciaux émis antérieurement aux prix de 0,75 \$ CA le bon de souscription spécial. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix de 0,90 \$ CA jusqu'au 28 novembre 2012.

Le visa prend effet le 25 février 2008.

Courtier(s):

Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
 Corporation Canaccord Capital
 Marchés mondiaux CIBC Inc.
 Marchés des Capitaux Genuity
 Marchés Financiers Macquarie Canada Ltée
 Paradigme Capital Inc.
 Corporation Financière PI

Numéro de projet Sédar: 1205705

Décision n°: 2008-MC-0293

Portefeuilles Stratégiques Radiant

Visa pour le prospectus simplifié du 29 février 2008 concernant le placement de parts de séries A et I de :

- Portefeuille de croissance Radiant
- Portefeuille de forte croissance Radiant
- Portefeuille défensif Radiant
- Portefeuille équilibré Radiant
- Portefeuille obligataire Radiant
- Portefeuille prudent Radiant
- Portefeuille tout actions Radiant
- Portefeuille tout revenu Radiant

Le visa prend effet le 3 mars 2008.

Numéro de projet Sédar: 1209622

Décision n°: 2008-MC-0320

Qwest Energy 2008 Flow-Through Limited Partnership

Visa pour le prospectus du 28 février 2008 de Qwest Energy 2008 Flow-Through Limited Partnership concernant le placement de 1 200 000 parts de société en commandite au prix de 25,00 \$ la part.

Le visa prend effet le 28 février 2008.

Courtier(s):

- Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
- Marchés mondiaux CIBC Inc.
- RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- BMO Nesbitt Burns Inc.
- Scotia Capitaux Inc.
- Valeurs Mobilières TD Inc.
- Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
- Corporation Canaccord Capital
- Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
- Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
- Raymond James Ltée
- Wellington West Capital Inc.

Numéro de projet Sédar: 1201310

Décision n°: 2008-MC-0308

Société en commandite BluMont Augen Québec 2008

Visa pour le prospectus du 27 février 2008 de Société en commandite BluMont Augen Québec 2008 concernant le placement de 1 500 000 parts de société en commandite à 10,00 \$ la part.

Le visa prend effet le 28 février 2008.

Courtier(s):

Financière Banque Nationale Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.

Numéro de projet Sédar: 1214177

Décision n°: 2008-MC-0307

Société en commandite frontier *Alt* métaux précieux et énergie Flow-Through 2008

Visa pour le prospectus du 27 février 2008 de Société en commandite frontier *Alt* métaux précieux et énergie Flow-Through 2008 concernant le placement de 1 600 000 parts de société en commandite au prix de 25,00 \$ la part.

Le visa prend effet le 28 février 2008.

Courtier(s):

Marchés mondiaux CIBC Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
Financière Banque Nationale Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Corporation Canaccord Capital
Raymond James Ltée
Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
Blackmont Capital Inc.
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
Partenaires Financiers Richardson Limitée
Wellington West Capital Inc.

Numéro de projet Sédar: 1200290

Décision n°: 2008-MC-0304

Stone Agribusiness Fund

Visa pour le prospectus du 28 février 2008 de Stone Agribusiness Fund concernant le placement de 8 625 000 unités au prix de 10,00 \$ l'unité, chacune étant composée d'une part de fiducie cessible et d'un bon de souscription permettant d'acheter une part de fiducie au prix de 10,00 \$ la part, seulement le 26 février 2010.

Le visa prend effet le 28 février 2008.

Courtier(s):

Financière Banque Nationale Inc.
 Marchés mondiaux CIBC Inc.
 BMO Nesbitt Burns Inc.
 Corporation Recherche Capital
 Scotia Capitaux Inc.
 Valeurs Mobilières TD Inc.
 Corporation Canaccord Capital
 Wellington West Capital Inc.
 Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
 Blackmont Capital Inc.
 Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
 Raymond James Ltée
 IPC Securities Corporation
 Partenaires Financiers Richardson Limitée

Numéro de projet Sédar: 1205299

Décision n°: 2008-MC-0306

6.6.1.3 Modifications du prospectus

Fonds communs de placements Phillips, Hager & North

Visa pour la modification n° 1 du 25 février 2008 du prospectus simplifié du 28 juin 2007 concernant le placement de parts de série A et de série O de :

Fonds fiduciaire de retraite équilibré Phillips, Hager & North
 Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes Phillips, Hager & North
 Fonds au flottant faible Phillips, Hager & North
 Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes plus Phillips, Hager & North
 Fonds fiduciaire de retraite d'actions outre-mer Phillips, Hager & North

Cette modification est faite à la suite de l'acquisition par la Banque Royale du Canada, par l'entremise d'une filiale en propriété exclusive, de la totalité des actions émises et en circulation de Phillips, Hager & North vers le 30 avril 2008, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

Le visa prend effet le 29 février 2008.

Numéro de projet Sédar: 1097966

Décision n°: 2008-MC-0310

Fonds communs de placements Phillips, Hager & North

Visa pour la modification n° 1 du 25 février 2008 du prospectus simplifié du 28 juin 2007 concernant le placement de parts de série A, de série B, de série F et de série O de :

Fonds de marché monétaire canadien Phillips, Hager & North
 Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North
 Fonds d'hypothèques et d'obligations à court terme Phillips, Hager & North
 Fonds d'obligations Phillips, Hager & North
 Fonds d'obligations à rendement global Phillips, Hager & North

Fonds d'obligations à rendement élevé Phillips, Hager & North
 Fonds équilibré Phillips, Hager & North
 Fonds à revenu canadien Phillips, Hager & North
 Fonds à revenu de dividendes Phillips, Hager & North
 Fonds à revenu de dividendes américain Phillips, Hager & North
 Fonds d'actions canadiennes Phillips, Hager & North
 Fonds d'actions américaines avec couverture de change Phillips, Hager & North
 Fonds d'actions américaines Phillips, Hager & North
 Fonds d'actions outre-mer avec couverture de change Phillips, Hager & North
 Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
 Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North
 Fonds de croissance canadien Phillips, Hager & North
 Fonds Vintage Phillips, Hager & North
 Fonds de croissance américain Phillips, Hager & North
 Fonds d'obligations Valeurs communautaires Phillips, Hager & North
 Fonds équilibré Valeurs communautaires Phillips, Hager & North
 Fonds d'actions canadiennes Valeurs communautaires Phillips, Hager & North
 Fonds d'actions mondiales Valeurs communautaires Phillips, Hager & North
 Fonds équilibré mondial BonaVista^{MD}
 Fonds de valeur d'actions canadiennes BonaVista^{MD}

Cette modification est faite à la suite de l'acquisition par la Banque Royale du Canada, par l'entremise d'une filiale en propriété exclusive, de la totalité des actions émises et en circulation de Phillips, Hager & North vers le 30 avril 2008, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

Le visa prend effet le 29 février 2008.

Numéro de projet Sédar: 1097962

Décision n°: 2008-MC-0311

Fonds Diamant

Visa pour la modification n° 1 du 29 février 2008 du prospectus simplifié du 10 août 2007 concernant le placement de parts de :

Fonds Diamant Valeur Nord-Américaine

Cette modification est faite à la suite de l'annonce de la liquidation du Fonds le ou vers le 8 mai 2008, ou dès que possible après cette date.

Le visa prend effet le 4 mars 2008.

Numéro de projet Sédar: 1123603,

Décision n°: 2008-MC-0321

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Aucune information.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Citigroup Finance Canada Inc.

Vu la demande présentée par Citigroup Inc. (le « garant ») et Citigroup Finance Canada Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 27 février 2008 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu la *Norme canadienne 14-101, Définitions*;

vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française du rapport annuel du garant sur le formulaire 10-K pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 (le « formulaire 10-K ») qui sera intégré par renvoi aux suppléments de fixation du prix afférents au prospectus préalable de base simplifié du 31 juillet 2007 (le « prospectus ») (la « dispense demandée »);

vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti ou l'équivalent dans chacun des territoires du Canada;
2. l'émetteur est une filiale à part entière du garant;
3. le garant est constitué en vertu des lois de l'État du Delaware et est soumis à la Loi de 1934;
4. le prospectus vise le placement de billets à moyen terme garantis inconditionnellement par le garant et qui ont une note approuvée au sens du Règlement 51-102;
5. certains documents du garant sont intégrés par renvoi dans le prospectus ainsi que dans chaque supplément de fixation du prix;
6. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci et en vertu de l'article 40.1 de la Loi, ce document doit être établi en français ou en français et en anglais;
7. le volume du formulaire 10-K conjugué à la brièveté du délai pour la transmission des suppléments de fixation du prix aux souscripteurs empêchent l'émetteur de fournir une version française de façon simultanée à la version anglaise de ce document;

vu les représentations faites par l'émetteur et le garant.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que tout supplément de fixation du prix déposé avant le dépôt de la version française du formulaire 10-K contienne une mention à l'effet que la version française de ce document intégré par renvoi sera disponible sur SEDAR au plus tard le 7 avril 2008.

Fait à Montréal, le 3 mars 2008.

Louis Morisset

Surintendant aux marchés des valeurs

Décision n°: 2008-SMV-0009

Thales

**Dans L’AFFAIRE DE LA LÉGISLATION EN VALEURS MOBILIÈRES
DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, DE L’ONTARIO, DU QUÉBEC
ET DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE
(les « territoires »)**

ET

**DU RÉGIME D’EXAMEN CONCERTÉ
DES DEMANDES DE DISPENSE**

ET

**DE THALES
(le « déposant »)**

Contexte

L’Autorité des marchés financiers (l’« Autorité ») a reçu une demande du déposant pour obtenir une décision aux termes de la législation sur les valeurs mobilières des territoires (la « législation ») lui accordant :

1. une dispense des exigences de prospectus de la législation (la « dispense de prospectus ») afin que ces exigences ne s’appliquent pas :

a) aux opérations sur les parts (les « parts ») d’un :

- i) compartiment appelé World Classic d’un FCPE permanent nommé Thales Actionnariat Salarié (le « compartiment classique principal »), un fonds commun de placement d’entreprise ou « FCPE » qui est un fonds commun de placement communément utilisé en France pour la conservation d’actions détenues par des investisseurs employés;
- ii) compartiment appelé Thales Relais International 2008 d’un FCPE temporaire nommé Thales Relais 2008 (le « compartiment classique temporaire »), un FCPE qui sera fusionné avec le compartiment classique principal à la suite du programme d’actionnariat des employés (tel que ce terme est défini ci après) comme il est décrit plus en détail au paragraphe 11;
- iii) compartiment appelé Action Plus 2008 d’un FCPE permanent nommé Thales Actionnariat Salarié (le « compartiment à levier financier »), un FCPE.

(le compartiment classique principal, le compartiment classique temporaire et le compartiment à levier financier, collectivement, les « compartiments »)

effectuées aux termes du programme d’actionnariat des employés (tel que ce terme est défini ci après) auprès des employés admissibles (tel que ce terme est défini ci après) résidant dans les territoires qui choisissent de participer au programme d’actionnariat des employés (les « participants canadiens »);

b) aux opérations sur les actions ordinaires du déposant (les « actions ») effectuées par les compartiments auprès des participants canadiens au moment du rachat des parts par ceux ci;

- c) à l'émission de parts du compartiment classique principal aux porteurs de parts du compartiment à levier financier au moment du transfert des actifs des participants canadiens dans le compartiment à levier financier vers le compartiment classique principal à la fin de la période de détention (tel que ce terme est défini ci après);
2. une dispense des exigences d'inscription à titre de courtier de la législation (la « dispense d'inscription ») afin que ces exigences ne s'appliquent pas :
 - a) aux opérations sur les parts du compartiment classique temporaire ou du compartiment classique principal effectuées aux termes du programme d'actionnariat des employés auprès des participants canadiens;
 - b) aux opérations sur les parts du compartiment à levier financier effectuées aux termes du programme d'actionnariat des employés auprès des participants canadiens qui ne sont pas des résidents de l'Ontario (le « territoire du courtier inscrit »);
 - c) aux opérations sur les actions effectuées par les compartiments auprès des participants canadiens lors du rachat de parts par ceux ci;
 - d) à l'émission de parts du compartiment classique principal aux porteurs des parts du compartiment à levier financier au moment du transfert des actifs des participants canadiens dans le compartiment à levier financier vers le compartiment classique principal à la fin de la période de détention (tel que ce terme est défini ci après);
 3. une dispense de l'exigence d'inscription à titre de conseiller et de l'exigence d'inscription à titre de courtier de la législation afin que ces exigences ne s'appliquent pas au gérant des compartiments, Crédit Agricole Asset Management (la « société de gestion ») dans la mesure où ses activités décrites aux paragraphes 31 et 32 des présentes nécessitent la conformité à l'exigence d'inscription à titre de conseiller et à l'exigence d'inscription à titre de courtier (la « dispense relative à la société de gestion » et, collectivement avec la dispense de prospectus et la dispense d'inscription, la « dispense initiale demandée »); et
 4. une dispense des exigences d'inscription à titre de courtier afin que ces exigences ne s'appliquent pas à la première opération sur toute part ou action acquise par des participants canadiens aux termes du programme d'actionnariat des employés (la « dispense relative à la première opération »).

Aux termes du Régime d'examen concerté des demandes de dispense, l'Autorité est l'autorité principale pour la présente demande.

Interprétation

Les termes employés mais non définis dans le présent document et qui sont définis dans la *Norme canadienne 14 101, Définitions* ont le sens défini dans la Norme canadienne 14 101.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivants du déposant :

1. Le déposant est une société constituée aux termes du droit français. Il n'est pas et n'a, à l'heure actuelle, pas l'intention de devenir un émetteur assujéti (ou l'équivalent) aux termes de la législation. Les actions sont inscrites à la cote de l'Euronext Paris.
2. Le déposant exerce des activités au Canada par l'entremise de ses filiales Thales Canada Inc. et Thales Rail Signalling Solutions Inc. (collectivement, les « sociétés canadiennes membres du même groupe » et, avec le déposant et d'autres sociétés membres du même groupe que celui ci, le «

Groupe Thales »). Chacune des sociétés canadiennes membres du même groupe est une filiale contrôlée indirectement par le déposant et n'est pas un émetteur assujéti (ou l'équivalent) aux termes de la législation et n'a, à l'heure actuelle, pas l'intention de le devenir.

3. À la date des présentes et après la prise d'effet du programme d'actionnariat des employés, les résidents canadiens ne possèdent ni ne posséderont véritablement (laquelle modalité, aux fins du présent alinéa, est réputée inclure toutes les actions détenues par les compartiments pour le compte des participants canadiens) plus de 10 % des actions et ne représentent ni ne représenteront en nombre plus de 10 % du nombre total de porteurs des actions tel qu'indiqué dans les registres du déposant.
4. Le déposant a élaboré un programme d'émission d'actions mondial pour ses employés du Groupe Thales (le « programme d'actionnariat des employés ») qui comporte deux options de souscription :
 - a) un placement d'actions devant être souscrites par l'entremise du compartiment classique temporaire (qui sera fusionné avec le compartiment classique principal à la réalisation du programme d'actionnariat des employés) (la « formule classique »);
 - b) un placement d'actions devant être souscrites par l'entremise du compartiment à levier financier (la « formule à levier financier »).
5. Seules les personnes qui sont des employés d'un membre du Groupe Thales pendant la période de souscription et de révocation au programme d'actionnariat des employés et qui satisfont aux autres critères d'emploi (les « employés admissibles ») seront admissibles à participer au programme d'actionnariat des employés.
6. Il y a environ 1162 employés admissibles qui résident au Canada : 206 au Québec, 61 en Colombie-Britannique, 891 en Ontario et 4 en Nouvelle-Écosse.
7. Les compartiments ont été élaborés en vue de mettre en place le programme d'actionnariat des employés. Les compartiments n'ont, à l'heure actuelle, aucunement l'intention de devenir des émetteurs assujétis (ou l'équivalent) aux termes de la législation.
8. Tel qu'il a été établi, les compartiments sont des fonds communs de placement d'entreprise ou FCPE d'un type communément utilisé en France pour la conservation ou le dépôt d'actions détenues par des investisseurs employés. Les compartiments sont inscrits auprès de l'Autorité des marchés financiers en France (l'« AMF de France »). Seuls les employés admissibles pourront détenir les parts des compartiments selon un montant correspondant à leur investissement respectif dans chacun des compartiments.
9. Toutes les parts acquises dans le cadre du programme d'actionnariat des employés seront assujéties à une période de détention d'environ cinq ans (la « période de détention »), sous réserve de certaines exceptions prévues par le droit français (comme une cession au décès ou à la cessation de l'emploi).
10. Aux termes de la formule classique, les participants canadiens souscriront à des parts du compartiment classique temporaire, lequel souscrira ensuite à des actions au moyen des cotisations des participants canadiens, à un prix de souscription correspondant à la moyenne du cours d'ouverture des actions des 20 jours de bourse précédant la date de fixation du prix de souscription par le président du déposant (le « prix de référence »), déduction faite d'un escompte de 20 % (le « prix de souscription »).
11. Au départ, les actions seront détenues dans le compartiment classique temporaire et les participants canadiens recevront les parts du compartiment classique temporaire. À la réalisation du programme d'actionnariat des employés, le compartiment classique temporaire sera fusionné au compartiment classique principal (sous réserve de l'approbation de l'AMF de France). Les parts du compartiment

classique temporaire détenues par les participants canadiens seront remplacées par des parts du compartiment classique principal proportionnellement et les actions souscrites aux termes du programme d'actionnariat des employés seront détenues dans le compartiment classique principal (la « fusion »).

12. Le terme « compartiment classique » utilisé dans les présentes s'entend du compartiment classique temporaire avant la fusion et du compartiment classique principal après la fusion.
13. Aux termes de la formule classique, à la fin de la période de détention ou dans le cas d'un rachat anticipé découlant du fait qu'un participant canadien se prévaut de l'une des exceptions relatives à la période de détention prévue par le droit français, un participant canadien peut :
 - a) se faire racheter ses parts dans le compartiment classique en contrepartie des actions sous-jacentes ou d'un paiement en espèces correspondant à la valeur marchande des actions à ce moment;
 - b) continuer à détenir des parts dans le compartiment classique et se faire racheter ses parts à une date ultérieure.
14. Les dividendes versés sur les actions détenues dans le compartiment classique feront l'objet d'une contribution à ce dernier et seront utilisés en vue d'acheter des actions supplémentaires. La valeur liquidative du compartiment classique sera augmentée pour refléter ce réinvestissement (aucune autre part du compartiment classique ne sera émise).
15. Aux termes de la formule à levier financier, les participants canadiens souscriront à des parts dans le compartiment à levier financier, et celui-ci souscrira par la suite à des actions à l'aide de la cotisation de l'employé (décrite ci-après) et d'un certain financement rendu disponible par Calyon (la « banque ») qui est régie par les lois de France.
16. Les participants canadiens à la formule à levier financier bénéficient d'un escompte de 15 % sur le prix de référence. Aux termes de la formule à levier financier, les participants canadiens recevront un droit à la plus-value potentielle de l'action résultant de l'augmentation de la valeur, le cas échéant, des actions financées par la cotisation de la banque (tel que ce terme est défini ci-après).
17. La participation à la formule à levier financier représente une occasion pour les employés admissibles d'obtenir des gains qui sont sensiblement supérieurs à ceux qui pourraient être obtenus par l'entremise d'une participation à la formule classique, grâce à la participation indirecte de l'employé admissible au mécanisme de financement qui comporte un contrat de swap (le « contrat de swap ») conclu entre le compartiment à levier financier et la banque. En termes économiques, le contrat de swap implique le partage des paiements suivant : pour chaque action pouvant être souscrite par l'intermédiaire de la cotisation de l'employé admissible (exprimée en euros) (la « cotisation de l'employé ») aux termes de la formule à levier financier au prix de référence, déduction faite de l'escompte de 15 %, la banque prêtera au compartiment à levier financier (pour le compte du participant canadien) un montant suffisant pour permettre au compartiment à levier financier (pour le compte du participant canadien) de souscrire trois actions supplémentaires (la « cotisation de la banque ») au prix de référence, déduction faite de l'escompte de 15 %.
18. Aux termes des modalités du contrat de swap, à la fin de la période de détention (la « date de règlement »), le compartiment à levier financier devra à la banque un montant correspondant à $A - [B + C]$, où :
 - a) « A » est la valeur marchande de la totalité des actions à la fin de la période de détention qui sont détenues dans le compartiment à levier financier (tel qu'il est établi aux termes du contrat de swap);

- b) « B » est la valeur marchande des actions à la fin de la période de détention qui ont été souscrites par l'intermédiaire des montants de la cotisation de l'employé (tel qu'il est établi aux termes du contrat de swap);

- c) « C » est un montant correspondant à (le « montant de la plus-value ») :
- i) un multiple (qui sera environ égal à 2 et confirmé avant le début de la période de souscription) de l'écart positif, s'il en est, entre :
 - 1) la moyenne bimensuelle du prix des actions déterminée lors de deux jours civils définis de chaque mois pendant toute la période de détention de ces actions (c'est-à-dire, un total de 120 lectures) (dans le cas où ce prix de l'action est inférieur au prix de référence, on utilisera plutôt le prix de référence),
 - et
 - 2) le prix de référence,
 multiplié par
 - ii) le nombre d'actions souscrites au moyen de la cotisation de l'employé.
19. Si, à la fin de la période de détention, la valeur marchande des actions détenues dans le compartiment à levier financier est inférieure à 100 % des cotisations de l'employé, la banque effectuera, aux termes d'un accord de garantie, une cotisation en espèces au compartiment à levier financier afin de pallier tout manque à gagner.
20. À la fin de la période de détention, le contrat de swap prendra fin après le versement du dernier paiement de swap et un participant canadien pourra, au cours du délai imparti, choisir de se faire racheter ses parts de compartiment à levier financier en contrepartie d'un montant en espèces ou d'actions correspondant à :
- a) la valeur marchande des actions souscrites au moyen de la cotisation de l'employé du participant canadien (tel qu'il est établi aux termes des modalités du contrat de swap);
 - et
 - b) la part du participant canadien du montant de la plus-value, s'il en est.
- (la « formule de rachat »).
21. Si un participant canadien ne se fait pas racheter ses parts dans le compartiment à levier financier, son investissement dans le compartiment à levier financier sera transféré dans le compartiment classique principal dès que la décision du conseil de surveillance du compartiment à levier financier aura été obtenue et sur approbation de l'AMF de France. De nouvelles parts du compartiment classique principal seront émises aux participants canadiens visés en considération des actifs transférés au compartiment classique principal. Les participants canadiens pourront se faire racheter leurs nouvelles parts en tout temps. Toutefois, à leur transfert dans le compartiment classique principal, la cotisation de l'employé et le montant de la plus-value ne seront garantis ni par le contrat de swap ni par l'accord de garantie.
22. Aux termes de l'accord de garantie, un participant canadien à la formule à levier financier ne pourra en aucun cas recevoir moins de 100 % de sa cotisation de l'employé à la fin de la période de détention ou advenant une liquidation anticipée découlant de l'exercice par le participant canadien d'une des exceptions de la période de détention. La société de gestion peut résilier le contrat de swap (ce qui aura pour effet de révoquer la garantie) à certaines conditions bien établies lorsqu'il est dans le meilleur intérêt des porteurs de parts du compartiment à levier financier de le faire. Aux termes du droit français, la société de gestion doit agir au mieux des intérêts des porteurs de parts du compartiment à levier financier. Si la société de gestion résiliait le contrat de swap et que la résiliation n'était pas dans le meilleur intérêt des porteurs de parts du compartiment à levier financier,

ces porteurs auraient un droit d'action aux termes du droit français à l'encontre de la société de gestion. Un participant canadien à la formule à levier financier ne pourra en aucun cas être tenu responsable de cotiser un montant qui excède sa cotisation de l'employé.

23. Aux termes du droit français, chaque compartiment est un compartiment d'un FCPE, qui est une entité à responsabilité limitée. Le portefeuille de chaque compartiment se composera presque exclusivement d'actions du déposant. Le portefeuille du compartiment classique peut, à l'occasion, comprendre des espèces relativement aux dividendes versés sur les actions qui seront réinvesties dans les actions. Le portefeuille du compartiment à levier financier comprendra également le contrat de swap. À l'occasion, l'un ou l'autre des portefeuilles peut également détenir des espèces ou quasi-espèces que les compartiments peuvent détenir dans l'attente d'investissements dans des actions ou aux fins de rachats de parts.
24. Les documents de placement fournis aux participants canadiens confirmeront qu'un participant canadien à la formule à levier financier ne sera en aucun cas tenu responsable envers le compartiment à levier financier, la banque ou le déposant à l'égard de tout montant excédant sa cotisation de l'employé aux termes de la formule à levier financier.
25. Pendant la durée du contrat de swap, un montant correspondant aux montants nets des dividendes versés sur les actions détenues dans le compartiment à levier financier seront remis par le compartiment à levier financier à la banque à titre de contrepartie partielle versée relativement aux obligations assumées par la banque aux termes des modalités du contrat de swap.
26. Aux fins fiscales fédérales canadiennes, les participants canadiens au compartiment à levier financier devraient être réputés avoir reçu tous les dividendes versés sur les actions financées soit par la cotisation de l'employé ou par la cotisation de la banque, au moment du versement de ces dividendes au compartiment à levier financier, nonobstant la non réception réelle des dividendes par les participants canadiens aux termes des modalités du contrat de swap. Par conséquent, les participants canadiens devront financer les impôts à payer associés aux dividendes sans avoir recours aux dividendes réels.
27. La déclaration de dividendes sur les actions est établie par le conseil d'administration du déposant. Le déposant ne s'est pas engagé envers la banque à l'égard de tout versement minimum en ce qui a trait aux dividendes.
28. Pour adresser le fait que, au moment de la décision d'investissement initiale relativement à la participation à la formule à levier financier, les participants canadiens ne seront pas en mesure de quantifier leurs impôts sur le bénéfice à payer potentiels découlant de cette participation, le déposant ou les sociétés canadiennes membres du même groupe indemniseront chaque participant canadien à la formule à levier financier pour tous ses coûts aux fins de l'impôt associés au versement de dividendes excédant un montant d'euros par action déterminé pendant la période de détention de façon à ce que, dans tous les cas, un participant canadien soit en mesure, au moment de la décision d'investissement initiale, de déterminer son impôt maximal à payer relativement aux dividendes reçus par le compartiment à levier financier pour son compte aux termes de la formule à levier financier.
29. Au moment du règlement des obligations du participant canadien aux termes du contrat de swap, le participant canadien devrait réaliser un gain en capital (ou subir une perte en capital) en raison de sa participation au contrat de swap dans la mesure où les montants reçus par le compartiment à levier financier pour le compte du participant canadien en provenance de la banque excèdent les (ou sont inférieurs aux) montants payés à la banque par le compartiment à levier financier pour le compte du participant canadien. Dans la mesure où un montant correspondant à la valeur des dividendes sur les actions qui sont réputés reçus par un participant canadien est payé à la banque par le compartiment à levier financier pour le compte du participant canadien, ces paiements diminueront le montant de tout gain en capital (ou augmenteront le montant de toute perte en capital) pour le participant canadien aux termes du contrat de swap. Les pertes en capital subies (gains en capital réalisés) par un participant canadien aux termes du contrat de swap peuvent être contrebalancées (diminués) par

tout gain en capital réalisé (toute perte en capital subie) par le participant canadien à la disposition des actions, conformément aux règles et aux conditions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) ou de toute loi provinciale comparable (selon le cas).

30. La société de gestion est une société de gestion de portefeuille régie par les lois de France. La société de gestion est inscrite auprès de l'AMF de France afin de gérer des fonds de placement français et se conforme aux règles de l'AMF de France. La société de gestion n'est pas et n'a, à l'heure actuelle, pas l'intention de devenir un émetteur assujéti (ou l'équivalent) aux termes de la législation.
31. Les activités de gestion du portefeuille de la société de gestion relativement au programme d'actionnariat des employés et aux compartiments sont limitées à la souscription d'actions du déposant, à la vente de ces actions au besoin afin de financer les demandes de rachat et à des activités pouvant s'avérer nécessaires pour donner effet au contrat de swap.
32. La société de gestion est également responsable de la préparation des documents comptables et de la publication de documents d'information périodiques tel que le prévoient les règles de chaque compartiment. Les activités de la société de gestion n'affectent aucunement la valeur sous-jacente des actions et la société de gestion ne conseillera aucun participant canadien.
33. Les actions émises dans le cadre du programme d'actionnariat des employés seront déposées dans le compartiment pertinent par l'entremise de Caceis Bank (le « dépositaire »), une importante banque commerciale française assujéti à la législation bancaire française.
34. Aux termes du droit français, la société de gestion doit choisir le dépositaire parmi un nombre limité de sociétés figurant sur une liste élaborée par le ministre français de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et l'AMF de France doit approuver la nomination du dépositaire. Le dépositaire exécute des ordres concernant l'achat, la négociation et la vente de titres du portefeuille et prend toutes les mesures nécessaires afin de permettre à chaque compartiment d'exercer les droits relatifs aux titres détenus dans son portefeuille respectif.
35. La participation au programme d'actionnariat des employés est volontaire et les employés admissibles résidant au Canada ne seront pas incités à participer au programme d'actionnariat des employés dans l'expectative d'un emploi ou de la continuité d'un emploi.
36. Le montant total investi par un participant canadien dans le programme d'actionnariat des employés ne peut excéder 25 % de sa rémunération annuelle brute estimée pour l'année civile 2008. Aux fins du calcul de cette limite, « l'investissement » maximal dans le compartiment à levier financier d'un participant canadien comprendra la cotisation supplémentaire de la banque.
37. Le déposant, la société de gestion et les sociétés canadiennes membres du même groupe ou tout employé, mandataire ou représentant de celles-ci n'offriront pas de conseils en matière de placements aux participants canadiens à l'égard d'un placement dans les actions ou dans les parts.
38. Les actions ne sont actuellement pas inscrites à la cote d'une bourse au Canada et le déposant n'a aucune intention de le faire. Comme il n'existe ni n'est susceptible de se former aucun marché pour les actions au Canada, les participants canadiens effectueront les premières négociations d'actions par l'entremise de Euronext Paris, conformément à ses règles et règlements.
39. Le déposant retiendra les services d'un courtier inscrit à titre de courtier en valeurs aux termes des lois de l'Ontario (le « courtier inscrit ») afin qu'il conseille aux participants canadiens qui résident en Ontario et qui démontrent de l'intérêt envers la formule à levier financier et afin qu'il décide, conformément aux pratiques de l'industrie, si un investissement dans la formule à levier financier convient à chacun de ces participants canadiens en fonction de leur situation financière particulière. Le courtier inscrit établira des comptes pour ces participants canadiens et recevra le premier extrait de compte du compartiment à levier financier pour le compte de ceux-ci. Les parts du compartiment à

levier financier seront émises par le compartiment à levier financier aux participants canadiens qui résident en Ontario uniquement par l'intermédiaire du courtier inscrit.

40. Les participants canadiens qui participent au programme d'actionnariat des employés recevront un relevé indiquant le nombre de parts qu'ils détiennent et la valeur de chaque part au moins une fois par année.
41. Les participants canadiens recevront une trousse de renseignements en français ou en anglais, selon le cas, qui comprendra un résumé des modalités du programme d'actionnariat des employés, un avis d'imposition contenant une description des incidences fiscales canadiennes de la souscription et de la détention de parts des compartiments et de celles du rachat de parts contre des espèces ou des actions à la fin de la période de détention. La trousse de renseignements destinée aux participants canadiens de la formule à levier financier comprendra tous les renseignements requis d'ordre général et de soutien relativement à la formule à levier financier ainsi qu'une déclaration des risques qui décrira certains risques inhérents à un placement dans les parts aux termes de la formule à levier financier ainsi qu'un document de calcul de l'impôt qui illustrera les incidences fiscales fédérales canadiennes générales de la participation à la formule à levier financier.
42. S'ils le demandent, les participants canadiens peuvent recevoir des copies du Document de Référence français du déposant déposé auprès de l'AMF de France relativement aux actions ainsi qu'une copie des règles des compartiments pertinents (lesquelles sont analogues aux règlements administratifs de la société). Les participants canadiens auront également accès à des copies des documents d'information continue du déposant qui sont par ailleurs fournis aux porteurs des actions.

Décision

L'Autorité accorde la dispense initiale demandée aux conditions suivantes :

1. la première opération sur ces parts ou actions acquises par des participants canadiens aux termes de la présente décision, dans un territoire, est réputée constituer un placement ou un premier appel public à l'épargne aux termes de la législation de ce territoire, à moins que les conditions ci après ne soient remplies :
 - a) l'émetteur du titre :
 - i) soit n'était pas émetteur assujetti dans un territoire du Canada à la date du placement;
 - ii) soit n'est pas émetteur assujetti dans un territoire du Canada à la date de l'opération visée;
 - b) à la date du placement, en tenant compte de l'émission du titre et de tout autre titre de la même catégorie ou série émis en même temps que le titre ou dans le cadre de son placement, des résidents du Canada :
 - i) ne détenaient, directement ou indirectement, pas plus de 10 pour cent des titres en circulation de la catégorie ou de la série;
 - ii) ne représentaient pas plus de 10 pour cent du nombre de propriétaires directs ou indirects des titres de la catégorie ou de la série;
 - c) l'opération visée est effectuée :
 - i) soit sur une bourse ou un marché à l'extérieur du Canada;
 - ii) soit avec une personne à l'extérieur du Canada;

2. au Québec, les frais requis soient payés conformément à l'article 271.6(1.1) du *Règlement sur les valeurs mobilières* (Québec);
3. les décideurs accordent également, aux termes de la législation, la dispense relative à la première opération pourvu que les conditions énoncées aux paragraphes 1 a), b) et c) de la présente décision accordant la dispense initiale demandée soient remplies.

Fait à Montréal, le 29 février 2008.

Josée Deslauriers
Directrice des marchés des capitaux

Claude Lessard
Chef du service de l'encadrement des intermédiaires

Décision n°: 2008-MC-0227

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

Le personnel de l'Autorité tient à rappeler qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient de la dispense statutaire prévue aux articles 43 ou 51 de la Loi, tels qu'ils se lisaient avant le 14 septembre 2005, ou des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* («Règlement 45-106»).

Le personnel rappelle également qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements de même que de fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

Veuillez prendre note que les informations contenues aux avis déposés en vertu de l'ancien article 46 de la Loi et aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 sont publiées ci-dessous tel que fournies par les émetteurs concernés. Il est de la responsabilité des émetteurs de fournir une information adéquate et l'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

4295820 Canada Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 7 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 1 616 665 actions ordinaires au prix de 0,30 \$ l'action. De plus, 97 000 bons de souscription d'actions ordinaires, émis à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 15 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 25 février 2008

Arbor Networks, Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès d'un souscripteur hors Québec.

Description du placement :

Placement de 1 837 actions ordinaires au prix de 3,80 \$ l'action et de 2 562 066 actions privilégiées de série B-1 au prix de 4,64 \$ l'action.

Date du placement :

Le 12 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 22 février 2008

ARA Safety Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 15 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 513 999 actions ordinaires pour une valeur globale de 771 002 \$.

Date du placement :

Le 23 janvier 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.5 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 13 février 2008

BlueRock Resources Ltd.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 41 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 3 784 664 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, pour une valeur globale de 2 195 111 \$.

Date du placement :

Le 5 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 22 février 2008

Canadian Spirit Resources Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 4 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 90 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 11 220 000 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,50 \$ l'unité \$.

Date du placement :

Le 19 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106
 2.5 du Règlement 45-106
 2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :
 Le 27 février 2008

Clarus Lifesciences II, L.P.

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de parts de société en commandite pour une valeur globale de 20 032 000 \$.

Date du placement :

Le 15 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 février 2008

Corporation Minière Rocmec Inc.

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès de 35 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de 2 680 130 unités accréditatives, chacune étant composée d'une action ordinaire accréditive et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,18 \$ l'unité.

Date du placement :

Le 13 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.5 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 22 février 2008

Ecolocap Solutions Inc.

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur hors Québec.

Description du placement :

Placement de 3 500 000 actions ordinaires pour une valeur globale de 3 524 395 \$.

Date du placement :

Le 19 février 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.12 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 25 février 2008

Exploration Amseco Itée

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 450 000 actions ordinaire à un prix réputé de 0,22 \$ l'action, en contrepartie de terrains miniers.

Date du placement :

Le 18 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.13 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 26 février 2008

Exploration Orex Inc.

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 5 806 646 actions ordinaires, au prix de 0,10 \$ l'action.

Date du placement :

Le 11 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.14 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 21 février 2008

General Motors Acceptance Corporation du Canada, Limitée

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 3 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 29 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de billets pour une valeur globale de 15 919 525,28 \$.

Dates du placement :

Du 11 au 15 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 21 février 2008

General Motors Acceptance Corporation du Canada, Limitée

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 18 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de billets pour une valeur globale de 5 195 267,83 \$.

Dates du placement :

Du 19 au 22 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 28 février 2008

GPM Real Property (11) Limited Partnership

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 3 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 96 000 000 de parts de fiducie au prix de 1,00 \$ la part.

Date du placement :

Le 15 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 22 février 2008

India Property Fund, L.P.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de 2 parts de société en commandite pour une valeur globale de 63 261 091,65 \$.

Date du placement :

Le 19 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 28 février 2008

Nevada Exploration Inc.

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès de 7 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 1 020 000 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 1,00 \$ l'unité.

Date du placement :

Le 23 janvier 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 février 2008

Nstein Technologies Inc.

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès de 4 souscripteurs hors Québec

Description du placement :

Placement de 1 835 480 actions ordinaires, au prix de 0,8986 \$ l'action.

Date du placement :

Le 13 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.12 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 26 février 2008

Pan Carribean Minerals Inc.

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès de 4 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 31 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 6 091 666 actions ordinaires, au prix de 0,15 \$ l'action.

Date du placement :

Le 15 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 26 février 2008

ProMetic Sciences de la Vie inc.

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur hors Québec.

Description du placement :

Placement de 2 000 000 d'actions subalternes, au prix de 0,365 \$ l'action.

Date du placement :

Le 19 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 27 février 2008

Quinta Resources Corporation (La)

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 39 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 5 962 500 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,20 \$ l'unité et de 469 000 bons de souscription, émis à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 13 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.5 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 22 février 2008

Ressources D'Arianne Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 54 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de 3 459 375 actions ordinaires accréditatives et 384 375 actions ordinaires, au prix de 0,16 \$ l'action accréditative et ordinaire.

Date du placement :

Le 19 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 28 février 2008

Ressources Explor inc.

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs hors Québec.
Description du placement :
Placement de 50 000 actions ordinaires à un prix réputé de 0,345 \$ l'action, en contrepartie de terrains miniers.
Date du placement :
Le 18 février 2008
Dispense(s) invoquée(s)
2.13 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 22 février 2008

Ressources Freewest Canada Inc.

Souscripteur :
Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.
Description du placement :
Placement de 200 000 actions ordinaires à un prix réputé de 0,235 \$ l'action, en contrepartie de terrains miniers.
Date du placement :
Le 19 février 2008
Dispense(s) invoquée(s)
2.13 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 28 février 2008

Ressources Threegold Inc. (Les)

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.
Description du placement :
Placement de 300 000 actions ordinaires et de 150 000 bons de souscription d'actions ordinaires, au prix de 0,50 \$ l'action.
Date du placement :
Le 13 février 2008
Dispense(s) invoquée(s)
2.10 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 22 février 2008

Ressources Vantex Ltée.

Souscripteurs:
Le placement a eu lieu auprès de 10 souscripteurs au Québec.
Description du placement :

Placement de 693 334 actions ordinaires accréditatives, au prix de 0,15 \$ l'action, de 173 333 actions ordinaires, au prix de 0,15 \$ l'action et de 433 333 bons de souscription.

Date du placement :

Le 27 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.24 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 28 février 2008

Signal Hill Equity Partners II, LP

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 15 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement d'intérêts de société en commandite, pour une valeur globale de 18 050 000 \$.

Date du placement :

Le 20 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 février 2008

Silver Shield Resources Inc.

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 11 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 3 475 000 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,20 \$ l'unité et de 203 500 options d'unités, émises à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 1^{er} juin 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 26 juin 2007

Société d'exploration minière Vior inc.

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 150 000 actions ordinaires, à un prix réputé de 0,18 \$ l'action.

Date du placement :

Le 14 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.13 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 22 février 2008

Synergist Medical Inc.

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès de 11 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 34 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de débentures 10 %, donnant droit d'acquérir des unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, pour une valeur globale de 1 074 500 \$.

Dates du placement :

Les 22 et 31 octobre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 26 novembre 2007

TriStar Oil & Gas Ltd.

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 148 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 16 875 000 reçus de souscription, chacun convertibles en une action ordinaire, au prix de 12,15 \$ le reçu.

Date du placement :

Le 11 janvier 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 21 janvier 2008

Uracan Resources Ltd.

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 76 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 8 770 000 unités accréditives, chacune étant composée d'une action ordinaire accréditives et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,60 \$ l'unité et de 4 090 000 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,60 \$ l'unité.

Date du placement :

Le 21 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.5 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 9 janvier 2008

Walton AZ Sunland View Investment Corporation

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 18 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 49 353 actions ordinaires catégorie B, au prix de 10,00 \$ l'action.

Date du placement :

Le 7 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.9 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 15 février 2008

Walton AZ Sunland View Investment Corporation

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 34 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 123 857 actions ordinaires catégorie B, au prix de 10,00 \$ l'action.

Date du placement :

Le 19 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.9 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 février 2008

Walton Brant Land Acquisition Investment Corporation

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 61 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 156 656 actions ordinaires catégorie B, au prix de 10,00 \$ l'action.

Date du placement :

Le 15 mai 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.9 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 25 mai 2007

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Arrow Canadian Income Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 12 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 619 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de parts de catégorie A et de catégorie F, pour une valeur globale de 41 292 350,13 \$.

Date des placements :

Du 23 février au 13 juillet 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 30 janvier 2008

Arrow Clocktower Global Fund

Souscripteurs :
 Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.
 Les placements ont eu lieu également auprès de 270 souscripteurs hors Québec.
 Description des placements :
 Placements de parts de catégorie A et de catégorie F, pour une valeur globale de 10 668 309,89 \$.
 Date des placements :
 Du 12 janvier au 29 juin 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 30 janvier 2008

Arrow Distressed Securities Fund

Souscripteurs :
 Les placements ont eu lieu auprès de 15 souscripteurs au Québec.
 Les placements ont eu lieu également auprès de 786 souscripteurs hors Québec.
 Description des placements :
 Placements de parts de catégorie A et de catégorie F, pour une valeur globale de 37 213 315,47 \$.
 Date des placements :
 Du 19 janvier au 31 décembre 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 30 janvier 2008

Arrow Enso Global Fund

Souscripteurs :
 Les placements ont eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.
 Les placements ont eu lieu également auprès de 169 souscripteurs hors Québec.
 Description des placements :
 Placements de parts de catégorie A et de catégorie F, pour une valeur globale de 8 733 725,31 \$.
 Date des placements :
 Du 31 juillet au 31 décembre 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 30 janvier 2008

Arrow Epic Capital Fund

Souscripteurs :
 Les placements ont eu lieu auprès de 39 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 214 souscripteurs hors Québec.
 Description des placements :
 Placements de parts de catégorie A et de catégorie F, pour une valeur globale de 19 525 740,19 \$.
 Date des placements :
 Du 12 janvier au 31 décembre 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 30 janvier 2008

Arrow Focus Fund

Souscripteurs :
 Les placements ont eu lieu auprès de 12 souscripteurs au Québec.
 Les placements ont eu lieu également auprès de 185 souscripteurs hors Québec.
 Description des placements :
 Placements de parts de catégorie A et de catégorie F, pour une valeur globale de 10 232 263,97 \$.
 Date des placements :
 Du 23 mars au 17 août 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 30 janvier 2008

Arrow Goodwood Fund

Souscripteur :
 Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.
 Description des placements :
 Placements de parts de catégorie I, pour une valeur globale de 329 832,60 \$.
 Date des placements :
 Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 30 janvier 2008

Arrow JC Clark Opportunities Fund

Souscripteurs :
 Les placements ont eu lieu auprès de 7 souscripteurs au Québec.
 Les placements ont eu lieu également auprès de 96 souscripteurs hors Québec.
 Description des placements :
 Placements de parts de catégorie A et de catégorie F, pour une valeur globale de 12 363 196,55 \$.
 Date des placements :
 Du 9 novembre au 21 décembre 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 30 janvier 2008

Arrow Multi-Strategy Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 18 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 080 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de parts de catégorie A2 et de catégorie F2, pour une valeur globale de 44 883 649,89 \$.

Date des placements :

Du 5 janvier au 16 novembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Arrow US Equity Income Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 60 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 909 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie U, pour une valeur globale de 68 635 322,74 \$.

Date des placements :

Du 9 mars au 26 octobre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Arrow WF Asia Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 15 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 198 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de parts de catégorie A et de catégorie F, pour une valeur globale de 7 579 344,83 \$.

Date des placements :

Du 26 janvier au 14 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Ashmore SICAV Emerging Markets Debt Fund

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 214,32 actions de catégorie Institutionnelle US\$, au prix de 171,13 \$ US l'action.

Date du placement :

Le 4 juin 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Ashmore SICAV Emerging Markets Debt Fund

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 233,78 actions de catégorie Institutionnelle US\$, au prix de 164,19 \$ US l'action.

Date du placement :

Le 27 août 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Ashmore SICAV Emerging Markets Debt Fund

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 221,39 actions de catégorie Institutionnelle US\$, au prix de 173,16 \$ US l'action.

Date du placement :

Le 3 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds commun Fiera Capital Marché neutre nord-américain

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 130 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 12 893 652,05 parts, pour une valeur globale de 127 357 445,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Actions américaines

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 64 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 2 749 277,08 parts, pour une valeur globale de 11 609 040,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Actions américaines Q

Souscripteurs :
 Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.
 Les placements ont eu lieu également auprès de 7 souscripteurs hors Québec.
 Description des placements :
 Placements de 165 902,36 parts, pour une valeur globale de 13 201 653,00 \$.
 Date des placements :
 Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Actions américaines Q – 130/30

Souscripteurs :
 Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.
 Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.
 Description des placements :
 Placements de 1 814 260,59 parts, pour une valeur globale de 18 142 606,00 \$.
 Date des placements :
 Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Actions américaines Q – Éthique

Souscripteurs :
 Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.
 Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.
 Description des placements :
 Placements de 8 554 549,60 parts, pour une valeur globale de 83 861 085,00 \$.
 Date des placements :
 Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Actions canadiennes

Souscripteurs :
 Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 9 souscripteurs hors Québec.
 Description des placements :
 Placements de 823 732,59 parts, pour une valeur globale de 11 012 535,00 \$.
 Date des placements :
 Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Actions canadiennes diversifiées

Souscripteur :
 Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.
 Description des placements :
 Placements de 1 007,33 parts, pour une valeur globale de 10 000,00 \$.
 Date des placements :
 Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Actions canadiennes - Éthique

Souscripteurs :
 Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.
 Les placements ont eu lieu également auprès de 2 souscripteurs hors Québec.
 Description des placements :
 Placements de 1 473 484,32 parts, pour une valeur globale de 24 483 312,00 \$.
 Date des placements :
 Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Actions canadiennes - Multistyle

Souscripteurs :
 Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.
 Les placements ont eu lieu également auprès de 2 souscripteurs hors Québec.
 Description des placements :
 Placements de 68 727,50 parts, pour une valeur globale de 850 000,00 \$.
 Date des placements :
 Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Actions canadiennes - Petite capitalisation

Souscripteur :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Description des placements :

Placements de 225 204,57 parts, pour une valeur globale de 6 420 603,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Actions canadiennes - Valeur

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 6 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 718 470,26 parts, pour une valeur globale de 12 649 549,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Actions internationales

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 47 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 3 241 283,10 parts, pour une valeur globale de 52 665 659,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Actions internationales diversifiées

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 27 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 5 513 764,85 parts, pour une valeur globale de 112 220 193,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Actions mondiales diversifiées

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 898 347,63 parts, pour une valeur globale de 10 250 000,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Alpha Beta

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 5 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 1 824 673,93 parts, pour une valeur globale de 20 291 560,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Équilibré

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 55 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 2 276 602,72 parts, pour une valeur globale de 26 269 772,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Fiducies de revenu

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 3 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 250 971,90 parts, pour une valeur globale de 2 558 606,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Gestion privée - Équilibré

Souscripteur :
 Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.
 Description des placements :
 Placements de 28 010,55 parts, pour une valeur globale de 268 708,00 \$.
 Date des placements :
 Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Gestion privée - Revenu

Souscripteurs :
 Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.
 Les placements ont eu lieu également auprès de 185 souscripteurs hors Québec.
 Description des placements :
 Placements de 4 963 948,38 parts, pour une valeur globale de 54 245 100,00 \$.
 Date des placements :
 Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Marché neutre nord-américain

Souscripteurs :
 Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.
 Les placements ont eu lieu également auprès de 135 souscripteurs hors Québec.
 Description des placements :
 Placements de 16 127 688,99 parts, pour une valeur globale de 161 276 890,00 \$.
 Date des placements :
 Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Marché neutre nord-américain II

Souscripteurs :
 Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.
 Les placements ont eu lieu également auprès de 4 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 5 041 912,45 parts, pour une valeur globale de 50 419 124,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Obligations canadiennes

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 11 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 1 409 057,83 parts, pour une valeur globale de 54 947 104,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Obligations – Gestion active

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 10 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 12 138 786,71 parts, pour une valeur globale de 123 350 455,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Obligations – Gestion tactique

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 4 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 2 898 036,41 parts, pour une valeur globale de 28 707 788,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds Fiera Répartition tactique de l'actif

Souscripteur :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Description des placements :

Placements de 427 525,79 parts, pour une valeur globale de 4 487 470,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds immobilier Nevis

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 3 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 40 195,67 parts, pour une valeur globale de 92 367 546,00 \$.

Date des placements :

Du 25 janvier au 30 novembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds immobilier Nevis-T

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 6 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 17 420,65 parts, pour une valeur globale de 22 248 464,00 \$.

Date des placements :

Du 9 janvier au 30 novembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Lawrence Partners Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 7 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 789 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 362 198,85 parts, pour une valeur globale de 78 859 808,68 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 1^{er} décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 1^{er} février 2008

Marret High Yield Hedge Limited Partnership

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 8 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 415 895 parts, pour une valeur globale de 3 850 000,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} mars au 1^{er} octobre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Q-BLK Real Assets II, L.P. - Diversified Portfolio (anciennement Quellos Real Assets II, L.P. – Quellos Diversified Portfolio)

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de parts, pour une valeur globale de 8 797 500,00 \$.

Date du placement :

Le 5 janvier 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Q-BLK Real Assets II, L.P. - Diversified Portfolio

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de parts, pour une valeur globale de 7 679 250,00 \$.

Date du placement :

Le 16 janvier 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Romspen Mortgage Investment Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 16 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1021 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 9 081 604 parts de catégorie A, au prix de 10,00 \$ la part.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 1^{er} décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 30 janvier 2008

Roundtable Opportunities Fund

Souscripteurs :
Les placements ont eu lieu auprès de 14 souscripteurs au Québec.
Les placements ont eu lieu également auprès de 122 souscripteurs hors Québec.
Description des placements :
Placements de 2 069 534,53 parts, pour une valeur globale de 31 416 659,60 \$.
Date des placements :
Du 1^{er} janvier au 16 décembre 2007
Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 31 janvier 2008

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Akela Pharma Inc.

Vu la demande présentée par Akela Pharma Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 6 février 2008 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française des documents suivants intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire (le « prospectus ») que l'émetteur entend déposer le ou vers le 19 février 2008 (la « dispense temporaire de traduction ») :

1. la notice annuelle datée du 30 mars 2007 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006;
2. les états financiers intermédiaires pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 ainsi que le rapport de gestion s'y rapportant;
3. l'avis de convocation, ainsi que la circulaire de sollicitation de procurations par la direction en date du 23 mai 2007, en ce qui a trait à l'assemblée annuelle et spéciale des actionnaires tenue le 22 juin 2007 de même que le formulaire de procuration s'y rapportant;
4. la déclaration d'acquisition d'entreprise à être déposée le ou vers le 19 février 2008 en ce qui a trait à l'acquisition de Formulation Technologies, LLC;

(collectivement, les « documents visés »);

vu les représentations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense temporaire de traduction à la condition que les documents visés soient traduits en français et soient déposés auprès de l'Autorité au plus tard au moment du dépôt du prospectus dans sa forme définitive.

Fait à Montréal, le 15 février 2008.

Patrick Théorêt
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2008-MC-0234

Boston Pizza Royalties Income Fund

Vu la demande présentée par Boston Pizza Royalties Income Fund (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 27 février 2008 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française des documents suivants intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire (le « prospectus ») que l'émetteur entend déposer le ou vers le 29 février 2008 (la « dispense temporaire de traduction ») :

1. les états financiers consolidés vérifiés de l'émetteur pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006, ainsi que les notes y afférentes, le rapport des vérificateurs connexe et le rapport de gestion qui s'y rapporte;
2. les états financiers consolidés vérifiés de Boston Pizza International Inc. pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006, ainsi que les notes y afférentes, le rapport des vérificateurs connexe et le rapport de gestion qui s'y rapporte;

(collectivement, les « documents visés »);

vu les représentations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense temporaire de traduction à la condition que les documents visés soient traduits en français et soient déposés auprès de l'Autorité au plus tard au moment du dépôt du prospectus dans sa forme définitive.

Fait à Montréal, le 29 février 2008.

Patrick Théorêt
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2008-MC-0301

Catalyst Paper Corporation

Vu la demande présentée par Catalyst Paper Corporation (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 13 février 2008 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française des documents suivants intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire (le « prospectus ») que l'émetteur entend déposer le ou vers le 15 février 2008 (la « dispense temporaire de traduction ») :

1. les états financiers consolidés vérifiés de l'émetteur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et le rapport des vérificateurs s'y rapportant;
 2. le rapport de gestion de l'émetteur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007;
- (collectivement, les « documents visés »);

vu les représentations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense temporaire de traduction à la condition que les documents visés soient traduits en français et soient déposés auprès de l'Autorité au plus tard au moment du dépôt du prospectus dans sa forme définitive.

Fait à Montréal, le 14 février 2008.

Patrick Théorêt
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2008-MC-0231

Fonds de placement immobilier Crombie

Vu la demande présentée par Fonds de placement immobilier Crombie (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 27 février 2008 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française des états financiers consolidés vérifiés de l'émetteur pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006, ainsi que les notes y afférentes, le rapport des vérificateurs connexe et le rapport de gestion qui s'y rapporte (les « documents visés ») intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire (le « prospectus ») qu'il entend déposer le ou vers le 29 février 2008 (la « dispense temporaire de traduction »);

vu les représentations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense temporaire de traduction à la condition que les documents visés soient traduits en français et soient déposés auprès de l'Autorité au plus tard au moment du dépôt du prospectus dans sa forme définitive.

Fait à Montréal, le 29 février 2008.

Patrick Théorêt
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2008-MC-0305

New Flyer Industries inc. et New Flyer Industries Canada ULC

Vu la demande présentée par New Flyer Industries inc. et New Flyer Industries Canada ULC (collectivement, l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 18 février 2008 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française des documents suivants intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire (le « prospectus ») que l'émetteur entend déposer le ou vers le 25 février 2008 (la « dispense temporaire de traduction ») :

1. les états financiers intermédiaires non vérifiés de New Flyer Industries Inc. (« NFI ») pour les 13 semaines et les 39 semaines terminées le 30 septembre 2007 et les notes y afférents;
2. le rapport de gestion de NFI pour les 13 semaines et les 39 semaines terminées le 30 septembre 2007;

(collectivement, les « documents visés »);

vu les représentations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense temporaire de traduction à la condition que les documents visés soient traduits en français et soient déposés auprès de l'Autorité au plus tard au moment du dépôt du prospectus dans sa forme définitive.

Fait à Montréal, le 21 février 2008.

Patrick Théorêt
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2008-MC-0270

6.7 RÉGIME DE L'AUTORITÉ PRINCIPALE

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Aucune information.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

B.E.S.T. Total Return Fund Inc.

Révoque l'état d'émetteur assujetti de B.E.S.T. Total Return Fund Inc..

Décision n°: 2008-MC-0295

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

DÉCISION N° 2008-PDG-0044

Clarke Acquisition Corporation

Vu la demande présentée par Clarke Acquisition Corporation (la « filiale »), une filiale en propriété exclusive de Clarke Inc. (« Clarke » et, collectivement avec la filiale, les « demandeurs ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 22 janvier 2008 (la « demande »);

vu la demande présentée conformément à l'*Avis 12-201 relatif au régime d'examen concerté des demandes de dispense* (le « régime d'examen concerté ») en vertu duquel l'autorité principale est la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (l'« autorité principale »);

vu l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1;

vu les articles 4.2 et 9.1 du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (le « Règlement 61-101 »);

vu les termes définis suivants :

« approbation des porteurs minoritaires » : l'approbation des porteurs minoritaires de parts de Granby selon le sens qui est donné à cette expression au Règlement 61-101 et calculée conformément à la partie 8 du Règlement 61-101;

« Granby » : Granby Industries Income Fund;

« parts » : les parts émises et en circulation de Granby;

« regroupement d'entreprises » : un regroupement d'entreprises selon le sens qui est donné à cette expression au Règlement 61-101;

« résolution écrite » : une résolution écrite signée par les porteurs de parts de Granby détenant collectivement plus de $66\frac{2}{3}$ % des votes afférents aux parts de Granby en circulation, conformément à la déclaration de fiducie de Granby;

vu la demande visant à obtenir une dispense de (i) l'obligation de convoquer une assemblée des porteurs de parts de Granby aux fins d'approuver un regroupement d'entreprises à la suite d'une offre publique d'achat initiée par la filiale visant la totalité des parts de Granby en circulation et (ii) l'obligation d'envoyer une circulaire de sollicitation de procurations aux porteurs de parts de Granby portant sur un regroupement d'entreprises (la « dispense demandée »);

vu les représentations faites par les demandeurs.

En conséquence :

L'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que soit obtenue l'approbation des porteurs minoritaires quant au regroupement d'entreprises, non par une assemblée des porteurs de parts de Granby mais plutôt par une résolution écrite.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Fait le 27 février 2008.

Jean St-Gelais

Président-directeur général

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
ALERT B&C CORPORATION	2007-12-31
AMADEUS INTERNATIONAL INC.	2007-12-31
AMERICAN NATURAL ENERGY CORPORATION	2007-06-30
BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE	2008-01-31
BANQUE DE MONTREAL	2008-01-31
BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE (LA)	2008-01-31
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2008-01-31
BANQUE ROYALE DU CANADA	2008-01-31
BANQUE TORONTO-DOMINION (LA)	2008-01-31
BOND TRUST (#21225)	2007-12-31
BRITISH COLUMBIA FERRY SERVICES INC.	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE CUNDILL INTERNATIONAL (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE CUNDILL AMERICAIN (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE CUNDILL CANADIEN SECURITE (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE CUNDILL VALEUR (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE CUNDILL VALEUR MARCHES EMERGENTS (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE FOCUS (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE FOCUS AMERIQUE (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE FOCUS CANADA (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE FOCUS EXTREME-ORIENT (#18621)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE FOCUS INTERNATIONAL (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE FOCUS JAPON (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE IVY ACTIONS ETRANGERES (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE IVY CANADIEN (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE IVY ENTREPRISE (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE IVY EUROPEEN (#18621)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE MAXXUM CANADIEN DE VALEUR (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE MAXXUM CROISSANCE ACTIONS CANADIENNES (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE MAXXUM DIVIDENDES (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE MAXXUM EXPLORATEUR MONDIAL (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE SENTINELLE AMERICAIN DE GESTION DU RENDEMENT (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE SENTINELLE CANADIEN DE GESTION DU RENDEMENT (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE SENTINELLE RENDEMENT GERE (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE UNIVERSAL INTERNATIONAL D'ACTIONS (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE UNIVERSAL TECHNOLOGIES EMERGENTES (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE UNIVERSAL AMERICAIN A FORTE CROISSANCE (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE UNIVERSAL AMERICAIN DE CROISSANCE (#18621)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE UNIVERSAL AMERICAIN VALEUR SURE (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE UNIVERSAL CANADIEN DE CROISSANCE (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE UNIVERSAL CROISSANCE MAXIMALE ETATS-UNIS (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE UNIVERSAL CROISSANCE MONDIALE (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE UNIVERSAL CROISSANCE NORD-AMERICAINE (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE UNIVERSAL EUROPEEN D'OCCASIONS D'INVESTISSEMENT (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE UNIVERSAL MARCHES EMERGENTS (#18621)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE UNIVERSAL MONDIAL DE METAUX PRECIEUX (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE UNIVERSAL MONDIAL IMMOBILIER (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE UNIVERSAL MONDIAL SCIENCE ET TECHNOLOGIE (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE UNIVERSAL MONDIAL DE RESSOURCES (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE MACKENZIE UNIVERSAL OCCASIONS DURABLES (#3989)	2007-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CATEGORIE MACKENZIE UNIVERSAL SCIENCES DE LA SANTE (#3989)	2007-12-31
CATEGORIE POWER DYNAMIQUE KEYSTONE PETITES SOCIETES (#15010)	2007-12-31
CATEGORIE SOCIETE ACTIONS AMERICAINES ET INTERNATIONALES QUADRUS (#18621)	2007-12-31
CATEGORIE SOCIETE ACTIONS CANADIENNES QUADRUS (#18621)	2007-12-31
CATEGORIE SOCIETE DE VALEUR CANADIENNE SIONNA QUADRUS (#18621)	2007-12-31
CATEGORIE SOCIETE DIVIDENDES MONDIAUX SETANTA QUADRUS (#18621)	2007-12-31
CATEGORIE SOCIETE GESTION DE L'ENCAISSE QUADRUS (#18621)	2007-12-31
CATEGORIE SOCIETE REVENU FIXE QUADRUS (#18621)	2007-12-31
CATEGORIE SOCIETE TITRES SPECIALISES AMERICAINS ET INT. QUADRUS (#18621)	2007-12-31
CATEGORIE SOCIETE TITRES SPECIALISES NORD-AMERICAINS QUADRUS (#18621)	2007-12-31
CATEGORIE SOCIETE VALEUR AMERICAINE EATON VANCE QUADRUS (#18621)	2007-12-31
CATEGORIE SYMETRIE ACTIONS (#29121)	2007-12-31
CATEGORIE SYMETRIE RENDEMENT GERE (#29121)	2007-12-31
CATEGORIE TEMPLETON KEYSTONE INTERNATIONAL D'ACTIONS (#15010)	2007-12-31
CONNOR, CLARK & LUNN ROC PEF CORP. (#25245)	2007-12-31
CORPORATION HAEMACURE	2008-01-31
CORPORATION MINIERE ROCMEC INC.	2007-12-31
CORPORATION PROSYS TECH	2007-12-31
CO2 SOLUTION INC.	2007-12-31
CREDIT JOHN DEERE INC.	2008-01-31
DACHA CAPITAL INC.	2007-12-31
DIAGEM INC.	2007-12-31
DIAGNOCURE INC.	2008-01-31
DIAGNOS INC.	2007-12-31
EPIC DATA INTERNATIONAL INC.	2007-12-31
ERGORECHERCHE LTEE.	2007-12-31
EXPLORATION DIAMOND FRANK INC.	2007-12-31
EXPLORATION LOUNOR INC.	2007-12-31
EXPLORATIONS NAMEX INC.	2007-12-31
FANCAMP EXPLORATION LTD	2008-01-31
FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRES BANQUE SCOTIA	2008-01-31
FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRES RBC	2008-01-31
FIDUCIE DE CAPITAL BANQUE SCOTIA	2008-01-31
FIDUCIE DE CAPITAL BNC	2008-01-31
FIDUCIE DE CAPITAL RBC II	2008-01-31
FIDUCIE DE CAPITAL TD	2008-01-31
FIDUCIE DE CAPITAL TD II	2008-01-31
FIDUCIE DE CREDIT III (#23846)	2007-12-31
FIDUCIE DE CREDIT IV (#25191)	2007-12-31
FIFTY-PLUS.NET INTERNATIONAL INC.	2007-12-31
FONDS AMERICAIN DE REVENU DE DIVIDENDES MACKENZIE UNIVERSAL (#3989)	2007-12-31
FONDS CANADIEN D'ACTIONS BISSETT KEYSTONE (#15010)	2007-12-31
FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE UNIVERSAL (#3989)	2007-12-31
FONDS CANADIEN DE VALEUR MACKENZIE MAXXUM (#3989)	2007-12-31
FONDS CANADIEN EQUILIBRE MACKENZIE CUNDILL (#3989)	2007-12-31
FONDS CANADIEN EQUILIBRE MACKENZIE UNIVERSAL (#3989)	2007-12-31
FONDS CANADIEN MACKENZIE IVY (#3989)	2007-12-31
FONDS CANADIEN SECURITE MACKENZIE CUNDILL (#3989)	2007-12-31
FONDS CROISSANCE MAXIMALE ETATS-UNIS MACKENZIE UNIVERSAL (#18621)	2007-12-31
FONDS D'ACTIONS AGF KEYSTONE (#15010)	2007-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES DIVERSIFIE GESTION DES CAPITAUX LONDON (#6103)	2007-12-31
FONDS D'ACTIONS ETRANGERES MACKENZIE IVY (#3989)	2007-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES TRIMARK QUADRUS (#18621)	2007-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS D'APPRECIATION AMERICAIN MANUVIE KEYSTONE (#15010)	2007-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL MACKENZIE SENTINELLE (#3989)	2007-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS BEUTEL GOODMAN KEYSTONE (#15010)	2007-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES GESTION DES CAPITAUX LONDON (#6103)	2007-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES MACKENZIE SENTINELLE (#3989)	2007-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES SGIGWL (#18621)	2007-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MACKENZIE SENTINELLE (#3989)	2007-12-31
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN SGIGWL (#18621)	2007-12-31
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS CANADIENNES AIM QUADRUS (#18621)	2007-12-31
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE MAXXUM (#18621)	2007-12-31
FONDS DE CROISSANCE DIVIDENDES MACKENZIE MAXXUM (#3989)	2007-12-31
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU MACKENZIE IVY (#3989)	2007-12-31
FONDS DE CROISSANCE MACKENZIE (#3989)	2007-12-31
FONDS DE CROISSANCE MONDIALE MACKENZIE UNIVERSAL (#18621)	2007-12-31
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS GESTION DES CAPITAUX LONDON (#18621)	2007-12-31
FONDS DE DIVIDENDES MACKENZIE MAXXUM (#18621)	2007-12-31
FONDS DE FIDUCIES DE REVENU MACKENZIE SENTINELLE (#3989)	2007-12-31
FONDS DE GESTION DE L'ENCAISSE MACKENZIE SENTINELLE (#3989)	2007-12-31
FONDS DE METAUX PRECIEUX MACKENZIE UNIVERSAL (#18621)	2007-12-31
FONDS DE REPARTITION GPS MACKENZIE (#3989)	2007-12-31
FONDS DE RESSOURCES CANADIENNES MACKENZIE UNIVERSAL (#18621)	2007-12-31
FONDS DE REVENU A COURT TERME MACKENZIE SENTINELLE (#3989)	2007-12-31
FONDS DE REVENU DIVERSIFIE MACKENZIE SENTINELLE (#3989)	2007-12-31
FONDS DE REVENU FIXE LAKETON QUADRUS (#5672)	2007-12-31
FONDS DE REVENU MACKENZIE SENTINELLE (#3989)	2007-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL MACKENZIE MAXXUM (#3989)	2007-12-31
FONDS DE REVENU PLUS GESTION DES CAPITAUX LONDON (#6103)	2007-12-31
FONDS DE SOCIETES NORD-AMERICAINES A MOYENNE CAPITALISATION SGIGWL(#18621)	2007-12-31
FONDS DE TITRES A REVENU FIXE MACKENZIE (#3989)	2007-12-31
FONDS DE TITRES A REVENU FIXE QUADRUS (#18621)	2007-12-31
FONDS DE VALEUR AMERICAIN GESTION DES CAPITAUX LONDON (#18621)	2007-12-31
FONDS DE VALEUR MACKENZIE CUNDILL (#3989)	2007-12-31
FONDS DES ACTIONS VEDETTES RBC INVESTISSEMENTS (#15420)	2007-12-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE MACKENZIE SENTINELLE (#3989)	2007-12-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE QUADRUS (#5672)	2007-12-31
FONDS ENTREPRISE MACKENZIE IVY (#3989)	2007-12-31
FONDS EQUILIBRE CANADIEN MACKENZIE MAXXUM (#18621)	2007-12-31
FONDS EQUILIBRE MACKENZIE (#3989)	2007-12-31
FONDS EQUILIBRE TRIMARK QUADRUS (#18621)	2007-12-31
FONDS EUROPEEN D'OCCASIONS D'INVEST. MACKENZIE UNIVERSAL (#3989)	2007-12-31
FONDS FIDELITY CROISSANCE AMERIQUE (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS AMERIQUE (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS CANADA (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY DIVIDENDES (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY EQUILIBRE CANADA (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY EXPANSION CANADA (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY FIDUCIES DE REVENU (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY FRONTIERE NORD (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY GRANDE CAPITALISATION CANADA (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY MARCHE MONETAIRE CANADA (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY MARCHE MONETAIRE E.U. (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS CANADIENNES (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS CANADIENNES A COURT TERME (#5486)	2007-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS FIDELITY PETITE CAPITALISATION AMERIQUE (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY POTENTIEL AMERIQUE (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY POTENTIEL CANADA (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY REPARTITION D'ACTIFS CANADIENS (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY REVENU MENSUEL (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY REVENU MENSUEL ELEVE (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY SITUATIONS SPECIALES (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY TITRES AMERICAINS A RENDEMENT ELEVE (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY TITRES AMERICAINS A REND. ELEVE - DEVISES NEUTRES (#5486)	2007-12-31
FONDS FIDELITY VALEUR AMERIQUE (#5486)	2007-12-31
FONDS FOCUS CANADA MACKENZIE (#18621)	2007-12-31
FONDS FOCUS MACKENZIE (#3989)	2007-12-31
FONDS FOLIO ACCELERE (#18621)	2007-12-31
FONDS FOLIO ENERGIQUE (#18621)	2007-12-31
FONDS FOLIO EQUILIBRE (#18621)	2007-12-31
FONDS FOLIO MODERE (#18621)	2007-12-31
FONDS FOLIO PRUDENT (#18621)	2007-12-31
FONDS FONDATEURS DE REVENU ET DE CROISSANCE MACKENZIE (#3989)	2007-12-31
FONDS FONDATEURS MACKENZIE (#3989)	2007-12-31
FONDS INTERNATIONAL D'ACTIONS MACKENZIE UNIVERSAL (#3989)	2007-12-31
FONDS INTERNATIONAL D'ACTIONS TEMPLETON QUADRUS (#6103)	2007-12-31
FONDS MONDIAL D'ACTIONS AIM TRIMARK KEYSTONE (#15010)	2007-12-31
FONDS MONDIAL D'INFRASTRUCTURES MACKENZIE UNIVERSAL (#3989)	2007-12-31
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS MACKENZIE SENTINELLE (#3989)	2007-12-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES MACKENZIE CUNDILL (#3989)	2007-12-31
FONDS MONDIAL DE REVENU IMMOBILIER MACKENZIE UNIVERSAL (#3989)	2007-12-31
FONDS MONDIAL EQUILIBRE MACKENZIE CUNDILL (#3989)	2007-12-31
FONDS MONDIAL EQUILIBRE MACKENZIE IVY (#3989)	2007-12-31
FONDS PETITES SOCIETES SAXON KEYSTONE (#15010)	2007-12-31
FONDS PHARMACEUTIQUE (#15420)	2007-12-31
FONDS PORTEFEUILLE CROISSANCE KEYSTONE (#15010)	2007-12-31
FONDS PORTEFEUILLE CROISSANCE MAXIMUM KEYSTONE (#15010)	2007-12-31
FONDS PORTEFEUILLE EQUILIBRE ET CROISSANCE KEYSTONE (#15010)	2007-12-31
FONDS PORTEFEUILLE EQUILIBRE KEYSTONE (#15010)	2007-12-31
FONDS PORTEFEUILLE PRUDENT KEYSTONE (#15010)	2007-12-31
FONDS PORTEFEUILLE REVENU DIVERSIFIE KEYSTONE (#15010)	2007-12-31
FONDS RENAISSANCE MACKENZIE CUNDILL (#3989)	2007-12-31
FONDS REVENU ELEVE ELLIOTT & PAGE KEYSTONE (#15010)	2007-12-31
FONDS STRATEGIE DOWSM 10 (#15420)	2007-12-31
GES TECHNOLOGIES INC.	2007-12-31
GRANIZ MONDAL INC.	2007-12-31
HLT ENERGIES INC.	2007-12-31
INFLAZYME PHARMACEUTICALS LTD.	2007-12-31
INVESTMENT GRADE TRUST (#21255)	2007-12-31
ISEEMEDIA INC.	2007-12-31
MAJOR DRILLING GROUP INTERNATIONAL INC.	2008-01-31
MANUFACTURIERS KOMET INC. (LES)	2007-12-31
MINES ABCOURT INC.	2007-12-31
MISTRAL PHARMA INC.	2007-12-31
MSP MAXXUM TRUST	2007-12-31
NEWCO BANCORP INC.	2007-12-31
PARAGON MINERALS CORPORATION	2007-12-31
PETROLIA INC.	2007-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
PETROLYMPIC LTD.	2007-09-30
PHOTOCHANNEL NETWORKS INC.	2007-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU MONDIAL (#5486)	2007-12-31
PORTEFEUILLE CANADIEN DE BASE SCOTIAMCLEOD (#15420)	2007-12-31
PORTEFEUILLE CANADIEN QUANTITATIF DE RECHERCHE TD (#15420)	2007-12-31
PORTEFEUILLE ENREGISTRE REVENU FIXE SYMETRIE (#29121)	2007-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE (#5486)	2007-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE MONDIAL (#5486)	2007-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE (#5486)	2007-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE MONDIAL (#5486)	2007-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE REVENU (#5486)	2007-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE 2005 (#5486)	2007-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE 2010 (#5486)	2007-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE 2015 (#5486)	2007-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE 2020 (#5486)	2007-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE 2025 (#5486)	2007-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE 2030 (#5486)	2007-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE 2035 (#5486)	2007-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE 2040 (#5486)	2007-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE 2045 (#5486)	2007-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU (#5486)	2007-12-31
PORTEFEUILLE REPARTITION DE L'ACTIF SYMETRIE (#29121)	2007-12-31
RESEAUX Q9 INC. (LES)	2008-01-31
RESSOURCES METANOR INC.	2007-12-31
ROC PREF III CORP. (#23873)	2007-12-31
ROLLAND ENERGIE INC.	2007-12-31
SANTOY RESOURCES LTD.	2007-12-31
SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS BUZZ INC.	2007-12-31
SOCIETE D'EXPLORATION MINIERE VIOR INC.	2007-12-31
SOFAME TECHNOLOGIES INC.	2007-12-31
SOLUTIONS ELECTRONIQUES SARATOGA INC.	2007-12-31
SPEQ GES INC.	2007-12-31
SYSCAN INTERNATIONAL INC.	2007-12-31
SYSTEMES ENGHOUSE LTEE.	2008-01-31
TECHNOLOGIES D-BOX INC.	2007-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ACQUISITION SHIRE INC.	2007-12-31
AETERNA ZENTARIS INC.	2007-12-31
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2007-12-31
ALTAGAS INCOME TRUST	2007-12-31
ALTAGAS UTILITY GROUP INC.	2007-12-31
AMERICAN RESOURCE CORPORATION LIMITED	2006-12-31
ARMTEC INFRASTRUCTURE INCOME FUND	2007-12-31
ART IN MOTION INCOME FUND	2007-12-31
ATRIUM INNOVATIONS INC.	2007-12-31
AUTORITE AEROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	2007-12-31
BANQUE HSBC CANADA	2007-12-31
BELL ALIANT COMMUNICATIONS REGIONALES, SOCIETE EN COMMANDITE	2007-12-31
BELL ALIANT REGIONAL COMMUNICATIONS HOLDINGS, LIMITED PARTNERSHIP	2007-12-31
BRIQUE BRAMPTON LIMITEE	2007-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
BURNTSAND INC.	2007-12-31
CAISSE CENTRALE DESJARDINS	2007-12-31
CALLOWAY REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2007-12-31
CALPINE CORPORATION	2007-12-31
CANYON SERVICES GROUP INC.	2007-12-31
CAPVEST INCOME CORP.	2007-12-31
CATEGORIE FIDELITY CHINE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY CROISSANCE AMERIQUE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS AMERIQUE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS CANADA (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS INTERNATIONALES (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS MONDIALES (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY DIVIDENDES (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY DIVIDENDES MONDIALE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY EQUILIBRE CANADA (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY ETOILE D'ASIE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY ETOILE DU NORD (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY EUROPE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY EXPANSION CANADA (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY EXTREME-ORIENT (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY FRONTIERE NORD (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY IMMOBILIERE MONDIALE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY JAPON (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY MONDIALE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY PETITE CAPITALISATION AMERIQUE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY POTENTIEL AMERIQUE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY POTENTIEL CANADA (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY REPARTITION D'ACTIFS CANADIENS (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY REVENU A COURT TERME CANADA (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE TECHNOLOGIE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE TELECOMMUNICATIONS (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE PRODUITS DE CONSOMMATION (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE RESSOURCES NATURELLES (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE SERVICES FINANCIERS (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE SOINS DE LA SANTE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE MONDIALE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE MONDIALE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU MONDIALE (#5486)	2007-11-30
CHEMAPHOR INC.	2007-10-31
CI FINANCIAL INCOME FUND	2007-12-31
CITIGROUP INC.	2007-12-31
CLARKE INC.	2007-12-31
CLINE MINING CORPORATION	2007-11-30
COMMUNICATIONS DVR INC.	2007-10-31
CONSTELLATION SOFTWARE INC.	2007-12-31
CORDERO ENERGY INC.	2007-12-31
CORPORATION BIG RED DIAMOND	2007-10-31
CORPORATION INDUSTRIES CENTRALES INC.	2007-10-31
CORPORATION URANIUM QUEST	2007-10-31
CROSS WINDS APARTMENTS (THE)	2007-10-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
DALSA CORPORATION	2007-12-31
DESTINY RESOURCE SERVICES CORP.	2007-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2007-12-31
DUNDEE PRECIOUS METALS INC.	2007-12-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2007-12-31
EASYHOME LTD.	2007-12-31
ECLAIRAGE DIVCOM INC.	2007-11-30
EQUITABLE GROUP INC.	2007-12-31
ESPIAL GROUP INC.	2007-12-31
FIDUCIE D'ACTIFS HSBC CANADA	2007-12-31
FIRST NATIONAL FINANCIAL INCOME FUND	2007-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER CROMBIE	2007-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER H&R	2007-12-31
FONDS DE REVENU AEROPLAN	2007-12-31
FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS REGIONALES	2007-12-31
FONDS DE REVENU NORANDA	2007-12-31
FORTRESS PAPER LTD.	2007-12-31
FRV MEDIA INC.	2007-10-31
GENESIS WORLDWIDE INC.	2007-12-31
GESTION DE FONDS MAVRIX INC.	2007-12-31
GLENDALE INTERNATIONAL CORP.	2007-11-30
GMP CAPITAL TRUST	2007-12-31
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.	2007-12-31
GRANDCRU RESOURCES CORPORATION	2007-10-31
GRIFFITHS MCBURNEY L.P.	2007-12-31
GROUPE AECON INC.	2007-12-31
GROUPE DISTINCTION INC.	2007-11-30
GROUPE TVA INC	2007-12-31
HOLLOWAY LODGING REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2007-12-31
ISACSOFT INC.	2007-12-31
KILLAM PROPERTIES INC.	2007-12-31
LIQUOR STORES INCOME FUND	2007-12-31
LORING WARD INTERNATIONAL LTD.	2007-12-31
LPBP INC.	2007-10-31
MANITEX CAPITAL INC.	2007-10-31
MCGRAW-HILL RYERSON LIMITED	2007-12-31
MORGUARD REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2007-12-31
NABORS EXCHANGE (CANADA) INC.	2007-12-31
NOVAGOLD RESOURCES INC.	2007-11-30
ODYSSEY RE HOLDINGS CORP.	2007-12-31
ONEX CORPORATION	2007-12-31
ONTARIO POWER GENERATION INC.	2007-12-31
OPTA MINERALS INC.	2007-12-31
OSI GEOSPATIAL INC.	2007-11-30
PAPIERS FRASER INC.	2007-12-31
PERLITE CANADA INC.	2007-10-31
PIZZA PIZZA ROYALTY INCOME FUND	2007-12-31
POLLARD BANKNOTE INCOME FUND	2007-12-31
POR. D'ACT. AMERICAINES PETITE A MOYENNE CAP. DE GESTION PRIVEE AIC (#11176)	2007-12-31
PORTEFEUILLE A REVENU FIXE UNIVERSEL DE GESTION PRIVEE AIC (#11176)	2007-12-31
PORTEFEUILLE CANADIEN DE GESTION PRIVEE AIC (#11176)	2007-12-31
PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS DE GESTION PRIVEE AIC (#11176)	2007-12-31
PORTEFEUILLE MIS EN COMMUN A CROISSANCE EQUILIBRE DE GESTION PRIVEE AIC (#11176)	2007-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE MIS EN COMMUN A CROISSANCE PURE DE GESTION PRIVEE AIC (#11176)	2007-12-31
PORTEFEUILLE MIS EN COMMUN A REVENU EQUILIBRE DE GESTION PRIVEE AIC (#11176)	2007-12-31
PORTEFEUILLE UNIVERSEL DE GESTION PRIVEE AIC (#11176)	2007-12-31
POTASH CORPORATION OF SASKATCHEWAN INC.	2007-12-31
PRIMARIS RETAIL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2007-12-31
PRIMARY ENERGY RECYCLING CORPORATION	2007-12-31
PROGRESS ENERGY LTD.	2007-12-31
PROGRESS ENERGY TRUST	2007-12-31
PURE INDUSTRIAL REAL ESTATE TRUST	2007-12-31
QLT INC.	2007-12-31
RESSOURCES FREEWEST CANADA INC.	2007-10-31
ROGERS COMMUNICATIONS INC.	2007-12-31
SMURFIT-STONE CONTAINER CORPORATION	2007-12-31
SOCIETE DE SERVICES FINANCIERS WELLS FARGO CANADA	2007-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE ACCREDITIVE DIVERSIFIEE NCE (07)	2007-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE ACCREDITIVE DIVERSIFIEE NCE (07-2)	2007-12-31
SPROTT MOLYBDENUM PARTICIPATION CORPORATION	2007-12-31
SPX CORPORATION	2007-12-31
SUNCOR ENERGIE INC.	2007-12-31
TERAGO INC.	2007-12-31
TIMBERWEST FOREST CORP.	2007-12-31
TRANSCANADA PIPELINES LIMITED	2007-12-31
TRILOGY ENERGY TRUST	2007-12-31
ULTRA PETROLEUM CORP.	2007-12-31
VALERO ENERGY CORPORATION	2007-12-31
VICWEST INCOME FUND	2007-12-31
WAJAX INCOME FUND	2007-12-31
WEYERHAEUSER COMPANY	2007-12-30

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ACQUISITION SHIRE INC.	2007-12-31
AETERNA ZENTARIS INC.	2007-12-31
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2007-12-31
ALTAGAS INCOME TRUST	2007-12-31
ALTAGAS UTILITY GROUP INC.	2007-12-31
AMERICAN RESOURCE CORPORATION LIMITED	2006-12-31
ARMTEC INFRASTRUCTURE INCOME FUND	2007-12-31
ART IN MOTION INCOME FUND	2007-12-31
ATRIUM INNOVATIONS INC.	2007-12-31
AUTORITE AEROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	2007-12-31
BANQUE HSBC CANADA	2007-12-31
BELL ALIANT COMMUNICATIONS REGIONALES, SOCIETE EN COMMANDITE	2007-12-31
BELL ALIANT REGIONAL COMMUNICATIONS HOLDINGS, LIMITED PARTNERSHIP	2007-12-31
BRIQUE BRAMPTON LIMITEE	2007-12-31
BURNTSAND INC.	2007-12-31
CAISSE CENTRALE DESJARDINS	2007-12-31
CALLOWAY REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2007-12-31
CALPINE CORPORATION	2007-12-31
CANYON SERVICES GROUP INC.	2007-12-31
CAPVEST INCOME CORP.	2007-12-31
CATEGORIE FIDELITY CHINE (#5486)	2007-11-30

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE FIDELITY CROISSANCE AMERIQUE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS AMERIQUE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS CANADA (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS INTERNATIONALES (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS MONDIALES (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY DIVIDENDES (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY DIVIDENDES MONDIALE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY EQUILIBRE CANADA (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY ETOILE D'ASIE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY ETOILE DU NORD (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY EUROPE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY EXPANSION CANADA (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY EXTREME-ORIENT (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY FRONTIERE NORD (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY IMMOBILIERE MONDIALE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY JAPON (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY MONDIALE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY PETITE CAPITALISATION AMERIQUE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY POTENTIEL AMERIQUE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY POTENTIEL CANADA (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY REPARTITION D'ACTIFS CANADIENS (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY REVENU A COURT TERME CANADA (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE TECHNOLOGIE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE TELECOMMUNICATIONS (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE PRODUITS DE CONSOMMATION (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE RESSOURCES NATURELLES (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE SERVICES FINANCIERS (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE SOINS DE LA SANTE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE MONDIALE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE MONDIALE (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU (#5486)	2007-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU MONDIALE (#5486)	2007-11-30
CHEMAPHOR INC.	2007-10-31
CI FINANCIAL INCOME FUND	2007-12-31
CITIGROUP INC.	2007-12-31
CLARKE INC.	2007-12-31
CLINE MINING CORPORATION	2007-11-30
COMMUNICATIONS DVR INC.	2007-10-31
COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE	2007-12-31
CONSTELLATION SOFTWARE INC.	2007-12-31
CORDERO ENERGY INC.	2007-12-31
CORPORATION BIG RED DIAMOND	2007-10-31
CORPORATION INDUSTRIES CENTRALES INC.	2007-10-31
CORPORATION URANIUM QUEST	2007-10-31
CROSS WINDS APARTMENTS (THE)	2007-10-31
DALSA CORPORATION	2007-12-31
DESTINY RESOURCE SERVICES CORP.	2007-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2007-12-31
DUNDEE PRECIOUS METALS INC.	2007-12-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2007-12-31
EASYHOME LTD.	2007-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ECLAIRAGE DIVCOM INC.	2007-11-30
EQUITABLE GROUP INC.	2007-12-31
ESPIAL GROUP INC.	2007-12-31
FIDUCIE D'ACTIFS HSBC CANADA	2007-12-31
FIRST NATIONAL FINANCIAL INCOME FUND	2007-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER CROMBIE	2007-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER H&R	2007-12-31
FONDS DE REVENU AEROPLAN	2007-12-31
FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS REGIONALES	2007-12-31
FONDS DE REVENU NORANDA	2007-12-31
FORTRESS PAPER LTD.	2007-12-31
FRV MEDIA INC.	2007-10-31
GENESIS WORLDWIDE INC.	2007-12-31
GESTION DE FONDS MAVRIX INC.	2007-12-31
GLENDALE INTERNATIONAL CORP.	2007-11-30
GMP CAPITAL TRUST	2007-12-31
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.	2007-12-31
GRANDCRU RESOURCES CORPORATION	2007-10-31
GRIFFITHS MCBURNEY L.P.	2007-12-31
GROUPE AECON INC.	2007-12-31
GROUPE DISTINCTION INC.	2007-11-30
HOLLOWAY LODGING REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2007-12-31
ISACSOFT INC.	2007-12-31
KILLAM PROPERTIES INC.	2007-12-31
LIQUOR STORES INCOME FUND	2007-12-31
LORING WARD INTERNATIONAL LTD.	2007-12-31
LPBP INC.	2007-10-31
MANITEX CAPITAL INC.	2007-10-31
MCGRAW-HILL RYERSON LIMITED	2007-12-31
MORGUARD REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2007-12-31
NABORS EXCHANGE (CANADA) INC.	2007-12-31
NOVAGOLD RESOURCES INC.	2007-11-30
ODYSSEY RE HOLDINGS CORP.	2007-12-31
ONEX CORPORATION	2007-12-31
ONTARIO POWER GENERATION INC.	2007-12-31
OPTA MINERALS INC.	2007-12-31
OSI GEOSPATIAL INC.	2007-11-30
PAPIERS FRASER INC.	2007-12-31
PERLITE CANADA INC.	2007-10-31
PIZZA PIZZA ROYALTY INCOME FUND	2007-12-31
POLLARD BANKNOTE INCOME FUND	2007-12-31
POR. D'ACT. AMERICAINES PETITE A MOYENNE CAP. DE GESTION PRIVEE AIC (#11176)	2007-12-31
PORTEFEUILLE A REVENU FIXE UNIVERSEL DE GESTION PRIVEE AIC (#11176)	2007-12-31
PORTEFEUILLE CANADIEN DE GESTION PRIVEE AIC (#11176)	2007-12-31
PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS DE GESTION PRIVEE AIC (#11176)	2007-12-31
PORTEFEUILLE MIS EN COMMUN A CROISSANCE EQUILIBRE DE GESTION PRIVEE AIC (#11176)	2007-12-31
PORTEFEUILLE MIS EN COMMUN A CROISSANCE PURE DE GESTION PRIVEE AIC (#11176)	2007-12-31
PORTEFEUILLE MIS EN COMMUN A REVENU EQUILIBRE DE GESTION PRIVEE AIC (#11176)	2007-12-31
PORTEFEUILLE UNIVERSEL DE GESTION PRIVEE AIC (#11176)	2007-12-31
POTASH CORPORATION OF SASKATCHEWAN INC.	2007-12-31
PRIMARIS RETAIL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2007-12-31
PRIMARY ENERGY RECYCLING CORPORATION	2007-12-31
PRISZM INCOME FUND	2007-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
PROGRESS ENERGY LTD.	2007-12-31
PROGRESS ENERGY TRUST	2007-12-31
PURE INDUSTRIAL REAL ESTATE TRUST	2007-12-31
QLT INC.	2007-12-31
RESSOURCES FREEWEST CANADA INC.	2007-10-31
ROGERS COMMUNICATIONS INC.	2007-12-31
SMURFIT-STONE CONTAINER CORPORATION	2007-12-31
SOCIETE DE SERVICES FINANCIERS WELLS FARGO CANADA	2007-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE ACCREDITIVE DIVERSIFIEE NCE (07)	2007-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE ACCREDITIVE DIVERSIFIEE NCE (07-2)	2007-12-31
SPX CORPORATION	2007-12-31
SUNCOR ENERGIE INC.	2007-12-31
TERAGO INC.	2007-12-31
TIMBERWEST FOREST CORP.	2007-12-31
TRANSCANADA PIPELINES LIMITED	2007-12-31
TRILOGY ENERGY TRUST	2007-12-31
ULTRA PETROLEUM CORP.	2007-12-31
VALERO ENERGY CORPORATION	2007-12-31
VICWEST INCOME FUND	2007-12-31
WAJAX INCOME FUND	2007-12-31
WEYERHAEUSER COMPANY	2007-12-30

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	
AMERICAN RESOURCE CORPORATION LIMITED	
BRAINHUNTER INC.	
CHEMAPHOR INC.	
CORPORATION INDUSTRIES CENTRALES INC.	
DALSA CORPORATION	
DESTINY RESOURCE SERVICES CORP.	
GREENSHIELD EXPLORATIONS LIMITED	
IMMUNOTEC INC.	
LPBP INC.	
MANITEX CAPITAL INC.	
NEWMONT MINING CORPORATION	
PATHEON INC.	
PERLITE CANADA INC.	
POTASH CORPORATION OF SASKATCHEWAN INC.	
SUNCOR ENERGIE INC.	
TASEKO MINES LIMITED	
TRIO GOLD CORP.	
WI-LAN INC.	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
ACQUISITION SHIRE INC.	2007-12-31
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2007-12-31

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
AUTORITE AEROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	2007-12-31
BRIQUE BRAMPTON LIMITEE	2007-12-31
BURNTSAND INC.	2007-12-31
CANFOR CORPORATION	2007-12-31
CANYON SERVICES GROUP INC.	2007-12-31
CATERPILLAR FINANCIAL SERVICES LIMITED	2007-12-31
CI FINANCIAL INCOME FUND	2007-12-31
CLARKE INC.	2007-12-31
CLINE MINING CORPORATION	2007-11-30
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE (LA)	2007-12-31
COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE	2007-12-31
CORPORATION FINANCIERE CANADA-VIE	2007-12-31
CREDIT FORD DU CANADA LIMITEE	2007-12-31
DALSA CORPORATION	2007-12-31
DESTINY RESOURCE SERVICES CORP.	2007-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2007-12-31
ECLAIRAGE DIVCOM INC.	2007-11-30
EQUITABLE GROUP INC.	2007-12-31
FIDUCIE DE CAPITAL CANADA-VIE	2007-12-31
FIDUCIE DE CAPITAL GREAT-WEST	2007-12-31
GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION DU CANADA, LIMITEE	2007-12-31
GESTION DE FONDS MAVRIX INC.	2007-12-31
GLENDALE INTERNATIONAL CORP.	2007-11-30
GMP CAPITAL TRUST	2007-12-31
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.	2007-12-31
GREAT-WEST, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE (LA)	2007-12-31
GRIFFITHS MCBURNEY L.P.	2007-12-31
GROUPE DISTINCTION INC.	2007-11-30
INTER PIPELINE FUND	2007-12-31
MCGRAW-HILL RYERSON LIMITED	2007-12-31
NOVAGOLD RESOURCES INC.	2007-11-30
ODYSSEY RE HOLDINGS CORP.	2007-12-31
ONEX CORPORATION	2007-12-31
OSI GEOSPATIAL INC.	2007-11-30
PIZZA PIZZA ROYALTY INCOME FUND	2007-12-31
POLLARD BANKNOTE INCOME FUND	2007-12-31
POTASH CORPORATION OF SASKATCHEWAN INC.	2007-12-31
PRIMARIS RETAIL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2007-12-31
PROGRESS ENERGY TRUST	2007-12-31
QLT INC.	2007-12-31
ROGERS COMMUNICATIONS INC.	2007-12-31
SMURFIT-STONE CONTAINER CORPORATION	2007-12-31
SOCIETE DE GESTION AGF LIMITEE (LA)	2007-11-30
SOCIETE DE SERVICES FINANCIERS WELLS FARGO CANADA	2007-12-31
SUNCOR ENERGIE INC.	2007-12-31
TERAGO INC.	2007-12-31
TRANSCANADA PIPELINES LIMITED	2007-12-31
TRILOGY ENERGY TRUST	2007-12-31
ULTRA PETROLEUM CORP.	2007-12-31
VALERO ENERGY CORPORATION	2007-12-31
WAJAX INCOME FUND	2007-12-31
WEYERHAEUSER COMPANY	2007-12-30

Liste des symboles SEDI

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI			
1 :	Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	45 :	Contrepartie d'un bien
2 :	Filiale de l'émetteur assujetti	46 :	Contrepartie de services
3 :	Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation.	47 :	Acquisition ou aliénation par don
4 :	Administrateur d'un émetteur assujetti	48 :	Acquisition par héritage ou aliénation par legs
5 :	Dirigeant d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur	
6 :	Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	50 :	Attribution d'options
7 :	Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	51 :	Levée d'options
8 :	Initié présumé – six mois avant de devenir initié	52 :	Expiration d'options
NATURE DE L'OPÉRATION		53 :	Attribution de bons de souscription
Généralités		54 :	Exercice de bons de souscription
00 :	Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	55 :	Expiration de bons de souscription
10 :	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	56 :	Attribution de droits de souscription
11 :	Acquisition ou aliénation effectuée privément	57 :	Exercice de droits de souscription
15 :	Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	58 :	Expiration de droits de souscription
16 :	Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	59 :	Exercice au comptant
22 :	Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	Dérivés émis par un tiers	
30 :	Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	70 :	Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
35 :	Dividende en actions	71 :	Exercice d'un dérivé émis par un tiers
36 :	Conversion ou échange	72 :	Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
37 :	Division ou regroupement d'actions	73 :	Expiration d'un dérivé émis par un tiers
38 :	Rachat – annulation	Divers	
40 :	Vente à découvert	90 :	Changements relatifs à la propriété
		97 :	Autres
		99 :	Correction d'information
		NATURE DE L'EMPRISE	
		D :	Propriété directe
		I :	Propriété indirecte
		C :	Contrôle
		AUTRES MENTIONS	
		O :	Opération originale
		M :	Première modification
		M' :	Deuxième modification
		M'' :	Troisième modification, etc.
		R :	Opération déclarée hors délai (en retard).

* : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié était en désaccord avec le solde calculé par le système lorsque l'opération a été déclarée.

AVIS

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée cidessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
01 Communique Laboratory Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brennan, Wayne	4		O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	0.9600	28 000*
<i>Options</i>									
Brennan, Wayne	4		O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.2300	295 000*
			O	2008-02-27	D	52 - Expiration d'options	(135 000)		160 000*
AAER Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
BÉDARD, Martin	6								
Finexcorp Inc.	PI		O	2008-02-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 005)	1.2500	0
LES PLACEMENTS BLEU INC.	3		O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80 000)	1.2000	531 212
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500 005	1.2500	1 031 217
			O	2008-02-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(48 600)	1.2700	982 617
RAINVILLE, Patrice	6		O	2008-02-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 005)	1.2500	0
AbitibiBowater Inc.									
<i>Actions échangeables</i>									
Harvey, William G.	5		O	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			40
<i>Actions ordinaires</i>									
Evans, Richard B.	4		O	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 040
Harvey, William G.	5		O	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 505
			O	2008-01-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 707		
			M	2008-01-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 707		9 212
			O	2008-01-30	D	97 - Autre	(571)	23.5500USD	
Paterson, David J.	4, 5		M	2008-01-30	D	97 - Autre	(571)	23.5500USD	8 641
			O	2008-01-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 080		
			M	2008-01-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 080		32 367
			O	2008-01-30	D	97 - Autre	(2 703)	23.5500USD	
			M	2008-01-30	D	97 - Autre	(2 703)	23.5500USD	29 664
Streed, W. Eric	5		O	2008-01-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	880		
			M	2008-01-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	880		3 188
			O	2008-01-30	D	97 - Autre	(349)	23.5500USD	
			M	2008-01-30	D	97 - Autre	(349)	23.5500USD	2 839
Wright, James T.	5		O	2008-01-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 485		
			M	2008-01-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 485		6 034
			O	2008-01-30	D	97 - Autre	(589)	23.5500USD	
			M	2008-01-30	D	97 - Autre	(589)	23.5500USD	5 445
<i>Actions ordinaires 401(k) Plan</i>									
Harvey, William G.	5		O	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			759
Wright, James T.	5								
401K Plan	PI		O	2008-01-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			682
<i>Droits Stock Appreciation Rights</i>									
Harvey, William G.	5		O	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 932
<i>Options</i>									
Giffin, Gordon D	4		O	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 820
Harvey, William G.	5		O	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			42 142
<i>Phantom Stock</i>									
Evans, Richard B.	4		O	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 921
Harkin, Ruth	4		O	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			877
Harvey, William G.	5		O	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			304
<i>Restricted Stock Units</i>									
Evans, Richard B.	4		O	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 372
Giffin, Gordon D	4		O	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 595
Harkin, Ruth	4		O	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 990
Harvey, William G.	5		O	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 675
			O	2008-01-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 707)		
			M	2008-01-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 707)		4 968
Streed, W. Eric	5		O	2008-01-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(880)		
			M	2008-01-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(880)		12 161
Wright, James T.	5		O	2008-01-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 485)		
			M	2008-01-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 485)		4 321
Absolute Software Corporation									
<i>Options</i>									
Mason, Gareth John	5		O	2008-02-11	D	50 - Attribution d'options	2 500		95 000
			O	2008-02-11	D	50 - Attribution d'options	2 500		97 500
			O	2008-02-11	D	50 - Attribution d'options	2 500		100 000
			O	2008-02-11	D	50 - Attribution d'options	2 500		102 500
Wiebe, Trevor John	5		O	2008-02-11	D	50 - Attribution d'options	3 750	13.4200	51 250
			O	2008-02-11	D	50 - Attribution d'options	3 750	13.4200	55 000
			O	2008-02-11	D	50 - Attribution d'options	3 750	13.4200	58 750
			O	2008-02-11	D	50 - Attribution d'options	3 750	13.4200	62 500
Accrete Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
George, Norm	5		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	4.4000	212 298
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	4.6100	211 298
ACTIVEnergy Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Activenergy Income Fund	1		O	2008-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	600	9.5000	14 639 069
			O	2008-02-19	D	38 - Rachat ou annulation	700	9.6500	14 639 769
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 400)	9.6900	14 627 369

Émetteur	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	9.5800	14 629 869
			O	2008-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	9.6500	14 632 269
			O	2008-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	600	9.5500	14 632 869
			O	2008-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	800	9.7000	14 633 679
			O	2008-02-26	D	38 - Rachat ou annulation	600	9.9000	14 634 279
			O	2008-02-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	9.7500	14 635 679
			O	2008-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	10	8.3800	14 632 879
Aeroplan Income Fund									
<i>Parts</i>									
Guillemette, Lucie	7		O	2008-02-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			300
Agrium Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Miller, Gordon R.	5		O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	13 000	19.1500	13 000
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 000)	70.5600	0
<i>Options</i>									
Miller, Gordon R.	5		O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(13 000)	19.1500	17 100
Air Canada									
<i>Class B Voting Shares</i>									
Guillemette, Lucie	5		O	2008-02-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			478
<i>Droits - Performance Share Units (Long-Term Incentive Plan)</i>									
Guillemette, Lucie	5		O	2008-02-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-02-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 086
<i>Options (Long-Term Incentive Plan)</i>									
Guillemette, Lucie	5		O	2008-02-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-02-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2008-02-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 939
Allen-Vanguard Corporation									
<i>Options</i>									
Kozicz, Peter Michael	4		O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	48 200	4.4000	128 200
Makris, Aris	5		O	2007-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	50 000	4.4000	50 000
McWhinnie, Cary	4		O	2007-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	48 200	4.4000	48 200
O'Blenis, David	4		O	2007-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	75 700	4.4000	75 700
O'Dell, Philip	4		O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	24 100	4.4000	264 100
Paulin, Patrick	5		O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	50 000	4.4000	50 000
			O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	4 000	6.2500	54 000
<i>Restricted Stock Units</i>									
Makris, Aris	5		O	2007-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 000		25 000
McWhinnie, Cary	4		O	2007-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 773		39 773
O'Blenis, David	4		O	2007-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 773		39 773
Paulin, Patrick	5		O	2007-03-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		20 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Allied Properties Real Estate Investment Trust									
<i>Options</i>									
Wenner, Thomas Matthew	5		O	2008-02-18	D	51 - Exercice d'options	(500)	10.0000	75 000
<i>Parts</i>									
Wenner, Thomas Matthew	5		O	2008-02-18	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500	10.0000	4 500
Amalgamated Income Limited Partnership									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Foscolos, Elias	4								
Elias Foscolos	PI		O	2008-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	5.2100	104 661
			O	2008-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	5.2100	105 861
			O	2008-02-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	5.2500	
			M	2008-02-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	5.2500	106 861
			O	2008-02-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	5.2100	110 861
Anatolia Minerals Development Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dowling, Edward	4, 5		O	2008-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	4.6500	1 000 000
Anderson Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hockley, Glenn Douglas	4								
ERL Resources Ltd.	PI		O	2008-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 100)	3.6500	183 342
			O	2008-02-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 600)	3.6500	155 742
			O	2008-02-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(52 400)	3.6500	103 342
ARC Resources Ltd.									
<i>Actions échangeables</i>									
Dielwart, John Patrick	4, 5		O	2008-02-21	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(377)		102 283
Arsenal Energy Inc.									
<i>Options</i>									
LaForge, Jason Lee	5		O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	216 000		491 000
Taylor, Brenlee	5		O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	132 000		332 000
van Winkoop, Anthony Robert	5		O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	336 000		836 000
Artis Real Estate Investment Trust									
<i>Options</i>									
Martens, Cornelius	4, 5		O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(14 221)	11.2500	207 963
<i>Parts</i>									
Martens, Cornelius	4, 5		O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	14 221		82 440
Ascalade Communications Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tong, Shek Lun	3		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)		2 834 973
Atrium Innovations Inc.									
<i>Actions ordinaires redésignation des actions à droit de vote subalterne</i>									
Sanger, M.W.H (Thijs)	7		O	2008-02-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-15	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	81 128	17.9245	81 128
ATS Andlauer Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Capparelli, Pat	7		O	2008-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
ATS Automation Tooling Systems Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sheldon, Jim	5		O	2008-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			204
<i>Options</i>									
Caputo, Anthony	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	426 000	7.0800	1 066 000
Fisher, Mike	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	140 000	7.0800	251 108
Galloway, Carl	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	84 000	7.0800	176 875
Gyles, Chuck	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	166 667	7.0800	416 667
McCuaig, Stewart	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	147 000	7.0800	207 794
Perrella, Maria	5		O	2008-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-14	D	50 - Attribution d'options	300 000	6.4100	300 000
Sheldon, Jim	5		O	2008-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-14	D	50 - Attribution d'options	200 000	6.4100	200 000
Aurelian Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
OBRADOVICH, THOMAS JOHN	4		O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300 000)	8.0600	910 000
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	160 000	0.1875	1 070 000
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	240 000	0.3250	1 310 000
<i>Options</i>									
OBRADOVICH, THOMAS JOHN	4		O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	(160 000)		1 040 000
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	(240 000)		800 000
AutoCanada Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Leith Wheeler Investment Counsel Ltd	3								
Leith Wheeler Investment Counsel Ltd.	PI		O	2008-02-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 097 400
Axia NetMedia Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blake, Mark	5								
Mark Blake	PI		O	2007-11-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 182
Hesperian Capital Management Ltd.	3								
Justin Currie Leslie	PI		O	2007-05-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.7500	2 000
Patricia Leslie ITF Lauren Currie Leslie	PI		O	2007-05-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.7500	2 000
Ballard Power Systems Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Foulds, William Thomas	5		O	2008-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-21	D	36 - Conversion ou échange	3 258	5.0000USD	3 258
			O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	13 899	5.0000USD	17 157
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	5.0000	9 157
Guzy, Christopher	5		O	2008-02-21	D	36 - Conversion ou échange	4 487	5.0800	15 489
			O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	34 077	5.0800	49 566
Kumoi, Glenn Yoshiaki	5		O	2007-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	11 558	5.0800	11 558
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	4.9800	1 558
Murray, Jay Francis	5		O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	6 275	5.0800	7 025
Nanji, Noordin	5		O	2008-02-21	D	36 - Conversion ou échange	4 487	5.0800	99 856

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	39 458	5.0800	139 314
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	4.9000	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	4.9000USD	
			M'	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	4.9000	137 314
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	4.8900	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	4.8900USD	
			M'	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	4.8900	136 614
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	4.7000	134 314
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 470)	4.8100	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 470)	4.8100USD	132 844
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 930)	4.8000	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 930)	4.8000USD	130 914
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	4.7800	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	4.7800USD	130 614
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	4.7700	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	4.7700USD	130 114
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	4.7600	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	4.7600USD	129 814
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 871)	4.7500	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 871)	4.7500USD	125 943
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 218)	4.7400	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 218)	4.7400USD	117 725
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 624)	4.7300	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 624)	4.7300USD	110 101
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 287)	4.7200	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 287)	4.7200USD	108 814
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	4.7100	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	4.7100USD	107 914
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	4.7000	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	4.7000USD	107 014
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 700)	4.6900	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 700)	4.6900USD	103 314
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	4.6400	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	4.6400USD	102 814
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	4.6300	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	4.6300USD	101 814
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	4.6200	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	4.6200USD	100 614
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	4.6100	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	4.6100USD	99 814
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	4.6000	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	4.6000USD	99 314
Park, Dr. Chong Sup	4		O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	2 325	5.0000USD	11 366
Sheridan, John W.	4		O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	96 257	5.0800	154 470
			O	2008-02-21	D	36 - Conversion ou échange	15 309	5.0800	169 779
Smith, David	5		O	2008-02-21	D	36 - Conversion ou échange	4 487	5.0800	8 329
			O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	29 336	5.0800	37 665

Émetteur	Relation	Retard	État opéré	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Stickler, Peter	5		O	2008-02-21	D	36 - Conversion ou échange	4 059	5.0800	119 499
			O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	25 522	5.0800	145 021
<i>Deferred Share Units</i>									
Bourne, Ian Alexander	4		O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	5 671	5.0800	64 764
Kilroy, Edward	4		O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	2 928	5.0800	36 162
Sinclair, Geraldine Bonnie	4		O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	2 362	5.0800	20 302
Smith, David John	4		O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	2 214	5.0800	14 839
Sutcliffe, David B.	4		O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	2 214	5.0800	20 473
Suwyn, Mark	4		O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	2 250	5.0000USD	35 018
Whitehead, Douglas William Geoffrey	4		O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	2 214	5.0800	31 861
<i>Options</i>									
Foulds, William Thomas	5		O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	28 469	5.0000USD	145 888
Guzy, Christopher	5		O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	42 553	5.0800	200 037
Kumoi, Glenn Yoshiaki	5		O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	37 234	5.0800	77 234
Nanji, Noordin	5		O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	42 553	5.0800	585 537
Smith, David	5		O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	42 553	5.0800	375 037
<i>Restricted Share Units</i>									
Foulds, William Thomas	5		O	2008-02-21	D	36 - Conversion ou échange	(3 258)	5.0000USD	6 516
			O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	16 000	5.0000USD	22 516
Guzy, Christopher	5		O	2008-02-21	D	36 - Conversion ou échange	(4 487)	5.0800	85 315
			O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	23 662	5.0800	108 977
Kumoi, Glenn Yoshiaki	5		O	2007-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	20 669	5.0800	20 669
Nanji, Noordin	5		O	2008-02-21	D	36 - Conversion ou échange	(4 487)	5.0800	98 525
			O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	23 622	5.0800	122 147
Sheridan, John W.	4		O	2008-02-21	D	36 - Conversion ou échange	(15 309)	5.0800	140 752
Smith, David	5		O	2008-02-21	D	36 - Conversion ou échange	(4 487)	5.0800	98 524
			O	2008-02-21	D	46 - Contrepartie de services	23 622	5.0800	122 146
Stickler, Peter	5		O	2008-02-21	D	36 - Conversion ou échange	(4 059)	5.0800	44 831
Banque Canadienne Imperiale de Commerce									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beauclair, Gerard Louis	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 812		8 946
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(614)	102.0000	8 332
Bennett, Paul Frederick	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8 824		8 824
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(4 097)	102.0000	4 727
Dlugan, Dennis Michael	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 352	102.0000	
			M	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 352		2 352*
Geist, Stephen Julius	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	205		4 749
Lai, Claudia	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	446		14 810
Lee, Brian	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	437		437
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(205)	102.0000	232
LETLEY, PETER ANTHONY	7		O	2007-10-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	2 202		
			M	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 202		3 776
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(905)	102.0000	2 871
Loewen, John	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 048		1 736
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(488)	102.0000	1 248

Émetteur	Relation	Retard	État opéré	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Longo, Cheryl	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 002		3 016
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(466)	102.0000	2 550
Lucas, Deborah Lynn	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	469		952
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(218)	102.0000	734
Magri, Joseph Savior	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	747		1 633
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(348)	102.0000	1 285
Maier, Richard	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11 066		96 496
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(3 954)	102.0000	92 542
Mannarn, Arthur	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 492		9 764
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1 622)	102.0000	8 142
Martin, Michael	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	929		2 406
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(433)	102.0000	1 973
Mason, William James Alexander	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 698	102.0000	
			M	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 698		1 698*
McCready, Thomas Joseph	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	596		922
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(90)	102.0000	832
McIsaac, Frances Louise	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	932		1 158
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(434)	102.0000	724
O'Donnell, Brian	7, 5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 807		17 290
Phillips, Annette	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	757		757
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(288)	102.0000	469
Reynolds, Alan Charles	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	187		306
Rowe, Karen Marie	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	362		2 080
silverthorn, john	5		O	2007-09-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(189)	95.1200	
			M	2007-09-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(189)	94.1800	214
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	469		683
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(218)	102.0000	465
Wilson, Scott Anthony	8		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	765		
			M	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	658		1 863
<i>Actions ordinaires ESPP</i>									
Bennett, Paul Frederick	5								
M.R.S. Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 450)		0
Sun Life Financial Trust Inc.	PI		O	2003-06-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	2 450		2 450
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	199		2 649
Dlugan, Dennis Michael	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28	90.1500	
M.R.S. Trust Company	PI		M	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28		28*
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(28)		0
Sun Life Financial Trust Inc.	PI		O	2001-05-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	28		28
Geist, Stephen Julius	5		O	2006-07-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	72		72
Lai, Claudia	5								
M.R.S. Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(133)		0
Sunlife Financial Trust Inc.	PI		O	2003-03-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	133		133
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	109		242

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Lee, Brian	5								
M.R.S. Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(691)		0
Sun Life Financial Trust Inc.	PI		O	2005-02-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	691		691
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	133		824
Longo, Cheryl	5								
M.R.S. Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(4 024)		0
Sun Life Financial Trust Inc.	PI		O	2006-05-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	4 024		4 024
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	279		4 303
Lucas, Deborah Lynn	5								
M.R.S. Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(147)		0
Sun Life Financial Trust Inc.	PI		O	2006-07-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	147		147
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	217		364
Magri, Joseph Savor	5								
M.R.S. Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 957)		0
Sun Life Financial Trust Inc.	PI		O	2003-03-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 957		1 957
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	190		2 147
Mannarn, Arthur	5								
M.R.S. Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(926)		0
Sun Life Financial Trust Inc.	PI		O	2006-01-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	926		926
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	203		1 129
Martin, Michael	5								
M.R.S. Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(727)		0
Sun Life Financial Trust Inc.	PI		O	2005-11-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	727		727
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	156		883
Mason, William James Alexander	5								
M.R.S. Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(25)		0
Sun Life Financial Trust Inc.	PI		O	2003-03-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	25		25
Mathur, Anil	5								
M.R.S. Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(91)		0
Sun Life Financial Trust Inc.	PI		O	2006-04-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	91		91
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	110		201
McCready, Thomas Joseph	5								
M.R.S. Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(590)		0
Sun Life Financial Trust Inc.	PI		O	2007-01-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	590		590
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	133		723
Mclsaac, Frances Louise	5								
M.R.S. Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(528)		0
Sun Life Financial Trust Inc.	PI		O	2007-02-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	528		528
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	81		609
O'Donnell, Brian	7, 5								
M.R.S. Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 682)		0
Sun Life Financial Trust Inc.	PI		O	2003-03-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	3 682		3 682
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 240		
			M	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	240		3 922
Reynolds, Alan Charles	5								
M.R.S. Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(216)		0
Sun Life Financial Trust Inc.	PI		O	2005-08-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	216		216
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	95		311
Rowe, Karen Marie	5								
M.R.S. Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(4)		0
Sun Life Financial Trust Inc.	PI		O	2004-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	4		4
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	42		46
Rubacky, Paul	5								
Vanguard	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	289	35.0600USD	2 188
silverthorn, john	5								
M.R.S.Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(14)		0
Sun Life Financial Trust Inc.	PI		O	2006-08-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	14		14
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	71		85
<i>Droits RSA Shares</i>									
Beauclair, Gerard Louis	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1 812)		1 696
			O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 713	95.6000	3 409
Bennett, Paul Frederick	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 702	95.6000	15 240
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(8 824)		7 538
Brown, Gary W.	5		O	2008-01-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10 713	68.0500	25 365
Carswell, James Fredrick	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	649		
			M	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	649	95.6000	1 222*
Craddock, Geoffrey James	5		O	2008-01-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 388	68.0500	17 170
Dlugan, Dennis Michael	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 352)	102.0000	
			M	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 352)		2 167*
Geist, Stephen Julius	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 882	95.6000	5 378
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(205)		3 496
			O	2008-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 408	68.0500	9 786
Hartley, Daniel Frederick	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	328		
			M	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	328	95.6000	677
Hughes, Simon Philip Griffith	5		O	2008-01-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8 732	68.0500	16 408
Lai, Claudia	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	382	95.6000	796
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(446)		414
Lee, Brian	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	524	95.6000	1 012
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(437)		488
LETLEY, PETER ANTHONY	7		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 277	95.6000	2 909

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 202)		1 632
Loewen, John	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	939	95.6900	
			M	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	939	95.6000	1 934
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1 048)		995
Longo, Cheryl	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 430	95.6000	2 498
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1 002)		1 068
Lucas, Deborah Lynn	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 600	95.6000	3 503
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(469)		1 903
Magri, Joseph Savor	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	773	95.6000	1 479
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(747)		706
Maier, Richard	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 192	95.6000	15 823
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(11 066)		8 631
Mannarn, Arthur	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 325	95.6000	6 495
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(3 492)		3 170
Martin, Michael	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 052	95.6000	2 020
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(929)		968
Mason, William James Alexander	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1 698)	102.0000	
			M	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1 698)		1 628*
Mathur, Anil	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	364	95.6000	563
McCready, Thomas Joseph	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	560	95.6000	1 142
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(596)		582
Mclsaac, Frances Louise	5		O	2007-02-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-02-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 781
			O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	755	95.6000	1 604
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(932)		849
O'Donnell, Brian	7, 5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 305	95.6000	4 825
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 807)		2 520
Phillips, Annette	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 042	95.6000	1 928
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(757)		886
			O	2008-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 477	68.0500	3 405
Phillips, Richard D.	5		O	2008-01-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	41 219	68.0500	99 473
Reynolds, Alan Charles	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	264	95.6000	520
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(187)		256
Rowe, Karen Marie	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	186	95.6000	412
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(362)		226
silverthorn, john	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 247	95.6000	4 004
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(469)		2 757
Stewart, Andrew	5		O	2008-01-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6 612	68.0500	14 766
Wilson, Scott Anthony	8		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(765)		
			M	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(658)		667
Banque de Montréal									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goldstein, Dani Lisa	5								
Computershare Company of Canada	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	414	65.6167	3 198
Irvine, Jacqueline	5								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	434	65.6492	3 407
MCGRANN, MICHAEL	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	399	65.5448	2 142

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA									
<i>Actions ordinaires</i>									
Meralli, Yasmin	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	307	65.6851	2 992*
Piper, Martha Cook	4		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	391	67.6500	890
Wood, Michael C.	7								
Computershare United States	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	46	62.7600	310
<i>Actions ordinaires</i>									
Cardinal, Robert	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	145	34.4600	2 845
Caron, Gladys	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	146	34.0400	259
Caза, Lise	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9	34.7500	169
Desjardins, François	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	87	37.2200	1 087
Doyon, Jean-François	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	146	34.0400	1 012
Duby, Philippe	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	87	37.5300	87
Fabre, Richard	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	146	34.0400	259
Filiatrault, Guy	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	146	34.0400	665
Gagnon, Stéphane	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	36	34.0400	64
Galbraith, William Allan	5								
RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	145	34.1600	245
Garneau, Michel	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	146	34.0400	359
Hurtubise, Paul	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	147	34.0600	1 873
Jobin, Claude	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	146	34.0400	282
Lane, Rick C.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	147	34.0600	260
Lapointe, Martine	5		O	2007-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31	39.4500	31
Lussier, Simon	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	96	34.9000	226
Magini, Riccardo	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	18	37.6800	18
Mooney, Mary Ann	7		O	2006-12-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	76	37.8600	76
Pilon, Lorraine	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	146	34.0400	1 079
Robitaille, Réjean	4, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	145	34.7000	1 242
Trudeau, Michel Claude	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	142	33.7700	10 755
Banque Nationale du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bloomberg, Lawrence S.	4, 7		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	82	51.4399	3 502
Bourgie, Pierre	4		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	374	51.4399	14 157
Breton, Yves G.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	178	59.8350	820
Caillé, André	4		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	160	51.4399	836
Coulombe, Gérard	4		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	98	51.4399	4 546
Cyr, Bernard	4		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	324	51.4399	3 636
Dawe, Shirley A.	4		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	132	51.4399	4 910
Diamond-Gélinas, Nicole	4		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	124	51.4399	10 672
			O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55	51.4633	10 727
DOUVILLE, Jean R.	4		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	105	51.4399	5 774
Dutil, Marcel E.	4		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	123	51.4399	1 184
Gaulin, Jean	4		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	168	51.4399	1 615
Gobeil, Paul	4		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	161	51.4399	11 680
Murray, Larry Edward	2		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	177		1 378
PELLERIN, Denis	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	150	58.6989	461

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Runte, Roseann	4		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	124	51.4399	3 210
Tellier, Marc	4		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	115	51.4399	781
Banque Royale du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Guignard, Robert James	5		O	2008-02-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 279	50.4700	2 279*
Hearn, Timothy James	4		O	2008-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	205	50.5128	21 015
<i>Droits - Deferred Performance Share Plans</i>									
Guignard, Robert James	5		O	2008-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	23	49.9982	2 279*
			O	2008-02-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 279)	50.4700	0
Baytex Energy Trust									
<i>Droits</i>									
Brownridge, Stephen	5		O	2008-02-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 667)	6.3600	287 333
			O	2008-02-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(33 000)	10.3300	254 333
BCE Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bearzatto, Alex	5		O	2008-02-19	D	90 - Changements relatifs à la propriété	527	35.4590	2 051
ESP	PI		O	2008-01-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10	38.5600	527
			O	2008-02-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(527)	35.4590	0
Legault, Jean-François	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	771	37.6410	3 454
Lindsay, Gini	7		O	2006-12-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	376	37.6410	376
Lithwick, Devorah	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	519	37.6410	608
Loberto, Tomasso	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	384	37.6410	624
Loewen, Lynn	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	815	37.6410	3 651
MacKinnon, Donald	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	737	37.6410	4 877
Magis, Paul J.	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	674	37.6410	675
Makin, Blair	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	579	37.6410	4 176
Malcolmson, Ellen	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 188	37.6410	6 263
Markey, Stephen	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	791	37.6410	3 329
Mawhinney, Gordon	7		O	2007-03-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	232	37.6410	232
McCuaig, Cameron	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	509	37.6410	3 436
Miscio, Frank J.	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 032	37.6410	4 576
Myers, Darren	7		O	2006-12-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	582	37.6410	582
Paul, Maarika	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	774	37.6410	4 112
Rawlings, Kent	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	226	37.6410	1 160
Raymond, Guy	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	651	37.6410	651
Romanchych, Paul	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	271	37.6410	331
Root, Greg	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	692	37.6410	2 347
Rousseau, Claude	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	943	37.6410	4 948
Russo, Agostino	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	258	37.6410	453
Sciannablo, Franco	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	606	37.6410	4 273
Scioli, Josie	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	677	37.6410	3 385
Sheppard, Richard	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	431	37.6410	626
Singh, Melanie	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	913	37.6410	5 643
Smith, D. Andrew C.	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	413	37.6410	1 201

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Bioniche Life Sciences Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Smith, Gary J.	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	858	37.6410	3 144
Staffieri, Anthony	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	678	37.6410	2 146
Stinis, Paul	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	600	37.6410	3 309
Sweeney, Joanne P.	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	490	37.6410	2 934
Taillon, Jean	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	682	37.6410	4 382
Tanglao, Michael	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	632	37.6410	2 077
Tropea, Elizabeth	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	495	37.6410	2 520
Vicars, Vanda	7		O	2007-05-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	538	37.6410	538
Birch Mountain Resources Ltd.									
<i>Options</i>									
Reid, David Evans	5		O	2008-02-12	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)	8.7800	160 000
			O	2008-02-12	D	38 - Rachat ou annulation	(35 000)	3.1200	125 000
Rowe, Douglas James	4, 5		O	2008-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	(70 000)	8.7800	820 000
			O	2008-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	(70 000)	3.1200	750 000
Sully, Kerry	4		O	2008-02-12	D	38 - Rachat ou annulation	(35 000)	8.7800	330 000*
Blue Note Mining Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Corriente Master Fund, LP	3		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	808 500	0.3679	56 257 300*
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	95 500	0.3798	56 352 800*
Boardwalk Real Estate Investment Trust									
<i>Deferred Units (Convert to TU and/or cash)</i>									
Brimmell, Jonathan David	5		O	2008-02-19	D	46 - Contrepartie de services	750	38.8200	2 855
		R	O	2007-12-31	D	46 - Contrepartie de services	35	43.8900	2 105
Burns, Patrick Dean	5		O	2008-02-19	D	46 - Contrepartie de services	2 182	38.8200	10 825
		R	O	2007-12-31	D	46 - Contrepartie de services	242	43.8900	8 643
Chidley, William Glenn	5		O	2008-02-19	D	46 - Contrepartie de services	3 808	38.8200	17 572
		R	O	2007-12-31	D	46 - Contrepartie de services	389	43.8900	13 764
Denis, Jean	5		O	2008-02-19	D	46 - Contrepartie de services	2 061	38.8200	11 474
		R	O	2007-12-31	D	46 - Contrepartie de services	268	43.8900	9 413
DEWALD, James Richard	4		O	2008-02-19	D	46 - Contrepartie de services	211	38.8200	6 964
		R	O	2007-12-31	D	46 - Contrepartie de services	178	43.8900	6 753
Dingle, Ian Peter	5		O	2008-02-19	D	46 - Contrepartie de services	566	38.8200	1 256
		R	O	2007-12-31	D	46 - Contrepartie de services	5	43.8900	690
GEREMIA, ROBERTO	5		O	2008-02-19	D	46 - Contrepartie de services	4 760	38.8200	20 693
		R	O	2007-12-31	D	46 - Contrepartie de services	450	43.8900	15 933
Guyette, Michael	5		O	2008-02-19	D	46 - Contrepartie de services	876	38.8200	4 932
		R	O	2007-12-31	D	46 - Contrepartie de services	121	43.8900	4 056
Havener, Jr., Arthur Lee	4		O	2008-02-19	D	46 - Contrepartie de services	392	38.8200	1 651

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
		R	O	2007-12-31	D	46 - Contrepartie de services	13	43.8900	1 259
Kapitza, Ernest	4		O	2008-02-19	D	46 - Contrepartie de services	244	38.8200	5 430
		R	O	2007-12-31	D	46 - Contrepartie de services	133	43.8900	5 186
Mahajan, Kelly Kulwant	5	R	O	2007-12-31	D	46 - Contrepartie de services	106	43.8900	3 091
Mawani, Al	5		O	2008-02-19	D	46 - Contrepartie de services	334	38.8200	8 058
		R	O	2007-12-31	D	46 - Contrepartie de services	208	43.8900	7 724
Mix, Helen May	5		O	2008-02-19	D	46 - Contrepartie de services	741	38.8200	5 412
		R	O	2007-12-31	D	46 - Contrepartie de services	123	43.8900	4 671
Richards, David V.	4		O	2008-02-19	D	46 - Contrepartie de services	231	38.8200	6 878
		R	O	2007-12-31	D	46 - Contrepartie de services	179	43.8900	6 647
Russell, Lisa Maureen	5		O	2008-02-19	D	46 - Contrepartie de services	939	38.8200	7 688
		R	O	2007-12-31	D	46 - Contrepartie de services	186	43.8900	6 749
Screpnechuk, Kevin Peter	5		O	2008-02-19	D	46 - Contrepartie de services	3 808	38.8200	17 572
		R	O	2007-12-31	D	46 - Contrepartie de services	389	43.8900	13 764
Wheeler, Lizaine Sheila	5		O	2008-02-19	D	46 - Contrepartie de services	684	38.8200	2 964
		R	O	2007-12-31	D	46 - Contrepartie de services	55	43.8900	2 280
Wong, William	5		O	2008-02-19	D	46 - Contrepartie de services	1 984	38.8200	7 982
		R	O	2007-12-31	D	46 - Contrepartie de services	153	43.8900	5 998
<i>Parts de fiducie</i>									
Richards, David V.	4		O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	36.1500	8 466
Bombardier Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe B/ Class B Shares (Subordinate Voting)</i>									
Bouchard, Eric	5		O	2007-03-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	852	5.3439	852
BONAVENTURE ENTERPRISES INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pantages, Basil P.	4		O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.2800	2 265 689
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.2900	2 255 689
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.2800	2 245 689
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.3000	2 235 689
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.3400	2 210 689
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.3600	2 200 689
Bow Valley Energy Ltd.									
<i>Options Employee Stock Option Plan</i>									
Lawrie, Henry Richardson	4		O	2008-02-21	D	50 - Attribution d'options	25 000	5.6400	125 000
Seaman, Daryl Kenneth Seaman	4, 5, 3		O	2008-02-21	D	50 - Attribution d'options	17 100	5.6400	142 100
Tooley, George Yates	4		O	2008-02-21	D	50 - Attribution d'options	25 000	5.6400	100 000
BPO Properties Ltd.									
<i>Parts - Deferred</i>									
Davis, William Grenville	4		O	2008-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	6		2 463
			O	2008-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	120		2 583
McGavin, Robert James	4		O	2008-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	6		2 463
			O	2008-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	120		2 583
Brookfield Properties Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fox, Brett Mathew	5								

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
In Trust for H. Fox	PI		O	2007-05-22	C	37 - Division ou regroupement d'actions	3		8
Friedrich, Dennis Henrik	5		O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	20 250	6.8889USD	20 250
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	40 500	7.4267USD	60 750
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	44 871	13.0756USD	105 621
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	45 000	16.2667USD	150 621
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150 621)	18.9276USD	0
<i>Deferred Units</i>									
Barganski, John R.	5		O	2007-05-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	626		1 878
Cahill, William T.	4		O	2008-02-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 020		7 263
Carney, Simon	5		O	2007-05-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	251		752
Clark, Richard	4, 5		O	2007-05-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	128 814		386 442
			O	2008-02-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 109		395 551
Fraser, Roderick Douglas	4		O	2008-02-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	516		
			M	2008-02-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	516		4 123
Frazier, Paul H.	5		O	2007-05-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	501		1 503
Friedrich, Dennis Henrik	5		O	2007-05-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	29 422		88 266
			O	2008-02-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 081		90 347
McFarlane, Paul D.	4		O	2008-02-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	590		
			M	2008-02-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	590		7 639
Olson, Allan Stuart	4		O	2008-02-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 131		8 361
Rabbitt, Linda Diane	4		O	2008-02-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 018		6 909
Stelzl, Robert L.	4		O	2008-02-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	511		3 769
Taylor, Diana	4		O	2008-02-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	981		3 284
<i>Options</i>									
Bachia, Richard Anthony	5		O	2007-05-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	2 804		8 412
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	10 987		19 399
Barganski, John R.	5		O	2007-02-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	10 239		10 239
Beisner, Edward Francis	5		O	2007-05-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	79 721		239 160
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	15 695		254 855
Brown, Gordon Mark	5		O	2007-05-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	67 837		203 510
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	40 000		243 510
Carney, Simon	5		O	2007-02-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	8 947		8 947
Cheikin, David Todd	5		O	2007-05-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	3 834		11 501
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	9 156		20 657
Clark, Richard	4, 5		O	2007-05-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	776 250		2 328 750
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	750 000		3 078 750
Coley, Melissa Jane	5		O	2007-05-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	11 767		35 301
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	8 083		43 384
Fox, Brett Mathew	5		O	2007-05-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	26 572		79 715
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	29 821		109 536
Frazier, Paul H.	5		O	2007-02-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	6 540		6 540
Friedrich, Dennis Henrik	5		O	2007-05-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	228 885		686 655
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	(150 621)		536 034
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	100 000		636 034

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Burntsand Inc.									
<i>Options</i>									
Hogan Jr., Edward Patrick	5		O	2007-05-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	8 362		25 086
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	11 772		36 858
Osborne, Andrew William	5		O	2007-05-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	2 137		6 410
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	10 987		17 397
C.A. Bancorp Canadian Realty Finance Corporation									
<i>Actions privilégiées</i>									
Driscoll, John Fenbar	4, 7, 5		O	2008-02-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 690	25.0000	1 690
Driscoll Childrens Trust	PI		O	2008-02-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	40 000	25.0000	40 000
JF Driscoll Investment Corp.	PI		O	2008-02-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	34 000	25.0000	34 000
Merrilyn Driscoll	PI		O	2008-02-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 740	25.0000	1 740
Gardhouse, John Mark	4, 5		O	2008-02-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	600	25.0000	600
Lovett, Michael Douglas 1455215 Ontario Ltd.	5 PI		O	2008-02-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	I	38 - Rachat ou annulation	400	25.0000	400
Wolf, Robert Thomas	4		O	2008-02-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	4 000	25.0000	4 000
C2C INC.									
<i>Options</i>									
Forest, Paul	4		O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	200 000		650 000
Gagnon, Yves	4		O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.3000	
			M	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.3000	700 000
CAE Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Arnovitz, Andrew	5		O	2008-02-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	108	12.4939	3 048
Bourque, Nathalie	5		O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 526	12.3790	18 663
D'Ulisse, Pietro	5		O	2008-02-21	D	51 - Exercice d'options	3 400	5.4800	8 865
			O	2008-02-21	D	51 - Exercice d'options	2 100	9.1200	10 965
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	12.7000	10 465
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	12.6900	10 365
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	12.6800	7 165
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	12.6000	5 465
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	12.6800	3 465
Gagne, Martin	5		O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 068	12.4000	6 980
Lefebvre, Stephane	5		O	2008-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 660)	12.7033	2 524
<i>Options Employee Stock Option Plan</i>									
D'Ulisse, Pietro	5		O	2008-02-21	D	51 - Exercice d'options	(3 400)	5.4800	25 100
			O	2008-02-21	D	51 - Exercice d'options	(2 100)	9.1200	23 000
Calian Technologies Ltd.									

Émetteur	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Calian Technology Ltd	1		O	2008-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.5000	1 000
			O	2008-02-12	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.3500	1 000
			O	2008-02-13	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.3100	1 000
			O	2008-02-19	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	12.2400	900
			O	2008-02-20	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		0
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.4800	1 000
			O	2008-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.4800	1 000
			O	2008-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
Canaccord Capital Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
McMahon, Ward Alan	7								
HSBC InvestDirect	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	385	19.4500	1 015
Canadian Natural Resources Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bell, William David Redvers	7								
CNR International (Trustees) Limited	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	418	31.3500GBP	1 431
Harvey, Jerome Wayne	5		O	2008-02-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 057	65.6700	10 021*
Kramer, Cameron Steven	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 107	68.3500	58 636
			O	2008-01-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 348	73.9765	59 984
Puckering, John Charles	5								
GRS Securities Inc.	PI		O	2008-02-22	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 101		20 772
wilson, jeffrey warren	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 292	72.5800	66 539
<i>Options</i>									
Kramer, Cameron Steven	5	R	O	2007-05-22	D	59 - Exercice au comptant	(15 000)	16.8875	90 500
		R	O	2007-09-14	D	59 - Exercice au comptant	(9 000)	16.8875	81 500
		R	O	2007-09-14	D	59 - Exercice au comptant	(12 000)	26.2600	69 500
		R	O	2007-12-14	D	50 - Attribution d'options	17 000	70.4400	86 500
Canadian Real Estate Investment Trust									
<i>Parts Real Estate Investment Trust Units</i>									
Clappison, John	4								
John and Lynn Clappison	PI		O	2008-02-22	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(700)		2 300
			O	2008-02-22	C	90 - Changements relatifs à la propriété	700		
RRSP Account	PI		O	2007-05-17	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-02-22	C	90 - Changements relatifs à la propriété	700		700
Canadian Spirit Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Elmag Investments inc.	3		O	2008-02-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 700 000	0.5000	
			M	2008-02-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 000 000	0.5000	7 922 000
Sinclair, Kenneth Gerald	5		O	2008-02-19	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 000	0.5000	20 000
<i>Bons de souscription</i>									
Elmag Investments inc.	3		O	2008-02-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 850 000		
			M	2008-02-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 850 000		3 505 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Sinclair, Kenneth Gerald	5		O	2008-02-19	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 000	0.8000	1 500
Options									
CECH, RUDOLF	4		O	2008-02-14	D	50 - Attribution d'options	50 000		125 000
Couillard, John Raymond Richard	4		O	2008-02-14	D	50 - Attribution d'options	50 000		235 000
Gardner, Donald Ross	4, 5		O	2008-02-14	D	50 - Attribution d'options	200 000		440 000
Geiger, Phillip David Calvin	4, 5		O	2008-02-14	D	50 - Attribution d'options	125 000		495 000
Grubbe, Philip Henry	4		O	2008-02-14	D	50 - Attribution d'options	25 000		135 000
HILL, DEAN GORDON	5		O	2008-02-14	D	50 - Attribution d'options	75 000		175 000
Sinclair, Kenneth Gerald	5		O	2008-02-14	D	50 - Attribution d'options	40 000		410 000
Watson, George	4, 5		O	2008-02-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.5600	
			M	2008-02-14	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.5600	235 000
Winnitoy, Robert Peter	4		O	2008-02-14	D	50 - Attribution d'options	50 000		160 000
Canadian Superior Energy Inc.									
Actions ordinaires									
Noval, Gregory	4, 5		O	2008-02-14	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(250 000)	1.0000	84 585
GNE Exploration Ltd.	PI		O	2008-02-14	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(250 000)	1.0000	158 099
The Bar-N Ghost Pine Ranch Ltd.	PI		O	2008-02-14	I	90 - Changements relatifs à la propriété	250 000	1.0000	327 520
			O	2008-02-14	I	90 - Changements relatifs à la propriété	250 000	1.0000	577 520
			O	2008-02-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(78 300)	3.4100	499 220
			O	2008-02-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(71 700)	3.3300	427 520
Options									
Thompson, Robb Douglas	5		O	2008-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-01-31	D	50 - Attribution d'options	300 000	3.4900	300 000
Canadian Utilities Limited									
Actions sans droit de vote Class A									
Urwin, Roger J.	4		O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	42.7700	8 565
Canadian Western Bank									
Actions ordinaires									
Baker, Adrian	4, 5		O	2008-02-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	817	27.3700	12 760
Young, Brian	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 217	27.3700	19 905*
Canexus Income Fund									
Parts de fiducie									
Kubera, Gary L.	4, 5		O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.8360	70 000
Canfor Corporation									
Actions ordinaires									
Third Avenue Management LLC	3		O	2008-02-22	D	97 - Autre	(19 900)		23 912 328
			O	2008-02-25	D	97 - Autre	(18 175)		23 894 153
CanWest Global Communications Corp.									
Actions à droit de vote subalterne									
Fairfax Financial Holdings Limited	3								
Fairfax (Barbados) Insurance Corp.	PI		O	2007-11-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000 000	5.3500	1 000 000
Odyssey America Reinsurance Corporation	PI		O	2008-02-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	513 700	5.3500	2 515 500
TIG Insurance Company	PI		O	2008-02-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	163 400	5.3500	799 900
United States Fire Insurance Company	PI		O	2008-02-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	267 400	5.3500	1 308 600
Capital Valmoris Inc.									
Actions ordinaires									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Options actions ordinaires									
Audet, Leandre	4		O	2008-02-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			400 000
Durand, Yves	4		O	2008-02-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			250 000
			M	2008-02-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
morissette, alain	3		O	2007-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			400 000
			M	2008-02-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Morissette, Yves	4, 5, 3		O	2008-02-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			400 000
O'Dowd, Pierre	4		O	2008-02-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			250 000
Options actions ordinaires									
Audet, Leandre	4		O	2008-02-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
Morissette, Yves	4, 5, 3		O	2008-02-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			300 000
O'Dowd, Pierre	4		O	2008-02-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
CAPVEST Income Corp.									
<i>Débtentes convertibles (Mature: Dec.31/08)</i>									
Driscoll, John Fenbar	4, 6, 5, 1, 3								
JF Driscoll Investment Corp.	PI		O	2008-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 158 000.00)		\$ 50 000.00
			O	2008-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 50 000.00)		\$ 0.00
Cascades inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
BOLDUC, HUBERT	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	770	10.7100	770
Catalyst Paper Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Third Avenue Management LLC	3								
Separately Managed Accounts	PI		O	2008-02-22	C	97 - Autre	(50 400)		35 946 839
Celtic Exploration Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Franks, Alan G.	5								
Employee Stock Savings Plan	PI		O	2008-02-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	69	14.6500	1 388
Lalani, Sadiq	5								
Employee Stock Savings Plan (ESSP)	PI		O	2008-02-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	74	14.6500	1 496
Morgenstern, David Charles	5		O	2008-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	29	14.6500	3 694
Cheryl Ann Morgenstern	PI		O	2008-02-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	29	14.6500	92
Shea, Michael	5		O	2008-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	69	14.6500	119 723*
Wilson, David John	4, 5, 3								
Employee Stock Savings Plan	PI		O	2008-02-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	80	14.6500	1 603
Century Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wega Mining ASA	3		O	2008-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 500)	0.2803	25 083 646
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.2697	25 058 646
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(112 500)	0.2706	24 946 146
			O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(177 000)	0.2727	24 769 146
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(142 000)	0.2658	24 627 146
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(227 500)	0.2699	24 399 646
<i>Options</i>									
Ambrose, Allen Vernon	4		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2800	250 000
Campoy, Ricardo Moreno	4		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2800	100 000*
Sheridan, William J.V.	4, 5		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	50 000		250 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Chantiers Davie Inc.									
<i>Parts 1 common share and 1/2 of 1 common share purchase warrant</i>									
Davie Yards ASA	3		O	2008-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			89 600 000
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Barnhardt, Donald Frederick	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37	68.0500	212
Bilodeau, Ronald	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	277	67.9800	1 256
Borak, Allen H.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	348	67.9900	555
Campbell, Donald Byron	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	146	68.0400	3 053
Clark, Paul	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	276	68.6600	2 596
Cunningham, James	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	180	69.8900	4 948
Fleming, Karen Lynn	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12	65.2300	430
Foot, Raymond	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	336	68.0700	2 684
Franczak, J. Michael	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	129	68.0000	287
Graham, Vernon William	5		O	2007-12-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53	68.1700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53	68.1700	4 072
Grassby, Brian	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	310	68.0000	1 157
Green, Fred J.	4, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 069	68.2300	15 927
Guthrie, Paul Anthony	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	378	68.1500	3 774
Harrower, Judy	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	280	68.0700	2 779
Lambert, Michael Robert	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	523	67.9700	546
Legg, Jonathan R	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	317	67.9600	6 864
McBoyle, John Robert Lloyd	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	295	68.0600	5 757
Milloy, John Robert	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	193	68.1300	1 658
Robinson, Tracy	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	278	68.0600	4 852
Shields, Robert Andrew	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	359	68.0100	1 428
Szel, Marcella	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	439	68.0700	3 544
Winter, Brock M.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	411	68.1000	2 783
<i>Options</i>									
Barnhardt, Donald Frederick	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	2 900	71.6900	17 600
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	2 300	71.6900	19 900
Bilodeau, Ronald	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	4 800	71.6900	39 400
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	3 900	71.6900	43 300
Borak, Allen H.	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	7 900	71.6900	154 250
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	6 300	71.6900	160 550
Campbell, Donald Byron	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	8 100	71.6900	100 200
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	8 700	71.6900	108 900
Cunningham, James	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	6 000	71.6900	70 500
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	4 800	71.6900	75 300
Fleming, Karen Lynn	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	2 400	71.6900	9 100
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	1 900	71.6900	11 000
Foot, Raymond	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	7 100	71.6900	104 900
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	5 700	71.6900	110 600
Franczak, J. Michael	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	5 900	71.6900	31 200
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	4 700	71.6900	35 900
Graham, Vernon William	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	4 700	71.6900	85 700

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	5 900	71.6900	91 600
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	32.0000	89 600
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(300)	32.0000	89 300
Grassby, Brian	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	7 000	71.6900	105 500
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	5 600	71.6900	111 100
Green, Fred J.	4, 5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	76 300	71.6900	549 300
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	122 100	71.6900	671 400
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	42.0500	668 900
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(100)	42.0500	668 800
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(200)	42.0500	668 600
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	42.0500	667 600
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(1 200)	42.0500	666 400
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(100)	42.0500	666 300
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(1 400)	42.0500	664 900
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(500)	42.0500	664 400
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(400)	42.0500	664 000
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(2 600)	42.0500	661 400
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	42.0500	658 900
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	42.0500	657 900
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(600)	42.0500	657 300
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(2 200)	42.0500	655 100
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(400)	42.0500	654 700
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(2 100)	42.0500	652 600
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(2 900)	42.0500	649 700
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(1 100)	42.0500	648 600
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(800)	42.0500	647 800
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(100)	42.0500	647 700
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(100)	42.0500	647 600
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(100)	42.0500	647 500
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(4 900)	42.0500	642 600
Guthrie, Paul Anthony	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	10 100	71.6900	104 900
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	10 800	71.6900	115 700
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	42.0500	114 700
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(100)	32.5000	114 600
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(200)	32.5000	114 400
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(1 400)	32.5000	113 000
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(300)	32.5000	112 700
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	32.5000	110 700
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(900)	32.5000	109 800
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	32.5000	107 800
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(2 100)	27.6200	105 700
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(3 200)	31.4500	102 500
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	31.4500	100 500
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(500)	30.5000	100 000
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(500)	30.5000	99 500
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(1 100)	30.5000	98 400
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(400)	30.5000	98 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(400)	30.5000	97 600
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(200)	30.5000	97 400
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	32.5000	95 400
Harrower, Judy	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	6 100	71.6900	36 900
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	4 900	71.6900	41 800
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(100)	42.0500	41 700
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(200)	42.0500	41 500
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(100)	42.0500	41 400
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(1 100)	42.0500	40 300
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(100)	42.0500	40 200
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(50)	42.0500	40 150
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(200)	42.0500	39 950
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(200)	42.0500	39 750
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(1 200)	42.0500	
			M	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(1 200)	42.0500	38 550
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(50)	42.0500	
			M	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(50)	42.0500	38 500
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(2 050)	42.0500	36 450
Lambert, Michael Robert	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	27 700	71.6900	103 900
			O	2008-02-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	23 200	71.6900	
			M	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	23 200	71.6900	127 100
Legg, Jonathan R	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	7 200	71.6900	44 200
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	5 700	71.6900	49 900
McBoyle, John Robert Lloyd	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	6 200	71.6900	92 600
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	5 000	71.6900	97 600
McQuade, Kathryn Ann Bova	5		O	2007-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	58 800	71.6900	58 800
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	94 200	71.6900	153 000
Milloy, John Robert	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	6 400	71.6900	45 775
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	5 100	71.6900	50 875
O'Hagan, Jane	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	8 400	71.6900	60 410
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	8 900	71.6900	69 310
Robinson, Tracy	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	6 000	71.6900	51 635
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	4 800	71.6900	56 435
Shields, Robert Andrew	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	9 600	71.6900	114 500
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	10 200	71.6900	124 700
Szel, Marcella	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	15 800	71.6900	185 905
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	11 900	71.6900	197 805
Walsh, John R.	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	6 500	71.6900	43 000
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	5 200	71.6900	48 200
Winter, Brock M.	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	15 300	71.6900	98 200
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	11 500	71.6900	109 700
			O	2008-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(4 900)	31.4500	104 800
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(100)	31.4500	104 700
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	31.4500	103 700
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(1 500)	31.4500	102 200
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(400)	31.4500	101 800

Émetteur	Relation	Retard	État opéré	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(100)	31.4500	101 700
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(800)	31.4500	100 900
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(100)	31.4500	100 800
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(600)	31.4500	100 200
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(300)	31.4500	99 900
Churchill Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mann, Byron Keith	5								
Nobleman Petroleum Ltd.	PI		O	2008-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.3200	351 000
CI Financial Income Fund									
<i>Deferred Equity Units</i>									
Adlam, Wayne	5		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	48 000		68 000
Anderson, Peter W.	5		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	54 800		81 800
Blair, Lorraine P.	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 700		6 000
Bonansinga, Massimo	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 300		3 900
Brodeur, James Drummond	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 800		3 355
Bushell, Eric B.	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 300		81 600
Canavan, Joseph C.	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	54 800		81 800
Champagne, Stephane	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 200		6 100
Chan, Kathy	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 600		3 200
Chiu, Carol	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 900		3 500
			O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 300		5 800
D'Angelo, Giuseppe	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 500		10 400
Daughton, Dawn M.	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	300		1 100
Dennig, Ken	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 800		13 400
Dewar, Aletta, J.B. (Letty)	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 100		2 700
Donald, Steven J.	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 000		10 200
Durfy, Robert D.	7		O	2007-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	700		700
Dutkiewicz, James	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 500		13 500
Gill, Amarjit	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 000		2 600
Gillies, Janet	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 200		2 200
			O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	700		2 900
Green, Derek J.	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 400		33 700
Holland, William T.	4, 5		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	82 200		122 600
Issa, Munir T.	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 600		10 800
Jamieson, Douglas J.R.	5		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 000		21 100
Jenkins, Stephen F.	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 900		38 000
Kagan, Bruce	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 400		84 010
Kerr, Neal A.	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 100		18 350
Lauzon, Eric	7		O	2007-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	500		500
MacLeod, Mark D.	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 800		5 600
MacPhail, Stephen A.	5		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	54 800		81 800
Marshall, Geoffrey	7		O	2006-10-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 400		4 400
Masters, Scott E.	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	300		1 100

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Mecklai, Karim	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	300		1 100
Pauli, David C.	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 100		25 200
Plaskett, Bruce G.	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	500		1 300
Roland, Michael J.	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 600		3 200
			O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 200		4 400
Ross, James E.	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 800		8 400
Roy, Robert Eugene J	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 300		9 900
Shin, Gregory H.	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 900		6 000
Smith, Clive S	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 300		5 000
von Boetticher, Chris	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 300		3 900
			O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 000		4 900
White, Malcolm S.	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 200		12 100
Wojcik, Aleksy	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 800		5 000
Wylie, Richard J.	7		O	2008-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 600		2 800
<i>Options</i>									
Simon, Paul E.	7		O	2008-02-22	D	52 - Expiration d'options	(1 700)		0
Cineplex Galaxy Income Fund									
<i>Options</i>									
Hughes, Scott	5		O	2007-04-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	7 500		7 500
<i>Parts</i>									
Briant, Heather	5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	60 000	17.0300	64 653
Campbell, Susan Linda Helen	5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	22 500	17.0300	23 642
Duhatschek, Monica	5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	10 000	17.0300	11 826
Fearnall, Gary Alan	5		O	2007-02-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	10 000	17.0300	
			M	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	10 000	17.0300	10 000
Fitzgerald, Anne Tunstall	5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	60 000	17.0300	60 010
Jacob, Ellis	5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	350 000	17.0300	350 000
Kennedy, Michael	5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	90 000	17.0300	90 000
Kent, Jeff	5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	90 000	17.0300	95 262
LaDouceur, Bradley	5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	10 000	17.0300	
			M	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	10 000	17.0300	10 000
Malik, Tariq	5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	5 000	17.0300	5 226
Mandryk, Suzanna	5		O	2006-10-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	50 000	17.0300	50 000
Marshall, Patricia Dawn	5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	15 000	17.0300	21 389
McGrath, Daniel F.	5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	175 000	17.0300	175 000
Nelson, Gordon	5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	175 000	17.0300	201 576
Nonis, Paul	5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	50 000	17.0300	50 000
Seguin, Daniel	5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	10 000	17.0300	10 155
Shaw, Ian	5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	10 000	17.0300	16 591
Silva, Decio	5		O	2007-04-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	7 500	17.0300	
			M	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	7 500	17.0300	7 500
Stanghieri, Fabrizio	5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	27 500	17.0300	
			M	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	27 500	17.0300	28 642

Émetteur	Relation	Retard	État opéré	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Tishler, William A.	5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	15 000	17.0300	15 000
Citadel HYTES Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bruvall, James Thomas	4, 5								
899259 Alberta Ltd.	PI		O	2008-02-22	I	46 - Contrepartie de services	1 248	12.1300	60 383
Duncan, Darren Kelly	5								
766421 Alberta Ltd.	PI		O	2008-02-22	I	46 - Contrepartie de services	624	12.1300	50 950
MacIntyre, Kent	4								
Canadian Income Fund Group	PI		O	2008-02-22	I	46 - Contrepartie de services	4 368	12.1300	356 583
Citadel Premium Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bruvall, James Thomas	4, 5								
JCSS Capital Corp.	PI		O	2008-02-22	I	46 - Contrepartie de services	7 546	9.5100	148 375
Duncan, Darren Kelly	5								
766421 Alberta Ltd.	PI		O	2008-02-22	I	46 - Contrepartie de services	275	9.5100	2 119
MacIntyre, Kent	4								
Canadian Income Fund Group	PI		O	2008-02-22	I	46 - Contrepartie de services	17 608	9.5100	1 383 070
Citadel Stable S-1 Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bruvall, James Thomas	4, 5								
JCSS Capital Corp.	PI		O	2008-02-22	I	46 - Contrepartie de services	7 313	7.4300	83 108
Duncan, Darren Kelly	5								
534729 Alberta Ltd.	PI		O	2008-02-22	I	46 - Contrepartie de services	640	7.4300	6 276
MacIntyre, Kent	4								
Canadian Income Fund Group	PI		O	2008-02-22	I	46 - Contrepartie de services	17 063	7.4300	167 377
Clarke Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Armoyan, George	4, 5		O	2008-01-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	326	6.6100	60 437*
Cline Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2008-02-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	350 000	0.3379	9 455 100
			O	2008-02-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.3500	9 605 100
Taylor, Allan John	4, 5		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.3650	532 593*
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.3900	522 593*
Cogeco Câble Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne actions subalternes à droit de vote</i>									
Brousseau, André	4		O	2003-01-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-01-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
Commerce Split Corp.									
<i>Class A Shares</i>									
Finch, S. Wayne	4, 5		O	2007-01-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.7900	1 000
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	3.8000	10 000
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	3.8300	12 000
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	3.8400	13 200

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	3.8500	15 700
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	3.8900	17 700
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	3.9000	37 700
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.9400	38 700
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.9500	43 700
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 600	3.9900	49 300
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 200	4.0000	77 500
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	4.0500	80 000
Compagnie D'Assurance Générale Co-operators									
<i>Actions privilégiées Class A Series B</i>									
Mann, Howard	7		O	2008-02-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	248	100.0000	474
Suljak, Katica	5		O	2008-02-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	186	100.0000	310
Wallace, Janice	7		O	2008-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			93
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Armellino, Michael R.	4		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	52.0082USD	106 650
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	52.2550	102 150
Giffin, Gordon D.	4		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 375	51.6870USD	19 175
Gray, James K.	4		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	52.2500	56 676
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	622	52.2800	57 298
Harrison, E. Hunter	4, 5		O	2008-02-13	D	51 - Exercice d'options	275 022	10.1862USD	330 955
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87 264)	52.0184USD	243 691
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(140 400)	52.0928USD	103 291
			O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47 358)	52.0318USD	55 933
Hebert, Francois	5		O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	10 000	20.4233	16 694
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	53.6935	6 694
Holiday, Edith E.	4		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	51.7350USD	31 200
Houle, Ghislain	5		O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	5 500	13.6533	19 924
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	6 500	16.3917	26 424
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	52.4572	14 424
Kempston Darkes, V. Maureen	4		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	52.1975	36 500
Lee, Robert Home	4		O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	53.2500	25 000
Noorigian, Robert E.	5		O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	5 000	16.3917	45 121
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	54.0000	40 121
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	30 000	16.3917	60 121
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	54.0375	40 121
Pace, Robert	4		O	2007-02-25	D	51 - Exercice d'options	14 774	15.4167	
			M	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	14 774	15.4167	52 648
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	6 226	15.4167	58 874
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 226)	53.0927	37 874
Phillips, Karen B.	5		O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	2 500	29.1850USD	10 964
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	55.0000USD	8 464
<i>Droits</i>									
Armellino, Michael R.	4		O	2003-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	562	52.4970	562
Baillie, A. Charles	4		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	107	52.5000	27 682
Bolton, Hugh John	4		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	52.4970	29 674

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	96	52.5000	29 770
Cyr, J.V. Raymond	4		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	52.4970	27 132
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	88	52.5000	27 220
Giffin, Gordon D.	4		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 125	52.4970	13 434
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	47	52.5000	13 481
Gray, James K.	4		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21	52.5000	5 774
Holiday, Edith E.	4		O	2003-02-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 250	52.4970	2 250
Kempston Darkes, V. Maureen	4		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	89	52.5000	23 131
Losier, Denis	4		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	52.4970	28 426
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	92	52.5000	28 518
Lumley, Edward C.	4		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	52.4970	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	52.4970	27 018
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	52.4970	28 018
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	88	52.5000	
McLean, David G.A.	4, 5		M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	167	52.5000	28 185
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	52.4970	54 736
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 125	52.4970	55 861
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	947	53.8689	56 975
Pace, Robert	4		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	167	52.5000	56 028
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	52.4970	28 640
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	894	52.4970	29 534
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	92	52.5000	29 626
<i>Options</i>									
Harrison, E. Hunter	4, 5		O	2008-02-13	D	51 - Exercice d'options	(275 022)	10.1862USD	3 505 000
Hebert, Francois	5		O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	20.4233	107 500
Houle, Ghislain	5		O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(5 500)	13.6533	212 600
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(6 500)	16.3917	206 100
Noorigian, Robert E.	5		O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	16.3917	295 600
			O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	16.3917	290 600
Pace, Robert	4		O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(14 774)	15.4167	57 226
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(6 226)	15.4167	51 000
Phillips, Karen B.	5		O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	29.1850USD	22 700
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Exxon Mobil Corporation	3								
Roytor & Co.	PI		O	2008-02-19	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(192 315)	54.2200	626 555 165
			O	2008-02-20	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(192 315)	54.5600	626 362 850
			O	2008-02-21	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(192 315)	53.6000	626 170 535
			O	2008-02-22	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(192 315)	53.7400	625 978 220
Imperial Oil Limited	1		O	2008-02-19	D	38 - Rachat ou annulation	104 000	54.6603	104 000
			O	2008-02-19	D	38 - Rachat ou annulation	(104 000)	54.6603	0
			O	2008-02-20	D	38 - Rachat ou annulation	93 400	54.3364	93 400
			O	2008-02-20	D	38 - Rachat ou annulation	(93 400)	54.3364	0

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	84 000	53.6950	84 000
			O	2008-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	(84 000)	53.6950	0
			O	2008-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	84 000	53.8273	84 000
			O	2008-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(84 000)	53.8273	0
COMPASS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
COMPASS Income Fund	1		O	2008-02-12	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.2500	13 364 821
			O	2008-02-13	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.3000	13 365 421
			O	2008-02-20	D	38 - Rachat ou annulation	700	12.4400	13 366 121
			O	2008-02-26	D	38 - Rachat ou annulation	900	12.5800	13 367 021
Contrans Income Fund									
<i>Subordinate Voting Trust Units</i>									
DUNFORD, STANLEY GEORGE	4, 5, 3		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 296	8.3500	796 989
Leach, Archie Murray	4		O	2006-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14 491	11.9460	382 358
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15 158	10.4200	397 516
		R	O	2008-01-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	8.5000	401 516
		R	O	2008-01-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	8.5000	417 516
		R	O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	8.5000	427 516
Copernican World Banks Split Inc.									
<i>Class A Shares</i>									
Lowe, Chris	7		O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	2.6297	
			M	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 450	2.6289	5 450
Corel Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dobson, David	4, 5		O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1800USD	100
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1800USD	300
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1500USD	400
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1600USD	500
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1400USD	700
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1200USD	800
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1300USD	1 000
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.3100USD	1 300
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.3000USD	1 500
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.2900USD	1 800
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.2800USD	2 000
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2600USD	2 100
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.2500USD	2 300
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.2400USD	2 500
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2000USD	2 600
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.2200USD	2 900
			O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2100USD	3 000
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	198	9.2500USD	3 198
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2400USD	3 298
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	315	9.1500USD	3 613
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1400USD	3 713
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	688	9.1900USD	4 401
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1800USD	4 901

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Corporation Financiere Power									
<i>Actions ordinaires</i>									
Orr, Robert Jeffrey	4, 7, 6, 5		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	35.6814	300 000
Reynolds, Christopher Shane	7								
Chris Reynolds (RRSP)	PI		O	2008-02-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	183	37.7000	1 083
			O	2008-02-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	560	36.0400	1 643
Corporation Minière Golden Share									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baril, Florent	4		O	2008-01-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-15	D	35 - Dividende en actions	4 975		4 975
Corrans, Roy	4		O	2008-01-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Ressources Searchgold Inc.	3	R	O	2008-01-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 134 984
<i>Bons de souscription</i>									
Baril, Florent	4		O	2008-01-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Corrans, Roy	4		O	2008-01-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Baril, Florent	4		O	2008-01-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Corrans, Roy	4		O	2008-01-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Corporation Nortel Networks									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pirih, Anthony Matthew	7		O	2007-11-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	194		244
<i>Actions ordinaires Nortel Stock Purchase Plans (Post-June 29, 2005)</i>									
Pirih, Anthony Matthew	7		O	2007-02-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	194	17.0700USD	194
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	215	15.4600USD	215
			O	2007-11-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(194)		0
Corporation Shoppers Drug Mart									
<i>Actions ordinaires</i>									
Martin, Geoffrey Tod	5		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	51.9200	61 814
			O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	51.9800	60 814
			O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(113)	51.8300	60 701
			O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	52.0000	60 401
			O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	51.9900	60 201
			O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	51.9500	60 001
Corporation Vector Aerospatiale									
<i>Options</i>									
Cockell, Paul John	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	6 300	5.6000	28 600
Rockwood, Gerald	7	R	O	2008-02-14	D	50 - Attribution d'options	9 400	4.1500	46 200
Corriente Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lu, David T.	3	R							
Hedgehog Capital LLC	PI		O	2008-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 200	4.6000	6 892 119
			R	2008-02-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	4.6100	6 894 019
			R	2008-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	4.6200	6 892 019
CryoCath Technologies Inc.									

Émetteur	Relation	Retard	État opéré	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Christofilis, Constantinos	3								
Strategos Master Fund, L.P.	PI		O	2008-02-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 000	4.3000	1 581 200
Cyberplex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lavine, Marc	4								
The Eyeland Corporation	PI		O	2008-02-21	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000	0.6000	631 250
			O	2008-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 250	0.7400	637 500
Osiel, Isaac	5		O	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	83 333	0.6000	83 333
DALSA Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
DALSA Corporation	1		O	2007-08-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2007-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.4000	3 000*
			O	2007-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		0
		R	O	2007-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	10.2500	2 000
			O	2007-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
		R	O	2007-08-28	D	38 - Rachat ou annulation	600	10.1000	600
			O	2007-08-28	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		0
		R	O	2007-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	10.1600	1 400
			O	2007-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		0
		R	O	2007-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	400	10.1500	400
			O	2007-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		0
		R	O	2007-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	5 900	10.2500	5 900
			O	2007-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	(5 900)		0
		R	O	2007-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.2000	3 000
			O	2007-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		0
		R	O	2007-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	5 911	10.3000	5 911
			O	2007-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	(5 911)		0
		M	O	2007-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	(5 911)		0
		R	O	2007-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	300	10.1000	300
			O	2007-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		0
		R	O	2007-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	300	10.1500	300
			O	2007-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		0
		R	O	2007-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	10.1500	1 500
			O	2007-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		0
		R	O	2007-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	10.2500	1 700
			O	2007-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)		0
		R	O	2007-11-05	D	38 - Rachat ou annulation	35 400	8.5000	35 400
			O	2007-11-05	D	38 - Rachat ou annulation	(35 400)		0
		R	O	2007-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	5 900	8.5000	5 900
			O	2007-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	(5 900)		0
		R	O	2007-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	105 800	8.3000	105 800
			O	2007-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(105 800)		0
		R	O	2007-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.4000	3 000
			O	2007-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		0
		R	O	2007-11-26	D	38 - Rachat ou annulation	190 200	8.5000	190 200

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-11-26	D	38 - Rachat ou annulation	(190 200)		0
		R	O	2007-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	5 900		5 900
			O	2007-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(5 900)		0
		R	O	2007-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	8.5000	1 800
			O	2007-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 800)		0
		R	O	2007-12-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	8.6000	2 300
			O	2007-12-17	D	38 - Rachat ou annulation	(2 300)	8.6000	0
		R	O	2007-12-18	D	38 - Rachat ou annulation	5 911	8.6000	5 911
			O	2007-12-18	D	38 - Rachat ou annulation	(5 911)		0
		R	O	2007-12-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	8.6100	2 500
			O	2007-12-20	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)		0
Jean, Claude	5		O	2004-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-02-12	D	51 - Exercice d'options	5 000	10.4900	5 000
		R	O	2008-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	13.0080	0
Jullien, Graham Arnold	4		O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	13.0000	15 568
<i>Options</i>									
Barber, Herbert Douglas	4		O	2008-02-21	D	50 - Attribution d'options	3 500	9.3000	7 500
Jean, Claude	5	R	O	2008-02-12	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	10.4900	16 900
Deepwell Energy Services Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Douglas, Ross David Scott	4	R							
Manvest Inc.	PI		O	2008-02-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	5.1000	613 162
Robinson, William Peter	4	R	O	2008-02-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	5.1000	613 162
Dejour Enterprises Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bustin, Robert mArc	4		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.7000	125 667
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.6300	120 667
DELPHI ENERGY CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Reid, David James	4, 5		O	2008-02-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 855	2.0500	49 591
Reid Family Trust	PI		O	2008-02-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(48 400)	2.2200	649 900
Denison Mines Corp. (formerly International Uranium Corporation)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Frydenlund, David C.	5	R	O	2008-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	6.5000USD	594 000
			O	2008-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	6.5000USD	589 000
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	7.0400USD	579 000
DEQ Systèmes Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Vachon, Jean-Claude	4, 6, 5		O	2007-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	1.6700	
REER	PI		M	2007-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	1.6700	145 000*
Dundee Precious Metals Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
John, William Murray	4	R	O	2007-06-29	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	10 000	10.5000	12 500
<i>Bons de souscription</i>									
John, William Murray	4		O	2005-06-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2007-06-29	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	10.5000	5 000

Émetteur	Relation	Retard	État opéré	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Dundee Real Estate Investment Trust									
<i>Droits deferred trust units</i>									
Webb, Carol	7		O	2008-02-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10		384
			O	2008-02-25	D	36 - Conversion ou échange	(384)		0
<i>Parts de fiducie Series A</i>									
Webb, Carol	7		O	2008-02-25	D	36 - Conversion ou échange	384	33.3600	396
<i>Parts de fiducie Special Trust Units</i>									
Dundee Corporation	3								
0764707 B.C. Ltd. (REIT 2)	PI		O	2008-02-15	I	35 - Dividende en actions	17 704	32.5500	3 045 539
Dundee Realty Holdings LP	PI		O	2008-02-15	I	35 - Dividende en actions	1 681	32.5500	289 193
EarthFirst Canada Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Iorich, Vladimir	3								
Pala Investments Holdings Limited	PI		O	2008-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	255 200	1.9500	13 218 600
Ember Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Zuorro, Thomas Anthony	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 040	1.9860	98 429
RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9 122	1.9860	192 881
Enbridge Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Adams, Richard Larry	7								
T.Rowe Price (401[K])	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	154	38.2800USD	8 349
Balko, Jody	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	45	37.8200	210
T. Rowe Price (401[K])	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22	37.2000USD	2 669
Beaumont, Glenn William	7		O	2008-01-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	39.2100	4 189
			O	2008-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	38.0500	4 195
			O	2008-02-13	D	51 - Exercice d'options	2 500	19.1000	6 695
Bird, John Richard	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	36.7600	8 999
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	468	37.8200	9 467
Bloxom, Steven Ray	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	321	37.8200	2 611
Boyce, Mark Randal	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	25	37.8000	42
Scotia McLeod	PI		O	2007-12-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10	36.7600	1 173
Buys, Sonya Bernadette Maria	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	91	37.8200	5 615
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3	36.7600	432
Wood Gundy ITF Sonya Buys or Paul Braconnier	PI		O	2007-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	127	36.6800	23 316
Carruthers, John William	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	52	37.8200	697
Cruess II, Leigh Saunders	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	210	37.8200	11 085
Daniel, Patrick Darold	4, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 087	37.8200	242 369
Gerez, John Michael	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	50	37.8200	945
Scotia McLeod RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	19	36.7600	2 342
Gruending, Colin Kenneth	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	45	37.8200	261
ScMcL RRSP #497-27063 (Kimberly Gruending)	PI		O	2007-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4	36.7600	460
Scotia McLeod RRSP #497-27062	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	36.7600	488
Hansen, Cynthia Lynn	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	39	37.8200	454
RBC Dominion RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	36.9400	804
Scotia McLeod RSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	36.8000	19
Holder, Janet Arlene	7								

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
RRSP	PI		O	2004-12-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-08-01	I	90 - Changements relatifs à la propriété	3 239		3 239
RRSP - Pacific International	PI		O	2007-08-01	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 239)		0
Jarvis, Donald Guy	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	61	37.8200	6 375
Kaitson, Emmanuel	7								
T. ROWE PRICE (401[K])	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	207	38.3900USD	15 513
Letwin, Stephen Joseph James	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	20	36.7600	61 329
T. Rowe Price (401K)	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	37.2000USD	712
Levesque, D'Arcy Lloyd	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	195	37.8200	2 579
Love, Alison Taylor	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	27	36.7600	4 443
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	86	37.8200	4 529
Luison, Lino Mario	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	41	37.7500	69
ScotiaMcLeod	PI		O	2007-12-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	36.7600	582
Maki, Mark Andrew	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22	36.7600	3 102
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	6 500	19.1000	9 602
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	40.6200	9 502
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	40.6100	8 902
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	40.6000	4 502
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	40.6400	3 702
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	40.6300	3 102
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	1 000	19.1000	4 102
Scotia McLeod RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3	36.7600	330
T. Rowe Price 401[K]	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	85	38.8000USD	4 026
McFeely, Ian Robert	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	45	37.8200	1 500
RSP @ Scotia McLeod	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12	36.7600	1 437
McGill, Terrance Leslie	7								
T. Rowe Price (401[K])	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	158	38.7200USD	3 756
Meyer, Arthur Donald	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	78	37.8200	23 279
Scotia McLeod RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11	36.7600	1 365
Milner, James William	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	59	38.2200	3 568
Neiles, Byron Craig	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	244	37.0100	6 446
Opheim, Wanda Marie	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	130	37.8200	1 617
RRSP @ Scotia McLeod	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	19	36.7600	2 295
RRSP @ Scotia McLeod - Ken Yurkovich	PI		O	2007-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4	36.7600	896
Scotia McLeod - Ken Yurkovich	PI		O	2007-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	131	37.8200	4 205
Otsason, Juri	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	111	37.8200	8 982
Pleckaitis, Arunas Jonas	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 068	37.2600	12 886
Marilyn Pleckaitis	PI		O	2007-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48	36.7700	1 467
Poohkay, Brent Donald	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	36.7600	55
Scotia McLeod RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	65	37.8200	312
Robottom, David Thomas	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	103	37.8200	6 026
Bonnie Joy Robottom	PI		O	2007-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	17	36.9400	2 130
Ross, William George	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38	37.9100	845
Schultz, James Andrew	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	308	37.8200	114 494
Schwartz, Robert Thomas	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40	37.8200	444
Scotia McLeod RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	36.7600	683
Sevick, Gregory Leonard	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	403	37.8200	12 040

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Szurlo, Jr., Charles Joseph	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	124	37.8200	6 433
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2	36.7600	182
Wade, Darby Jeffery	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	69	37.8200	5 120
Scotia McLeod ITF Darby J. Wade	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10	36.7600	1 275
Whelen, John Kendall	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	68	37.8200	5 312
Scotia Capital Inc. ITF John Whelen	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	36.7600	640
Wuori, Stephen John	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	676	37.8200	69 120
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	80 000	19.1000	149 120
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	41.1000	148 620
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	41.0900	148 420
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	41.0800	146 620
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	41.0500	145 620
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	41.0400	144 620
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 100)	41.3000	74 520
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	41.1800	74 120
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	41.3500	74 020
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	41.1500	72 220
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	41.1100	71 820
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	41.0700	71 220
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	41.0100	69 420
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	41.3600	69 120
T. Rowe Price (401[K])	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	37.2000USD	921
Yu, Vernon Dai-Chung	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	151	37.6100	1 456
RSP @ Scotia McLeod	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	43	38.0200	1 952
Zupan, Leon Anthony	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	78	37.8200	5 839
Scotia McLeod RRSF	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	36.7600	704
<i>Options \$19.10 (\$38.20) - February 21, 2011 Expiry</i>									
Beaumont, Glenn William	7		O	2008-02-13	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	19.1000	2 500
Maki, Mark Andrew	7		O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(6 500)		1 000
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(1 000)		0
Wuori, Stephen John	5		O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(80 000)		0
<i>Options \$40.42 - August 15, 2015 Expiry</i>									
Monaco, Albert	5		O	2003-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	250 000		250 000
<i>Options \$40.42 - February 19, 2018 Expiry</i>									
Balko, Jody	5		O	2003-06-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	30 200		30 200
Beaumont, Glenn William	7		O	2003-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	13 900	40.4200	13 900
Bird, John Richard	5		O	2003-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	60 000		60 000
Bloxom, Steven Ray	5		O	2004-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	32 000		32 000
Boyce, Mark Randal	7		O	2003-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	8 050	40.4200	8 050
Buys, Sonya Bernadette Maria	7		O	2003-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	23 000		23 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Carruthers, John William	7		O	2004-01-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	32 200		32 200
Cruess II, Leigh Saunders	5		O	2003-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	36 700		36 700
Daniel, Patrick Darold	4, 5		O	2003-06-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	212 000		212 000
DuPont, Bonnie Diane Rose	5		O	2003-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	30 000		30 000
Gerez, John Michael	7		O	2006-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	19 900		19 900
Gruending, Colin Kenneth	5		O	2005-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	35 300		35 300
Hansen, Cynthia Lynn	7		O	2007-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	28 000		28 000
Holder, Janet Arlene	7		O	2004-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	26 300	40.4200	26 300
Jarvis, Donald Guy	7		O	2003-02-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	35 300		35 300
Levesque, D'Arcy Lloyd	5		O	2005-08-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	24 900		24 900
Love, Alison Taylor	5		O	2005-06-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	20 600		20 600
Luison, Lino Mario	7		O	2007-09-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	12 300	40.4200	12 300
McFeely, Ian Robert	5		O	2006-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	20 700		20 700
Meyer, Arthur Donald	7		O	2003-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	51 700		51 700
Milner, James William	7		O	2007-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	10 200	40.4200	10 200
Monaco, Albert	5		O	2003-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	45 000		45 000
Neiles, Byron Craig	7		O	2003-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	18 400	40.4200	18 400
Opheim, Wanda Marie	5		O	2006-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	28 000		28 000
Otsason, Juri	7		O	2003-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	17 100		17 100
Pleckaitis, Arunas Jonas	7		O	2002-12-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	14 900	40.4200	14 900
Poohkay, Brent Donald	5		O	2005-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	28 700		28 700
Robottom, David Thomas	5		O	2006-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	35 000		35 000
Ross, William George	7		O	2006-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	12 700	40.4200	12 700
Schultz, James Andrew	7, 5		O	2002-12-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	44 700		44 700
Schwartz, Robert Thomas	7		O	2007-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	20 200		20 200
Sevick, Gregory Leonard	7		O	2003-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	52 900		52 900
Szmulro, Jr., Charles Joseph	5		O	2003-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	20 900		20 900
Wade, Darby Jeffery	5		O	2003-02-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	26 100		26 100
Whelen, John Kendall	5		O	2003-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	50 300		50 300
Wuori, Stephen John	5		O	2003-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	60 000		60 000
Yu, Vernon Dai-Chung	5		O	2006-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	35 100		35 100
Zupan, Leon Anthony	7		O	2003-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	23 200		23 200
<i>Options USD\$40.33 - February 19, 2018 Expiry</i>									
Adams, Richard Larry	7		O	2003-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	30 700		30 700
Kaitson, Emmanuel	7		O	2001-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	13 500		13 500
Krenz, Douglas Vernon	5		O	2005-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	35 000		35 000
Letwin, Stephen Joseph James	5		O	2003-04-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	60 000		60 000
Maki, Mark Andrew	7		O	2003-02-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	30 100		30 100
McGill, Terrance Leslie	7		O	2003-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	49 500		49 500
Enbridge Income Fund									
<i>Trust Units</i>									
Gruending, Colin Kenneth	6								
ScMcL RRSP #497-27063 (Kimberly Gruending)	PI		O	2007-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	91	11.2200	1 187
Scotia McLeod RRSP #497-27062	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	91	11.2200	1 187
Opheim, Wanda Marie	6								
RRSP @ Scotia McLeod	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	202	11.2200	2 547
RRSP @ Scotia McLeod - Ken Yurkovich	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	613	11.2200	7 620
Scotia McLeod - Ken Yurkovich	PI		O	2007-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	171	11.2200	2 162
Wudrick, David Keith	7								
RESP for Tyler J., Matthew R. & Allanah N. Wudrick	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	155	11.2200	680
EnCana Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Arneri, Caroline Maria	7, 5		O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 501		2 059
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(585)	71.2700	
			M	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(586)	71.2700	1 473
Brannan, John	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	393	61.9200	30 005

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	385	62.2500	30 390
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	212	63.6100	30 602
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 996		39 598
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	5 000	23.9000	44 598
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	71.5000	39 598
Brillon, Sherri	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	287	61.9200	38 148
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	508	62.0600	38 656
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	64	63.6100	38 720
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 856		42 576
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	8 000	23.9000	50 576
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	71.6900	50 076
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	71.6500	49 576
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	71.5500	48 076
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	71.5000	47 076
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.6800	46 976
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	71.5200	45 976
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	71.6700	45 676
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	71.6000	43 476
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	71.5900	42 776
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.6300	42 676
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.6200	42 576
RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10	60.6900	819
Delaney, Ian William	4		O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	71.5200	133 600
Desroches, Rachel	7, 5		O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	216		1 261
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(84)	71.2700	
			M	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(85)	71.2700	1 176
Dighero, Gregory Robert	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	130	57.9100USD	195
DiMaio, Anthony Raffael	7, 5		O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 144		6 535
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	4 000	23.9000	10 535
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	71.9000	6 535
Dyte, Kerry Don	7, 5		O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 999		8 879
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 339)	71.2700	
			M	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 340)	71.2700	6 539
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	2 000	23.9000	8 539
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	72.0000	8 039
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	71.3600	7 539
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	71.6100	7 239
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	71.5800	7 039
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	72.0000	6 539
Eresman, Randall Kerry	4, 7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 021	62.0400	61 832
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38	64.8700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37	64.8700	61 869
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	43 694		105 563
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	20 000	23.9000	125 563
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	71.9000	105 563
Ferguson, Brian Charles	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	588	61.7600	35 438
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	46	60.6900	35 484

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	119	63.6100	35 603
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	21 847		57 450
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	20 000	23.9000	77 450
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	71.0000	57 450
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	10 000	23.9000	67 450
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	72.0000	57 450
Gagne, Paul Riley	7, 5		O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	643		8 374
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	7 500	23.9000	15 874
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	71.0000	8 374
Graham, Michael	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	568	61.9000	46 054
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	74	60.6900	46 128
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 562		66 690
Grant, Robert	7, 5		O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 569		25 216
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	8 500	23.9000	33 716
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 500)	71.6000	25 216
Henke, Darrin	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	125	63.4100USD	1 050
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3	57.0000USD	1 053
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 141		6 194
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 661)	70.1400USD	4 533
Hinton, Thomas	7, 5		O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 426		12 513
Ince, Gerald	7, 5		O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 000		3 872
Jarvis, Jeff	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	160	59.0100USD	3 255
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	20	59.3600	3 275
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 571		5 846
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(868)	70.1400USD	4 978
Keplinger, John Leonard, Jr.	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	78	64.2900USD	6 649
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	42	59.3600	6 691
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 285		10 976
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(857)	70.1400USD	10 119
Mackid, Linda	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	114	62.0800	4 168
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13	63.6100	4 181
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	500	23.9000	5 204
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	71.8100	4 904
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	71.7900	4 704
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	858		
			M	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	859		5 040
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(334)	71.2700	
			M	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(336)	71.2700	4 704
McClure, Don Ray	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	213	58.4700USD	6 979
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14	57.0000USD	6 993
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	42	59.3600	7 035
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 285		11 320
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 394)	70.1400USD	9 926
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	10 000	23.9000	19 926
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.3200	19 826
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	71.2400	19 426
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 100)	71.3100	15 326

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	71.2700	14 126
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	71.2900	11 326
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	71.3000	10 626
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	71.2300	9 926
McIntosh, Sheila	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	295	61.9000	14 909
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	60.6900	14 912
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	64.8700	14 917
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 426		21 343
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	3 000	23.9000	24 343
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	71.0000	21 343
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	71.2500	19 343
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	71.5000	17 343
Nielsen, Valerie Anne Abernethy	4		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	7 500	23.7500	52 436
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	71.5700	51 436
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	71.6400	50 836
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	71.6100	50 336
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	71.6000	50 036
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	71.5500	49 336
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 700)	71.6500	45 636
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	71.6300	45 436
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	71.6200	44 936
Oliver, Robert William (Bill)	7, 5		O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	21 847		96 473
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 521)	71.2700	87 952
Orr, Patricia Marie	5		O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	216		216
Protti, Gerard Joseph	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	381	61.8100	142 096
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	60.5500	142 144
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 281		147 425
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	71.5200	145 225
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	71.5100	144 925
Purcell, Dean Victor	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	146	58.1800USD	1 252
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	57.0000USD	1 257
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 285		5 542
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 399)	70.1400USD	4 143
Ruste, Ivor Melvin	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	299	62.1600	695
Sander, Paul Robert	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	212	58.5400USD	5 539
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19	60.6900	5 558
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37	59.3600	5 595
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 285		9 880
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 194)	70.1400USD	8 686
Schopp, John	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	200	57.8800USD	9 536
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	57.0000USD	9 540
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	85	59.3600	9 625
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 710		20 335
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 329)	70.1400USD	17 006
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	6 000	23.9000	23 006
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	71.1300	17 006
Simpson, Deborah Hope	5		O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 213		3 392

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 253)	71.2700	
			M	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 254)	71.2700	2 138
Stanford, James Mark	4		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	5 000	23.7500	11 348
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	71.7200	9 848
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	71.6400	9 648
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	71.7000	9 348
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	71.6500	7 748
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	71.6000	7 348
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	71.7100	6 648
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.6200	6 548
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	71.6600	6 348
Stevenson, William Arthur	7, 5		O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 426		30 000
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	3 000	23.9000	33 000
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	71.0000	32 200
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	71.0100	32 000
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	70.9200	31 900
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	70.9100	31 000
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	71.7100	30 700
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	71.7200	30 000
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	1 000	23.9000	31 000
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	71.7500	30 800
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	71.7600	30 300
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	71.7400	30 000
Swystun, Donald	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	358	62.0800	98 135
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	68	62.2400	98 203
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 851		111 054
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	20 000	23.9000	131 054
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	73.2000	130 854
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	73.1800	130 754
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	73.1700	129 754
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	73.1600	129 254
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	73.1400	127 754
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 700)	73.0800	124 054
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	73.2500	123 754
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	73.2300	123 454
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	73.0500	123 154
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	73.0200	122 954
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	73.1200	121 954
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	73.0700	120 354
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 700)	73.0000	111 654
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	73.2100	111 354
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	73.1500	111 054
Thomas, Wayne Richard	5		O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 570		4 825
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 002)	71.2700	
			M	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 003)	71.2700	3 822
Van De Veen, Mark	7		O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 715		8 393
Viviano, Mary	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	179	58.7900USD	5 875

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	19	57.0000USD	5 894
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	20	59.3600	5 914
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 571		8 485
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(866)	70.1400USD	7 619
Walls, Hayward	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	235	62.1000	24 431
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	235	62.1100	24 666
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 569		33 235
Wojahn, Jeff	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	487	62.1100	18 452
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	159	59.3600USD	18 611
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 562		39 173
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	20 000	23.9000	59 173
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	73.1700	57 373
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	73.1600	56 473
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 500)	73.1500	40 973
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	73.1900	40 073
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	73.1800	39 173
Zemljak, Renee	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	104	54.5300USD	3 219
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	57.0000USD	3 220
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28	59.3600	3 248
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 851		16 099
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 057)	70.1400USD	12 042
Options									
Arnieri, Caroline Maria	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(562)		22 388
			O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	24 000	69.4000	46 388
Brannan, John	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(3 150)		301 850
			O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	120 000	69.4000	305 000
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	23.9000	296 850
Brillon, Sherri	5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(2 250)		219 750
			O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	90 000	69.4000	222 000
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(8 000)	23.9000	211 750
Desroches, Rachel	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(45)		2 955
			O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	1 800	69.4000	4 755
Dighero, Gregory Robert	7		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(135)		8 365
			O	2008-02-21	D	59 - Exercice au comptant	(500)	57.2000	7 865
DiMaio, Anthony Raffael	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(675)		48 825
			O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	22 500	69.4000	67 325
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	23.9000	44 825
Dyte, Kerry Don	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 125)		67 875
			O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	52 500	69.4000	118 375
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	23.9000	65 875
Eresman, Randall Kerry	4, 7, 5		O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	450 000	69.4000	1 180 000
			O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(13 500)		1 166 500
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	23.9000	1 146 500
Ferguson, Brian Charles	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(4 500)		455 500
			O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	150 000	69.4000	460 000
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	23.9000	435 500
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	23.9000	425 500

Émetteur	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Gagne, Paul Riley	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(270)		20 230
			O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	22 500	69.4000	35 230
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	23.9000	12 730
Graham, Michael	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(4 050)		409 350
			O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	180 000	69.4000	413 400
Grant, Robert	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(810)		79 690
			O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	45 000	69.4000	116 190
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(8 500)	23.9000	71 190
Henke, Darrin	7		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		76 100
Hinton, Thomas	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 125)		68 375
			O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	52 500	69.4000	114 875
			O	2008-02-21	D	59 - Exercice au comptant	(6 000)	38.3200	62 375
Ince, Gerald	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(315)		39 185
			O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	15 000	69.4000	54 185
Jarvis, Jeff	7		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(193)		17 257
Keplinger, John Leonard, Jr.	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(450)		54 550
Mackid, Linda	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(90)		7 410
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(500)	23.9000	6 910
			O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	3 000	69.4000	9 910
McClure, Don Ray	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(675)		54 325
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	23.9000	44 325
McIntosh, Sheila	5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 125)		151 873
			O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	75 000	69.4000	152 998
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	23.9000	148 873
Nielsen, Valerie Anne Abernethy	4		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	23.7500	7 500
Oliver, Robert William (Bill)	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(2 700)		280 300
			O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	90 000	69.4000	283 000
Orr, Patricia Marie	5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(22)		1 278
			O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	1 500	69.4000	2 778
Protti, Gerard Joseph	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 350)		172 650
			O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	75 000	69.4000	174 000
Purcelli, Dean Victor	7		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(562)		42 938
Ruste, Ivor Melvin	5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(2 250)		210 750
			O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	75 000	69.4000	213 000
Sander, Paul Robert	7		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 350)		68 650
Schopp, John	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 350)		111 650
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	23.9000	105 650
Simpson, Deborah Hope	5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(675)		32 325
			O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	22 500	69.4000	53 325
			O	2008-02-20	D	59 - Exercice au comptant	(1 500)	38.3200	30 825
Stanford, James Mark	4		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	23.7500	0
Stevenson, William Arthur	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 125)		81 375
			O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	52 500	69.4000	129 875
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	23.9000	78 375
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	23.9000	77 375
Swystun, Donald	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(3 150)		331 850
			O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	120 000	69.4000	335 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	23.9000	311 850
Thomas, Wayne Richard	5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(337)		26 913
			O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	15 000	69.4000	41 913
Van De Veen, Mark	7		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(450)		36 550
			O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	11 250	69.4000	47 800
Viviano, Mary	7		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(337)		26 913
Walls, Hayward	5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(2 250)		232 750
			O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	90 000	69.4000	235 000
Wojahn, Jeff	7, 5		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(4 050)		456 950
			O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	180 000	69.4000	461 000
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	23.9000	436 950
Zemljak, Renee	7		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(765)		70 735
<i>Rights - Performance Share Unit Plan</i>									
Arneri, Caroline Maria	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12	63.2300	1 201
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	300		
			M	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	300		1 501
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 501)		
			M	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 501)		0
Brannan, John	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	99	63.2300	7 197
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 799		8 996
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(8 996)		0
Brillon, Sherri	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	43	63.2300	3 084
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	772		3 856
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(3 856)		0
Desroches, Rachel	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4	63.2300	173
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	43		
			M	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	43		216
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(216)		
			M	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(216)		0
DiMaio, Anthony Raffael	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	23	63.2300	1 715
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	429		2 144
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(2 144)		0
Dyte, Kerry Don	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	65	63.2300	4 799
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 200		
			M	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 200		5 999
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 999)		
			M	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(5 999)		0
Eresman, Randall Kerry	4, 7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	473	63.2300	34 954
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 740		43 694
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(43 694)		0
Ferguson, Brian Charles	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	237	63.2300	17 477
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 370		21 847
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(21 847)		0
Gagne, Paul Riley	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7	63.2300	514
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	129		
			M	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	129		643
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(643)		

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(643)		0
Graham, Michael	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	223	63.2300	16 449
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 113		20 562
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(20 562)		0
Grant, Robert	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	93	63.2300	6 855
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 714		
			M	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 714		8 569
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 569)		
			M	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(8 569)		0
Henke, Darrin	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	39	63.2300	4 112
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 029		5 141
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(5 141)		0
Hinton, Thomas	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	70	63.2300	5 140
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 286		
			M	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 286		6 426
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 426)		
			M	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(6 426)		0
Ince, Gerald	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	33	63.2300	2 400
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	600		
			M	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	600		3 000
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 000)		
			M	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		0
Jarvis, Jeff	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28	63.2300	2 056
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	515		2 571
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(2 571)		0
Keplinger, John Leonard, Jr.	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	23	63.2300	3 428
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	857		4 285
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(4 285)		0
Mackid, Linda	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10	63.2300	687
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	171		
			M	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	172		859
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(858)		
			M	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(859)		0
McClure, Don Ray	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48	63.2300	3 428
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	857		4 285
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(4 285)		0
McIntosh, Sheila	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	70	63.2300	5 140
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 286		6 426
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(6 426)		0
Oliver, Robert William (Bill)	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	237	63.2300	17 477
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 370		21 847
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(21 847)		0
Orr, Patricia Marie	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3	63.2300	173
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	43		216
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(216)		0
Protti, Gerard Joseph	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	113	63.2300	8 225
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 056		10 281

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(10 281)		0
Purcell, Dean Victor	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	47	63.2300	3 428
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	857		4 285
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(4 285)		0
Sander, Paul Robert	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	47	63.2300	3 428
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	857		4 285
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(4 285)		0
Schopp, John	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	116	63.2300	8 568
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 142		10 710
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(10 710)		0
Simpson, Deborah Hope	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	25	64.8400	2 570
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	643		3 213
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(3 213)		0
Stevenson, William Arthur	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	70	63.2300	5 140
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 286		6 426
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(6 426)		0
Swystun, Donald	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	140	63.2300	10 281
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 570		12 851
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(12 851)		0
Thomas, Wayne Richard	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13	63.2300	2 056
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	514		
			M	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	514		2 570
			O	2008-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 570)		
			M	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(2 570)		0
Van De Veen, Mark	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	18	63.2300	1 371
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	344		1 715
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 715)		0
Viviano, Mary	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28	63.2300	2 056
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	515		2 571
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(2 571)		0
Walls, Hayward	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	94	63.2300	6 855
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 714		8 569
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(8 569)		0
Wojahn, Jeff	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	223	63.2300	16 449
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 113		20 562
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(20 562)		0
Zemljak, Renee	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	140	63.2300	10 281
			O	2008-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 570		12 851
			O	2008-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(12 851)		0
<i>Shareholder Appreciation Rights</i>									
Dighero, Gregory Robert	7		O	2006-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500	69.4000	7 500
Henke, Darrin	7		O	2007-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	60 000	69.4000	60 000
Jarvis, Jeff	7		O	2004-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500	69.4000	7 500
Keplinger, John Leonard, Jr.	7, 5		O	2007-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Endev Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
McClure, Don Ray	7, 5		O	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	26 250	69.4000	26 250
			O	2003-09-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Purcelli, Dean Victor	7		O	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 000	69.4000	30 000
			O	2004-01-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Sander, Paul Robert	7		O	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 000	69.4000	30 000
			O	2006-08-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Schopp, John	7, 5		O	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 000	69.4000	75 000
			O	2004-01-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Viviano, Mary	7		O	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 000	69.4000	75 000
			O	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000	69.4000	15 000
Zemljak, Renee	7		O	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	37 500	69.4000	37 500
			O	2004-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription			
EnGlobe Corp.									
<i>Options (stock options)</i>									
Bonli, Scott Thomas	5		O	2008-02-27	D	50 - Attribution d'options	83 333	0.4600	166 666
			O	2007-02-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 459	1.2300	39 700
			O	2007-03-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 569	1.2800	41 269
			O	2007-04-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 651	1.1500	42 920
			O	2007-05-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 753	1.0800	44 673
			O	2007-06-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 594	1.1900	46 267
			O	2007-07-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 852	1.0200	48 119
			O	2007-08-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 895	1.0000	50 014
			O	2007-09-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 194	0.8600	52 208
			O	2007-10-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 141	0.8900	54 349
			O	2007-11-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 090	0.9100	56 439
			O	2007-12-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 280	0.8300	58 719
			O	2008-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 302	0.8200	61 021
Johnson, Terry Dean	5		O	2008-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 302	0.8200	61 021
			O	2007-02-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 459	1.2300	48 881
			O	2007-03-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 569	1.2800	50 450
			O	2007-04-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 651	1.1500	52 101
			O	2007-05-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 753	1.0800	53 854
			O	2007-06-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 594	1.1900	55 448
			O	2007-07-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 852	1.0200	57 300
			O	2007-08-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 895	1.0000	59 195
			O	2007-09-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 194	0.8600	61 389
			O	2007-10-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 141	0.8900	63 530
			O	2007-11-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 090	0.9100	65 620
			O	2007-12-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 280	0.8300	67 900
			O	2008-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 302	0.8200	70 202
Equal Weight Plus Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bruvall, James Thomas	4, 5		O	2008-02-22	I	46 - Contrepartie de services	298	6.8100	9 069
JCSS Capital Corp.	PI		O	2008-02-22	I	46 - Contrepartie de services	26	6.8100	796
Duncan, Darren Kelly	5		O	2008-02-22	I	46 - Contrepartie de services			
766421 Alberta Ltd.	PI		O	2008-02-22	I	46 - Contrepartie de services			

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
EURO Ressources S.A.									
<i>Options</i>									
Dunnett, James Hanbury	4		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	80 000	0.7500EUR	1 080 000
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	120 000	0.7500EUR	1 200 000
Hermans, Susanne Albertine Maria	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	10 000	0.7500EUR	60 001
Marter, Allan John	4		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	10 000	0.7500EUR	435 000
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.7500EUR	510 000
Prevot, Jean-Pierre	4		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	10 000	0.7500EUR	260 000
Exploration Dia Bras inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
St-Michel, André	4, 5								
Invesmin San Miguel	PI		O	2008-02-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.5420	35 000
			O	2008-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.5100	25 000
Exploration Dios Inc.									
<i>Bons de souscription</i>									
Desbiens, Harold	5		O	2007-12-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(20 000)		0
Doucet, Dominique	4, 5		O	2007-12-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(10 000)		35 000
<i>Options</i>									
Britt, Claude	4		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.3100	460 000
Girard, Marie-José	4, 6, 5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	200 000		1 040 000
Exploration Fieldex inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Champagne, Sylvain	4		O	2008-02-22	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(10 000)		130 350
Nathalie Goulet	PI		O	2001-03-13	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	C	90 - Changements relatifs à la propriété	10 000		10 000
Exploration First Gold inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Leboeuf, Eric	4, 5		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.2000	1 017 500
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.2200	1 042 500
Exploration NQ inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Grondin, David	4, 5		O	2008-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
Perrier, Christian	4		O	2008-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
			O	2008-02-22	D	54 - Exercice de bons de souscription	41 800		141 800
Société de développement de la Baie-James (SDBJ)	3		O	2008-02-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000 000
<i>Bons de souscription spéciaux</i>									
Perrier, Christian	4		O	2008-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			41 800
			O	2008-02-22	D	54 - Exercice de bons de souscription	(41 800)		0
Exploration Orex inc.									
<i>Options</i>									
Lapointe, Louis	4		O	2008-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-10-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-11	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1050	100 000
Fancamp Exploration Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Chapman, Debra Joan	4, 5		O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	2.0000	180 000
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	2.0500	170 000
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	2.1300	160 000
			O	2008-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	2.2200	155 000
			O	2007-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	2.2500	
			M	2008-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	2.2500	150 000
Financial Preferred Securities Corporation									
<i>Actions privilégiées</i>									
Bruvall, James Thomas	4, 5								
JCSS Capital Corp.	PI		O	2008-02-22	I	46 - Contrepartie de services	206	18.8000	869
MacIntyre, Kent	4								
Canadian Income Fund Group	PI		O	2008-02-22	I	46 - Contrepartie de services	482	18.8000	6 479
Financière Sun Life inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kesner, Idalene	4		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	46.2570USD	7 500
Maden, George	5		O	2004-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	2 200	18.7600USD	2 200
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	47.2610USD	1 400
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	47.2601USD	0
Ohannessian, Dikran	5		O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	13 000	29.4900	13 752
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	48.2800	10 152
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	48.3400	9 852
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	48.3000	7 952
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.2900	7 752
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.3100	7 652
		R	O	2007-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.3300	752
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	48.2600	6 852
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	48.2600	
			M	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	48.2500	5 552
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	48.2300	5 052
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	48.2200	1 752
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	48.2800	
			M	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	48.2000	952
Osborne, Ronald Walter	4		O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	144	47.3300	20 048
<i>Options</i>									
Anderson, James	5		O	2008-02-27	D	50 - Attribution d'options	31 277	47.9600	194 316
Bogart, Thomas A.	5		O	2008-02-27	D	50 - Attribution d'options	29 191	47.9600	175 228
Connor, Dean	5		O	2008-02-27	D	50 - Attribution d'options	50 042	47.9600	96 805
Dougherty, Kevin	5		O	2008-02-27	D	50 - Attribution d'options	58 382	47.9600	289 205
Maden, George	5		O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(2 200)	18.7600USD	17 115
Mansbridge, Robert	5		O	2008-02-27	D	50 - Attribution d'options	29 191	47.9600	108 528
Mckennedy, Richard	5		O	2008-02-27	D	50 - Attribution d'options	58 382	47.9600	107 850
McLaren, K. Louise	5		O	2008-02-27	D	50 - Attribution d'options	12 511	47.9600	74 827
Ohannessian, Dikran	5		O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	(13 000)	29.4900	76 600
Rajotte, Stephan	5		O	2008-02-27	D	50 - Attribution d'options	29 291	47.9600	55 928
Stewart, Donald A.	4, 5		O	2008-02-27	D	50 - Attribution d'options	183 487	47.9600	1 392 120
Stramaglia, Michael	5		O	2008-02-27	D	50 - Attribution d'options	29 191	47.9600	98 623

Émetteur	Relation	Retard	État opéré	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Firan Technology Group Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bourne, Bradley Collier	5		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.9500	118 100
First National AlarmCap Income Fund									
<i>Parts de fiducie Class A</i>									
Charters, Karen Wendy Ann	5		O	2005-06-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	3.6100	400*
First Quantum Minerals Ltd									
<i>Actions ordinaires</i>									
Newall, G. Clive	4, 5		O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	89.1700	609 269
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	89.1600	609 169
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	89.0900	609 069
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	89.0100	608 969
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 200)	89.0000	589 769
First Uranium Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
FRANKLIN, ROBERT	4								
Signalta Capital Corp	PI		O	2008-02-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	8.0000	35 000
<i>Options</i>									
Batoff, Mary Delores	5		O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	42 858		100 001
Berry, John de Villiers	7, 6		O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	67 858		125 001
Brunette, Nigel Rennie Grant	4, 6		O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	107 143		137 000
Caddy, Sydney John Maurice	5		O	2008-02-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	250 000		250 000
Danana, John Sembie	7, 5		O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	37 143		65 714
Fisher, James	4, 7, 5		O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	110 714		225 000
FRANKLIN, ROBERT	4		O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	107 143	8.8100	150 000
Gould, John	5		O	2008-02-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	100 000		100 000
Hill, Wayne S.	4		O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	107 143		150 000
Miller, Gordon Trevlyn	4, 7, 6, 5		O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	185 714		261 905
Oosthuizen, Emmerentia	5		O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	107 143		150 000
Sobey, Scot	5		O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	57 143		100 000
FIRSTSERVICE CORPORATION									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Harris, Michael Deane	4		O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	21.2500	2 700
Hennick, Jay Steward	1								
RRSP	PI		O	2008-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 400	21.5920	31 200
<i>Actions privilégiées</i>									
Appleton, Michael Harvey	5								
The Estate of Charles E. Brown	PI		O	2002-09-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-08-01	I	35 - Dividende en actions	300		300
			O	2008-02-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	10.6000	0
Flagship Energy Inc. (formerly known as AFS Energy Inc.)									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Maynes, Bradley Dean	4, 5		O	2008-02-19	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(100 000)	0.1900	951 681
Held in RRSP	PI		O	2008-02-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	100 000	0.1900	113 273

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Focus Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brister, Matthew	4, 5		O	2008-02-13	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(35 348)		0
539934altainc	PI		O	2008-02-13	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(697 605)		0
RRSP	PI		O	2008-02-13	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 257 037)		0
<i>PTUs</i>									
Brister, Matthew	4, 5		O	2008-02-13	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(9 000)		0
<i>Unit Appreciation Rights</i>									
Brister, Matthew	4, 5		O	2008-02-13	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(15 000)		0
Fonds de placement immobilier Cominar									
<i>Parts de fiducie</i>									
Berthelot, Michel	5		O	2008-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	212	20.0700	7 454
			O	2008-01-31	D	35 - Dividende en actions	133	19.9200	7 587
Bérubé, René	5		O	2008-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	130	20.0700	5 267
			O	2008-01-31	D	35 - Dividende en actions	95	19.9200	5 362
Bolduc, Louis	5		O	2008-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	131	20.0700	5 242
			O	2008-01-31	D	35 - Dividende en actions	94	19.9200	5 336
Coulombe, Gérard	4		O	2007-12-31	D	35 - Dividende en actions	53	19.9200	1 193
Dallaire, Alain	4, 6, 5, 3		O	2008-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	176	20.0700	24 788
			O	2008-01-31	D	35 - Dividende en actions	84	19.9200	24 872
Dallaire, Michel	4, 6, 5, 3		O	2008-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	187	20.0700	117 509
			O	2008-01-31	D	35 - Dividende en actions	17	19.9200	117 526
Dubois, Anne-Marie	5		O	2008-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	289	20.0700	499
			O	2008-01-31	D	35 - Dividende en actions	6	19.9200	505
Gingras, Pierre	4								
Placement Moras	PI		O	2008-01-31	I	35 - Dividende en actions	305	19.9200	17 064
Larivière, Robert	5		O	2008-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	131	20.0700	12 112
			M	2008-01-31	D	35 - Dividende en actions	106	19.9200	12 112
			O	2008-01-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	131	20.0700	12 006
Leclerc, Michel	5		O	2008-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	128	20.0700	425
			O	2008-01-31	D	35 - Dividende en actions	7	19.9200	432
Moreau, Jean-Guy	5		O	2008-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	103	20.0700	189
			O	2008-01-31	D	35 - Dividende en actions	2	19.9200	191
Nadeau, Sylvie	3		O	2008-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	127	20.0700	7 334
			O	2008-01-31	D	35 - Dividende en actions	132	19.9200	7 466
Ouellette, Michel	5		O	2008-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	203	20.0700	7 084
			O	2008-01-31	D	35 - Dividende en actions	125	19.9200	7 209
Paquet, Michel	4, 5, 3		O	2008-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	221	20.0700	6 777
			O	2008-01-31	D	35 - Dividende en actions	120	19.9200	6 897
Turpin, Roger	5		O	2008-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	248	20.0700	1 248
			O	2008-01-31	D	35 - Dividende en actions	1	19.9200	1 249
Fonds de Placement Immobilier InnVest									
<i>Parts de fiducie</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales									
<i>Parts</i>									
Bergevin, Andre	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	134	30.6720	170
			O	2008-02-22	D	97 - Autre	(134)		36
RBC Dominion	PI		O	2007-02-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	I	97 - Autre	134		134
Cain, Helena	7		O	2008-02-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	64	28.8100	
			M	2008-01-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	64	28.8100	1 006
			O	2008-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	62	28.9300	1 068
			O	2008-02-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(379)	29.3300	689
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(627)	29.3000	62
Patterson, Alana	7		O	2008-01-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	35	27.8100	626
			O	2008-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	33	28.9300	659
			O	2008-02-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(626)	29.3078	33
Fonds de revenu Benvest New Look									
<i>Options</i>									
Gagné, Martial	5		O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(7 000)	3.5500	148 000
<i>Parts</i>									
Gagné, Martial	5		O	2005-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	7 000	3.5500	7 000
Fonds de revenu Hartco									
<i>Parts de fiducie</i>									
Hartco Administration Inc.	2		O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	4.2000	8 612
Fonds de Revenu Pages Jaunes									
<i>Options</i>									
Lebrun, Geneviève	7		O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(20 409)	3.9200	0
Richmond, D. Lorne	5		O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(40 819)	3.9200	0
Wambolt, Scott	5		O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(61 230)	3.9200	61 228
<i>Parts</i>									
Gobeil, Paul	4		O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	11.9700	20 000
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	11.9000	25 000
Lavoie, Nicolas	5		O	2006-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 620	11.6000	9 620
Lebrun, Geneviève	7		O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	20 409	3.9200	100 227
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 700)	11.5953	89 527
Richmond, D. Lorne	5		O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	40 819	3.9200	98 788
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 819)	11.5953	62 969
Wambolt, Scott	5		O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	61 230	3.9200	120 768
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(61 230)	11.5953	59 538
<i>Parts de fiducie Restricted Unit - Restricted Unit Plan</i>									
Lavoie, Nicolas	5		O	2008-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 620)	11.6000	18 601
Fonds de revenu TransForce									
<i>Parts de fiducie</i>									
Kailly, Darshan	7								

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Diana Kailly	PI		O	2008-02-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	9.0000	13 000
			O	2008-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	9.0600	12 000
Fortis Inc.									
<i>Options</i>									
Alteen, Peter	7		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	11 408		103 600
Blanco, Rene	7		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	4 000		15 684
Daley, William J.	7		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	32 368	28.2700	160 082
Delaney, Phonse	7		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	12 524		85 835
Gosse, Karen J.	5		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	2 744		7 507
Hawkes, R. Scott	7		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	5 768	28.2700	34 164
Hutchens, Lisa	7		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	10 644		63 113
Hynes, Madonna G.	5		O	2003-03-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	2 656		2 656
Jackson, Ernie	7		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	4 000		8 000
King, Glen	7		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	6 724	28.2700	27 025
Ludlow, Earl	7		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	35 552		173 218
Marshall, H. Stanley	5		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	92 324		573 361
McCabe, Ronald William	5		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	12 204		112 225
Orford, Angus	7		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	6 120	28.2700	24 330
Perry, Barry	5		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	42 448		185 966
Perry, Jocelyn	7		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	10 720		41 663
Powell, Eddinton M.	7		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	16 000		32 000
Spinney, James	5		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	10 612		19 023
Sukhnandan, Joseph	7		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	4 000		17 995
Usher, Stephen Lawrence	7		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	4 000		8 000
Walsh, Brian Francis	7		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	4 000		17 947
Young, Lynn	7		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	16 000		60 572
Fortsum solutions d'affaires inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lalancette, Marc	5		O	2005-02-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 500	0.4740	80 500
Fralex Therapeutics Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chazanovitz, David A.	4		O	2007-09-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
<i>Options</i>									
Chazanovitz, David A.	4		O	2007-09-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	30 000		30 000
Gabriel Resources Ltd.									
<i>Options</i>									
Sipos, Katherine	5		O	2007-12-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-12-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2007-12-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			114 700
Wheatley, Frank David	5		O	2008-01-06	D	52 - Expiration d'options	100 000	4.7000	1 175 000
Gee-Ten Ventures Inc.									
<i>Options</i>									
Baril, Florent	4		O	2008-02-27	D	50 - Attribution d'options	150 000		300 000
George Weston Limitee									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Swartzman, Lisa Robyn	5								
Employee Share Ownership Plan	PI		O	2008-02-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(310)	47.7900	0
Gerdau Ameristeel Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ancevic, Ronald Alan	5		O	2007-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Beeby, Glen	5	R	O	2007-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 900	11.5700USD	
			M	2007-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 900	11.5700USD	25 000
Danhoff, Richard	5	R	O	2007-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 296)	14.6600USD	
			M	2007-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 296)	14.6600USD	0
Fleitz, Gregory	5	R	O	2007-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	11.5100USD	
			M	2007-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	11.5100USD	1 627
Garcia, Michael D.	5		O	2007-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Long, Ronald	5		O	2007-11-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Read, Anthony	5		O	2007-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	14.4100USD	
			M	2007-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	14.4100USD	2 232
Rosene, David Robert	5		O	2007-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Taylor, Stephen Van	5	R	O	2007-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	11.1000USD	
			M	2007-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	11.1000USD	9 811
Woodrow, Edward	5		O	2007-08-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	11.7600USD	
			M	2007-08-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	11.7600USD	2 088
<i>Options</i>									
Bott, Gregory	5		O	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	6 978		
			M	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	6 978		10 568
Bullard, Robert	5		O	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	9 617		
			M	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	9 617		14 796
Czarnik, Carl	5		O	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	16 570		
			M	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	16 570		20 594
Diggs, James	5		O	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	17 090		
			M	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	17 090		26 010
Goodwald, Jerry	5		O	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	9 912		
			M	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	9 912		15 259
Grich, Robert M.	5		O	2007-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			16 087
Hardaker, Paul	5		O	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	5 852		
			M	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	5 852		8 888
Hendricks, Paul J.	5		O	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	5 300		
			M	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	5 300		5 300
Manuel, Wilburn	5		O	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	17 505		
			M	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	17 505		22 292
Paiva, Roger	5		O	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	10 101		
			M	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	10 101		24 553
Piepho, Arlan	5		O	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	7 702		
			M	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	7 702		56 596
Quiring, Mark	5		O	2000-03-01	D	50 - Attribution d'options	9 226		
			M	2000-03-01	D	50 - Attribution d'options	9 226		9 226
Rider, William E	5		O	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	8 227		

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Gestion de fonds Mavrix inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Shumake, Donald	5		O	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	8 227		67 708
			M	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	9 273		14 015
Thompson, Robert	5		O	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	6 955		
			M	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	6 955		10 377
Wager, William	5		O	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	5 952		
			M	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	5 952		17 113
Wang, Yuan	5		O	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	8 788		
			M	2007-03-01	D	50 - Attribution d'options	8 788		15 905
Global DiSCS Trust 2004-1									
<i>Parts de fiducie</i>									
McGregor, Alex Douglas	6		O	2006-09-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 600
Globestar Mining Corporation									
<i>Options</i>									
Ciccarelli, Larry	4, 6, 5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.4800	600 000*
Gold Reserve Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>									
McChesney, Patrick	4		O	2008-02-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	5.2000USD	15 157*
GOLDEN HOPE MINES LIMITED									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dubuc, Gilles	4		O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.1500	
			M	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	40 000	0.1500	124 245
<i>Options</i>									
Chapman, Debra Joan	5		O	2008-01-22	D	52 - Expiration d'options	(29 000)	0.1000	275 000
Dubuc, Gilles	4		O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.1500	
			M	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	0.1500	414 000
			O	2008-02-22	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	0.1500	
			M	2008-02-22	D	52 - Expiration d'options	(160 000)	0.1500	254 000
Golden Valley Mines Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Corbeil, Pierre	4		O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 000	0.3000	25 000
Great Basin Gold Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Elliott, David Michael Stuart	4		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 000	1.6200	
			M	2008-02-21	D	51 - Exercice d'options	60 000	1.6200	85 000*
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(58 800)	3.4300	26 200*

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	40 000	1.6200	66 200*
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 800)	3.4100	44 400*
Kirk, Harry Wayne	4		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	30 000	1.6200	30 000
<i>Options</i>									
Elliott, David Michael Stuart	4		O	2008-02-21	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	1.6200	220 000*
			O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	1.6200	180 000*
Kirk, Harry Wayne	4		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(30 000)		250 000
Great-West Lifeco Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kyle, William Edward	7		O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 024	11.1390	12 000
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 868	17.1405	15 868
<i>Options Common Share - Stock Options</i>									
Kyle, William Edward	7		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(3 024)	11.1390	98 000
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(3 868)	17.1405	94 132
Groupe ADF Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Potvin, Louis conjoint	5		O	2008-02-18	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 500)	5.1700	23 500
	PI		O	2002-11-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-18	C	90 - Changements relatifs à la propriété	2 500	5.1700	2 500
			O	2008-02-19	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 500)	5.1700	0
Titres détenus dans le cadre du RÉER du conjoint	PI		O	2008-02-19	C	90 - Changements relatifs à la propriété	2 500	5.1700	6 500
Groupe BMTC Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Des Groseillers, Yves	4, 7, 6, 5		O	2008-02-20	D	97 - Autre	5 556	20.2500	
			M	2008-02-20	D	97 - Autre	5 556	20.2500	
			M'	2008-02-22	D	97 - Autre	5 556	20.2500	44 608
Labrecque, Michel	7		O	2008-02-22	D	97 - Autre	3 333	20.2500	17 992
Tanguay, Jacques	7		O	2008-02-22	D	97 - Autre	3 333	20.2500	13 461
Groupe CGI inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>									
Roy, Jacques	5								
Nesbitt Burns	PI		O	2008-02-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 445)	10.9000	0
Nesbitt Burns - REER	PI		O	2008-02-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 445	10.9000	37 128
Groupe Cossette Communication Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Lebel, Dominique	5	R	O	2008-01-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 142
Marchand, Brett	5	R	O	2008-01-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
Ruffo, Monica	5	R	O	2008-01-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 000
<i>Options</i>									
Marchand, Brett	5	R	O	2008-01-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
Ruffo, Monica	5	R	O	2008-01-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
GSI Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Federico, Nino	5		O	2008-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(13 200)		80 120
Lyne, Daniel J	5		O	2008-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(8 800)		84 960
Sansouci, Ray	5		O	2008-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(13 200)		78 440
			O	2008-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(13 200)		65 240

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Webb, Stephen	5		O	2008-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(8 800)		59 960
H2O INNOVATION (2000) INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gauthier, Stephen	5		O	2007-08-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.1000	
			M	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.1000	10 000
Goulet, Guy	5		O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	1.1500	328 493
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	1.2000	336 493
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	1.1500	329 993
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.2000	330 993
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	1.1900	336 993
Harvest Energy Trust									
<i>Droits Unit Appreciation Right</i>									
Blue, Dale	4		M	2006-04-20	D	50 - Attribution d'options	20 000	36.2600	20 000
			M	2006-12-18	D	50 - Attribution d'options	15 000	26.1700	35 000
			M"	2008-02-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000	23.6500	50 000
			O	2006-02-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Brussa, John Albert	4		M	2008-02-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000	23.6500	60 000
			O	2006-12-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000	26.1700	45 000
		R	O	2006-02-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000	36.2600	30 000
		R	O	2005-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000	24.6900	10 000
Roorda, Jacob	5		M	2005-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 394		
			M	2005-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 000	24.6900	205 000
			M	2002-12-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	175 000	8.0000	175 000
			M	2005-08-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(100 000)		105 000
			M	2005-12-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(31 250)		73 750
			M	2006-12-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	65 000	26.1700	160 000
			M	2006-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(43 750)		30 000
			M	2006-04-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	65 000		95 000
			M	2008-02-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000	23.6500	210 000
			O	2002-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Saunders, Frederick Steven	5		O	2006-02-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-02-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 600
<i>Droits Unit Award</i>									
Brussa, John Albert	4		O	2006-02-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	464		1 231
		R	O	2005-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	767		767
Morgan, Robert J.	5	R	O	2006-12-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000		8 000
Roorda, Jacob	5		M	2005-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		11 394
			M'	2005-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 394		6 394
			M	2006-12-18	D	50 - Attribution d'options	4 000		19 394
			M	2006-04-20	D	50 - Attribution d'options	4 000		15 394
			M	2008-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 061)		3 333
			M	2008-02-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		5 333
			O	2002-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Saunders, Frederick Steven	5		O	2006-02-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-02-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options Trust Unit</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Blue, Dale	4		O	2006-04-20	D	50 - Attribution d'options	20 000	36.2600	
		R	O	2006-12-18	D	50 - Attribution d'options	15 000	26.1700	
			O	2008-02-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000	23.6500	
			M	2008-02-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000	23.6500	
			M'	2008-02-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000	23.6500	
Brussa, John Albert	4		O	2008-02-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000	23.6500	
Roorda, Jacob	5		O	2005-04-30	D	50 - Attribution d'options	5 000		
		R	O	2005-03-28	D	50 - Attribution d'options	6 394		
		R	O	2005-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 000	24.6900	
			O	2002-12-05	D	50 - Attribution d'options	175 000	8.0000	
		R	O	2005-08-29	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		
		R	O	2005-12-23	D	51 - Exercice d'options	(31 250)		
		R	O	2006-12-18	D	50 - Attribution d'options	65 000	26.1700	
		R	O	2006-12-18	D	50 - Attribution d'options	4 000		
		R	O	2006-02-14	D	51 - Exercice d'options	(43 750)		
		R	O	2006-04-20	D	50 - Attribution d'options	4 000		
		R	O	2006-04-20	D	50 - Attribution d'options	65 000		
			O	2008-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 061)		
			O	2008-02-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000	23.6500	
			O	2008-02-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		
Saunders, Frederick Steven	5		O	2006-02-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-02-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Parts de fiducie</i>									
Brussa, John Albert	4	R	O	2004-09-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 000	14.4000	253 305
		R	O	2004-09-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	45 000	14.4000	298 305
<i>Subscription Receipts</i>									
Brussa, John Albert	4		O	2003-03-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2004-09-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 000)		0
RRSP	PI		O	2003-03-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2004-09-02	I	57 - Exercice de droits de souscription	(45 000)		0
Hinterland Metals Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fekete, Gregory Arpad	4	R	O	2007-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.1000	707 500
		R	O	2007-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.2750	657 500
		R	O	2007-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.2600	647 500
		R	O	2007-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.2550	607 500
<i>Options</i>									
Fekete, Gregory Arpad	4	R	O	2006-03-01	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.1400	450 000
		R	O	2007-09-14	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.1300	500 000
		R	O	2007-05-02	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.1000	350 000
Homeland Uranium Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cook, John Francis	4		O	2008-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000 000
Everest Capital Ltd	3		O	2008-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 250 000
TINTOR, NICHOLAS	4, 5		O	2008-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 300 000
<i>Actions spéciales Escrowed</i>									
TINTOR, NICHOLAS	4, 5		O	2008-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			900 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Bons de souscription</i>									
Everest Capital Ltd	3		O	2008-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 625 000
<i>Options Employee</i>									
Cook, John Francis	4		O	2008-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
TINTOR, NICHOLAS	4, 5		O	2008-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			700 000
Horizon North Logistics Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Graham, Roderick William	4								
NPCC Growth Fund	PI		O	2007-11-30	I	57 - Exercice de droits de souscription	142 940	3.3000	2 933 349
NPCC Growth Fund 2	PI		O	2007-11-30	I	57 - Exercice de droits de souscription	8 560	3.3000	175 651
HUMBOLDT CAPITAL CORPORATION									
<i>Actions ordinaires</i>									
Humboldt Capital Corporation	1		O	2008-02-26	D	38 - Rachat ou annulation	12 800	2.3044	12 800
			O	2008-02-26	D	38 - Rachat ou annulation	(12 800)	2.3044	0
Lamond, Robert William	4, 5, 3	R							
Lamond Investments Ltd.	PI		O	2008-01-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.3500	6 421 640
		R	O	2008-01-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	2.3500	6 422 240
		R	O	2008-01-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	2.3500	6 423 640
			O	2008-02-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.3500	6 428 640
IAMGOLD Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
McCombe, John Brewer	5		O	2008-02-22	D	36 - Conversion ou échange	2 500	7.4300	4 500
			O	2008-02-22	D	36 - Conversion ou échange	2 000	9.1000	6 500
<i>Restricted Share Awards</i>									
McCombe, John Brewer	5		O	2008-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 500)	7.4300	11 500
			O	2008-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 000)	9.1000	9 500
Imperial Metals Corporation									
<i>Bons de souscription</i>									
Edwards, Norman Murray	3								
Edco Capital Corporation	PI		M	2008-01-25	C	53 - Attribution de bons de souscription	200 000		200 000
			M	2008-02-26	C	53 - Attribution de bons de souscription	250 000		450 000
			O	2003-02-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Moeller, Larry G.	4								
Balinhard Capital Corporation	PI		O	2003-02-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-01-26	C	53 - Attribution de bons de souscription	50 000		50 000
<i>Bons de souscription in connection with working capital facility</i>									
Edwards, Norman Murray	3								
Edco Capital Corporation	PI		O	2008-01-25	C	53 - Attribution de bons de souscription	200 000		
			O	2008-02-26	C	53 - Attribution de bons de souscription	250 000		
INDEXPLUS INCOME FUND									
<i>Parts de fiducie</i>									
IndexPlus Income Fund	1		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.9000	21 901 980
			O	2008-02-19	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.0000	21 902 580
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Belec, Anne	4		O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	160	36.6700	300
Brodeur, Pierre	4		O	2007-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	37.1600	

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	37.1600	20 000
Charest, Yvon	4, 5		O	2007-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	36.1900	
			M	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	36.1900	74 242
Jativa, Kimberly Dorothy	7		O	2007-02-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59	38.5400	59
LeBoutillier, John	4		O	2007-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	37.0000	
			M	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	37.0000	25 200
McCormack, Gregory Andrew	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	203	33.4300	603
Potter, David Quintin	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	89		219
ING Canada Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tullis, Mark Alan	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	128	44.8300	6 299
INTEGRATED ASSET MANAGEMENT CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Day, Bruce Donald	4		O	2008-01-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.3700	10 000
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.3700	20 000
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	97 100	1.3500	117 100
Inter Pipeline Fund									
<i>Deferred Unit Right</i>									
Keinick, Duane	4		O	2008-02-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 107		5 107
<i>Options unit incentive</i>									
van Yzerloo, William Arnold	5		O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	3.5162	225 000
<i>Parts de société en commandite Class A</i>									
van Yzerloo, William Arnold	5		O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	50 000	3.5162	50 000
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	9.6500	0
International Forest Products Limited									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Horning, John Allen	5		O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.0800	40 250
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 100	5.1000	45 350
Ivernia Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Murray, Walter	4		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 500)	1.7100	140 455
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(53 500)	1.7000	86 955
Jazz Air Income Fund									
<i>Droits (Initial Long-Term Incentive Plan)</i>									
Bredt, William	5		O	2008-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 620)		47 144
Copp, Colin	5		O	2008-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 448)		18 857
MAHODY, Jolene	5		O	2008-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 190)		21 430
<i>Droits (Ongoing Long-Term Incentive Plan) (Units)</i>									
Bredt, William	5		O	2008-02-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 907		43 001
Careen, Nicolas	5		O	2008-02-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 138		13 650
Copp, Colin	5		O	2008-02-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 444		18 481
FLYNN, Rick	5		O	2008-02-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 804		15 380
Linthwaite, Steven	5		O	2008-02-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 419		14 171
MAHODY, Jolene	5		O	2008-02-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 515		17 552

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
RANDELL, Joseph D.	4, 5		O	2008-02-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	77 036		125 749
ROWE, Allan D.	5		O	2008-02-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 051		40 318
Snowdon, Barbara	5		O	2008-02-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 419		15 388
STEER, Richard A.	5		O	2008-02-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 444		18 481
TAPSON, Scott	5		O	2008-02-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 515		17 552
<i>Parts</i>									
Bredt, William	5		O	2008-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 620		20 188
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 620)		6 568
Copp, Colin	5		O	2008-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 448		5 921
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 448)		473
Green, Michael	7		O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.8650	0
MAHODY, Jolene	5		O	2008-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 190		9 045
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 990)		6 055
Jura Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
McCue, Nigel Robert	4, 7, 5		O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	144 500	0.4300	969 500
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	90 000	0.4100	1 059 500
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.4350	1 069 500
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45 500	0.4400	1 115 000
Kingsway Financial Services Inc.									
<i>Options</i>									
Aldulaimi, Rachael Lynn	7		O	2007-07-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	3 000		3 000
Amodeo, Frank Anthony	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	10 000		47 500
Atkins, David Hedley	4		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		35 000
Beamish, John	4		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		47 500
Beck, Roger Thomas	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		30 100
Benoit, Michael Lewis	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		10 500
Bosy, Stephen	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		15 000
Brown, Michael Scott	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	3 000		16 000
Butler, Scott Allen	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	3 000		11 500
Callaghan, Mary Ann	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 000		4 000
Cascio, Michael Joseph	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	2 000		8 000
Clark, John T.	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	7 500		83 500
Cloutier, Denis Joseph	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	7 500		32 500
Corrigan, Lori Anne	7		O	2007-09-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 500		1 500
Cutler, James McGibbon	7		O	2007-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		5 000
Daya, Azmin Firoz	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	7 500		17 000
DePompa, Marco Fred	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	3 000		16 000
DiGiacomo, Thomas Anthony	4		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		47 500
DiMaggio, Leslie Patterson	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	7 500		15 000
Espin, Roberto Rafael	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	10 000		60 000
Evans, Katherine	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		11 000
Farnam, Walter E.	4		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		15 000
Fattore, Robert Bruno	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 000		5 500

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Fielding, Dennis H.	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	10 000		50 500
Francis, Michael Gerard	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 500		6 750
Gelsomino Hennessy, Lisa	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		18 000
Gennett, Christine A.	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 500		6 750
Giles, Bruce Wayne	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 500		4 000
Gillespie, Robert Thomas Ellis	4		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		10 000
Gobin, Michelle (Shelly)	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	15 000		52 500
Golberg, Ralph	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		23 000
Gulley, James William	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	3 000		4 000
Harper, Carrie Renee	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	2 000		9 000
Hopkins, Scot Bradley	7		O	2007-07-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	3 000		3 000
Iacono, Paul Michael	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	2 000		10 000
Jackson, William Shaun	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	75 000		432 000
Jordan, Charles Dixie	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	2 000		14 000
Kirk, Timothy Gerard	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 000		24 500
Lane, Timothy Neil	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	3 000		17 000
Lang, Kent Evan	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		24 000
Lariviere, Jean	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	2 000		14 000
Lavoie, Serge	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	10 000		52 500
LeClerc, Jean-Guy	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		33 500
Loseau, Cary John	7		O	2007-04-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		5 000
Lukawski, Barbara Ellen	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 000		4 000
Makowski, Brian	7		O	2006-05-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	3 000		3 000
Mallozzi, Tommaso	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	7 500		19 500
Marketti, Kelly Ann	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	4 500		15 500
Marsden, Stephen Paul	7		O	2007-10-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		5 000
McGlynn, John Lawrence	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	10 000		53 000
Mieloszyk, Jay Louis	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	3 000		7 000
Naon, Alberto	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		25 667
Ogata, Amori Richard	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	3 000		6 000
Orndorff, Gary Joseph	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 500		36 000
Ossmann, Thomas Robert	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	10 000		44 000
Paccanaro, Linda	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		14 000
Pacevicius, Liliija	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		17 500
Pawlenty, Corinne Lee	7		O	2007-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	3 000		3 000
Pitalis, Paul	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 000		5 500
Plitman, Anastassia	5		O	2007-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	4 500		4 500
Reeve, James Brian	4		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		32 000
Romano, Paul	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	2 000		14 500
Romanz, Marc Craig	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	10 000		51 667
Romanz, Marshall	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	2 000		19 003

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Schulte, Kevin William	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 000		5 000
Shugrue, Joseph Raymond	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		12 000
Simpson, Colin Martin	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	10 000		37 500
Slan, Michael Steven	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000	13.4700	45 000
Slater, Richard	7		O	2007-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		5 000
Smith, Claude Bertram	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	10 000		48 500
Spratt, Jeffrey W.	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		12 000
Stanek, Laurie Anne	7		O	2007-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	3 000		3 000
Stephens, James Allen	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 000		3 000
Sudbeck, Gary Alan	7		O	2007-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Suerth, Michael William	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		21 000
Sullivan, John Francis	4		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		15 000
Toyama, Richard Tadashi	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	10 000		20 000
Walsh, Frederick Michael	4		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		40 000
Walton, Kevin Todd	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000		45 000
Weatherly, Jeffrey Scott	7		O	2007-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	3 000		3 000
Wollney, Scott David	7		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	10 000		43 000
Wright, Andrew Ronald	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	7 500		20 500
Zieper, Robert Frederick	7		O	2007-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	10 000		10 000
Kinross Gold Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baker, Rick Allen	5		O	2008-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 000	23.1100	11 214
			O	2007-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(332)	23.1100	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(332)	23.1100	10 882
Riley, Shelley M.	5		O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 329)	24.0900	216
<i>Restricted Shares</i>									
Baker, Rick Allen	5		O	2008-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 000)	23.1100	17 029
La Banque de Nouvelle - Ecosse									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fryett, Terry Kenneth	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40		7 635
McNeivits, Marilyn	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	26		865
Waugh, Richard Earl	4, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	127		115 222
<i>Actions ordinaires ESOP</i>									
Lambert, Charles	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	59		258
Lomas, Michael John	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	660		
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	257		5 760*
McNeivits, Marilyn	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	190		2 225
La Banque Toronto-Dominion									
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>									
BAMBAWALE, AJAI	5								
td trust	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	136	70.3100	378
Climo, Donald Christopher Bryce	5								

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Canada Trust Company	PI		M	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	98	70.0600	919
Investor Co	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30	69.3500	1 000
The Canada Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	98	70.0600	
Dal Bianco, Joan	5								
Investor Company	PI		O	2007-01-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 821
Desgagne, Jean	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	103	69.3700	3 520*
The Canada Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	130	70.6500	371*
Deuel, Dorothy Suzanne	5								
Investor Company	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	29	69.3100	55
The Canada Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	220	70.2500	316
Dobson, Wendy K.	4								
Investor Company	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	69.3500	271
SDRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	210	69.3500	7 102
Dyrda, Christopher Daniel	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	915		30 750*
The Canada Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	126	70.0400	1 327*
Irman, Martine	5								
TD Trust ESP Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	145	69.7700	2 748
KETCHAM, HENRY HOLMAN III	4								
Investor Co.	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	69.3500	163
MacNeill, Brian F.	4								
INVESTOR COMPANY	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	42	69.3500	1 428
McCaw, David	5								
The Canada Trust Co.	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	42	69.1200	1 289
O'Mahoney, Gerard James	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	193	70.3700	266
Palk, Barbara Frank	5		O	2003-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2003-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			16 789
			O	2007-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	115	69.7200	16 904
			O	2007-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	187	68.3000	16 976
			O	2007-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	182	70.4900	16 971
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	202	68.9800	
			O	2007-01-31	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(115)	69.7200	16 789
			O	2007-04-30	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(187)	68.3000	16 789
			O	2007-07-31	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(182)	70.4900	16 789
			O	2007-10-31	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(202)	68.9800	16 587
Investor Company	PI		O	2007-01-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	115	69.7200	16 990
			O	2007-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	187	68.3000	17 177
			O	2007-07-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	182	70.4900	17 359
			O	2007-10-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	202	68.9800	17 561
The Canada Trust Company	PI		M	2007-10-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	202	68.9800	833
Pryde, Robbie John	5	R	O	2007-12-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	157	70.2400	481
Russell, Jane	5								
Investor Company	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30	69.9900	291
The Canada Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	74	70.3000	118
Sallas, James	5		O	2008-02-26	I	97 - Autre	83		727
Sloan, John David	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	55	69.3900	974
Smith, Brian Grant	5								

Émetteur	Relation	Retard	État opéré	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Lucy Smith	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	107	67.8600	1 065*
The Canada Trust Company	PI		O	2007-12-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2	69.2500	2*
Whyte, Kevin	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	88	70.1500	570
LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
The Caldwell Partners International Inc.	1		O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.3000	2 000
			O	2008-02-20	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
La Societe Canadian Tire Limitee									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Pasternak, Stanley William	7, 5, 3								
Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	73	63.0100	1 100 028
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	63.0000	1 100 628
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	63.0000	1 100 928
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	63.0900	1 101 028
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	63.0900	1 101 428
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	63.2000	1 101 728
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	63.1500	1 101 928
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	62.7100	1 102 028
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	62.7100	1 102 128
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	63.0000	1 102 228
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	63.0000	1 102 528
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	63.0000	1 102 628
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	63.0000	1 102 728
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	63.0000	1 102 828
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	63.0000	1 103 128
Peters, William Lee	3		O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	63.0000	1 100 555
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	73	63.0100	1 100 628
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	63.0000	1 100 928
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	63.0900	1 101 028
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	63.0900	1 101 428
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	63.2000	1 101 728
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	63.1500	1 101 928
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	62.7100	1 102 028
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	62.7100	1 102 128
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	63.0000	1 102 228
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	63.0000	1 102 528
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	63.0000	1 102 628
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	63.0000	1 102 728
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	63.0000	1 102 828
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	63.0000	1 103 128
Sabetti, Lisa Anne	5								
Sun Life Financial	PI		O	2008-02-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			308
Stewart, Cameron Douglas	5, 3								
Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	73	63.0100	1 100 028
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	63.0000	1 100 628
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	63.0000	1 100 928
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	63.0900	1 101 028

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	63.0900	1 101 428
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	63.2000	1 101 728
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	63.1500	1 101 928
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	62.7100	1 102 028
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	62.7100	1 102 128
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	63.0000	1 102 228
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	63.0000	1 102 528
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	63.0000	1 102 628
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	63.0000	1 102 728
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	63.0000	1 102 828
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	63.0000	1 103 128
<i>Options</i>									
Kilty, Colin Peter	5		O	2008-02-20	D	59 - Exercice au comptant	(1 500)	31.6050	22 979
Sabetti, Lisa Anne	5		O	2008-02-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 890
Labopharm Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Guénette, Sylvain	5		O	2008-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
Skinner Robertson, Sybil	5		O	2008-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			425
Sybil & Stephen Robertson	PI		O	2008-02-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 500
<i>Options</i>									
Bouchard, Sylvie	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	75 000	2.5300	275 000
D'Souza, Mark	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.5300	221 700
Erbrich, Uwe	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.5300	135 000
Guénette, Sylvain	5		O	2008-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			88 000
Heino, Mary Anne, Fennell	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.5300	200 000
Howard-Tripp, James	4, 5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	325 000	2.5300	830 000
Skinner Robertson, Sybil	5		O	2008-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			68 500
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	20 000	2.5300	88 500
Smith, Damon	5		O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	120 000	2.5300	283 300
Lake Shore Gold Corp.									
<i>Options</i>									
Federico, Alasdair James	5		O	2008-02-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			75 000
les aliments High Liner incorporee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dexter, Robert P.	4		O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	4 000	5.1500	78 683*
<i>Options</i>									
Brown, Joanne	5		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	7 500	9.4500	15 000*
Decker, Keith	5		O	2007-12-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	7 500	9.4500	7 500*
Demone, Henry	4, 5		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	20 000	9.4500	137 500*
Dexter, Robert P.	4		O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	5.1500	9 000*
Lamothe, Mark Joseph	7		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	7 500	9.4500	90 000*
LeBlanc, Greg	5		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	1 500	9.4500	9 500*
Leslie, Mark David	5		O	2007-12-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	7 500	9.4500	7 500*
Marino, Mario	5		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	7 500	9.4500	48 900*
Milton, Claire Emma	5		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	1 500	9.4500	7 500*

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Nelson, Kelvin Leonard	5		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	7 500	9.4500	42 500*
Snow, Paul	5		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	7 500	9.4500	47 500*
Les Aliments Maple Leaf Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cappuccitti, Rocco	5								
RBC Capital Markets	PI		O	2008-02-26	C	97 - Autre	(2 169 000)		0
Johnson, Wayne	5		O	2008-02-26	C	97 - Autre	(2 169 000)		0
McCain, Michael Harrison	4, 5		O	2008-02-26	C	97 - Autre	(2 169 000)		0
Vels, Michael Harold	5		O	2008-02-26	C	97 - Autre	(2 169 000)		0
Les Compagnies Loblaw Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Butler, Mark Charles	5		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	675	29.0700	1 075
Conliffe, Roy Ronald	5								
RESP	PI		O	2003-03-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	465	30.0500	465
O'Neill, Thomas Charles	4								
HSBC Securities	PI		O	2003-04-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 703	29.3800	1 703
Les Explosives Nordex Ltee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Leonard, Gary Brian	8		O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 500)		10 400
Les mines d'argent ECU inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bélanger, Clifford	4		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.9200	45 000
Lockerbie & Hole Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hauser, Robert	7		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 400)	12.0000	107 700
Magna International Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Wilds, Eric Jon	7	R	O	2008-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	77	78.6670USD	769
Matrikon Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Freund, Gordon	5		O	2008-02-21	D	51 - Exercice d'options	15 000	1.8000	22 841
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	3.8537	7 841
<i>Options</i>									
Freund, Gordon	5		O	2008-02-21	D	51 - Exercice d'options	15 000	1.8000	
			M	2008-02-21	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	1.8000	30 000
MCAN Mortgage Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Misener, Michael	5		O	2008-02-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 783	8.6293	32 230
CIBC Wood Gundy (Michael Misener)	PI		O	2008-02-25	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(600)	8.3600	1 600
CIBC Wood Gundy (Spousal RRSP - Elizabeth Misener)	PI		O	2008-02-25	I	90 - Changements relatifs à la propriété	600	8.3600	3 419
Oldenburg, Tammy	5		O	2008-02-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 854	8.6293	33 447
CIBC Mellon	PI		O	2007-10-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	10.1867	886
			O	2007-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	53	10.1862	939
			O	2007-10-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	10.9268	988
			O	2007-11-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	52	10.3401	1 040

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	54	10.1031	1 094
			O	2007-12-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	54	10.0303	1 148
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	54	9.9837	1 202
Pinto, Sylvia	5		O	2008-02-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 383	8.6293	11 782
Stuebing, Robert A.	4								
Merrill Lynch HSBC - Eileen Stuebing	PI		O	2008-02-22	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 239)	8.4000	53 568
			O	2008-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	8.4100	57 568
Merrill Lynch HSBC - Eileen Stuebing RRSP	PI		O	2008-02-22	I	90 - Changements relatifs à la propriété	920	8.4000	12 254
Merrill Lynch HSBC - Eileen Stuebing Spousal RRSP	PI		O	2008-02-22	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 319	8.4000	30 950
Sutherland, Derek	5		O	2008-02-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6 559	8.6293	19 012
Tyas, John	5		O	2008-02-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 362	8.6293	11 633
			O	2008-02-25	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(722)	8.3600	10 911
CIBC (RRSP)	PI		O	2008-02-25	I	90 - Changements relatifs à la propriété	722	8.3600	4 522
MDN INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Savard, Serge	4		O	2008-02-22	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(6 568)		381 239
REER Catherine Savard	PI		O	2008-02-22	I	90 - Changements relatifs à la propriété	6 568		19 343
MEGA Brands Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Albert, Jean-François	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 491	8.7500	5 540
Azevedo, Pedro Manuel	5		O	2007-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	486	7.1800	486
Bertrand, Marc	4, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6 305	8.7800	58 354
Bertrand, Vic	4, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 254	8.7800	28 948
Breault, Daniel	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 637	8.9200	5 158
Chizick, Harold Aaron	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	787	7.6600	2 087
Ferrante, Peter	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 419	8.6900	2 190
Hansberry III, Edwin G.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 303	8.9200	3 683
Hunyadi, Al	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 376	7.0100	3 876
Laniel, Éric	5		O	2006-12-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	541	8.7700	541
Lee, Alexandra	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	840	8.7800	1 089
Phaneuf, Eric	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 406	7.1900	7 571
Zerczy, Jennifer	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	793	9.5200	990
Metallica Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hall, Richard James	4, 5		O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	50 000	1.3200	473 216
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	5.0780USD	470 016
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	5.0400USD	469 416
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 400)	5.0300USD	462 016
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	4.9620USD	460 716
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 500)	4.9510USD	423 216
Shaw, Ian	4		O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	25 000	1.3200	73 750
<i>Options</i>									
Hall, Richard James	4, 5		O	2008-02-22	D	54 - Exercice de bons de souscription	(50 000)	1.3200	
			M	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	1.3200	463 500*
Shaw, Ian	4		O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	1.3200	93 500

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Metaux Russel Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Britton, Marion Eleanor	5		O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	3 000	5.2000	41 348
			O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	14 000	9.1500	55 348
			O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	7 000	15.8500	62 348
Miller, David Harold	5		O	2006-12-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	27.2500	
			M	2006-12-21	D	99 - Correction d'information	(2 000)	28.0300	0
		R	O	2006-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	27.2500	0
Peckham, Edward John	5		O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	2 000	9.1500	5 000
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	2 000	15.8500	7 000
<i>Options</i>									
Baker, Jennifer Ellen	5		O	2008-01-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	5 000	26.7000	5 000
Britton, Marion Eleanor	5		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	50 753	26.7000	158 753
			O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	5.2000	155 753
			O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	(14 000)	9.1500	141 753
			O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	(7 000)	15.8500	134 753
Coleman, Lesley Margaret Seppings	5		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	15 000	26.7000	32 500
Halcrow, David	5		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	25 000	26.7000	104 000
Hedges, Brian Robie	5		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	84 588	26.7000	419 588
Kelly, Maureen Ann	5		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	25 000	26.7000	133 000
McMullen, Francine Denise	5		O	2007-03-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	5 000	26.7000	5 000
Miller, David Harold	5		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	10 000	26.7000	36 000
Peckham, Edward John	5		O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	9.1500	38 000
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	15.8500	36 000
			O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	10 000	26.7000	40 000
Reid, John Gregory	5		O	2007-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	5 000	26.7000	5 000
Siegel, Jr., Edward Mark	4, 5		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	325 000	26.7000	1 045 000
Vaillancourt, Michel	5		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	10 000	26.7000	33 000
Metro inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne catégorie A</i>									
Labonté, Maryse	4								
G.F. LABONTÉ	PI		O	2008-02-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	23.2600	5 950
			O	2008-02-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 993)	23.0500	3 957
Microbix Biosystems Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hughes, Kenneth	5		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	1.0700	64 800
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	1.0600	63 600
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	1.0300	63 200
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(63 200)	1.0000	0
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	85 000	0.6000	85 000
Long, James Albert	4		O	2008-02-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(10 000)	1.2700	0
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	10 000	0.6000	10 000
RRSP account	PI		O	2008-02-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	10 000	1.2700	166 987
<i>Options</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Middlefield Equal Sector Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Middlefield Equal Sector Income Fund	1		O	2008-02-20	D	38 - Rachat ou annulation	600	8.6500	2 797 764
Minéraux Maudore Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Shorr, Ronald	5		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.0100	836 709
Mineraux Sierra Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Laramide Resources Ltd.	3		O	2008-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			158 000
Treasury Metals Inc.	PI		O	2008-02-13	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 942 027
MINES ABCOURT INC.									
<i>Actions ordinaires catégorie B</i>									
Courtois, Jean-Guy	4		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.4500	354 393
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.4800	349 393
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.5100	344 393
Mines Agnico-Eagle Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Legault, Marc	5		O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	4 000	16.8900	7 136
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	65.1700	3 136
			O	2008-02-24	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(61)	65.7350	3 136
Johanne Labrecque	PI		O	2008-02-25	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	61	65.7350	1 757
Scherkus, Ebe	4, 6, 5		O	2008-02-28	D	51 - Exercice d'options	100 000	16.8900	156 597
			O	2008-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	67.9021	56 597
Stockford, Howard Roger	4		O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	4 500	14.6700	8 029
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	66.0000	3 529
<i>Options</i>									
Legault, Marc	5		O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	16.8900	143 000
Scherkus, Ebe	4, 6, 5		O	2008-02-28	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	16.8900	303 000
Stockford, Howard Roger	4		O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(4 500)	14.6700	72 000
Mines Aurizon Ltee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gilbert, Michel	5		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.5000	17 300
			O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	4.1400	15 300
			O	2008-02-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.5000	17 300
			O	2008-02-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	4.2400	15 300
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.5000	17 300
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	4.4300	15 300
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.5000	17 300
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	4.5600	15 300
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.5000	17 300
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	4.6600	15 300
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.5000	17 300
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	4.7200	15 300
STOKKE KEMP, JULIE ANN	5		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	4.1000	47 600
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	4.6000	44 800

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
MINT Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Walton, Ian Stirling	4, 5		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	4.5300	388 950
Mary Walton	PI		O	2008-02-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 400)	4.3700	57 000
			O	2008-02-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	4.4200	47 000
			O	2008-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	4.5000	27 000
<i>Options Incentive</i>									
Gilbert, Michel	5		O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	1.5000	587 700
			O	2008-02-18	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	1.5000	585 700
			O	2008-02-18	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	1.5000	583 700
			O	2008-02-21	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	1.5000	581 700
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	1.5000	579 700
			O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	1.5000	577 700
MINT Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Jestley, W. Garth	4, 5		O	2008-02-26	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 100)	11.4500	2 331
RRSP	PI		O	2008-02-26	I	90 - Changements relatifs à la propriété	3 100	11.4500	4 794
MINT Income Fund	1		O	2008-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	10.6500	5 590 919
			O	2008-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	10.6500	5 591 319
			O	2008-02-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	10.8800	5 592 719
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	11.3200	5 590 419
			O	2008-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	10.9800	5 593 219
			O	2008-02-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	11.0300	5 594 419
NCE Diversified Flow-Through (07) Limited Partnership									
<i>Parts de société en commandite</i>									
D'Archivio, Richard	5		O	2008-01-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			400
NCE Diversified Flow-Through (08) Limited Partnership									
<i>Parts de société en commandite</i>									
MacLean, Kevin	5		O	2008-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-21	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	25.0000	5 000
MacNeill, Glenn	5								
Glenn & Gail MacNeill	PI		O	2008-02-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	25.0000	600
Neurochem Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
BELLINI, FRANCESCO	4, 6, 5		O	2008-02-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	11 875	1.6000	178 541
Bellini, Marisa	6		O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48 100	1.3960	513 925
			O	2008-02-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(11 875)	1.6000	465 825
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 400	1.4830	546 325
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 600	1.5050	581 925
Nevada Exploration Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hodges, Wade	4		O	2008-02-25	D	90 - Changements relatifs à la propriété	8 473 591		
			M	2008-01-28	D	90 - Changements relatifs à la propriété	8 473 591		8 499 591
Nevada Gold Exploration Solutions LLC	3	R	O	2007-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			22 482 330
			O	2008-01-28	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(22 482 330)		0
Pharand, Daniel	7								
Pharcan Inc	PI		O	2008-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	0.8800	108 013
			O	2008-02-20	I	54 - Exercice de bons de souscription	39 171	0.4500	111 013

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Tullar, Kenneth	4		O	2007-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-25	D	90 - Changements relatifs à la propriété	8 473 591		
			M	2008-01-28	D	90 - Changements relatifs à la propriété	8 473 591		8 473 591
<i>Bons de souscription Series A Warrants (expiring 27 February 2008)</i>									
Pharand, Daniel	7								
Pharcan Inc	PI		O	2008-02-20	I	54 - Exercice de bons de souscription	(39 171)	0.4500	0
Nexen Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jahrig, Randy John	7								
Nexen Offshore Savings Plan	PI		O	2007-06-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	260	59.6300USD	1 482
			O	2007-06-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 482)		0
ScotiaMcLeod Inc.	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	24	92.9500	18 332
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	748	31.1900	19 080
ScotiaMcLeod US Acct	PI		O	2003-06-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-06-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 482		1 482
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	29.1100USD	1 483
McKenzie, Kim Douglas	7								
ScotiaMcLeod Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	188	29.5400	5 812
Miller, Eric Bernard	5								
ScotiaMcLeod Inc.	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	342	67.5900	3 012
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	699	31.1700	3 711
Muller, Brendon Troy	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9		929
ScotiaMcLeod Cash Account	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	42	69.6300	698
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	473	31.1800	1 171
ScotiaMcLeod RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2	67.0700	1 770
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2	29.8900	1 772
Murphy, Laurence	7, 5								
ScotiaMcLeod Inc.	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	680	67.3400	29 302
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 259	31.1800	30 561
ScotiaMcLeod Inc. RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2	62.9600	380
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	29.8700	381
Nieuwenburg, Gary Hendricus	7, 5								
ScotiaMcLeod Inc.	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	486	67.3400	21 016
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	919	31.1400	21 935
Romanow, Marvin F.	7, 5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	766	67.4300	23 880
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 419	31.2100	25 299
Thomas, Roger Dale	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	70		9 952
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	628	63.7000	5 146
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 199	31.2100	6 345
Thomas, Timothy James	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3		27 317
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	257	29.5400	16 405
<i>Parts 401K - 95 Stock and 5 Cash</i>									
Reinsborough, Brian Charles	7								
The 401(K) Company	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	120	114.8300USD	1 786
Norbord Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Gammiero, Dominic	4		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	5.8100	255 000
North American Energy Partners Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gallant, Vincent Jean	5		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	16.2500USD	54 000
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	16.5000USD	53 000
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	16.7500USD	52 000
Hayman, Christopher James	5		O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	16.0000	8 100*
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	16.0000USD	6 100*
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	15.6000USD	4 100*
North American Palladium Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kaiser, George Bruce	3								
Kaiser-Francis Oil Company	PI		O	2008-02-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(460 000)	9.0015USD	33 766 945
			O	2008-02-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(540 000)	9.1249USD	33 226 945
Northbridge Financial Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Overwater, Douglas James	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	624	32.5900	2 509
Paisley, John Morley	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 440	31.6000	8 642
Tarris, Clare Dianne	7								
Northbridge ESPP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	577	33.4200	577
Northern Financial Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Alboini, Victor Philip Michael	4, 7, 5		O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.6900	1 936 347
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.6900	1 942 347
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.6800	1 947 347
Northern Property Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Lavery, Barbara	5								
EUPP Plan	PI		O	2008-01-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	66	21.7900	
			M	2008-01-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	65	21.7900	
			M'	2008-01-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	65	23.6200	150
			O	2008-01-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(150)	21.7900	
			M	2008-01-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(150)	23.6200	0
Northern Shield Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boyce, Jeff	4		O	2008-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.5800	1 377 636
			O	2008-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.6000	1 387 636
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.6500	1 407 636
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.6300	1 411 636
Northern Star Mining Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Silas, Richard	4		O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.9300	214 000
Northland Power Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Temerty, James C.	7								
Leah Temerty	PI		O	1997-04-15	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	12.5500	2 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Melissa Temerty	PI		O	1997-04-15	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	12.5500	2 000
NOVA Chemicals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Homer, Marilyn	5		O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(908)	26.3460	
			M	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(908)	28.4900	3 704
Wade, William Eric	7		O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	1 059	26.3460	1 059
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 059)	29.9000	
			M	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 059)	29.9000	0
<i>Options Employee Stock Options to Purchase Common Shares</i>									
Wade, William Eric	7		O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	(1 059)	26.3460	23 200
Noveko International inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Dorosz, Wanda Mary	4		O	2005-06-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-04	D	51 - Exercice d'options	40 000	0.8700	40 000
<i>Options</i>									
Dorosz, Wanda Mary	4	R	O	2008-02-04	D	51 - Exercice d'options	(40 000)		260 000
Nstein Technologies inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Donaldson, Pierre	4								
J. L. Albright IV Parallel Venture Fund L.P.	PI		O	2008-02-13	I	54 - Exercice de bons de souscription	190 165	1.0000	1 224 194
J. L. Albright IV Venture Fund L.P.	PI		O	2008-02-13	I	54 - Exercice de bons de souscription	960 207	1.0000	5 808 531
J.L. Albright IV Parallel II Venture Fund	PI		O	2006-06-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-13	I	54 - Exercice de bons de souscription	49 628	1.0000	49 628
<i>Bons de souscription spéciaux</i>									
Donaldson, Pierre	4								
J. L. Albright IV Parallel Venture Fund L.P.	PI		O	2008-02-13	I	54 - Exercice de bons de souscription	(190 165)	1.0000	0
J. L. Albright IV Venture Fund L.P.	PI		O	2008-02-13	I	54 - Exercice de bons de souscription	(960 207)	1.0000	0
J.L. Albright IV Parallel II Venture Fund	PI		O	2008-02-13	I	54 - Exercice de bons de souscription	(49 628)	1.0000	0
NTI NEWMERICAL INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Habashi, Wagdi habashi	5		O	2002-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 244 888
Nurun inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Filiatreault, Luc	4		O	2008-02-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(10)		0
9059-8640 Québec inc.	PI		O	2008-02-19	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(535 896)		0
Fiducie familiale Filiatreault-Caron	PI		O	2008-02-19	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(13 131)		0
Le Sauteur, Martin	5		O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	37 500	3.3868	40 105
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	100 000	3.9145	140 105
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	50 000	4.1729	190 105
			O	2008-02-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(190 105)	4.7500	0
Lemieux, Guy	5		O	2002-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	7 500	2.1229	7 500
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	17 500	1.0529	25 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	20 000	1.8368	45 000
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	30 000	1.6905	75 000
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	22 500	3.3868	97 500
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	30 000	4.1729	127 500
			O	2008-02-19	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(127 500)	4.7500	0
Pabst, Antoine	5		O	2004-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	50 000	1.8368	50 000
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	45 000	1.6905	95 000
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	30 000	3.3868	125 000
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	45 000	4.1729	170 000
			O	2008-02-19	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(170 000)	4.7500	0
Péladeau, Érik	6								
Cie de Publication Alpha inc.	PI		O	2008-02-19	I	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(22 700)	4.7500	0
Quebecor Média inc.	3								
4434943 Canada Inc.	PI		O	2008-02-26	I	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	1 229 887	4.7500	15 870 437
Roubert, Jacques-Hervé	4, 5		O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	25 000	2.2030	783 102
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	50 000	1.6108	833 102
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	50 000	2.0149	883 102
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	100 000	1.6905	983 102
			O	2007-02-15	D	51 - Exercice d'options	75 000	3.3868	
			M	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	75 000	3.3868	1 058 102
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	85 000	4.1729	1 143 102
			O	2008-02-19	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 143 102)	4.7500	0
<i>Options</i>									
Le Sauteur, Martin	5		O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(37 500)		150 000
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		50 000
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(50 000)		0
Lemieux, Guy	5		O	2002-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2002-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 500
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(7 500)		120 000
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(17 500)		102 500
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(20 000)		82 500
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(30 000)		52 500
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(22 500)		30 000
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(30 000)		0
Pabst, Antoine	5		O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(50 000)		120 000
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(45 000)		75 000
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(30 000)		45 000
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(45 000)		0
Roubert, Jacques-Hervé	4, 5		O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		425 000
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(50 000)		375 000
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(50 000)		325 000
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		225 000

Émetteur	Relation	Retard	État opéré	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(75 000)		150 000
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(85 000)		65 000
OceanaGold Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Leviste Jr., Jose Paredes	4	R	O	2007-12-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 966		426 770
<i>Options</i>									
Glossop, Ross Philip	5								
The Glossop Superannuation Fund	PI		O	2007-06-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
OFI Income Fund									
<i>Parts</i>									
Clarke Inc.	3		O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	142 900	4.0000	2 782 100*
OilSands Canada Corporation									
<i>Parts</i>									
OilSands Canada	1		O	2008-02-19	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	7.6800	2 300
			O	2008-02-19	D	38 - Rachat ou annulation	(2 300)	7.6800	0
			O	2008-02-19	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	7.9200	2 100
			O	2008-02-19	D	38 - Rachat ou annulation	(2 100)	7.9200	0
			O	2008-02-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	7.6000	1 900
			O	2008-02-20	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)	7.6000	0
			O	2008-02-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	7.9800	2 100
			O	2008-02-20	D	38 - Rachat ou annulation	(2 100)	7.9800	0
			O	2008-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	600	7.5500	600
			O	2008-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	(600)	7.5500	0
			O	2008-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.9400	1 000
			O	2008-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	7.9400	0
			O	2008-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	7.8200	2 400
			O	2008-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(2 400)	7.8200	0
Oncolytics Biotech Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
van Amersfoort, Ger	4		O	2006-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2007-12-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.0200	5 000
Open Text Corporation									
<i>Actions ordinaires OTEX Common</i>									
Fowlie, Randy	4		O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	64 500	7.4057USD	70 500
Roberts, Kirk	5		O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	2 500	15.2500USD	8 410
			O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	34.9000	5 910
Slaunwhite, Michael	4		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	22 000	7.4057USD	26 800
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	33.5600	26 000
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	33.5300	25 100
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	33.5200	24 600
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	33.5100	23 200
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 200)	33.5000	14 000
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	33.4500	13 900
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	33.4200	13 300
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	33.4100	13 000
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	33.4000	8 500
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	33.5700	7 200

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	33.6000	6 000
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	33.5500	4 800
<i>Options All OTEX Option Plans</i>									
Fowlie, Randy	4		O	2006-12-11	D	50 - Attribution d'options	12 000		
			M	2006-12-11	D	50 - Attribution d'options	12 000		
			M'	2006-12-11	D	50 - Attribution d'options	12 000		122 500
			O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(64 500)	7.4057USD	60 000
Hamilton, Gail	4		O	2006-12-11	D	50 - Attribution d'options	12 000		
			M	2006-12-11	D	50 - Attribution d'options	12 000		12 000
Jackman, Brian	4		O	2006-12-11	D	50 - Attribution d'options	12 000		
			M	2006-12-11	D	50 - Attribution d'options	12 000		48 000
Olisa, Ken	4		O	2006-12-11	D	50 - Attribution d'options	12 000		
			M	2006-12-11	D	50 - Attribution d'options	12 000		48 000
Roberts, Kirk	5		O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	15.2500USD	42 500
Sadler, Stephen	4		O	2006-12-11	D	50 - Attribution d'options	12 000		
			M	2006-12-11	D	50 - Attribution d'options	12 000		500 000
Slaunwhite, Michael	4		O	2006-12-11	D	50 - Attribution d'options	12 000		
			M	2006-12-11	D	50 - Attribution d'options	12 000		166 000
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(22 000)	7.4057USD	112 000
Opsens inc. (antérieurement Capital DCB inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Duplain, Gaétan	4, 5, 3		O	2008-02-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(200 000)	0.7000	5 246 956
OutdoorPartner Media Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cope, Scott	7		O	2008-02-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	16 202	0.7000	354 382
Robinson, Karen	7		O	2008-02-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	34 091	0.6300	2 923 410
Selvidge, Barry	7		O	2008-02-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	31 970	0.6300	786 476
Paramount Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Maitland, Robert A.	4		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	7.7500	50 000
PDM Royalties Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Friesen, Kevin James	6		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	9.6220	4 000
Pebercan Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gauthier, Jacques-Yves	4		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.8700	36 200
Lamarre, Jean	4		O	2006-02-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(5 500)	6.2500	
			M	2006-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	6.2500	30 500
			O	2006-02-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(5 000)	5.6500	
			M	2006-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.6500	25 500
			O	2006-03-09	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(4 500)	5.5500	
			M	2006-03-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	5.5500	21 000
			O	2007-04-11	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(3 600)	2.6500	
			M	2007-04-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	2.6500	17 400
			O	2007-04-11	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(400)	2.6600	

Émetteur	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2007-04-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	2.6600	17 000
			O	2007-04-12	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 700)	2.6500	
			M	2007-04-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	2.6500	15 300
			O	2007-04-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(9 300)	2.6500	
			M	2007-04-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 300)	2.6500	36 000
			O	2007-04-23	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 400)	2.6500	
			M	2007-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	2.6500	33 600
			O	2007-04-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(3 000)	2.6500	
			M	2007-04-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	2.6500	30 600
			O	2007-04-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(9 600)	2.6500	
			M	2007-04-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 600)	2.6500	21 000
			O	2007-10-11	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(700)	2.3600	
			M	2007-10-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	2.3600	53 300
			O	2007-10-11	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 000)	2.3100	
			M	2007-10-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	2.3100	51 300
			O	2007-10-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 000)	2.1800	
			M	2007-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	2.1800	49 300
			O	2007-10-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(5 300)	2.1700	
			M	2007-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 300)	2.1700	44 000
Pengrowth Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Selby, Charles Vincent	5								
Jocelyn Selby	PI		O	2008-02-20	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 548	18.2100	23 212
Webster, Christopher Geoffrey	5		O	2008-01-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 494	17.5400	37 206
Penn West Energy Trust									
<i>Droits</i>									
ANDREW, WILLIAM E.	7	R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000	26.7000	825 000
Artym, John, Timothy	7	R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	92 000	26.7000	154 000
Fitzgerald, Mark	5		O	2008-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000	26.7000	200 000
Frostad, Brett	7	R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	82 400	26.7000	175 500
Gegunde, Gregg	7	R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	45 000	26.7000	192 600
Jensen, Thane	7	R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 000	26.7000	315 000
Keller, Brian	5		O	2008-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	125 000	26.7000	125 000
Law, Lucas Kwang Tai	5	R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	45 000	26.7000	191 000
Luft, Keith	5	R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	120 000	26.7000	263 000
Marjerrison, Doug	5		O	2008-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	125 000	26.7000	125 000
MIDDLETON, DAVID WILLIAM	7	R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	115 000	26.7000	664 900
Morgan, William, Daniel	5	R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	97 000	26.7000	163 020
Nunns, Murray R.	7	R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	360 000	26.7000	417 500
Obreiter, Eric	7	R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	120 000	26.7000	317 600
Robson, Don W.	5		O	2008-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	165 000	26.7000	165 000
Rockley, Keith S	5		O	2008-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	165 000	26.7000	165 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Sterna, David	5		O	2008-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	165 000	26.7000	165 000
Takeyasu, Todd	7	R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	100 000	26.7000	375 700
Tange, Kristian	7	R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	45 000	26.7000	185 100
Thomson, Anne	7	R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	40 000	26.7000	198 200
Wendt, Sherry Anne	7		O	2008-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			29 520
Wood, Donald Stuart	5	R	O	2008-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	82 400	26.7000	169 910
<i>Parts de fiducie</i>									
Artym, John, Timothy	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	176	30.4400	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	45	30.4400	4 349
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 172	32.0100	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	239	32.0100	4 588
Fitzgerald, Mark	5		O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	28.8300	28 287
RRSP Mark Fitzgerald	PI		O	2008-01-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2008-01-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 659
Luft, Keith	5		O	2008-02-28	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 110)		702
K. Luft RRSP	PI		O	2008-02-28	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 110		1 404
Morgan, William, Daniel	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	269	30.4800	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	67	30.4800	14 262
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 172	32.0100	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	239	32.0100	14 501
Rich, R. Gregory	4		O	2008-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2008-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 556
Rockley, Keith S	5		O	2008-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2008-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			18 511
Wendt, Sherry Anne	7								
RRSP	PI		O	2008-02-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			251
Petro-Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carrick, Gordon J.	5								
CIBC Mellon Trust	PI		M	2003-06-09	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2003-06-09	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			384
			O	2005-09-14	C	35 - Dividende en actions	396		
			M	2005-09-14	C	35 - Dividende en actions	384		768
RM Trust	PI		O	2003-06-09	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Saucier, Guylaine	4		O	2003-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
2158-4933 Quebec Inc.	PI		M	2003-06-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2003-06-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 260
			O	2005-09-14	C	35 - Dividende en actions	3 260		
			M	2005-09-14	C	35 - Dividende en actions	2 260		4 520
Petrolia Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Adam, Erick	4		O	2008-02-25	D	99 - Correction d'information	(13 000)		25 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-25	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(25 000)	0.6200	0
REER	PI		O	2006-05-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-25	I	90 - Changements relatifs à la propriété	25 000	0.6200	25 000
			O	2008-02-25	I	99 - Correction d'information	13 000		38 000
Breuer, Alexander	6		O	2008-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Castellazzi, Luca	6		O	2008-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
DUCHESNE, CLÉMENT	5		O	2008-02-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(30 000)	0.6300	565 785
conjointe	PI		O	2004-11-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-27	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	30 000	0.6300	30 000
Proulx, André	5		O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 111)	0.6300	1 244 560
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 111	0.6300	1 255 671
<i>Options</i>									
Adam, Erick	4		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.6000	375 000
Boulay, Richard Albert	4		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	100 000		330 000*
DUCHESNE, CLÉMENT	5		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.6000	615 000
Wildgen, Albert	4		O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.6000	200 000
PFB Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kernaghan, Edward James	3								
Kernwood Limited	PI		O	2008-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	7.7500	737 300
PhotoChannel Networks Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hall, Thomas Kyle	5		O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	3.8000	142 150
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	3.8500	138 150
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	3.8900	134 150
Rallo, Aaron	5		O	2008-02-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	12 000	1.2500	
			M	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	12 000	1.2500	14 000
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	3.8000	2 000
Scarth, Ian Peter Campbell	4		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	3.8500	1 086 774
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 400)	3.9000	1 077 374
Spice, Patricia	6		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	3.8500	7 000
<i>Options</i>									
Rallo, Aaron	5		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(12 000)	1.2500	288 000
Platinum Group Metals Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hallam, Frank	4, 5		O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	3.6900	519 614
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	3.7900	516 614
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	3.8400	513 614
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	3.8000	510 614
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	3.7900	507 614
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	3.5600	507 714
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	3.5700	507 914
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	3.5900	508 114
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	3.6000	509 614
Plazacorp Retail Properties Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brewer, Earl	4, 5, 3		O	2007-02-27	D	35 - Dividende en actions	3 947	4.2939	455 968

Émetteur	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-05-24	D	35 - Dividende en actions	4 107	4.1626	460 075
			O	2007-08-22	D	35 - Dividende en actions	4 220	4.0883	464 295
			O	2007-11-22	D	35 - Dividende en actions	4 846	3.5926	469 141
Berak Investments Ltd.	PI		O	2007-02-15	I	35 - Dividende en actions	62	4.2939	4 834 112
			O	2007-05-15	I	35 - Dividende en actions	64	4.1626	4 834 176
			O	2007-08-15	I	35 - Dividende en actions	66	4.0883	4 834 242
			O	2007-11-15	I	35 - Dividende en actions	50 461	3.5926	4 884 703
CIBC RESP # 2	PI		O	2007-02-27	C	35 - Dividende en actions	3	4.2939	414
			O	2007-05-24	C	35 - Dividende en actions	3	4.1626	517
			O	2007-08-22	C	35 - Dividende en actions	4	4.0883	521
			O	2007-11-22	C	35 - Dividende en actions	5	3.5926	526
CIBC RESP # 3	PI		O	2007-02-27	C	35 - Dividende en actions	3	4.2939	414
			O	2007-05-24	C	35 - Dividende en actions	3	4.1626	517
			O	2007-08-22	C	35 - Dividende en actions	4	4.0883	521
			O	2007-11-22	C	35 - Dividende en actions	5	3.5926	526
CIBC RESP # 1	PI		O	2007-02-27	C	35 - Dividende en actions	8	4.2939	935
			O	2007-05-24	C	35 - Dividende en actions	8	4.1626	1 143
			O	2007-08-22	C	35 - Dividende en actions	10	4.0883	1 153
			O	2007-11-22	C	35 - Dividende en actions	12	3.5926	1 165
CIBC RESP # 4	PI		O	2007-02-27	C	35 - Dividende en actions	3	4.2939	414
			O	2007-05-24	C	36 - Conversion ou échange	3	4.1626	517
			O	2007-08-22	C	35 - Dividende en actions	4	4.0883	521
			O	2007-11-22	C	35 - Dividende en actions	5	3.5926	526
CIBC RESP # 5	PI		O	2007-02-27	C	35 - Dividende en actions	3	4.2939	414
			O	2007-05-24	C	35 - Dividende en actions	3	4.1626	617
			O	2007-08-22	C	35 - Dividende en actions	5	4.0883	622
			O	2007-11-22	C	35 - Dividende en actions	6	3.5926	628
CIBC RESP # 6	PI		O	2007-02-27	C	35 - Dividende en actions	3	4.2939	414
			O	2007-05-24	C	35 - Dividende en actions	3	4.1626	617
			O	2007-08-22	C	35 - Dividende en actions	5	4.0883	622
			O	2007-11-22	C	35 - Dividende en actions	6	3.5926	628
CIBC RESP # 7	PI		O	2007-02-27	C	35 - Dividende en actions	3	4.2939	414
			O	2007-05-24	C	35 - Dividende en actions	3	4.1626	617
			O	2007-08-22	C	35 - Dividende en actions	5	4.0883	622
			O	2007-11-22	C	35 - Dividende en actions	6	3.5926	628
CIBC RESP # 8	PI		O	2007-08-22	C	35 - Dividende en actions	1	4.0883	201
			O	2007-11-22	C	35 - Dividende en actions	2	3.5926	203
Losier, Denis	4	R	O	2007-09-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	3.8500	4 500
			O	2007-11-15	D	35 - Dividende en actions	104	3.5926	10 104
Savoie, Lynda	5								
Scotia McLeod RRSP	PI		O	2007-02-15	I	35 - Dividende en actions	342	4.2939	39 585
			O	2007-05-15	I	35 - Dividende en actions	356	4.1626	39 941
			O	2007-08-15	I	35 - Dividende en actions	366	4.0883	40 307
			O	2007-11-15	I	35 - Dividende en actions	420	3.5926	40 727
Sharpe, Kim	5		O	2007-02-15	D	35 - Dividende en actions	241	4.2900	30 907
			O	2007-05-15	D	35 - Dividende en actions	401	4.1600	47 975
			O	2007-08-15	D	35 - Dividende en actions	245	4.0880	47 220

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-11-15	D	35 - Dividende en actions	281	3.5900	47 501
CIBC Wood Gundy RRSP	PI		O	2007-02-27	I	35 - Dividende en actions	146	4.2939	16 739
			O	2007-05-24	I	35 - Dividende en actions	151	4.1626	16 890
			O	2007-08-22	I	35 - Dividende en actions	156	4.0883	17 046
			O	2007-11-22	I	35 - Dividende en actions	179	3.5926	17 225
MD Management RRSP	PI		O	2007-02-27	I	35 - Dividende en actions	17	4.2939	2 017
			O	2007-05-24	I	35 - Dividende en actions	18	4.1626	2 035
			O	2007-08-22	I	35 - Dividende en actions	27	4.0883	3 062
			O	2007-11-22	I	35 - Dividende en actions	32	3.5926	3 094
Sharpe Enterprises Inc	PI		O	2007-02-27	I	35 - Dividende en actions	446	4.2939	51 234
			O	2007-05-24	I	35 - Dividende en actions	463	4.1626	51 697
			O	2007-08-22	I	35 - Dividende en actions	477	4.0883	52 174
			O	2007-11-22	I	35 - Dividende en actions	599	3.5926	56 773
Trenholm, Barbara	4		O	2007-03-02	D	35 - Dividende en actions	182	4.2900	21 060
			O	2007-05-30	D	35 - Dividende en actions	189	4.1600	21 249
			O	2007-08-23	D	35 - Dividende en actions	194	4.0900	31 443
			O	2007-11-26	D	35 - Dividende en actions	328	3.5900	31 771
Zakuta, Michael Aaron	4, 5, 3								
Les Immeubles St-Prospier Inc.	PI		O	2007-02-15	I	35 - Dividende en actions	3 432	4.2939	1 433 001
			O	2007-05-15	I	35 - Dividende en actions	3 572	4.1626	1 436 573
			O	2007-08-15	I	35 - Dividende en actions	3 669	4.0883	1 440 242
			O	2007-11-15	I	35 - Dividende en actions	4 214	3.5926	1 444 456
Plaza Z-Corp Properties Inc.	PI		O	2007-02-15	I	35 - Dividende en actions	17 538	4.2939	6 069 789
			O	2007-05-15	I	35 - Dividende en actions	18 249	4.1626	6 088 038
			O	2007-08-15	I	35 - Dividende en actions	18 748	4.0883	6 106 786
			O	2007-11-15	I	35 - Dividende en actions	21 531	3.5926	6 136 317
Zakuta Investments	PI		O	2007-02-15	I	35 - Dividende en actions	698	4.2939	228 198
			O	2007-05-15	I	35 - Dividende en actions	727	4.1626	228 925
			O	2007-08-15	I	35 - Dividende en actions	747	4.0883	229 672
			O	2007-11-15	I	35 - Dividende en actions	858	3.5926	230 530
<i>Débetures 8.0</i>									
Babineau, Edouard	4								
CIBC Wood Gundy RRSP	PI		O	2008-02-13	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(\$ 100 000.00)		\$ 0.00
NBCN Inc. RRSP	PI		O	2004-04-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-13	I	90 - Changements relatifs à la propriété	\$ 100 000.00		\$ 100 000.00
<i>Débetures convertibles 7.00 Series # 4</i>									
Babineau, Edouard	4								
CIBC Wood Gundy RRSP	PI		O	2008-02-13	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(\$ 100 000.00)		
			M	2008-02-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(\$ 100 000.00)		\$ 0.00
NBCN Inc. RRSP	PI		O	2004-04-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	\$ 100 000.00		\$ 100 000.00
<i>Obligations 8.00 Mortgage Bonds</i>									
Babineau, Edouard	4								
CIBC Wood Gundy RRSP	PI		O	2008-02-13	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(\$ 100 000.00)		\$ 0.00
NBCN Inc. RRSP	PI		O	2004-04-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-13	I	90 - Changements relatifs à la propriété	\$ 100 000.00		\$ 100 000.00

Polaris Minerals Corporation

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beley, Michael John	7		O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	9.0000	110 000
Sweeney, Paul Bristol	4		O	2008-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)		28 650
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)		25 650
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)		21 150*
<i>Options Employee Stock Options</i>									
Etienne, Mark	7		O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	2 000	13.1700USD	3 265
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	163.8950USD	1 265*
Hill, Audrea	7		O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	5 778	13.1700USD	6 060
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 778)	153.5000USD	282*
Etienne, Mark	7		O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	13.1700USD	43 226
Hill, Audrea	7		O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	(5 778)	13.1700USD	24 450
Power Corporation du Canada									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Plessis-Bélaire, Michel	4, 5								
Share purchase plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 186	38.5900	21 333
Precious Metals and Mining Trust									
<i>Parts</i>									
scott, simon bernard	4								
Royal Trust	PI		O	2008-02-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	11.2990	3 500
Precision Drilling Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Felesky, Brian Arthur	4								
Griffel Developments Ltd.	PI		O	2005-12-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	20.2600	1 500
PreMD Inc. (formerly IMI International Medical Innovations Inc.)									
<i>Options Post 1998 Options</i>									
Currie, George T. G.	5		O	2008-02-27	D	52 - Expiration d'options	50 000	2.8500	
			M	2008-02-27	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	2.8500	517 000*
Premier Gold Mines Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pollock, John Arthur	4		O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 900)	2.3200	104 600
			O	2008-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	2.4700	100 000
Provident Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Buchanan, Murray Nelson	5								
Scotia McLeod	PI		O	2008-02-26	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 670	9.9800	3 710
Buchanan, Thomas William	4, 5								
National Bank Financial	PI		O	2008-02-26	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 884	9.9800	495 862
Scotia Macleod	PI		O	2008-02-26	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8 976	9.9800	276 243
Kline, Gary R.	5								
ScotiaMacleod	PI		O	2008-02-26	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 153	9.9800	1 153
O'Byrne, Daniel James	5								

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
ScotiaMcLeod Inc.									
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
ScotiaMcLeod Inc.	PI		O	2008-02-26	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 639	9.9800	8 597
Rannelli, Lynn Marie	5								
Scotia Macleod	PI		O	2008-02-26	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 594	9.9800	3 172
Vouri, Cameron Grant	5		O	2008-02-26	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 382	9.9800	6 385
Walker, Mark Nicholas	5								
ScotiaMacleod	PI		O	2008-02-26	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 743	9.9800	12 591
PRT Forest Regeneration Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
TAYLOR, JOHN G.	5								
RRSP	PI		O	2008-02-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
Pure Energy Services Ltd.									
<i>Options</i>									
De Bonis, Michael Paul Jr.	7, 5		O	2008-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		75 000
Kuzyk, Richard Benjamin	4		O	2008-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		10 000
Quadra Mining Ltd.									
<i>Bons de souscription 20\$ exercise price</i>									
Le Bel, Guy	5		O	2006-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000		5 000*
Queenston Mining Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Harbinson, Hugh David	4, 5		O	2008-02-25	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(6 000)	3.6000	379 935
Hugh D. Harbinson	PI		O	2002-09-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-25	I	90 - Changements relatifs à la propriété	6 000	3.6000	6 000
Quinto Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Docherty, Tyrone Mark	4, 5		O	2008-02-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(27 000)	0.7700	283 000*
R.R.S.P.	PI		O	2008-02-28	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	13 000	0.7700	107 500*
Wayrynen, Matt	4	R	O	2008-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	0.6100	46 500
		R	O	2008-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 500)	0.6000	20 000
			O	2008-02-15	D	40 - Vente à découvert	(100 000)	0.6500	(80 000)
RDM Corporation									
<i>Options</i>									
Kivenko, Ken	4	R	O	2008-02-11	D	50 - Attribution d'options	20 000	1.8500	60 000
Nally, Robert	4	R	O	2008-02-11	D	50 - Attribution d'options	20 000	1.8500	52 500
Noelting, Jean	4	R	O	2008-02-11	D	50 - Attribution d'options	20 000	1.8500	100 000
Williams, Peter Haig	4	R	O	2008-02-11	D	50 - Attribution d'options	20 000	1.8500	120 000
Red Back Mining Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ellegrove Capital Ltd.	3	R							
Zebra Holdings and Investments Ltd.	PI		O	2008-02-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(138 600)	8.6900	8 847 900
		R	O	2008-02-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(490 300)	8.3433	8 357 600
			O	2008-02-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 700)	8.4500	8 350 900
			O	2008-02-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	8.3580	8 344 400
			O	2008-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	8.5000	8 244 400
Love, Kathy	5		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	8.5000	8 500
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	8.5000	5 000
Redcliffe Exploration Inc.									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
Axford, Mary Kay	5	R	O	2007-12-21	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.4500	220 000
			O	2007-12-21	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)	0.4500	145 000
Redex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Descôteaux, Guy	4, 7, 5								
9042-6792 Québec inc.	PI		O	2008-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.1800	6 813 438
Fiducie Descôteaux	PI		O	2008-02-26	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(356 478)	0.2000	884 860
Ishak, Nabil	5		O	2008-02-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	356 478	0.2000	523 478
Research In Motion Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cort, Gary Paul	5		O	2008-02-14	D	51 - Exercice d'options	30 000	9.3583	30 000
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	95.9000	29 400
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.9100	29 300
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	95.9200	28 500
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	95.9300	27 100
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	95.9400	26 200
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	95.9500	23 600
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	95.9600	21 200
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	95.9700	20 300
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	96.0000	16 800
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	96.0100	15 900
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	96.0200	14 900
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 100)	96.0300	10 800
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	96.0500	7 300
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	96.0600	6 100
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.0700	5 900
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.0800	5 700
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	96.1000	2 500
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	96.1200	1 300
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.1300	1 200
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	96.2000	800
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	96.2100	100
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.2500	0
Lazaridis, Michael	4, 7, 6, 5		O	2008-02-13	D	51 - Exercice d'options	510 000	9.8333	
			M	2008-02-13	D	51 - Exercice d'options	510 000	9.8333	2 455 900
			O	2008-02-13	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(104 548)		
			M	2008-02-13	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(104 548)		2 351 352
<i>Options</i>									
Cort, Gary Paul	5		O	2007-08-17	D	35 - Dividende en actions	40 000		60 000
			O	2008-02-14	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	9.3583	30 000
Lazaridis, Michael	4, 7, 6, 5		O	2008-02-13	D	51 - Exercice d'options	(510 000)	9.8333	
			M	2008-02-13	D	51 - Exercice d'options	(510 000)	9.8333	2 450 000
Resolve Business Outsourcing Income Fund									
<i>Phantom Units (Trust Units)</i>									
FRANKLIN, ROBERT	4		O	2007-12-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	7.9600	547
Ressources Abitex inc.									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Ressources KWG inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rougerie, Yves	4, 5		O	2008-01-28	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	130 000	0.3000	
		R	M	2007-12-28	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	130 000	0.3000	248 000
Ressources Melkior Inc.									
<i>Options</i>									
Blouin, Michel	5		O	2008-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.2500	200 000
Ressources Mengold inc.									
<i>Options</i>									
nicolai, michael william	4	R	O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	40 000		140 000
Reeson, Douglas	4, 5	R	O	2008-02-12	D	50 - Attribution d'options	100 000		550 000
RESSOURCES MINIÈRES AUGVA INC									
<i>Actions ordinaires</i>									
Vachon, Jean-Claude	4								
REEE	PI		O	2008-02-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-02-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 700
Ressources Orezone Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Little, Ron	4, 5		O	2008-02-14	D	51 - Exercice d'options	225 000	0.3000	1 752 724
<i>Options</i>									
Little, Ron	4, 5		O	2008-02-14	D	51 - Exercice d'options	(225 000)	0.3000	2 050 000
Ressources Pershimco inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bureau, Roger	4, 5, 3								
143454 Canada Ltée	PI		O	2008-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1600	2 965 107
			O	2008-02-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1500	2 970 107
Ressources Plexmar Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bédard, Guy	4, 5		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.1940	1 473 167
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.1200	1 401 500
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	46 667	0.1500	1 448 167
<i>Options d'achat d'actions</i>									
Bédard, Guy	4, 5		O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.1200	
			M	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.1200	3 175 000
			O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	46 667	0.1500	
			M	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	(46 667)	0.1500	3 128 333
Ressources Sirius Inc.									

Émetteur	Relation	Retard	État opéré	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
Girard, Marie-José	4, 5		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	160 000		670 000
Ressources Temoris inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Labrecque, Jean-Charles	4, 5		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.1100	325 000
Ressources Threegold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Duval, Daniel	5		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.4700	212 850
			O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.4900	217 850
Ressources Tiomin Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Borst, Robbert Hans	5		O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	90 000	0.0650	301 000*
Ressources X-Ore inc.									
<i>Options</i>									
Bellerive, Alain	4		O	2008-01-16	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0800	
			M	2008-01-16	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1000	500 000
Britt, Claude	4		O	2008-01-16	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0800	
			M	2008-01-16	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1000	850 000
Laliberté, Jean-Yves	4		O	2008-01-16	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0800	
			M	2008-01-16	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1000	250 000
Lampron, René	4		O	2008-01-16	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0800	
			M	2008-01-16	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1000	565 000
Méthot, Léon	4, 5		O	2008-01-16	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0800	
			M	2008-01-16	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1000	650 000
Ortslan, Terence Srab	4		O	2008-01-16	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0800	
			M	2008-01-16	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1000	250 000
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST									
<i>Restricted Equity Units (REUs)</i>									
Copeland, Clare Robert	4		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	214	23.0100	6 478
Gelgoot, Raymond Michael	4		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	214	23.0100	6 478
Godfrey, Paul Victor	4		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	500	23.0100	15 141
KING, FRANK W.	4		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	214	23.0100	6 478
Lastman, Dale Howard	4		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	214	23.0100	6 478
Osborne, Ronald Walter	4		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	214	23.0100	6 478
Sallows, Sharon	4		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	214	23.0100	6 478
Rogers Communications Inc.									
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>									
Culnan, Dennis Charles	7								
ESAP Program	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	693	42.3000	2 593
Rogers Sugar Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Lafrance, Daniel	5		O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	5.0260	20 000
Makin, Edward	7		O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.0600USD	10 000
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 900)	5.0250USD	5 100
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	5.0150USD	5 000
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.1250USD	0
RONA inc.									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Route1 Inc.									
<i>Options</i>									
Currie, Ian Christopher Brian	4		O	2008-02-21	D	50 - Attribution d'options	187 500		385 860
Koles, Steven	4		O	2008-02-21	D	50 - Attribution d'options	187 500	0.0800	435 860
Rubicon Minerals Corporation									
<i>Options</i>									
Bradbrook, Christopher J.	4		O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	75 000	1.0400	325 000
Brodie, Derek John Robert	4		O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	75 000	1.0400	232 000*
Cavalluzzo, Bill	5	R	O	2008-02-05	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.0400	275 000
Rutter Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dave, Byron	2		O	2008-02-25	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(30 303)	0.2400	344 070
RRSP	PI		O	2008-02-25	I	90 - Changements relatifs à la propriété	30 303	0.2400	108 830
Sabretooth Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hume, Kelly Colleen	5		O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 260)	2.5000	163 789
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	2.7500	155 789
Saskatchewan Wheat Pool Inc.									
<i>Restricted/Performance Share Units</i>									
Berger, Steven	5		O	2008-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8 032	12.4500	8 032
Gerrand, Karl	5		O	2007-11-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10 788	12.1745	
			M	2007-11-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10 823	12.1745	
			M'	2007-11-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	50 518	12.1745	
			M''	2007-11-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48 698	12.1745	99 198
McLennan, Rex John	5		O	2008-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	26 329	12.1100	
			M	2008-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	26 329	12.1060	26 329
Muirhead, Andrew	5		O	2008-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 825	12.7800	7 825
Wonnacott, Doug	5		O	2008-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11 723	11.7300	11 723
Savaria Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Les Élévateurs Savaria	3		O	2005-06-01	D	36 - Conversion ou échange	7 000 000		14 375 000
<i>Actions privilégiées convertibles</i>									
Les Élévateurs Savaria	3		O	2002-08-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 000 000
			O	2005-06-01	D	36 - Conversion ou échange	(7 000 000)		0
SEAMARK Asset Management Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
MacDiarmid, Diane Barbara	4		O	2008-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Parts Deferred Stock Units</i>									
Barrie, Brent William	5		O	2008-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 980		19 205
Eaton, Angela Suzanne	5		O	2008-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 507		42 526
Kosack, Darren William	5		O	2006-10-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 470		7 470
Wishart, Donald Arthur	5		O	2008-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 976		27 314

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Selwyn Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Finlayson, G. Barry	5								
G.B.Finlayson Law Corporation	PI		O	2008-02-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	38 500	0.1900	90 000
			O	2008-02-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 500	0.2350	101 500
<i>Options</i>									
TamDoo, Jasmin A.	8		O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	85 000	0.2000	425 000
SEMAFO INC.									
<i>Options</i>									
Desormeaux, Benoit	5		O	2008-02-21	D	50 - Attribution d'options	600 000	1.3500	916 000
Milette, Martin	5		O	2008-02-21	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.3500	250 000
Rolland, Martin	5		O	2008-02-21	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.3500	150 000
Sentry Select Diversified Income Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
McIntyre, James Alexander	5		O	2007-01-23	D	97 - Autre	2 706	4.0500	
			M	2008-01-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 706	4.0500	371 284
			O	2008-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 769	4.1100	374 053
scott, simon bernard	4								
Royal Trust	PI		O	2008-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	4.1800	0
SHAW COMMUNICATIONS INC.									
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>									
Joyce, Ronald V.	4								
Ron Joyce Foundation	PI		O	2008-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 500)	20.9647	431 300
ShawCor Ltee									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Shaw, Virginia L.	4		O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	8 000	30.5000	56 000
<i>Options Class A</i>									
Buckley, William Peter	5		O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	85 000	29.9000	676 000
Cockrell, Michael	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	6 000		18 000
Marshall, Lawrence Robert	7		O	2008-02-28	D	50 - Attribution d'options	1 800	29.9000	8 760
McTurnan, James Hile	5		O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	8 000	29.9000	48 600
Rasmussen, Eric	5		O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	4 000	29.9000	11 800
Reynolds, Ernest William	5		O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	10 000	29.9000	45 200*
Shaw, Virginia L.	4		O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(8 000)	13.2500	24 000
Soliman, Chadi	5		M	2008-02-27	D	50 - Attribution d'options	4 000	29.9000	28 000
Willson, Kenneth Charles	7		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	8 000	29.9000	37 200
<i>Options Units - Class A</i>									
Soliman, Chadi	5		O	2008-02-27	D	50 - Attribution d'options	4 000	29.9000	
Sierra Wireless, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Thexton, Kent Paul	4		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	15.1000USD	6 600
Société financière IGM Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Franklin, Scott Walter	8								
M E Franklin - 4JE424E	PI		O	2004-05-10	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	42.7100	1 000
Raschkowan, Norman	7		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	42.8000	10 878

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Sims, Charles	7		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	42.4200USD	8 550
Tretiak, Gregory Dennis	5		O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	212	25.6600	93 958
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	3 685	25.6600	97 643
<i>Options</i>									
Tretiak, Gregory Dennis	5		O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(212)		235 242
			O	2008-02-22	D	51 - Exercice d'options	(3 685)		231 557
Société Financière Manuvie									
<i>Actions ordinaires</i>									
Curtis, Simon	5		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	20 800	20.8800	25 800
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	24 000	21.2300	49 800
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	37.8700	45 200
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 900)	37.8800	41 300
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	37.9100	41 000
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	37.8600	38 600
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	37.8500	37 800
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	37.8300	37 500
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	37.8000	32 700
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	37.9200	31 300
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	37.9000	27 300
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	37.8400	27 100
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	37.8100	25 800
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 800)	37.9546	5 000
Hand, Scott McKee	4		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	38.4820	20 000
Lorentz, Paul	7		O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	38.0400	2 965
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80	38.0500	3 045
TD Waterhouse RRSP	PI		O	2008-02-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40	38.0500	1 058
<i>Options</i>									
Curtis, Simon	5		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(20 800)	20.8800	218 394
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(24 000)	21.2300	194 394
Sonomax Hearing Healthcare Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Laperle, Jean Nicolas	4, 7, 6, 5, 3		O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.2850	2 086 896
Schwartz, Adam	4, 7, 6, 5, 3		O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.2850	2 925 588
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	0.2900	2 913 588
Specialty Foods Group Income Fund									
<i>Déventures Exchangeable Subordinated (Specialty Foods Group, Inc.)</i>									
Abramson, Randall	3								
Trapeze Asset Management Inc.	PI		O	2008-02-26	C	97 - Autre	(\$ 26 000.00)		\$ 10 883 000.00
<i>Déventures Exchgble. Sub. (Specialty Foods Group Canada Holdings, Inc.)</i>									
Abramson, Randall	3								
Trapeze Asset Management Inc.	PI		O	2008-02-26	C	97 - Autre	(\$ 6 000.00)		\$ 3 457 000.00
			O	2008-02-20	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 22 000.00	77.0000USD	\$ 3 453

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									000.00
			O	2008-02-25	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 10 000.00	77.0000USD	\$ 3 463 000.00
Trapeze Capital Corp.	PI		O	2008-02-20	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(\$ 22 000.00)	77.0000USD	\$ 2 822 000.00
			O	2008-02-25	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(\$ 10 000.00)	77.0000USD	\$ 2 812 000.00
Spectra Energy Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Curry, Timothy Harold	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	9.8800	4 259*
Stantec Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Allen, Walter Paul	7								
Sun Life Assurance	PI		O	2007-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	374	33.3800	640*
Keith, Aram H.	4		O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	33.8600	202 162
			O	2008-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	33.7000	197 162
STaRS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
STaRS Income Fund	1		O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	600	13.2500	4 986 159
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	13.6500	4 984 659
Stellar Pacific Ventures Inc.									
<i>Options</i>									
Bérubé, Raymond	4		O	2008-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-13	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.1500	150 000
Storm Exploration Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lavergne, Brian	4, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 080	8.1200	966 432*
STRATA Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Strata Income Fund	1		O	2008-02-20	D	38 - Rachat ou annulation	700	7.2700	7 559 256
StrataGold Corporation									
<i>Options</i>									
Ayranto, Mark Juhani	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	250 000		575 000*
Dowdall, Sharon Elizabeth	4		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	200 000		410 000
Friedrich, Roman	4		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	300 000		760 000*
Ladner, James	4		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	200 000		430 000*
Rowlandson, Peter	4		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	200 000		570 000*
Tucker, Terry Lee	4, 5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		3 300 000*
Strategic Energy Fund (formerly NCE Strategic Energy Fund)									
<i>Parts de fiducie</i>									
D'Archivio, Richard	5								
RRSP	PI		O	2008-01-25	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 458
Style de Vie Amica Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Amica Mature Lifestyles Inc.	1		O	2008-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	9.0000	
		R	M	2008-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	9.0000	2 500
		R	O	2008-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	132 600	7.5000	135 100
		R	O	2008-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	7.6200	137 600

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
		R	O	2008-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	7.4000	140 100
		R	O	2008-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	7.5000	142 600
		R	O	2008-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	900	6.9900	143 500
		R	O	2008-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	39 400	7.0000	182 900
		R	O	2008-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	7.0300	185 400
		R	O	2008-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	600	6.9900	186 000
			O	2008-02-01	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	7.3000	188 100
			O	2008-02-06	D	38 - Rachat ou annulation	500	7.4500	188 600
			O	2008-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	7.3800	191 100
			O	2008-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	500	7.5000	191 600
			O	2008-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	7.3300	54 000
			O	2008-02-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	7.0300	55 900
			O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	7.1000	58 400
			O	2008-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	7.0600	60 000
			O	2008-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	200	7.0300	14 300
			O	2008-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	(140 100)		51 500
			O	2008-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	(45 900)		14 100
Suncor Energie Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Allan, Lynne Rosemary	5								
Suncor Stock Fund Trustee	PI		O	2008-02-26	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	310	93.2800	4 572*
Axford, Eric Charles	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	184	98.3600	1 765
Bailey, Johnathan Kirk	5		O	2003-05-11	D	99 - Correction d'information	204		
			M	2003-05-11	D	99 - Correction d'information	204		204
Davies, Bryan Phillip	4		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	500	15.9900	500
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	99.9000	0
Galachiuk, Robert Paul	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	215	102.0200	761
George, Richard Lee	4, 5		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	12 000	10.1300	12 000
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	100.0000	0
			O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	15 000	10.1300	15 000
			O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	100.0000	0
Lee, Susan	5								
CIBC Wood Gundy	PI		O	2007-06-20	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(51)	95.0000	17 188
MacLean, Warren Albert	5		O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	1 600	41.5700	1 600
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	101.7000	0
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	66	41.5700	66
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66)	101.7100	0
Reardon, Kevin Michael	5								
Suncor Stock Fund Trustee	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	184		772
White, Brian Mac	5		O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	175	23.9300	175
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(175)	98.7200	0
<i>Options Granted February 3, 2005 @ strike price \$41.57</i>									
MacLean, Warren Albert	5		O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(1 600)	41.5700	66
			O	2008-02-26	D	51 - Exercice d'options	(66)	41.5700	0
<i>Options Granted: April 19, 2000 @ strike price \$15.99</i>									
Davies, Bryan Phillip	4		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(500)	15.9900	13 500
<i>Options Granted: January 25, 2002 @ strike price \$23.93</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
White, Brian Mac	5		O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	(175)	23.9300	3 075
<i>Options Granted: January 29, 1999 @ strike price \$10.13</i>									
George, Richard Lee	4, 5		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(12 000)	10.1300	15 000
			O	2008-02-27	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	10.1300	0
Performance Units									
Allan, Lynne Rosemary	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(3 410)	103.6200	6 600*
Alley, John Kenneth	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(9 920)	103.6200	20 500
Ashar, Mayank Mulraj	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(14 880)	103.6200	33 500
Axford, Eric Charles	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(3 720)	103.6200	7 000
Bailey, Johnathan Kirk	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(3 720)	103.6200	17 750
Byler, David Warren	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(13 640)	103.6200	26 000
Crooks, Katherine Ellen	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(3 100)	103.6200	6 250
Galachiuk, Robert Paul	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(3 410)	103.6200	6 900
George, Richard Lee	4, 5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(44 640)	103.6200	120 000
Heath, Donald Stephen	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(3 410)	103.6200	6 250
Hopwood, Terrence Judd	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(9 920)	103.6200	20 500
Lee, Susan	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(9 920)	103.6200	20 500
MacLean, Warren Albert	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(3 100)	103.6200	6 100
Nabholz, Kevin Drew	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(13 640)	103.6200	32 000
Odegaard, Janice	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(3 720)	103.6200	6 850
Ryley, Thomas Lovett	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(13 640)	103.6200	26 000
Shaw, Mark Jeffrey	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(3 410)	103.6200	5 750
Thornton, Jay	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(8 370)	103.6200	20 000
White, Brian Mac	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(1 488)	103.6200	4 875
Williams, Steven Walter	5		O	2008-02-28	D	59 - Exercice au comptant	(14 880)	103.6200	47 000
Sustainable Production Energy Trust									
Parts de fiducie									
Bruvall, James Thomas	4, 5								
JCSS Capital Corp.	PI		O	2008-02-22	I	46 - Contrepartie de services	1 534	4.9900	7 236
Duncan, Darren Kelly	5								
534729 Alberta Ltd.	PI		O	2008-02-22	I	46 - Contrepartie de services	134	4.9900	4 991
MacIntyre, Kent	4								
Canadian Income Fund Group	PI		O	2008-02-22	I	46 - Contrepartie de services	3 579	4.9900	79 365
Taseko Mines Limited									
Options									
Armstrong, William Paul	4	R	O	2008-01-07	D	50 - Attribution d'options	21 000		192 000
		R	O	2008-01-07	D	50 - Attribution d'options	60 000		252 000
TEAL Exploration & Mining Incorporated									
Droits Share Appreciation Rights									
Jones, George	4	R	O	2007-11-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		98 667
Technologies Interactives Mediagrif Inc.									
Actions ordinaires									
Roy, Claude	4								
Les services de Gestion Claude Roy Inc.	PI		O	2008-02-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	5.2500	897 900
			O	2008-02-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	5.2300	898 200
			O	2008-02-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	5.2200	898 500
			O	2008-02-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	5.3600	902 800

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-20	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	1 100	5.4000	903 900
			O	2008-02-21	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	100	5.4000	904 000
<i>Options</i>									
Gadbois, Denis	4, 5		O	2008-02-22	D	52 - Expiration d'options	(20 000)	5.4000	120 200
Teknion Corporation									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Bond, Scott	5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(18 000)	3.1500	0
Carvalho, Gordon Edmund	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 500)	3.1500	0
Delfino, Frank	7, 5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(2 400)	3.1500	0
Deugo, Leslie Scott	5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 400)	3.1500	0
Employee Share Purchase Plan	PI		O	2008-02-27	I	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(316)	3.1500	0
Hellwig, John	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 450)	3.1500	0
Henry, Bob	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(600)	3.1500	0
Holland, Terrance K	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(2 400)	3.1500	0
Karp, Allen	4		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(10 000)	3.1500	0
Odell, Cynthia Kirkland	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(400)	3.1500	0
Prasow, Sholem	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(400)	3.1500	0
Rusineck, Arnie	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(2 400)	3.1500	0
Taylor, George Simpson	4								
1161378 Ontario Limited	PI		O	2008-02-27	I	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(11 700)	3.1500	0
<i>Deferred Share Units</i>									
Bond, Scott	5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(25 284)	3.1500	0
Cohen, Steven E	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(25 284)	3.1500	0
Comacchio, John F.	5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(10 114)	3.1500	0
Delfino, Frank	7, 5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(25 284)	3.1500	0
Deugo, Leslie Scott	5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(25 284)	3.1500	0
Taylor, George Simpson	4		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(16 102)	3.1500	0
Wilson, Jeffrey Allan	5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(25 284)	3.1500	0
<i>Options</i>									
Bartolini, Allan	5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat,	(50 650)		0

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
						regroupement ou acquisition			
Bond, Scott	5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(25 000)		0
Breuer, Sharon	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(45 000)		0
Carvalho, Gordon Edmund	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(66 250)		0
Cohen, Steven E	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(45 000)		0
Comacchio, John F.	5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(68 750)		0
Delfino, Frank	7, 5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(191 250)		0
Deugo, Leslie Scott	5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(45 000)		0
Hellwig, John	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(65 000)		0
Henry, Bob	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(75 000)		0
Holland, Terrance K	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(68 940)		0
Karp, Allen	4		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(20 000)		0
Odell, Cynthia Kirkland	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(37 400)		0
Prasow, Sholem	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(65 000)		0
Rusinek, Arnie	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(58 270)		0
Silverman, Sheryl	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(50 500)		0
Sottile, Sergio Peter	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(56 250)		0
Taylor, George Simpson	4		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(15 000)		0
Wilson, Jeffrey Allan	5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(105 000)		0
<i>Restricted Share Units</i>									
Bond, Scott	5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(25 284)	3.1500	0
Cohen, Steven E	7		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(25 284)	3.1500	0
Comacchio, John F.	5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(10 114)	3.1500	0
Delfino, Frank	7, 5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(25 284)	3.1500	0
Deugo, Leslie Scott	5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(25 284)	3.1500	0
Wilson, Jeffrey Allan	5		O	2008-02-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(25 284)	3.1500	0

The Consumers' Waterheater Income Fund

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
The Keg Royalties Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Maclean, Neil Cameron	5		O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	11.7800	13 600*
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	11.8000	15 000*
The Thomson Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Daleo, Robert	4, 5								
Eric Daleo	PI		O	2008-02-22	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(100)		0
<i>Deferred Share Units</i>									
Warwick, Peter	7		O	2007-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	49	38.6400USD	
			M	2007-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	49	38.4600USD	8 530
<i>Options</i>									
Owers, Helen	7		O	2008-02-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 808
<i>Restricted Share Units</i>									
Beattie, William Geoffrey	4, 6, 5								
Cannonbury Investments Limited	PI		O	2007-09-17	I	35 - Dividende en actions	95		15 881
			O	2007-12-17	I	35 - Dividende en actions	101		15 982
			O	2008-02-22	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	100 000		115 982
Boswood, Michael Gordon	7		O	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	26 000		57 770
Daleo, Robert	4, 5		O	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	100 000		163 951
Harrington, Richard	4, 5		O	2007-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	640	42.3200USD	
			M	2007-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	641	42.3200USD	111 372
			O	2007-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	713	38.4600USD	
			M	2007-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	714	38.4600USD	112 752
			O	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	144 000		256 752
Owers, Helen	7		O	2008-02-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 620
Wilens, Michael E.	7, 5		O	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	100 000		168 385
TimberWest Forest Corp.									
<i>Parts Stapled</i>									
Blue, Brenda G	5		O	2008-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 121	16.2200	11 447
Kelvin, John Andrew	5		O	2008-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 032	16.2200	4 622
Kerr, Hamish	5		O	2008-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	724	16.2200	3 619
McElligott, Paul Joseph	4, 5		O	2008-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 966	16.2200	30 677
Park, Beverlee Faye	5		O	2008-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 460	16.2200	17 410
Titanium Corporation Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Nelson, Scott Eugene	5								
Auxilium Corporation	PI		O	2005-02-23	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.0000	5 000
<i>Options</i>									
Burton, C. Bruce	4		O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.0000	125 000
Macpherson, Malcolm Hugh	4		O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.0000	150 000
Nelson, Scott Eugene	5		O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	500 000	2.0000	1 100 000
Pridham, Gordon E.	4		O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.0000	125 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Sangster, Brant G.	4		O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.0000	125 000
Slavens, Eric W.	4		O	2008-02-25	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.0000	150 000
Toromont Industries Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Casson, Randall	7, 2		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	29.6500	119 000
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	29.5000	118 000
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	29.6000	117 000
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	29.6500	116 000
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	29.6500	115 800
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	29.6000	114 000
Leith Wheeler Investment Counsel Ltd	3								
Leith Wheeler Investment Counsel Ltd.	PI		O	2008-02-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	29.9500	7 369 562
			O	2008-02-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	29.9500	7 372 462
			O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	29.8730	7 371 562
McCallum, John S.	4		O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	10 000	10.6350	48 000
<i>Options</i>									
McCallum, John S.	4		O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	10.6350	40 000
Torstar Corporation									
<i>Class A Voting Shares</i>									
Atkinson Murray, Catherine Elizabeth	3		O	2008-02-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1	17.2700	216
CAHI (2004) Inc.	PI		O	2008-02-15	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1)	17.2700	0
TransCanada Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brett, Sean M.	7		O	2007-01-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	1 800	26.8500	1 800
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	40.1400	1 700
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	40.1300	0
Lynda Brett	PI		O	2008-02-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	39.8300	9 700
			O	2008-02-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	39.8400	9 000
DeGrandis, Donald J.	5		O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	976	24.4930	976
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(476)	39.6600	500
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	39.6500	0
Hanrahan, Wendy	5		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	4 000	22.3300	4 000
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	40.0000	0
Palmer, Anthony M.	5		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	16 000	22.3300	16 000
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	39.9300	0
Van der Put, Jan	7		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	1 000	10.0300	1 000
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	40.0000	0
<i>Options Granted Feb. 20, 1998 @ \$24.493 CDN</i>									
DeGrandis, Donald J.	5		O	2008-02-19	D	51 - Exercice d'options	(976)	24.4930	0
<i>Options Granted Feb. 23, 2004 @ \$26.85 CDN Expiry Feb. 23, 2011</i>									
Brett, Sean M.	7		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(1 800)	26.8500	0
<i>Options Granted Feb. 24, 2003 @ \$22.330 CDN Expiry Feb. 24, 2010</i>									
Hanrahan, Wendy	5		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	22.3300	0
<i>Options Granted Feb. 28, 2000 @ \$10.030 CDN</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Van der Put, Jan	7		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	10.0300	2 000
Transcontinental inc.									
<i>Actions à droit de vote multiple Catégorie B</i>									
Saputo, Lino Anthony	4		O	2008-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>									
Saputo, Lino Anthony	4		O	2008-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options d'achat d'actions</i>									
Saputo, Lino Anthony	4		O	2008-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Unités d'actions différées (UAD)/Deferred share unit (DSU)</i>									
Saputo, Lino Anthony	4		O	2008-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Unités d'actions restreintes (UAR) / Restricted share unit (RSU)</i>									
Saputo, Lino Anthony	4		O	2008-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Tranzeo Wireless Technologies Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Howes, Douglas Edgar	4, 5								
RRSP	PI		O	2005-09-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.0000	1 000
			O	2008-02-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.0100	6 000
			O	2008-02-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.0200	7 000
			O	2008-02-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	1.0400	14 000
Tocher, James Alexander	4, 5		O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.9200	258 000
Troy Resources NL									
<i>Actions ordinaires</i>									
CLARKE, DENIS EDMUND	4		O	2008-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			208 000
Lindglade	PI		O	2008-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			114 400
TSO3 inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boulangier, André	4		O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 100)	2.4569	10 225
9152-9370 Québec inc.	PI		O	2008-02-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	2.5000	858 406
TURNKEY E&P INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cailteux, Scott	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	236	5.0700	236
Hall, Martin	4		O	2008-02-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 822	6.6700	38 072*
O.S.S. Capital Management LP	3								
O.S.S. Overseas Fund Ltd.	PI		O	2008-02-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 290	3.3400USD	2 175 717
Oscar S. Schafer & Partners I LP	PI		O	2008-02-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	91	3.3400USD	161 301
Oscar S. Schafer & Partners II LP	PI		O	2008-02-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 019	3.3400USD	1 717 882
<i>Options</i>									
Cailteux, Scott	5		O	2007-11-08	D	50 - Attribution d'options	80 000		
			M	2007-11-08	D	50 - Attribution d'options	80 000	5.0100	
			M'	2007-11-08	D	50 - Attribution d'options	80 000		80 000
Twin Butte Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
SAUNDERS, JAMES MACLEO	4		O	2008-02-08	D	36 - Conversion ou échange	129 290		
			M	2008-02-08	D	36 - Conversion ou échange	129 841		1 323 497*
Tyler Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Craven, Alan Lowthian	4		O	2008-02-25	D	54 - Exercice de bons de souscription	7 500	0.6000	8 889
			O	2008-02-25	D	36 - Conversion ou échange	27 272	0.5500	36 161
Dianne & Alan Craven	PI		O	2008-02-25	I	54 - Exercice de bons de souscription	7 000	0.7500	57 000
Hayes, Lesley Olive	4		O	2008-02-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	7 500	0.6000	8 889
			O	2008-02-20	D	36 - Conversion ou échange	27 272	0.5500	36 161
Jutras, Jean Pierre	4, 5								
RRSP	PI		O	2008-02-21	I	54 - Exercice de bons de souscription	20 000	0.7500	328 500
Munro, Jennifer Lynn	5		O	2008-02-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	1 000	0.6000	4 285
			O	2008-02-20	D	36 - Conversion ou échange	3 636	0.5500	7 921
Smith, Gregory Harold	4		O	2008-02-25	D	36 - Conversion ou échange	18 181	0.5500	126 273*
			O	2008-02-25	D	54 - Exercice de bons de souscription	5 000	0.6000	131 273*
900914 Alberta Ltd.	PI		O	2008-02-21	I	54 - Exercice de bons de souscription	15 500	0.6000	1 599 108*
			O	2008-02-25	I	54 - Exercice de bons de souscription	63 000	0.7500	1 718 471*
			O	2008-02-21	I	36 - Conversion ou échange	56 363		1 655 471*
The K2 Principal Fund L.P.	3		O	2008-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 700	1.5700	16 879 900
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	1.5700	16 886 900
			O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 500	1.5700	16 903 400
			O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	1.5700	16 903 900
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	164 100	1.5800	17 068 000
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	63 400	1.5800	17 131 400
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	159 800	1.5800	17 291 200
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	94 400	1.5800	17 385 600
<i>Bons de souscription</i>									
Craven, Alan Lowthian	4		O	2008-02-25	D	54 - Exercice de bons de souscription	(7 500)	0.6000	0
Dianne & Alan Craven	PI		O	2008-02-25	I	54 - Exercice de bons de souscription	(7 000)	0.7500	0
Hayes, Lesley Olive	4		O	2008-02-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	(7 500)	0.6000	0
			M	2008-02-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	(7 500)	0.6000	0
Jutras, Jean Pierre	4, 5								
RRSP	PI		O	2008-02-21	I	54 - Exercice de bons de souscription	(20 000)	0.7500	0
Munro, Jennifer Lynn	5		O	2008-02-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	(1 000)	0.6000	0
Smith, Gregory Harold	4		O	2008-02-25	D	54 - Exercice de bons de souscription	(5 000)	0.6000	0
900914 Alberta Ltd.	PI		O	2008-02-21	I	54 - Exercice de bons de souscription	(15 500)	0.6000	63 000*
			O	2008-02-25	I	54 - Exercice de bons de souscription	(63 000)	0.7500	0
<i>Débitures convertibles</i>									
Craven, Alan Lowthian	4		O	2008-02-25	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 14 700.00)	0.5500	\$ 0.00
Hayes, Lesley Olive	4		O	2008-02-20	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 14 700.00)	0.5500	\$ 0.00
Munro, Jennifer Lynn	5		O	2008-02-20	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 1 960.00)	0.5500	\$ 0.00
Smith, Gregory Harold	4		O	2008-02-25	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 9 800.00)		\$ 0.00
900914 Alberta Ltd.	PI		O	2008-02-21	I	36 - Conversion ou échange	(\$ 30 380.00)		\$ 0.00
Unigold Inc.									
<i>Options</i>									
Danis, Daniel	5		O	2008-02-13	D	52 - Expiration d'options	(220 000)	0.7500	280 000
United Corporations Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
E-L Financial Corporation Limited	3		O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	60.5000	5 185 556
Uranium Focused Energy Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Uranium Focused Energy Fund									
	1		O	2008-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	5.5800	1 788 400
			O	2008-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	5.5500	1 792 700
			O	2008-02-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	5.7000	1 794 800
			O	2008-02-13	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	5.8100	1 796 900
			O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	4 100	5.9800	1 801 000
			O	2008-02-19	D	38 - Rachat ou annulation	800	6.1500	1 803 200
			O	2008-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	5.9500	1 802 400
			O	2008-02-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	6.0800	1 804 500
			O	2008-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	5.5300	1 790 300
Uranium One Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bezuidenhout, Willie	5		O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	650	5.1800	900
Brown, Ross Sutcliffe	5		O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	4.6300	7 000
Nortier, Daniel Jean	4, 7		O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	4.8400	2 300
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 700	4.8600	20 000
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 600	4.8700	28 600
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 200	4.8800	42 800
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 600	4.8900	60 400
Vaaldiam Resources Ltd									
<i>Options</i>									
Marrone, Peter	4		O	2008-02-26	D	50 - Attribution d'options	300 000		1 000 000
Valencia Ventures Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2008-02-13	I	54 - Exercice de bons de souscription	1 500 000	0.2100	8 885 500
<i>Bons de souscription</i>									
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2008-02-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500 000)		
			M	2008-02-13	I	54 - Exercice de bons de souscription	(1 500 000)		0
Vasogen Inc.									
<i>Droits</i>									
Elsley, David	4		O	2008-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	526		10 800
La Salle, Benoit	4		O	2008-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	526		17 433
Villforth, John C.	4		O	2008-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	526		20 351
<i>Options</i>									
Bouchard, Catherine Marie	5		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	48 756	1.9200	70 320
Geddes, John Alexander	5		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	47 385	1.9200	61 448
Goodbody, Anne Elisabeth	5		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	47 137	1.9200	72 561
Langlois, Susan	5		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	54 077	1.9200	78 142
Neil, Graham Davidson	5		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	44 712	1.9200	58 138
Smith, Eldon	4, 5		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	69 692	1.9200	105 845
Waddick, Christopher James	4, 5		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	152 308	1.9200	416 729
Vecima Networks Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kumar, Surinder Ghai	4, 5		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	6.2500	12 900
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	6.6300	14 400
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	6.6400	18 700

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	6.7500	19 100
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	6.8000	19 200
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	6.9900	19 400
Wood, Hugh Charles	4, 5		O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	6.4500	743 350
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	6.5300	743 450
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	6.6300	743 750
			O	2008-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	6.6400	744 150
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.1000	744 250
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	7.1100	744 550
			O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.1600	744 650
Velan Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Kernaghan, Edward James	3								
Kernaghan Securities Ltd	PI		O	2008-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	13.3500	0
Kernwood Limited	PI		O	2008-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	13.3500	822 300
			O	2008-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 000	13.2500	902 300
VGS Seismic Canada Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>									
Eells, John Leonard	4		O	2006-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			231 202
Plainfield Special Situations Master Fund Limited	3		O	2006-12-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 166 667
<i>Actions ordinaires Class B Non-Voting Shares</i>									
Eells, John Leonard	4		O	2006-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			61 465
<i>Billets Notes - VGS DII into Class A Common Shares of VGSSCI</i>									
Plainfield Special Situations Master Fund Limited	3								
Plainfield Offshore Holdings VI Inc.	PI		O	2006-12-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 10 000 000.00
			O	2006-12-18	I	56 - Attribution de droits de souscription	\$ 10 000 000.00	1.5000	\$ 20 000 000.00
			O	2008-01-09	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 10 000 000.00)	1.5000	\$ 10 000 000.00
			O	2008-02-19	I	56 - Attribution de droits de souscription	\$ 1 000 000.00	0.5100	\$ 11 000 000.00
<i>Bons de souscription</i>									
Plainfield Special Situations Master Fund Limited	3		O	2006-12-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 337 500
			O	2006-12-18	D	53 - Attribution de bons de souscription	250 000		1 587 500
<i>Options</i>									
Golding, David	5		O	2007-09-06	D	52 - Expiration d'options	(31 250)		93 750
Milroy, Scott John	5		O	2007-09-06	D	52 - Expiration d'options	(87 500)		262 500
St Clair, Carolyn Christine	5		O	2007-09-06	D	52 - Expiration d'options	(81 250)		243 750
Vasey, Steven R	4, 5		O	2007-09-06	D	52 - Expiration d'options	(100 000)		300 000
Vitran Corporation Inc.									
<i>Options</i>									
Gaetz, Richard	4, 7, 5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	15 000	12.7900	252 500
Glodziak, Mike	7		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	10 000	12.7900	42 500
Kimack, Dave	7		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	10 000	12.7900	123 000
Kosovec, Mark	7		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	15 000	12.7900	25 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Suleman, Fayaz	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	10 000	12.7900	30 000
TRICHILO, ANTHONY	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	15 000	12.7900	125 000
Washchuk, Sean	5		O	2008-02-19	D	50 - Attribution d'options	15 000	12.7900	121 200
Wescast Industries Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Voting Shares</i>									
Kernaghan, Edward James	3								
Edward J. Kernaghan	PI		O	2008-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	8.0000	68 000
			O	2008-02-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	7.9900	68 300
			O	2008-02-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 700	8.0000	74 000
Wesdome Gold Mines Ltd. (formerly River Gold Mines Ltd.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Laplante, Benoit	5								
REER	PI		O	2007-03-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 000
<i>Options</i>									
Laplante, Benoit	5		O	2007-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			94 250
		R	O	2007-10-24	D	50 - Attribution d'options	100 000		194 250
West Energy Ltd. (formerly Rio Alto Resources International Inc.)									
<i>Bons de souscription Performance</i>									
Greenfield, Keith	5		O	2004-09-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			25 000
<i>Options</i>									
Greenfield, Keith	5		O	2004-09-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			25 000
		R	O	2008-01-14	D	50 - Attribution d'options	25 000		50 000
West Fraser Timber Co. Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clogg, Wayne	5								
Employee Share Purchase Plan	PI		O	2004-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12		343
			O	2005-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	32		375
			O	2006-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38		413
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36		449
Ferris, Raymond William	5		M	2007-09-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			112
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25		137
ESOP	PI		O	2007-09-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Ketcham, Sally	6		O	1978-12-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	1978-12-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			82 046
<i>Options</i>									
Clogg, Wayne	5		O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	30 000		171 910
Ferris, Raymond William	5		O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	15 750		34 286
Gibson, J. Duncan	4		O	2008-02-22	D	59 - Exercice au comptant	(3 327)		27 527
Hughes, Larry Sanford	5		O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	30 000		81 050
Hutchinson, Rodger	5		O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	16 125		89 210
KETCHAM, HENRY HOLMAN III	4, 5								
Stock Option Plan	PI		O	2008-02-25	I	59 - Exercice au comptant	(13 310)		755 270
			O	2008-02-22	I	50 - Attribution d'options	143 500		768 580
KETCHAM, William Peters	4, 3		O	2008-02-25	I	59 - Exercice au comptant	(3 327)		27 527
Kuper, Maureen Faye	5		O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	5 000		17 000
LeGrow, William	5		O	2008-02-22	D	59 - Exercice au comptant	(13 310)		150 085

Émetteur	Relation	Retard	État opéré	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	17 225		167 310
Lehane, David Patrick	5		O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	15 375		30 375
McIver, Christopher Daryl	5		O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	17 625		53 729
Miller, Gerald	5		O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	50 000		235 700
Seraphim, Edward	5		O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	19 875		114 385
Solin, Martti	5		O	2008-02-22	I	50 - Attribution d'options	50 000		235 300
Szucs, Zoltan	5		O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	16 625		123 435
Townsend, Gary William	5		O	2008-02-22	I	50 - Attribution d'options	50 000		187 300
Westcoast Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires Duke Energy Canada Exchangeco Inc.</i>									
Curry, Timothy Harold	5		O	2007-12-31	D	36 - Conversion ou échange	(1 644)		0
<i>Actions ordinaires Spectra Energy Canada Duke Exchangeable</i>									
Curry, Timothy Harold	5		O	2005-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 720
<i>Actions ordinaires Spectra Energy Canada Spectra Exchangeable Shares</i>									
Curry, Timothy Harold	5		O	2005-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			997
Western GeoPower Corp									
<i>Actions ordinaires</i>									
MacLeod, Kenneth	4, 5		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3800	7 383 500
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.3900	7 403 500
			O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.4000	7 410 500
WesternZagros Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Houck, James Curtis	4		O	2008-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80 000)	2.5000	242 962
WestJet Airlines Ltd.									
<i>Actions ordinaires - Voting</i>									
Avery, Christopher	5		O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(601)	18.8500	6 808*
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 838	17.1100	7 409*
Beddoe, Clive	5								
Hanover Properties Partnership	PI		O	2008-02-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300 000)	19.7679	821 744
			O	2008-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 900)	20.2196	794 844
Cummings, Robert	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 629	17.1100	8 107
			O	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(950)	18.7065	7 157
Durfy, Sean Michael	5		O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	20.3300	8 454
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	20.3000	7 954
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	20.2900	6 554
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(62)	20.2800	6 492
Feser, Lauri Alyn	5		O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 498	18.7500	
			M	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 498)	18.7500	3 593
			O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	920	11.8100	4 513
			O	2008-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(920)	18.7900	3 593
PAGET, JANICE MARGARET	8		O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(872)	20.0000	5 477
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	20.0100	5 177
			O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	20.0300	4 277
<i>Droits 2008 Share Units</i>									
Cummings, Robert	5		O	2005-03-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 947	19.4500	

Émetteur	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 947	19.4500	13 947
Dunleavy, Hugh Noel	5		O	2005-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 947	19.4500	
			M	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 947	19.4500	13 947
Durphy, Sean Michael	5		O	2004-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 988	19.4500	44 988
Pugliese, Ferio	5		O	2007-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 248	19.4500	11 248
<i>Options 2005 Stock Options</i>									
Feser, Lauri Alynn	5		O	2008-02-15	D	51 - Exercice d'options	(2 470)	11.8100	4 795
<i>Options 2008 Stock Options</i>									
Winzinowich, Donald, Leonard	5		O	2006-10-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			912
Westport Innovations Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Williams, Graham Pritchard	5		O	2008-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	3.0000	9 454
			O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 400)	3.1600	3 054
Whiterock Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bucys, Frank	5		O	2008-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	288	9.4600	31 494
Pedde, Oswald	4		O	2008-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	265	9.4600	28 801
Xenos Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Leung, Chungsen	4		O	2003-03-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	3 000	1.6500	3 000
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	3 000	1.9000	6 000
<i>Options</i>									
Leung, Chungsen	4		O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	1.6500	16 000
			O	2008-02-20	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	1.9000	13 000
YIELDPLUS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Yieldplus Income Fund	1		O	2008-02-20	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.6000	14 360 761
ZARGON ENERGY TRUST									
<i>Parts de fiducie</i>									
Baird, Henry Jacob	5		O	2008-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	109	24.7380	1 761
Dranchuk, Jason Brent	5								
BMO Nesbitt - RRSP	PI		O	2008-02-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	80	24.7380	1 177
Hansen, Craig Henry	4, 5								
CH Hansen RRSP	PI		O	2008-02-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	156	24.7380	289 726
Heagy, Brent	5		O	2008-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	122	24.7380	2 259
Howard, Tracy Leigh	7								
BMO Nesbitt - RRSP	PI		O	2008-02-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	63	24.7380	1 347
Kergan, Brian	5								
BMO Nesbitt Burns	PI		O	2008-02-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	105	24.7380	625
Lake, Mark Ian	5								
RC Lake Spouse RRSP	PI		O	2008-02-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	109	24.7380	14 131
Roulston, Daniel Albert	5								
D.A. Roulston RRSP	PI		O	2008-02-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	117	24.7380	44 465

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Schwetz, Lorne Douglas	5								
BMO Nesbitt Burns - RRSP	PI		O	2008-02-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	109	24.7380	1 970
Zarlink Semiconductor Inc.									
<i>Options</i>									
Andrews, Warner	5		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	37 000	0.8500USD	262 000
Burke, Peter	5		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	37 000	0.8600	482 000
Chowaniec, Adam	4		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	20 000	0.8600	40 000
Khaykin, Oleg	4		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	20 000	0.8500USD	40 000
Lacroix, Hubert T.	4		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	20 000	0.8600	140 000
Lanthier, John Spencer	4		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	20 000	0.8600	120 000
Mandy, Kirk	5		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	450 000	0.8600	2 260 000
McIntyre, Donald	5		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.8600	640 000
Meunier, Jules M.	4		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	20 000	0.8600	140 000
Milligan, Scott	5		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.8600	585 000
Roberson, Dennis	4		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	20 000	0.8500USD	100 000
Simon, Henry	4		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	20 000	0.8500USD	140 000
Swift, Steve	5		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.8500USD	630 000
Swirhun, Stan	5		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.8500USD	525 000
Tanner, Gary	5		O	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.8500USD	
			M	2008-02-15	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.8500USD	450 000
ZCL Composites Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Steadman, Gary Earnest	5		O	2008-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	9.4300	127 611
RRSP-Gary Steadman	PI		O	2008-02-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	9.4300	18 400

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujettis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM, avec référence à l'article 97 LVM et à l'article 174 RVM. Une telle infraction rend l'initié passible d'une amende de 1 000 \$ à 20 000 \$ dans le cas d'une personne physique et d'une amende de 1 000 \$ à 50 000 \$ dans les autres cas. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Amica Mature Lifestyles Inc.				
	Style de Vie Amica Inc.	2008-01-16	2008-02-27	BC
	Style de Vie Amica Inc.	2008-01-18	2008-02-27	BC
	Style de Vie Amica Inc.	2008-01-21	2008-02-27	BC
	Style de Vie Amica Inc.	2008-01-23	2008-02-27	BC
	Style de Vie Amica Inc.	2008-01-25	2008-02-27	BC
	Style de Vie Amica Inc.	2008-01-28	2008-02-27	BC
	Style de Vie Amica Inc.	2008-01-29	2008-02-27	BC
	Style de Vie Amica Inc.	2008-01-30	2008-02-27	BC
	Style de Vie Amica Inc.	2008-01-31	2008-02-27	BC
ANDREW, WILLIAM E.				
	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
Armstrong, William Paul				
	Taseko Mines Limited	2008-01-07	2008-02-27	BC
	Taseko Mines Limited	2008-01-07	2008-02-27	BC
Artym, John, Timothy				
	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
Axford, Mary Kay				
	Redcliffe Exploration Inc.	2007-12-21	2008-02-26	AB
Brimmell, Jonathan David				
	Boardwalk Real Estate Investment Trust	2007-12-31	2008-02-28	AB
Brussa, John Albert				
	Harvest Energy Trust	2004-09-02	2008-02-27	AB
	Harvest Energy Trust	2004-09-02	2008-02-27	AB
	Harvest Energy Trust	2004-09-02	2008-02-27	AB
	Harvest Energy Trust	2004-09-02	2008-02-28	AB
	Harvest Energy Trust	2005-03-28	2008-02-25	AB
	Harvest Energy Trust	2005-03-28	2008-02-27	AB
	Harvest Energy Trust	2006-02-03	2008-02-25	AB
Burns, Patrick Dean				
	Boardwalk Real Estate Investment Trust	2007-12-31	2008-02-28	AB
Cavalluzzo, Bill				
	Rubicon Minerals Corporation	2008-02-05	2008-02-25	BC
Chidley, William Glenn				
	Boardwalk Real Estate Investment Trust	2007-12-31	2008-02-28	AB
DALSA Corporation				
	DALSA Corporation	2007-08-23	2008-02-28	ON

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	DALSA Corporation	2007-08-24	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-08-28	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-08-29	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-08-31	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-09-06	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-09-07	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-09-10	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-09-11	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-09-17	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-09-18	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-09-20	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-11-05	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-11-06	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-11-16	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-11-19	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-11-26	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-11-28	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-12-07	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-12-17	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-12-18	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2007-12-20	2008-02-28	ON
Denis, Jean				
	Boardwalk Real Estate Investment Trust	2007-12-31	2008-02-28	AB
DEWALD, James Richard				
	Boardwalk Real Estate Investment Trust	2007-12-31	2008-02-28	AB
Dingle, Ian Peter				
	Boardwalk Real Estate Investment Trust	2007-12-31	2008-02-28	AB
Dorosz, Wanda Mary				
	Noveko International inc.	2008-02-04	2008-02-22	QC
Douglas, Ross David Scott				
	Deepwell Energy Services Trust	2008-02-01	2008-02-27	AB
Ellegrove Capital Ltd.				
	Red Back Mining Inc.	2008-02-13	2008-02-24	BC
	Red Back Mining Inc.	2008-02-13	2008-02-24	BC
Fekete, Gregory Arpad				
	Hinterland Metals Inc.	2006-03-01	2008-02-27	BC
	Hinterland Metals Inc.	2007-03-06	2008-02-27	BC
	Hinterland Metals Inc.	2007-03-07	2008-02-27	BC
	Hinterland Metals Inc.	2007-03-07	2008-02-27	BC

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Hinterland Metals Inc.	2007-05-02	2008-02-27	BC
	Hinterland Metals Inc.	2007-05-02	2008-02-27	BC
	Hinterland Metals Inc.	2007-09-14	2008-02-27	BC
Fitzgerald, Mark				
	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
Frostad, Brett				
	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
Frydenlund, David C.				
	Denison Mines Corp. (formerly International Uranium Corporation)	2008-02-11	2008-02-22	ON
Gegunde, Gregg				
	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
GEREMIA, ROBERTO				
	Boardwalk Real Estate Investment Trust	2007-12-31	2008-02-28	AB
Greenfield, Keith				
	West Energy Ltd. (formerly Rio Alto Resources International Inc.)	2008-01-14	2008-02-27	AB
Guyette, Michael				
	Boardwalk Real Estate Investment Trust	2007-12-31	2008-02-28	AB
Havener, Jr., Arthur Lee				
	Boardwalk Real Estate Investment Trust	2007-12-31	2008-02-28	AB
Hughes, Scott				
	Cineplex Galaxy Income Fund	2008-02-12	2008-02-25	ON
Jean, Claude				
	DALSA Corporation	2008-02-12	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2008-02-12	2008-02-28	ON
	DALSA Corporation	2008-02-12	2008-02-28	ON
Jensen, Thane				
	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
John, William Murray				
	Dundee Precious Metals Inc.	2007-06-29	2008-02-28	ON
	Dundee Precious Metals Inc.	2007-06-29	2008-02-28	ON
Jones, George				
	TEAL Exploration & Mining Incorporated	2007-11-08	2008-02-25	ON
Kapitza, Ernest				
	Boardwalk Real Estate Investment Trust	2007-12-31	2008-02-28	AB
Keller, Brian				
	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
Kivenko, Ken				
	RDM Corporation	2008-02-11	2008-02-28	ON
Kramer, Cameron Steven				

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Canadian Natural Resources Limited	2007-05-22	2008-02-26	AB
	Canadian Natural Resources Limited	2007-09-14	2008-02-26	AB
	Canadian Natural Resources Limited	2007-09-14	2008-02-26	AB
	Canadian Natural Resources Limited	2007-12-14	2008-02-26	AB
Lamond, Robert William				
	HUMBOLDT CAPITAL CORPORATION	2008-01-25	2008-02-25	AB
	HUMBOLDT CAPITAL CORPORATION	2008-01-28	2008-02-25	AB
	HUMBOLDT CAPITAL CORPORATION	2008-01-29	2008-02-25	AB
Laplante, Benoit				
	Wesdome Gold Mines Ltd. (formerly River Gold Mines Ltd.)	2007-10-24	2008-02-25	ON
Law, Lucas Kwang Tai				
	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
Leach, Archie Murray				
	Contrans Income Fund	2008-01-22	2008-02-28	ON
	Contrans Income Fund	2008-01-30	2008-02-28	ON
	Contrans Income Fund	2008-02-15	2008-02-28	ON
Lebel, Dominique				
	Groupe Cossette Communication Inc.	2008-01-30	2008-02-21	QC
Leviste Jr., Jose Paredes				
	OceanaGold Corporation	2007-12-31	2008-02-27	ON
Losier, Denis				
	Plazacorp Retail Properties Ltd.	2007-09-27	2008-02-28	NB
Lu, David T.				
	Corriente Resources Inc.	2008-02-11	2008-02-25	BC
	Corriente Resources Inc.	2008-02-11	2008-02-25	BC
	Corriente Resources Inc.	2008-02-12	2008-02-25	BC
Luft, Keith				
	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
Mahajan, Kelly Kulwant				
	Boardwalk Real Estate Investment Trust	2007-12-31	2008-02-28	AB
Marchand, Brett				
	Groupe Cossette Communication Inc.	2008-01-30	2008-02-22	QC
	Groupe Cossette Communication Inc.	2008-01-30	2008-02-22	QC
Marjerrison, Doug				
	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
Mawani, Al				
	Boardwalk Real Estate Investment Trust	2007-12-31	2008-02-28	AB
MIDDLETON, DAVID WILLIAM				
	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Miller, David Harold	Metaux Russel Inc.	2006-08-09	2008-02-26	ON
Mix, Helen May	Boardwalk Real Estate Investment Trust	2007-12-31	2008-02-28	AB
Moeller, Larry G.	Imperial Metals Corporation	2008-01-26	2008-02-27	BC
Morgan, Robert J.	Harvest Energy Trust	2006-12-18	2008-02-26	AB
Morgan, William, Daniel	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
Nally, Robert	RDM Corporation	2008-02-11	2008-02-28	ON
Nevada Gold Exploration Solutions LLC	Nevada Exploration Inc.	2007-02-27	2008-02-25	QC
nicolai, michael william	Ressources Mengold inc.	2008-02-12	2008-02-27	QC
Noelting, Jean	RDM Corporation	2008-02-11	2008-02-28	ON
Nunns, Murray R.	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
Obreiter, Eric	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
Ohannessian, Dikran	Financière Sun Life inc.	2007-02-27	2008-02-28	ON
Pryde, Robbie John	La Banque Toronto-Dominion	2007-12-31	2008-02-26	ON
Reeson, Douglas	Ressources Mengold inc.	2008-02-12	2008-02-27	QC
Ressources Searchgold Inc.	Corporation Minière Golden Share	2008-01-14	2008-02-25	QC
Richards, David V.	Boardwalk Real Estate Investment Trust	2007-12-31	2008-02-28	AB
Robinson, William Peter	Deepwell Energy Services Trust	2008-02-01	2008-02-27	AB
Robson, Don W.	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
Rockley, Keith S	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
Rockwood, Gerald				

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Corporation Vector Aerospaciale	2008-02-14	2008-02-27	NF
Rougerie, Yves				
	Ressources Abitex inc.	2007-12-28	2008-02-27	QC
Ruffo, Monica				
	Groupe Cossette Communication Inc.	2008-01-30	2008-02-22	QC
	Groupe Cossette Communication Inc.	2008-01-30	2008-02-22	QC
Russell, Lisa Maureen				
	Boardwalk Real Estate Investment Trust	2007-12-31	2008-02-28	AB
Screpnechuk, Kevin Peter				
	Boardwalk Real Estate Investment Trust	2007-12-31	2008-02-28	AB
Sterna, David				
	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
Takeyasu, Todd				
	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
Tange, Kristian				
	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
Thompson, Robb Douglas				
	Canadian Superior Energy Inc.	2008-01-31	2008-02-26	AB
Thomson, Anne				
	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB
van Amersfoort, Ger				
	Oncolytics Biotech Inc.	2007-12-20	2008-02-27	AB
Wayrynen, Matt				
	Quinto Mining Corporation	2008-02-06	2008-02-25	BC
	Quinto Mining Corporation	2008-02-07	2008-02-25	BC
Wheeler, Lizaine Sheila				
	Boardwalk Real Estate Investment Trust	2007-12-31	2008-02-28	AB
Wilds, Eric Jon				
	Magna International Inc.	2008-02-08	2008-02-25	ON
Williams, Peter Haig				
	RDM Corporation	2008-02-11	2008-02-28	ON
Wong, William				
	Boardwalk Real Estate Investment Trust	2007-12-31	2008-02-28	AB
Wood, Donald Stuart				
	Penn West Energy Trust	2008-02-08	2008-02-21	AB

ANNEXE 4 - LISTE DES SOCIÉTÉS ADMISSIBLES AU RÉGIME « ACTIONS-CROISSANCE PME »

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
2937077 Canada Inc. (anc. ART Recherches et Technologies Avancées Inc.)	Prospectus	2006-05-10	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Advitech Inc.	Actions inscrites	2005-08-01	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Alphinat inc.	Actions inscrites	2006-06-02	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Amadeus International Inc.	Actions inscrites	2005-05-26	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Ambrilia Biopharma Inc. (anc. Procyon Biopharma inc.)	Actions inscrites	2005-12-21	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Art Recherches et Technologies Avancées inc.	Actions inscrites	2007-05-07	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Arura Pharma Inc.	Actions inscrites	2007-09-14	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Aptilon Corporation	Actions inscrites	2005-12-08	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Biophage Pharma inc.	Actions inscrites	2005-11-01	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Bioxel Pharma inc.	Actions inscrites	2005-09-21	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Capital DCB	Actions inscrites	2006-09-26	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Conporec inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
CO2 Solution inc.	Actions inscrites	2005-06-13	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Corporation Datacom Wireless	Prospectus	2007-05-30	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Corporation d'investissement Pontiac Castle	Actions inscrites	2006-12-29	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Corporation Pourvoyeurs Mondiaux Safari Nordik	Prospectus	2007-07-17	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Corporation Power Tech inc.	Actions inscrites	2006-04-05	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Corporation Technologies BioEnvelop	Actions inscrites	2005-08-11	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Corporation Technologies Wanted	Prospectus	2005-07-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
CPL Technologies inc.	Actions inscrites	2005-11-02	Actions ordinaires	100	2008-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2005-11-15	Actions ordinaires	100	2008-12-31
DiagnoCure inc.	Actions inscrites	2005-08-22	Actions ordinaires	100	2008-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Éclairage Divcom Inc.	Actions inscrites	2005-12-20	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Écopia BioSciences Inc.	Actions inscrites	2005-06-17	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Engenuity Technologies Inc.	Actions inscrites	2005-11-18	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Ergorecherche Ltée	Actions inscrites	2006-02-28	Actions ordinaires	100	2009-12-31
ExelTech Aérospatiale Inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Fortsum Solutions d'affaires inc.	Actions inscrites	2006-03-14	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Goupe ADF Inc.	Actions inscrites	2006-08-02	Actions à droit de vote subalterne	100	2009-12-31
Groupe Bikini Village inc.	Actions inscrites	2007-05-11	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Groupe Conseil Omnitech inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Groupe CVTech inc.	Actions inscrites	2005-11-23	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2006-08-04	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Groupe iWeb inc.	Actions inscrites	2007-06-19	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Groupe Odésia inc.	Actions inscrites	2005-11-18	Actions ordinaires	100	2008-12-31
H2O Innovation (2000) inc.	Actions inscrites	2005-10-18	Actions ordinaires	100	2008-12-31
IMS Experts-conseils Inc.	Actions inscrites	2006-11-20	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Industries Malette Inc.	Prospectus	2005-08-26	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Isacsoft inc.	Actions inscrites	2005-12-20	Actions cat. A	100	2008-12-31
Junex inc.	Actions inscrites	2005-07-13	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Kangourou Média Inc.	Actions inscrites	2007-06-19	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Kolombo Technologies Ltee	Prospectus	2006-10-31	Actions ordinaires	100	2009-12-31
LAB International inc.	Actions inscrites	2005-12-21	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Logibec Groupe Informatique Ltée	Actions inscrites	2005-06-13	Actions ordinaires	100	2008-12-31
LYRtech inc.	Actions inscrites	2005-12-20	Actions cat. A	100	2008-12-31
Médicago inc.	Prospectus	2006-08-30	Actions ordinaires	100	2009-12-31
MethylGene Inc.	Actions inscrites	2005-11-10	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Mines Richmond Inc.	Prospectus	2006-05-24	Actions ordinaires	100	2009-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Mistral Pharma inc.	Actions inscrites	2005-08-09	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Neptune Technologies & Bioressources Inc.	Actions inscrites	2006-08-31	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Noveko International inc.	Actions inscrites	2006-03-22	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2006-08-24	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Nstein Technologies inc.	Actions inscrites	2005-06-17	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Opsens Inc.	Actions inscrites	2006-09-26	Actions ordinaires	100	2009-12-31
ORTHOsoft inc.	Actions inscrites	2006-06-13	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Paladin Labs inc.	Actions inscrites	2006-12-06	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Prestige Telecom inc.	Placement privé	2007-09-26	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Priva inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Ranaz Corporation	Prospectus	2006-12-29	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Roctest Ltée	Actions inscrites	2005-07-28	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Savaria Corporation	Actions inscrites	2005-09-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Section Rouge Media Inc.	Actions inscrites	2006-10-23	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Sonomax Hearing Healthcare Inc.	Actions inscrites	2005-12-15	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Spinlogic Technologies inc.	Actions inscrites	2007-05-17	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Systèmes de Business Virtuelles Rolland Ltée	Actions inscrites	2006-04-27	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Systèmes Médicaux LMS	Actions inscrites	2006-08-03	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Technologies 20-20 Inc.	Actions inscrites	2005-08-30	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies Clémex inc. (Les)	Actions inscrites	2005-11-10	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies D-Box inc.	Actions inscrites	2005-09-21	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies Miranda Inc.	Prospectus	2005-11-30	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies SENSIO inc.	Prospectus	2006-04-28	Actions ordinaires	100	2009-12-31
TECSYS Inc.	Actions inscrites	2007-02-13	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Theratechnologies Inc.	Actions inscrites	2005-11-11	Actions ordinaires	100	2008-12-31
TSO3 inc.	Actions inscrites	2005-10-20	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Victhom Bionique Humaine inc.	Actions inscrites	2007-03-08	Actions ordinaires	100	2010-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Warnex Inc.	Prospectus	2005-11-10	Actions ordinaires	100	2009-12-31
ZoomMed inc.	Prospectus	2005-12-20	Actions ordinaires	100	2008-12-31

* Ajout :

7.

Bourses, chambres de compensation et organismes d'autorégulation

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation et des OAR
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION ET DES OAR

7.3.1 Consultation

Aucune information

7.3.2 Publication

Bourse de Montréal Inc. - Abrogation des articles 5101 et 5102 de la Règle Cinq

Vu la demande d'approbation de modifications, complétée le 24 avril 2007 par Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »), visant l'abrogation des articles 5101 et 5102 de sa Règle Cinq;

Vu l'approbation de ces modifications par le Comité spécial de la réglementation de la Bourse le 18 avril 2007;

Vu l'article 74 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2, (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi;

Vu la subdélégation faite par le Vice-président exécutif pour la période allant du 3 au 7 mars 2008 inclusivement ;

En conséquence :

L'Autorité des marchés financiers approuve l'abrogation des articles 5101 et 5102 de la Règle Cinq de la Bourse. Ces abrogations ont pour but d'éliminer des Règles de la Bourse les exigences réglementaires envers le Fonds canadien de protection des épargnants car celles-ci concernent des activités de réglementation de membres qui relèvent dorénavant de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

Fait à Montréal, le 6 mars 2008.

Jacinthe Bouffard
Directrice de la Supervision des OAR

Décision n° 2008-OAR-0010

Bourse de Montréal Inc. - Abrogation des Politiques F-1, F-2, F-3 et F-4

Vu la demande d'approbation de modifications, complétée le 24 avril 2007 par Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »), visant à abroger ses Politiques F-1, F-2, F-3 et F-4, lesquelles portent sur l'imposition d'exigences de compétence et de formation aux participants agréés canadiens et à leurs personnes approuvées;

Vu l'approbation de ces modifications par le Comité spécial de la réglementation de la Bourse le 18 avril 2007;

Vu l'article 74 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, L.R.Q., c. A-33.2, (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi;

Vu la subdélégation faite par le Vice-président exécutif pour la période allant du 3 au 7 mars 2008 inclusivement ;

En conséquence :

L'Autorité des marchés financiers approuve l'abrogation des Politiques F-1, F-2, F-3 et F-4 de la Bourse du fait que les exigences de compétence et de formation concernent des activités de réglementation de membres qui relèvent dorénavant de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

Fait à Montréal, le 6 mars 2008

Jacinthe Bouffard
Directrice de la Supervision des OAR
Décision n° 2008-OAR-0011

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.